



DIRECTION DES ANTIQUITES

de la

REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES

22 - 23 NOVEMBRE 1986

NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON - 3 - 1986

Dactylographie : Josiane Rebuffat.

Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni, Josiane Rebuffat.

Cartes des départements : Mireille Pagni.

Dessin de la couverture, page 4 : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo et al.

Imprimerie Pronto Offset
22 chemin Saint-Jean-du-Désert
13005 MARSEILLE

1986

Notes d'information et de liaison n° 3

Le titre de ce nouveau volume montre bien que la publication d'un recueil de notices archéologiques à l'occasion de la rencontre annuelle des chercheurs de la région réunis à l'initiative de la Direction des Antiquités est en passe de devenir une habitude, presque une institution. Institution cependant ne veut pas dire routine et, de fait, le bilan présenté dans ce recueil est largement placé sous le signe de la nouveauté.

Nouveauté d'abord parce que pour la première fois sont réunies les informations concernant aussi bien la préhistoire que l'histoire. Cela tient aux transformations profondes qui ont affecté la Direction des Antiquités en 1986. En janvier tout d'abord, les deux circonscriptions, préhistorique et historique, ont été réunies en un seul service qui constitue ainsi l'une des Directions des Antiquités les plus importantes de France. Comme l'avaient annoncé les Notes d'information et de liaison n° 2 de la Direction des Antiquités préhistoriques, cette transformation a entraîné, en remplacement de M. Jean Courtin, jusqu'alors Directeur des Antiquités préhistoriques, la nomination de M. Marc Gauthier comme Directeur unique et la création à ses côtés d'un poste de Directeur adjoint.

Pendant l'été, M. Gauthier, à son tour, a été nommé à l'Inspection générale de l'archéologie pour suppléer au départ à la retraite de M. M. Brézillon. Cette promotion parisienne est la conséquence d'une remarquable efficacité ; pendant trois ans, M. Gauthier a oeuvré sans relâche, avec énergie et ténacité, pour que la Direction des Antiquités soit reconnue comme un partenaire à part entière par ses différents interlocuteurs, professionnels de l'archéologie, élus des collectivités locales, aménageurs ... Nul doute que dans ses nouvelles fonctions il ne continue à aider une région qui lui reste chère et une nouvelle équipe dont la tâche est difficile après le départ, en moins d'un an, de deux Directeurs aussi solides.

Nouveauté ensuite dans la présentation de ce volume que nous dédions volontiers en hommage à l'action de nos prédécesseurs car s'il prend une forme (presque) adulte désormais, c'est largement à leur initiative et à leur persévérance qu'il le doit. Pour la première fois, grâce à l'appui financier de l'ensemble des Conseils Généraux des départements de notre région, il a été possible d'améliorer la présentation et de confier l'impression et le brochage de l'ouvrage à une entreprise. Nul doute qu'il est possible d'espérer mieux encore, ne fût-ce que pour les illustrations, afin de faire de ces Notes d'information et de liaison un instrument de travail plus efficace encore ; si les concours qui nous ont été prêtés cette année deviennent eux aussi habitude ou institution, ce sera sûrement faisable.

4

Les nouveautés perceptibles à la consultation du volume se retrouvent d'ailleurs dans l'organisation des journées archéologiques dont ces Notes sont à bien des égards le reflet : cette année, deux jours entiers de travail réuniront près de 150 participants pour entendre 38 communications et en débattre. L'organisation d'une telle réunion est particulièrement lourde -et il faut rendre un juste hommage à celles et ceux qui ont eu à en assumer le poids- mais l'enjeu en vaut la peine : La Baume-lès-Aix sera bien le siège, fin novembre, d'un véritable forum de toute l'archéologie régionale qui rassemblera côte à côte, dans l'ordre du jour comme dans l'assistance, préhistoriens et historiens, professionnels et bénévoles.

Il appartiendra aux participants de tirer eux-mêmes le bilan de ces débats comme il revient au lecteur de ces Notes d'apprécier à sa guise le panorama qu'elles offrent au travers de notices fort variées, rédigées par les responsables des fouilles eux-mêmes. Quelques remarques cependant pour finir qui viennent tout naturellement à l'esprit en consultant les cartes et les tableaux récapitulatifs placés avant les notices de chaque département.

Le trait le plus net est la polarisation de la recherche archéologique sur des sites et des thèmes privilégiés. Les sites : sur les quelques 130 opérations réalisées dans l'année (93 -soit 72 %- pour l'histoire et 37 -soit 28 %- pour la préhistoire), les trois quarts environ sont localisées dans les Bouches-du-Rhône, le Var ou le Vaucluse et ce, bien que de nouveaux chantiers aient été ouverts dans les départements alpins. Les thèmes : à ne considérer que les fouilles et les sauvetages programmés, les recherches sur les oppida (programme H 18) et celles sur les villes (H 22), avec respectivement 12 et 13 opérations, représentent réunies plus de 60 % des interventions pour les Antiquités historiques -et cette proportion devrait être corrigée à la hausse pour les villes si l'on incluait les opérations de sauvetage le plus souvent liées à des milieux urbains ; en préhistoire où les thèmes abordés sont plus variés, on remarque un léger essor des travaux concernant les périodes anciennes du paléolithique, cependant les programmes P 32 et P 33 consacrés au Chalcolithique et à l'Age du Bronze représentent toujours, réunis, plus de 40 % du total.

Les explications de cet état de fait sont nombreuses : l'inégale densité des sites selon les endroits et selon les périodes ; la nécessité de faire face à l'urgence comme la volonté d'organiser la recherche selon des programmes fermement établis peuvent également expliquer bien des lacunes apparentes ou telle concentration massive ; il demeure que l'éloignement géographique de certaines zones par rapport aux centres de recherche ... et au siège de la Direction des Antiquités explique aussi certains "blancs" qu'il convient certainement de combler.

Pour ce faire, la Direction des Antiquités sait qu'elle peut compter sur l'ensemble de la collectivité. Collectivité archéologique d'abord, omniprésente dans ce volume qui dresse le tableau presque achevé de son travail mais dont il faut bien souligner la riche diversité car les attaches de chacun n'ont pas toujours été précisées dans les notices (mais la familia des archéologues est un petit monde où chacun se connaît, sans avoir besoin d'ouvrir un quelconque "Who's who" pour découvrir les fonctions de ses collègues ...) : archéologues de collectivités locales, départements ou municipalités ; universitaires ou chercheurs du C.N.R.S. ; archéologues bénévoles, individuels ou membres de ces associations qui tissent leur part de la trame du tissu archéologique d'une région ...

Et au-delà de la collectivité archéologique, la collectivité tout court : municipalités, départements, demain peut-être région, aménageurs divers avec qui se nouent, année après année, des liens de plus en plus étroits et de plus en plus féconds. La lecture des notices de 1986 en témoigne : bien des opérations n'auraient pas abouti ou auraient été moins bien menées sans des financements multiples, sans l'aide de personnels ou de moyens relevant directement ou indirectement des collectivités ; et bien des publications aussi, à commencer - nous l'avons dit - par ce volume.

Autant de raisons de satisfaction qui permettent, sans se dissimuler les difficultés ou l'étendue de la tâche à accomplir, d'envisager l'avenir avec confiance.

André D'ANNA

Directeur-Adjoint des
Antiquités de Provence-
Alpes-Côte d'Azur

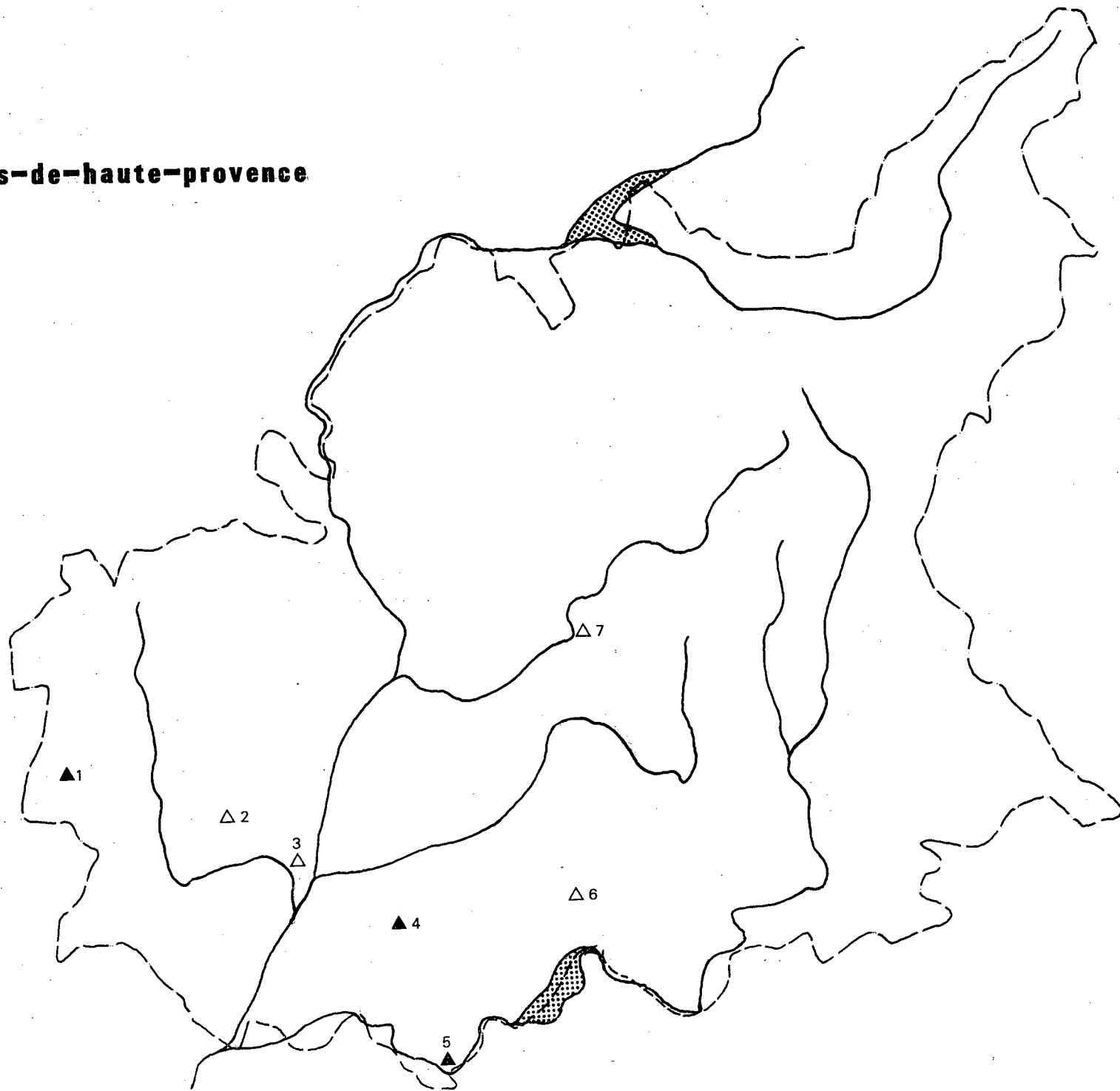
Jean GUYON

Directeur des Antiquités
de Provence-Alpes-Côte
d'Azur

**ALPES-DE-
HAUTE-PROVENCE**

1	SIMIANE-LA-ROTONDE	ABRI DU SAUT DU MANE	AP	S.U.		BROCHIER J
2	MANE	SALAGON	AH	S.U.		COSTE P
3	VILLENEUVE	ROCHE AMERE	AH	S.P.	H 18	CORSEAUX S
4	VALENSOLE	VALLON DE FER	AP	S.U.		MULLER A
5	QUINSON	ROCHER DE SAINT-MICHEL	AP	S.U.		BRANDI R
6	MOUSTIERS-SAINTE-MARIE	VINCEL	AH	S.U.		AMIEL M
7	DIGNE	NOTRE-DAME-DU-BOURG	AH AH	F.P. S	H 22	ZERUBIA R ZERUBIA R

alpes-de-haute-provence



**DIGNE, Quartier du Bourg, Sainte-Enfance, sondage
Habitat gallo-romain et médiéval
M. Roger ZERUBIA**

Après les campagnes de fouille de 1984-1985 au quartier du Bourg, il semblait nécessaire d'étendre la prospection afin de mieux cerner le développement de l'habitat antique et du quartier médiéval autour de la cathédrale. Au cours de l'été 1986, la fin de la fouille sous la R.P.A., pourtant programmée ne put avoir lieu. De ce fait, il fut décidé de prospecter vers le pied de la colline de Saint-Vincent sur la propriété de la maison de retraite "la Sainte-Enfance".

Le sondage implanté dans le jardin est situé à 40 m au n.-o. du chantier R.P.A. 1984. On observe une importante série de dépôts, les niveaux correspondant aux bâtiments antiques du premier état (RPA 84) se trouvent à une profondeur de 6 m. Dans ce secteur, on note l'absence de construction, la couche 16 est un épandage de matériaux divers où l'on retrouve une forte proportion de fragments de marbre, moulures, revêtement de sols, plaques minces de parements muraux. Au-dessus, le sol (interface 15/16) est recouvert par un effondrement de tegulae; malgré l'absence de matériel cette couche peut se rattacher aux constructions du second état RPA 84. Après les importants remblais qui terminent la série des niveaux antiques, on n'observe qu'un seul sol aménagé sur des graviers d'origine torrentielle recouverts de lentilles d'argile rouge et de charbons, couche 06. Un mur médiéval est installé immédiatement sur le sol 06, celui-ci se trouve complètement arasé, les niveaux correspondant à son utilisation n'existent plus. Un foyer chevauche ce mur, les nombreux tessons de marmites vernissées à pâte réfractaire présents dans le foyer fixent vers le XIVE s. la destruction de la structure.

Les remblais post-médiévaux et modernes sont très importants, ils dépassent 2 m d'épaisseur. Ce sondage précise plusieurs points: dans l'antiquité, le profil transversal de la vallée semble à peu près horizontal, le profil actuel plus accentué qui raccorde le fond de la vallée à la colline résulte principalement de l'occupation humaine du quartier. La quantité de fragments de marche, éléments de décor, présents dans la couche 16 confirme la présence d'autres constructions de qualité autour du périmètre déjà fouillé, chantiers RPA 84, 85 et cathédrale. La stratigraphie met également en évidence des séquences pratiquement analogues à celles déjà rencontrées plus bas, hormis les dépôts modernes qui se trouvent plus développés dans la zone du sondage (fig. 1).

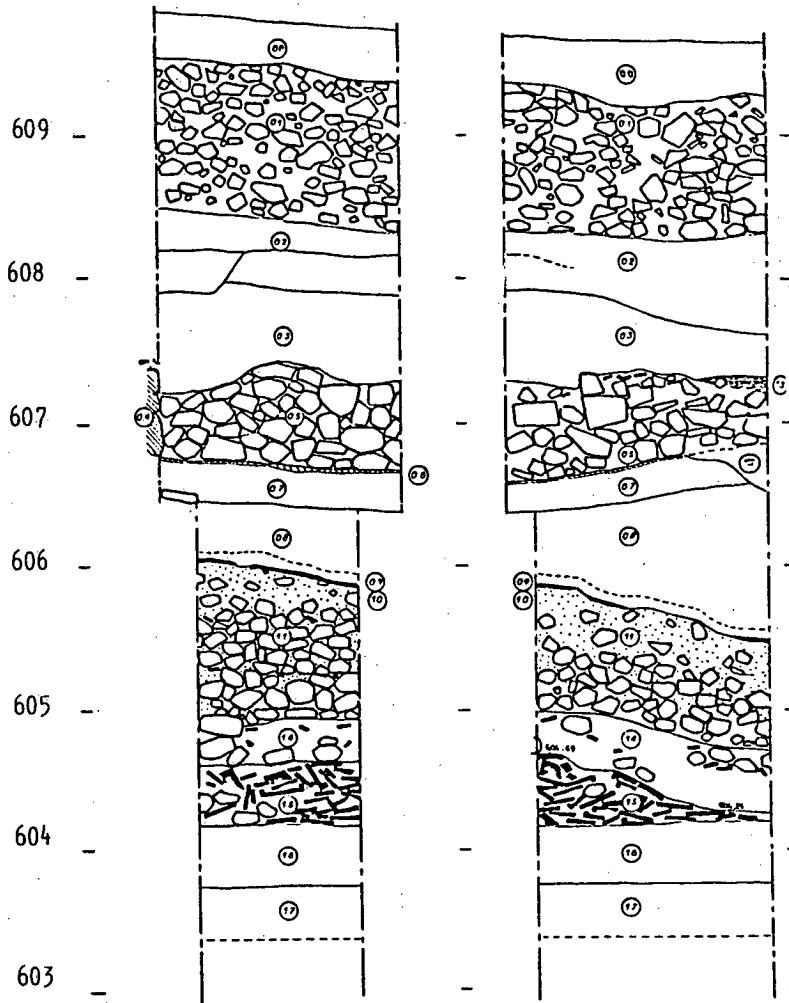


fig.1, 04-DIGNE-QUARTIER DU BOURG, SAINTE-ENFANCE. Sondage 1, coupes AA' et BB'.

--- OOO ---

GANAGOBIE, Prieuré, sauvetage urgent

Prieuré roman

M. Michel FIXOT - M. Jean-Pierre PELLETIER

Au cours du mois de décembre 1985 une campagne de fouille a achevé les recherches menées depuis 1976 à l'occasion des restaurations des sols du chœur et en particulier de la restauration du tapis de mosaïques. On mesurera donc le temps nécessaires à la récolte des résultats (1).

(1) - M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Fouilles de sauvetage au prieuré de Ganagobie, Archéologie Médiévale, VI, 1976, pp. 287-327.

- M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Nouvelles recherches au prieuré de Ganagobie, Bulletin archéologique 15, année 1979, 1982, pp. 7-32.

- Résultat d'ensemble des fouilles dans la publication collective sur le prieuré de Ganagobie, n° spécial de la revue Alpes de Lumière, à paraître à l'automne 1986.

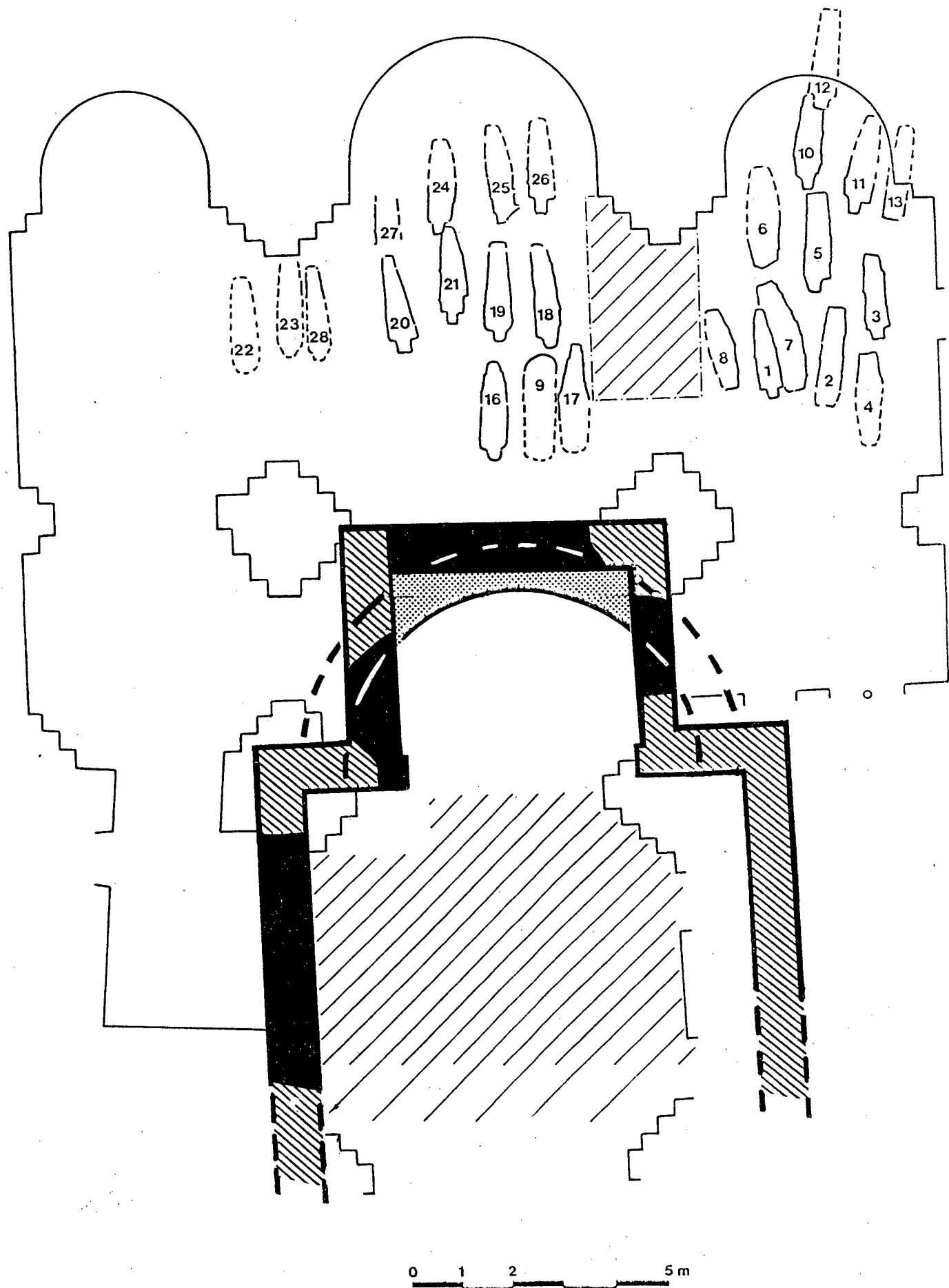


fig. 2, 04-GANAGOBIE-PRIEURE. Restitution de l'état 1 (abside semi-circulaire : éléments conservés en gris) et de l'état 2 dans sa première période (chevet plat : éléments conservés en noir) avec la nécropole à coffrage ou à tombes rupestres. Les zones non fouillées à l'intérieur de l'église sont hachurées.

La dernière campagne, dans l'abside principale de l'édifice roman, a surtout donné un élargissement de la vue d'ensemble sur le panorama archéologique antérieur à l'élévation du prieuré du XIIe s., heureusement sans remettre en cause la chronologie ou les interprétations déjà publiées. Elle a donné une vision plus large de la nécropole à coffrage ou à tombes rupestres qui se trouvait au chevet de l'édifice pré-roman à abside. Elle en a confirmé l'organisation soignée, évitant les recouvrements. Les restes anthropologiques ont été confiés, comme les précédents, au docteur J.-Y. Mafart (fig. 2).

La fouille a également confirmé l'absence de tout bâtiment antérieur à l'édifice roman, autre que l'aménagement interprété naguère comme salle des morts et chapelle funéraire, après sa découverte sous le bras méridional du transept.

Enfin, on a pu constater les précautions et le sérieux des architectes du XIIe s., qui ont posé les fondations de l'abside, puis le décor de mosaïques sur des radiers extrêmement importants et solides. Les pierres constituant ce dernier ont été longuement et soigneusement démontées afin de retrouver des restes éventuels de mobilier sculpté, sans cette fois-ci le succès des démontages précédents. Seuls de nouveaux fragments d'enduits peints provenant de l'édifice pré-roman ont été recueillis. Ils présentent un programme simplement décoratif, mais avec des motifs nouveaux par rapport à ceux qui étaient connus.

Aucune précision supplémentaire n'a été apportée, susceptible de préciser la datation de la mosaïque, et c'est donc par un travail un peu long et fastidieux que s'est achevé le programme des fouilles à l'intérieur de la priorale.

--- OOO ---

MANE, Prieuré de Salagon, sauvetage urgent
Prieuré roman
 M. Rollins GUILD

Salagon est un site de plaine à environ 0,5 km du village médiéval de Mane ; c'est en fait un tertre pris entre des terres agricoles humides d'un côté, sèches de l'autre. L'église double romane de Notre-Dame et Saint-Etienne occupe la partie la plus élevée du tertre. Un logis gothique tardif complète cet ensemble monumental où se crée actuellement un musée ethnologique des Alpes-de-Haute-Provence.

Les travaux de restauration entrepris sur l'abside de Notre-Dame par les services de la Conservation des Bâtiments de France ont été l'occasion de fouilles de sauvetage faites à la demande de M. P. Coste, directeur du Musée Ethnologique

de Salagon et de M. G. Barruol, président de l'association Alpes de Lumière. Deux campagnes de fouilles ont été conduites par l'auteur pendant les étés de 1985 et 1986 dans des conditions excellentes grâce à la coordination des travaux effectuée par M. F. Flavigny, architecte en chef des Monuments Historiques et par M. M. Gauthier, directeur des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les fouilles de 1985 réalisées dans l'abside et à l'extérieur au pied de la façade orientale du chevet ont mis au jour des traces d'occupations successives : un fond de cabane d'après l'an zéro (1), un bassin de décantation appartenant à un habitat antique d'après 60 (2), un chevet carré d'une première église du Haut Moyen-Age (3) avec des inhumations jouxtant à l'e. en sarcophage monolithe (4) et sous lause en demi-bâtière (5) ; le chevet fut reconstruit au XIIe s. (6) et revôûté au XVIe s (fig. 3).

Les fouilles de cet été 1986, réalisées au s. du chevet ont permis de mieux comprendre l'histoire de l'occupation continue de Salagon. Un sondage a permis d'entrevoir l'angle et la paroi d'un bassin d'eau, profond de 0,60 m (7) ; il se trouvait au même niveau que celui découvert sous l'abside. Ces aménagements hydrauliques indiquent que nous fouillons toujours un secteur relativement peu bâti de l'habitat antique.

Le mérite de la campagne de 1986 a été surtout de mieux comprendre l'histoire archéologique de la nef principale de l'église et de mettre au jour des vestiges qui seront conditionnés pour une présentation muséologique. La fouille a permis de restituer les grandes lignes de la partie orientale de Notre-Dame. Elle avait à l'origine un chevet plat de plan carré mesurant 6 m², et une nef large de 9 m hors-oeuvre (3 et 8). Un ensemble d'au moins deux silos maçonnés (9) a été installé contre l'angle s.-e. de la nef primitive. Un cimetière a par la suite envahi l'espace au s. du chevet. Les morts ont été inhumés selon trois modes : sous tuiles en bâtière (10), en coffrage de lause et de tegulae (11), et en sarcophages monolithes trapézoïdaux (12). Les indices de datation précise pour la construction de Notre-Dame font largement défaut : l'année dernière, du D.S.P. trouvé dans le remblai du bassin de décantation antique, et de la céramique commune grise à surface lissée dans la tranchée de fondation du chevet indiquaient une date non déterminée après le Ve s. Cette année, si les indices céramologiques manquent, les trois modes d'inhumations concomitantes permettent cependant d'avancer une datation provisoire au début du Haut Moyen-Age pour la zone du cimetière jouxtant au chevet du côté s.

Le sondage de 1986 a été délimité par quatre murs de factures différentes qui appartenaient à un bâtiment attenant au chevet du côté s. Ce bâtiment s., mesurant approximativement 5 m x 3 m dans l'oeuvre a été rasé dans les années 1930. Son histoire architecturale est relativement complexe. Il est bâti au XIIe s. (13)

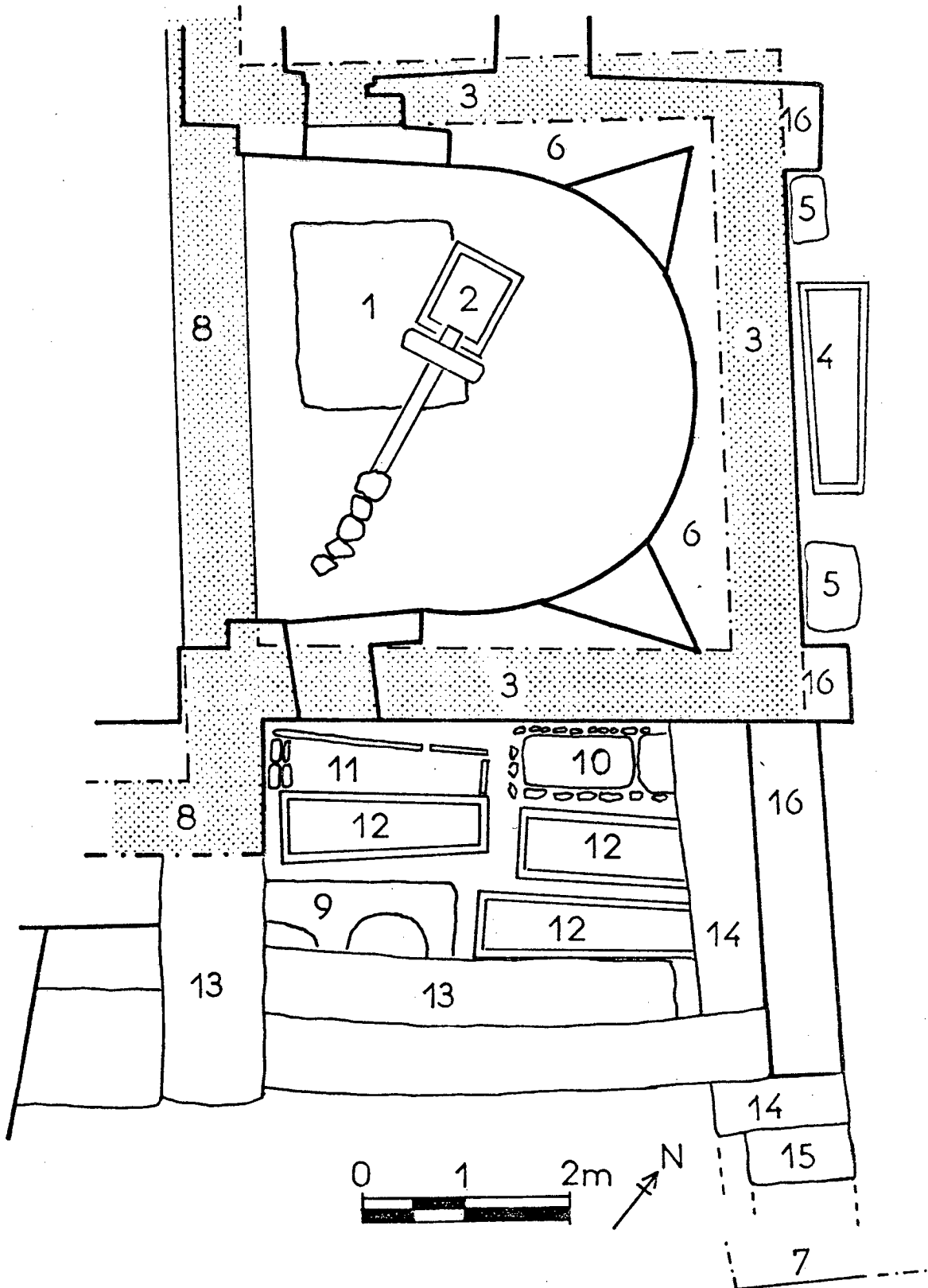


fig. 3, 04-MANE-SALAGON. Relevé des structures (fouilles 1985-1986).

lors de la reconstruction du chevet de Notre-Dame (reconstruction qui a remployé des fondations anciennes et qui y a emboîté une abside de plan semi-circulaire). On a établi au mur s. du chevet une porte, et au-dessus d'elle, une fenêtre qui s'ouvraient entre l'abside et les deux niveaux du bâtiment s. Ces deux baies font penser que l'étage du bâtiment s. était réservé au prier de Salagon, tandis que le rez-de-chaussée servait de sacristie. L'histoire du bâtiment se complique lorsqu'au XIIIe ou au XIVe s., on a bâti une puissante enceinte orientale (14) pour fermer la cour située au s. ; l'enceinte, épaisse de 1,35 m, s'appuyait au n. contre l'angle s.-e. du chevet, et sa construction entraîna des remaniements au bâtiment. La reconstruction de l'enceinte vers le tournant du XVe-XVIe s. (15), et celle du mur-enveloppe du chevet roman vers la fin du XVIe s. (16) ont suscité des travaux de reprise au bâtiment, et probablement un changement de fonction. Enfin au milieu du XIXe s., le curé de Mane a apparemment fait reconstruire ce bâtiment dont il reste des vestiges de murs avec un blocage interne lié à la terre ; la qualité médiocre du bâti pourrait expliquer sa démolition dans les années 1930.

--- OOO ---

**MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, Vincel, sauvetage urgent
Habitat antiquité tardive**

M. Maxime AMIEL - M. Philippe BORGARD

Etabli sur un haut plateau, aujourd'hui aride et peu fréquenté, à proximité de l'ancienne route de Riez à Castellane (cf. par exemple la carte de Cassini) et sur le tracé possible d'une voie antique secondaire, le site de Vincel a été révélé par des travaux de défonçage. Ils ont été momentanément interrompus pour laisser place à une campagne de sondages archéologiques de reconnaissance. C'est d'un quartier tout proche, portant le toponyme de "la belle pierre" que proviendrait l'épithaphe C.I.L. 378.

Deux sondages distants d'une vingtaine de mètres ont été pratiqués sur le site. Celui-ci se présente sous la forme d'un mamelon étendu, irrégulièrement jonché de débris de tegulae et d'imbrices sur environ un tiers d'hectare.

Le premier des sondages a révélé une série d'aménagements nettement influencés par les particularités du substrat rocheux. Etablis dans des dépressions superficielles, larges de quelques mètres, séparées par des strates parallèles relevées à la verticale, ont été reconnus des sols d'habitat. Ils sont installés directement sur le rocher et délimités par des murs rudimentaires constitués de blocs de calcaire non retouchés, assemblés sans mortier. Ces espaces étaient couverts, comme l'atteste

la présence dans les couches de destruction, de nombreux fragments de tegulae et imbrices. Avec l'aspect assez fruste des constructions contraste un matériel archéologique relativement abondant constitué essentiellement de céramiques communes dont plusieurs vases graphiquement complets. On notera parmi la faune recueillie la présence du boeuf et du cerf.

Si le deuxième sondage, plus restreint, n'a mis au jour aucune structure, il a permis de découvrir un sol sur lequel avait été aménagé un foyer, là encore directement établi sur le rocher. Ses irrégularités sont corrigées par un empièchement assez soigné. Il est probable que l'espace n'était pas couvert. Une épaisse couche d'occupation, très charbonneuse, recèle une quantité importante de fragments osseux ou métalliques (dont une clé) ainsi que de nombreux tessons : de la céramique commune à pâte généralement grise mais aussi des tessons de D.S.P. appartenant pour la plupart à des formes Rigoir 18, dont certains décorés.

Il est difficile de dater avec précision le matériel recueilli, d'autant plus que la majorité de la céramique semble appartenir à un répertoire propre à la région bas-alpine. Les rares éléments qui auraient pu fournir des indices chronologiques quelque peu précis (une monnaie du IV^e s., un fragment de Claire D ...) ont malheureusement été trouvés hors-stratigraphie.

Les deux sondages pratiqués ont du moins permis de révéler un site de l'Antiquité Tardive (peut-on parler d'un "hameau" ?) ignoré jusqu'à présent.

--- OOO ---

QUINSON, Abri Donner, sauvetage urgent
Grotte ornée holocène
 M. Robert BRANDI - M. André D'ANNA

L'abri Donner, du nom de son inventeur, est situé sous le Vieux Quinson dans les falaises Saint-Michel qui constituent le rebord n. occidental du fossé d'effondrement de Quinson-Montmeyan. Il fait partie d'un ensemble de cavités à quelques dizaines de mètres au n. du pont de Quinson et de l'entrée des basses Gorges du Verdon, qu'il domine d'une centaine de mètres ; il ouvre vers l'e. à environ 450 m d'altitude. Large de 7 à 8 m, il se prolonge par d'étroites galeries qui appartiennent à l'important réseau karstique qui parcourt dans ce secteur les calcaires du portlandien. Le décor a été découvert par M. Patrick Donner et nous a été signalé par M. C. Cousin, conservateur du Musée de Belfort, pendant l'été 1986. Il n'y a pas dans l'abri de remplissage sédimentaire ancien mais seulement les traces de la fréquentation par des rapaces (chouette effraie probablement), des petits carnivores et des

blaireaux. Les peintures schématiques sont disposées au plafond le long d'un relief de dissolution, en partie masqué, et à l'entrée de différents boyaux. Dans l'état actuel, nous avons repéré environ une trentaine de figurations différentes, regroupées en panneaux ou isolées.

Le panneau n. comprend : une série de "parenthèses" opposées, une série de points rouges disposés en trois rangées, un anthropomorphe, des traits rouges et des points rouges de tailles différentes en partie effacés, une série de traits constituant une "tête de chouette", un cercle orangé, une figure anthropomorphe aux traits rouges dite le "hibou", différents traits rouges ; sur la voûte le panneau se poursuit par un ensemble de points orangés disposés de manière irrégulière, des traits rouges et orangés.

Le panneau central comprend : un ensemble de points orangés formant une figure sensiblement carrée, une petite figure soléiforme orangée, des séries verticales de points noirs constituant une figure dite le "cheval", trois séries de points noirs, un cruciforme orangé.

Le panneau s. est composé d'une petite série de points noirs associés à deux taches orangées, d'une figure rayonnante constituée de points noirs et de points orangés recouverte partiellement de points rouges irrégulièrement disposés et de tailles différentes, et d'une tache orangée et de deux figures rayonnantes constituées par de fins traits noirs.

On remarque que plusieurs figurations sont superposées et témoignent donc d'une réalisation en étapes. Plusieurs peintures sont recouvertes de calcite ce qui atteste leur ancienneté ; leur état de conservation est très inégal, probablement du fait de la nature des colorants utilisés et de leur situation.

L'abri Donner ne constitue pas dans le bassin du Verdon une découverte isolée : l'abri des points rouges à l'entrée des basses gorges avait été signalé de longue date et en amont dans les moyennes gorges, le réseau de l'Eglise à Baudinard (fouilles de M. J. Courtin) a livré plusieurs figurations schématiques, parmi lesquelles plusieurs soléiformes bien connus. Ainsi le groupe des peintures schématiques de Provence (Vallée du Caramy, gorges d'Ollioules, Abri des Eissartènes, gorges de la Nesque, Estérel) s'enrichit d'un nouvel ensemble particulièrement spectaculaire et complexe qui constitue l'une des découvertes les plus importantes de préhistoire au cours de ces derniers mois.

On rappellera que la datation de ces peintures reste incertaine et varie selon les auteurs de la fin du Néolithique jusqu'au début de l'Age du Fer. En ce qui nous concerne, les différentes comparaisons possibles avec les autres formes d'art postglaciaire (gravures, sculptures), nous incitent à opter pour une datation haute : de la fin du Néolithique ou du début de l'Age des Métaux, qui paraît également

confirmée par les découvertes de la grotte de l'Eglise. A côté des problèmes de datation, toutes les questions d'interprétation des peintures et d'utilisation de ces sites restent posées ; leur relation avec les domaines spirituels est plus que probable mais demeure bien peu documentée.

--- 000 ---

VALENSOLE, Hypogée du Val de Fer, sauvetage urgent

Hypogée néolithique

M. André MULLER - M. Claude BOUVILLE

Signalée par M. Maxime Amiel, la découverte d'un site de ce type est toujours rare. Son emplacement (bien excentré par rapport aux hypogées provençales connues) complète l'intérêt à accorder à ce monument.

Malheureusement très mal conservé, et en partie bouleversé par les animaux fouisseurs (lapins), le gisement paraît amputé de la plus grosse partie du remplissage de sa structure. La cavité a été creusée dans les poudingues de Valensole à partir d'une petite falaise située dans un vallon. Les hommes préhistoriques ont semble-t-il vidé une lentille sablonneuse pour aménager un boyau qui ne pouvait guère avoir plus de 5 m de longueur pour une hauteur de moins de 1,40 m et une largeur de moins de 1,80 m.

Lors de notre arrivée, la partie du boyau restant était obturée par son remplissage qui atteignait la voûte. La partie supérieure contenait un amas d'ossements humains sur plus de 0,30 m d'épaisseur où dominaient les os crâniens et des restes de membres inférieurs et supérieurs appartenant pour la plupart à de très jeunes sujets. Les observations qui ont été faites à la fouille n'ont pas permis de mettre en évidence de connexions apparentes. La coupe sagittale obtenue à partir des destructions des terriers permet par ailleurs de noter l'importance du pendage et d'observer que les débris humains semblent avoir roulé à partir d'un bourrelet vers le fond de la cavité. Le mobilier très pauvre (un poinçon sur métapode d'ovis ou capra et un gros éclat lamellaire en silex gris) permet d'attribuer ces sépultures au Néolithique sans plus de précision.

Actuellement interrompues, ces recherches seront poursuivies en 1987.

--- 000 ---

VILLENEUVE, La Roche Amère, sauvetage programmé

Castrum

Mlle Suzette CORSEAUX

La campagne de fouilles 1986, non encore achevée, a porté sur deux secteurs distincts :

- au sommet de la Roche, fouille complète d'une pièce du castrum dite "pièce Sud" ;
- au gradin supérieur sous la chapelle, recherche d'une nécropole médiévale.

I. La "pièce Sud"

Située au point le plus élevé de la Roche Amère, cette pièce est voisine du donjon fouillé en partie les années précédentes (fig. 4). De dimensions intérieures réduites (2,50 m x 1,80 m), elle comporte des murs de 0,60 m d'épaisseur d'un appareillage régulier. L'entrée est située à l'o. dans la direction du donjon la zone de liaison entre les deux n'a pas encore été fouillée. Sur la face e. une ouverture étroite (0,30 m) est régulièrement taillée.

Le sol est constitué en partie de dalles de pierre, en partie par le substratum rocheux. De nombreuses lauzes brisées proviennent sans doute du toit de l'édifice.

Le mobilier est très pauvre : quelques tessons de poterie glaçurée et grise, quelques clous, très peu d'os d'animaux. A noter cependant la présence de deux éléments architecturaux en pierre de Mane constitués de tambours de colonnes semi-circulaires ; un élément semblable avait été trouvé dans le donjon. Sur le mur e. subsiste un petit fragment de revêtement peint.

La destination de cette pièce ne peut être déterminée avec certitude ; toutefois, du fait des dimensions réduites de la pièce et de l'absence quasi-complète de déchets de cuisine (os, charbon de bois), l'on peut supposer qu'il ne s'agissait pas d'une pièce d'habitation. Ce pourrait être la chapelle du castrum.

II. La zone des sépultures

Rappelons d'abord qu'en 1985 un squelette a été mis au jour en bordure du front de taille de la carrière à la cote -2,80 m par rapport au niveau du gradin supérieur (T1). Cette découverte nous a incités à rechercher d'autres tombes. La fouille entreprise à partir de ce gradin a mis au jour, à une profondeur de 1 m environ, quatre tombes (T2 à T5). Cette fouille, encore en cours actuellement, permet de présager qu'il s'agit de la nécropole du village médiéval : T2 et T3 contenaient des

squelettes d'enfants de 5 à 8 ans en position décubitus dorsal, les membres inférieurs légèrement repliés ; T4 et T5 sont des tombes d'adultes, sans doute une femme pour T4 et un homme pour T5 ; ces deux squelettes sont également en position décubitus dorsal, la tête au s., T5 n'a pas de tête bien que le reste du squelette soit en très bon état. Aucun fragment crânien n'ayant été trouvé dans cette tombe ni aux alentours immédiats, on doit conclure que le corps était décapité lors de l'inhumation pour une raison inconnue.

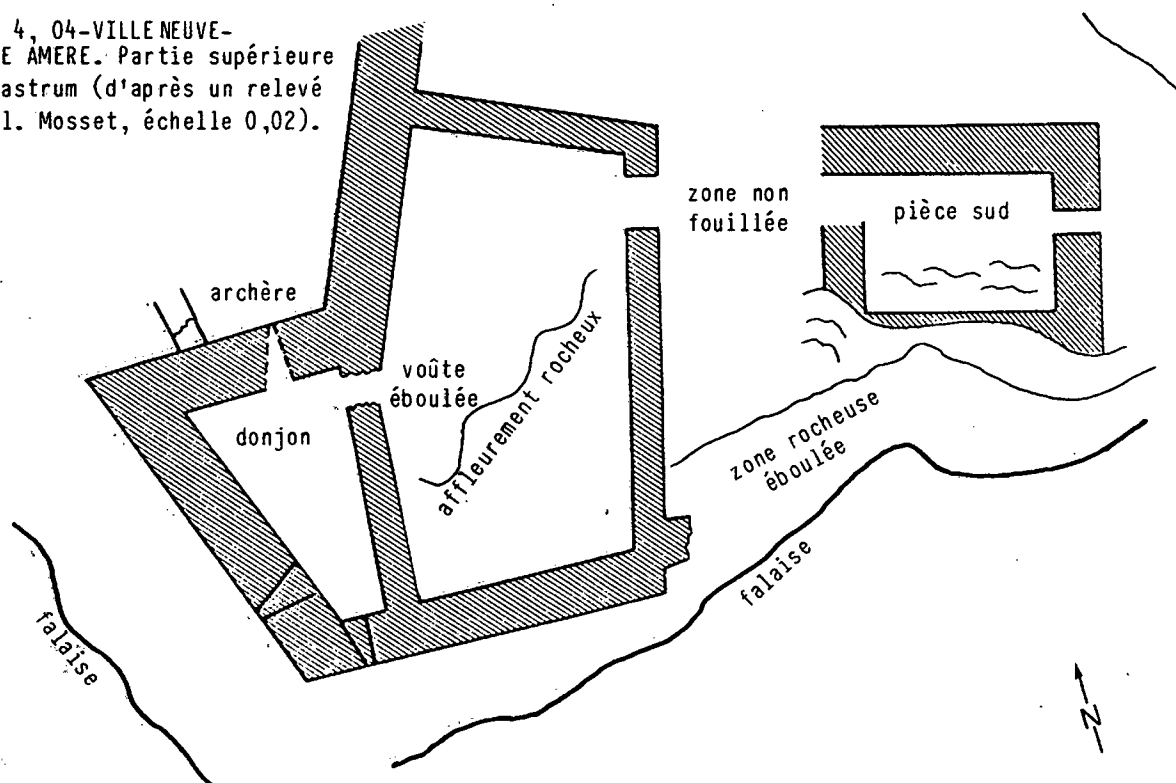
Les tombes sont délimitées par des dalles verticales grossièrement taillées et recouvertes de dalles en partie brisées. Les corps reposaient directement sur le substratum rocheux. Peu de mobilier a été trouvé dans les tombes elles-mêmes : quelques tessons de poterie grise, quelques fragments de verre et un petit coquillage (parure ?). Mais ces vestiges peuvent s'être introduits dans les tombes après l'inhumation par éboulement de la pente dominant ce gradin.

En revanche, la zone fouillée à l'entour des tombes jusqu'au substratum rocheux a permis de recueillir :

- des fragments de poterie décorée (palmettes) identifiées d'époque Antiquité tardive par M. G. Lemaire ;
- de nombreux tessons de poterie grise (XIIe-XIIIe s.) ;
- un objet rond en os sculpté de petits cercles sur les deux faces (\varnothing 3 cm) et percé au centre.

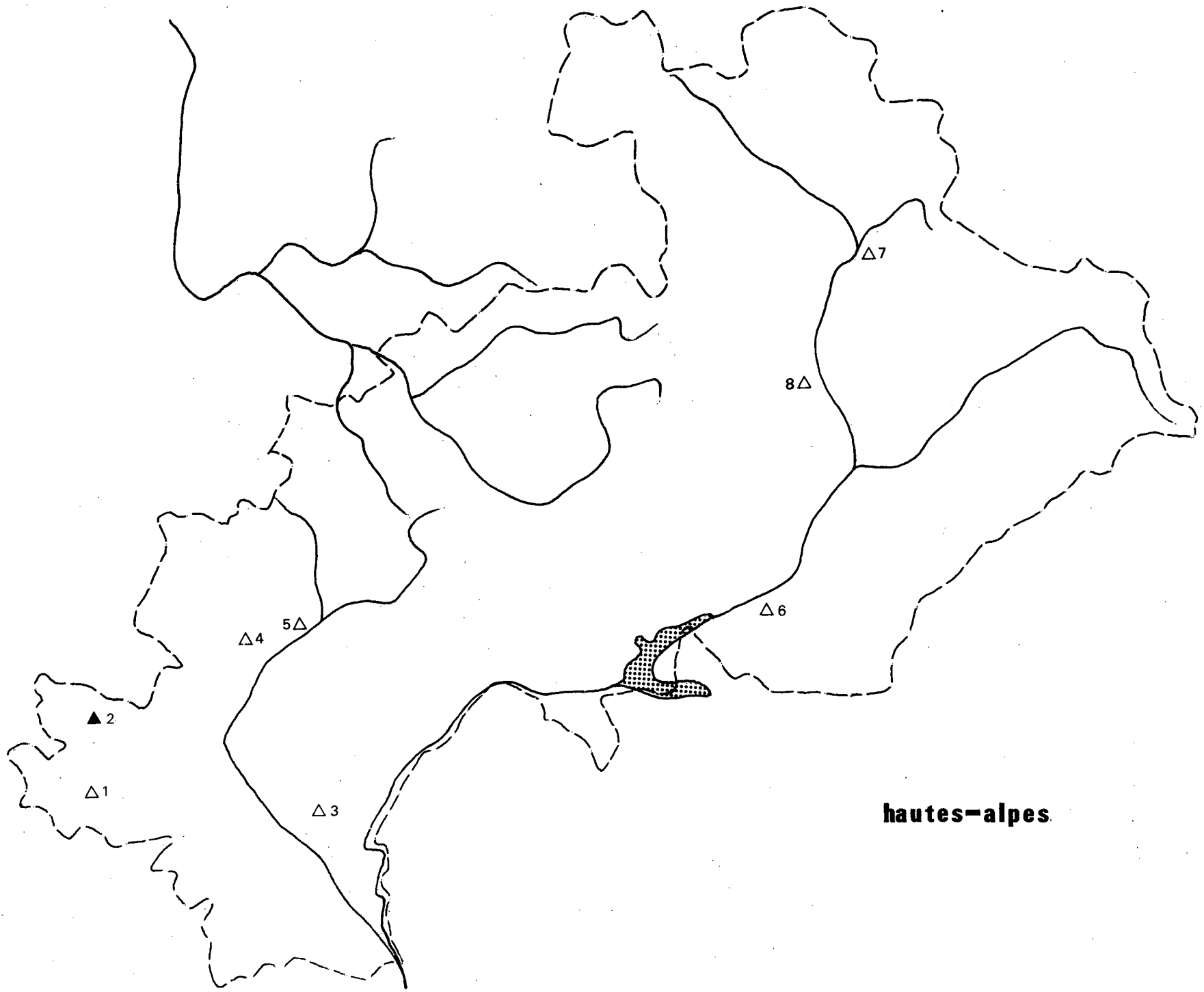
La fouille de cette petite nécropole se poursuit.

fig. 4, 04-VILLENEUVE-ROCHE AMÈRE. Partie supérieure du castrum (d'après un relevé de Cl. Mosset, échelle 0,02).



HAUTES-ALPES

1	SAINT-ANDRE-DE-ROSANS	PRIEURE	AH	F.P.	H 44	ULYSSE J
2	MONTMORIN	COUMBAUCHE	AP	F.P.	P 27	MURET A
3	LÁZER	MANEGES	AH	S.P.	H 23	MALATERRE JF
	&	CHATEAUBON	AH	S.		MALATERRE JF
4	ASPRES-SUR-BUECH		AH	P.	H 48	PHILIBERT M
5	VEYNES		AH	P.	H 48	PHILIBERT M
6	CROTS	BOSCODO N	AH	S.		TERREL M
7	BRIANCON	CIMETIERE	AH	S.U.		ANDRE P
			AH	S.		ANDRE P
8	FREISSINIÈRES	DORMILLOUSE	AH	S.U.		MURET A



hautes-alpes.

FREISSINIÈRES, Dormillouse, découverte fortuite
Sépultures modernes (?)
 M. Alain MURET

Nous sommes avertis le 12 septembre 1986 par le Service Départemental des Archives, lui-même informé par M. Chaud, maire de Puy-Saint-Vincent, de la toute récente découverte de sépultures sur la propriété de M. Barridon à Dormillouse (commune de Freissinières, Hautes-Alpes), au sein du Parc National des Ecrins. La communication téléphonique faisait état de cinq ou six squelettes, immédiatement enlevés par l'inventeur, ainsi que de la présence de clous oxydés et de petits fragments de bois, à même les sépultures. Nous nous rendons sur les lieux le samedi 13 septembre 1986, accompagnés de M. et Mme Playoust, archivistes départementaux, ainsi que de leur fille Laure, étudiante en Arts Graphiques, qui exécutera les principaux relevés.

On accède à Dormillouse par le fond de la vallée de Freissinières, où on doit abandonner les véhicules pour emprunter un sentier muletier escarpé, unique moyen d'accès à ce village, actuellement déserté l'hiver. Il faut marcher entre trois quarts d'heure et une heure. La découverte a eu lieu au n.-o. de la maison d'habitation de M. Barridon, qui est la bâtisse la plus septentrionale et la plus élevée, en altitude, du village de Dormillouse (environ 1 770 m). A notre arrivée, une large excavation laissant entrevoir en négatif l'emplacement des chevets des squelettes déjà enlevés, s'étend entre 1,20 m et 4 m du mur o. de la maison.

Une stratigraphie sommaire est immédiatement décelable :

- une épaisse couche de sédiment marneux assez pulvérulent, de couleur gris foncé, constitue le niveau superficiel entre le sol topographique actuel et un "z" compris entre 0,55 et 1,25 m, selon un pendage dirigé vers le s.-o.,
- immédiatement sous-jacent, se trouve le substratum argileux de couleur bistre grisâtre pâle, encaissant des blocs cristallins anguleux d'origine cryoclastique.

Les sépultures prennent place à la limite inférieure de la première couche marneuse. Plusieurs emplacements de squelettes pénètrent même de façon nette l'horizon supérieur de la couche argileuse, légèrement surcreusée. Le "z" moyen du niveau sépulcral le plus profond s'inscrit, sur la zone observée, entre 1,05 et 1,25 m selon pendage. Ainsi apparaissent les emplacements de six squelettes tous en connexion anatomique selon les premiers témoignages de l'inventeur. Leur orientation est constante : selon l'axe n.-n.e./s.-s.o., qui suit en fait la ligne de plus forte pente. Seules particularités signalées :

- deux squelettes auraient été inhumés ensemble (très proches l'un de l'autre),
- position systématique : decubitus dorsal, mis à part un sujet légèrement tourné de côté (vers l'o.),

- les mains sont toujours disposées à hauteur du bassin. Toutefois, un squelette aurait présenté "une main dans la bouche".

De nombreux et volumineux (jusqu'à 3,5 cm) charbons de bois jalonnent la base du niveau sépulcral le plus profond. Leur caractère constant à un "z" régulier et leur absence dans la puissance superficielle du remplissage infirme l'hypothèse de possibles vidanges d'un four à pain dont la tradition orale fait état, et établi dans les parages à une époque indéterminée. Des recoupements sont d'ores et déjà possibles avec ce que l'on connaît de la paléthnologie locale : cette découverte se situe au fin fond de la vallée de Freissinières, connue pour son rôle électif et violemment troublé pendant les Guerres de Religion (cf. travaux de Félix Neff). Jusqu'au XVIIe s., la totalité de la population (jusqu'à trente-quatre familles) était d'obédience protestante. En l'absence d'une nécropole communale, les autochtones avaient pour coutume d'inhumer leurs morts à proximité immédiate de la maison familiale.

En ce qui concerne les éléments de datation, on ne dispose d'aucun objet mobilier, mis à part sept clous de fer à large tête ronde forgée et à tige de section carrée, qui ne permettent aucune datation relative. Dans le cas présent, en l'absence de datation actuellement connue de la maison Barridon, il serait hasardeux de vouloir établir une datation précise. Et même si, par la voie des Archives, on parvenait à resserrer une fourchette par le truchement des terriers et compoix locaux, il conviendrait d'être prudents car, selon des renseignements oraux recueillis sur place, les sépultures correspondant à ladite bâtisse seraient disposées à proximité de la façade s., on ne peut savoir plus précisément à quelle époque. En effet, les sépultures qui nous intéressent ici peuvent très bien être antérieures à la maison Barridon et correspondre à des habitations disposées encore plus haut dans le village, dont on voit trace de l'existence. La seule limite supérieure paraît être en 1705, date de mise en service du cimetière de Dormillouse.

A notre arrivée sur le terrain, la présence d'un nouveau squelette apparaît dans la coupe, à l'o. des précédents (fig. 5). Il nous paraît important de le fouiller immédiatement de façon à le préserver d'une part, et de parvenir à recueillir le maximum d'informations archéologiques sur des vestiges in situ d'autre part. Les habitants de Dormillouse présents, largement motivés, prennent une part très active à ce sauvetage urgent.

A la base, immédiatement sous-jacents au squelette, subsistent de substantiels vestiges de bois. Le matériau, par sa couleur rougeâtre, la nature de sa texture ligneuse et l'aspect de ses noeuds est, de toute évidence, du mélèze. Aucune empreinte de toiles tissées, malgré une observation rigoureuse, n'a pu être décelée entre la base du squelette et la surface du bois vestigial. Au niveau de la tête, un

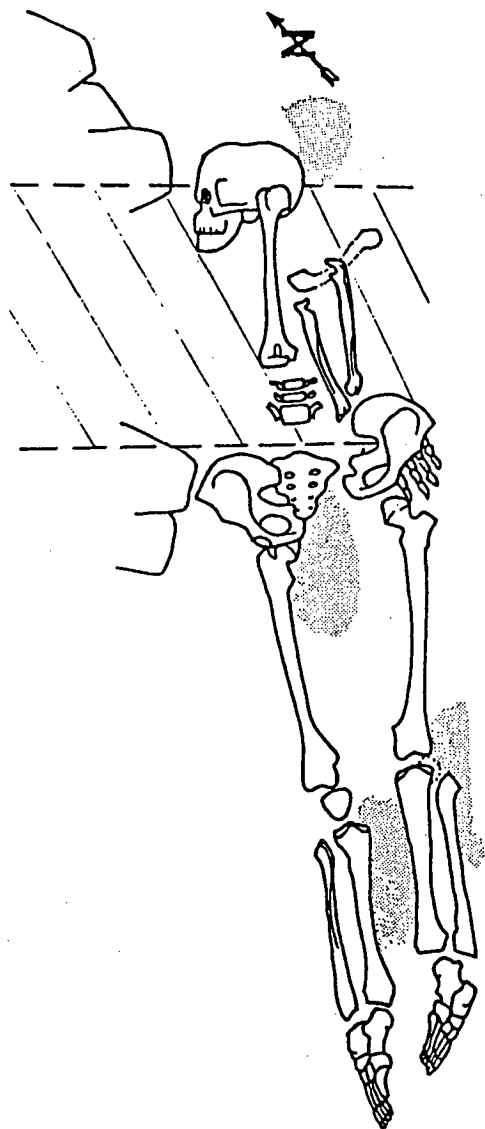


fig. 5, 05-FREISSINIÈRES-DORMILLOUSE.
Le squelette ouest (hachures : la zone recoupée par la sépulture supérieure ; grisé : vestiges bien conservés de planches de mélèze).
(dessin A. Muret d'après relevé de Laure Playoust).

ensemble de légers vides intersticiels entre quelques pierres de morphologies et de tailles hétérogènes, paraît conserver une trace palpable de l'effondrement du "toit" du coffre, corroborée par quelques fragments supplémentaires de bois de mélèze. Très proche du crâne, à un "z" supérieur de moins de 0,10 m, sont mis au jour un autre crâne, une clavicule, des côtes et quelques vertèbres cervicales, correspondant de toute évidence à une inhumation plus récente ayant recoupé, en la bouleversant légèrement en son niveau supérieur, la sépulture sous-jacente, et rapidement tronquée par les travaux ayant entraîné la découverte.

Nota : un des crânes semble présenter un enfoncement d'origine traumatique.

Dévolution des vestiges : nous avons recueilli pour étude anthropologique :

- le dernier squelette (fouillé par nos soins, énergiquement aidés en cela par plusieurs habitants du village),

- les boîtes crâniennes déjà enlevées à notre arrivée.

Il est souhaitable qu'une étude soit effectuée rapidement par un laboratoire d'anthropologie. Ensuite, selon le vœu formel de l'inventeur, ces vestiges humains prélevés devront rejoindre les autres au sein du cimetière actuel de Dormillouse. Nous ne saurions conclure ce rapport succinct sans souligner le caractère exemplaire du signalement immédiat de cette découverte par M. et Mme Barridon, et une parfaite cohésion entre services, ayant favorisé une intervention rapide et, dans le cadre d'un consensus local générateur d'un processus dynamique, une contribution active de de plusieurs personnes à une meilleure connaissance du patrimoine archéologique haut-alpin.

--- 000 ---

MONTMORIN, Col des Tourettes, sauvetage programmé
Habitats du mésolithique au gallo-romain. -
Sépultures Chalcolithique/Final/Bronze ancien
 M. Alain MURET

La campagne 1986 au Col des Tourettes (commune de Montmorin) est la septième consécutive sur cet important site archéologique de moyenne altitude (1 093 m). Elle a porté d'une part sur une ultime vérification stratigraphique ponctuelle sur les habitats qui se sont succédés du Mésolithique à l'époque augustéenne ancienne, et, d'autre part, sur la poursuite d'une recherche menée sur les sépultures collectives de la Grotte des Aiguilles depuis 1983 et régie par la double problématique :

- étude spécifique des rites funéraires et de leur évolution, dans leur contexte diachronique,
- articulation chrono-sociologique Chalcolithique/Bronze ancien (assortie d'une prise en compte de paramètres anthropologiques).

La reprise des fouilles sur le "locus I" (zone d'habitats) a été articulée autour de deux axes méthodologiques exploités complémentaires et matérialisés sur le terrain par :

- un sondage stratigraphique de référence,
- une fouille planimétrique de 30 m² environ.

La problématique princeps portait, sur ce secteur, sur la compréhension et l'enregistrement exhaustifs de l'agencement stratigraphique des niveaux inférieurs du gisement (VIa, VIb, VII et VIII) sur une zone-clé génératrice de questionnements mais encore

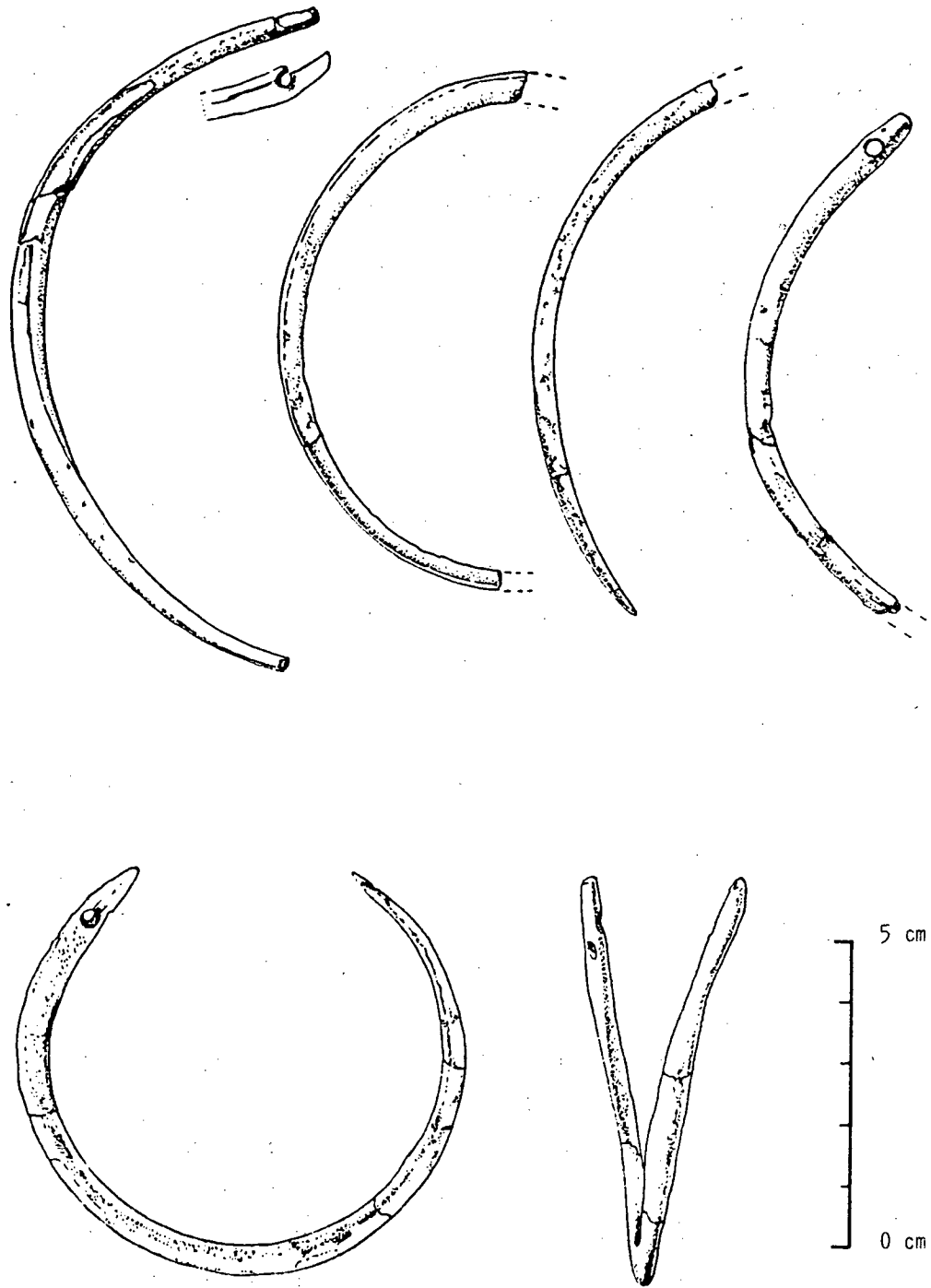


fig. 6, 05-MONTMORIN-COL DES TOURETTES-GROTTE DES AIGUILLES. Pendeloques sur défenses de suidés, refendues, polies et perforées.

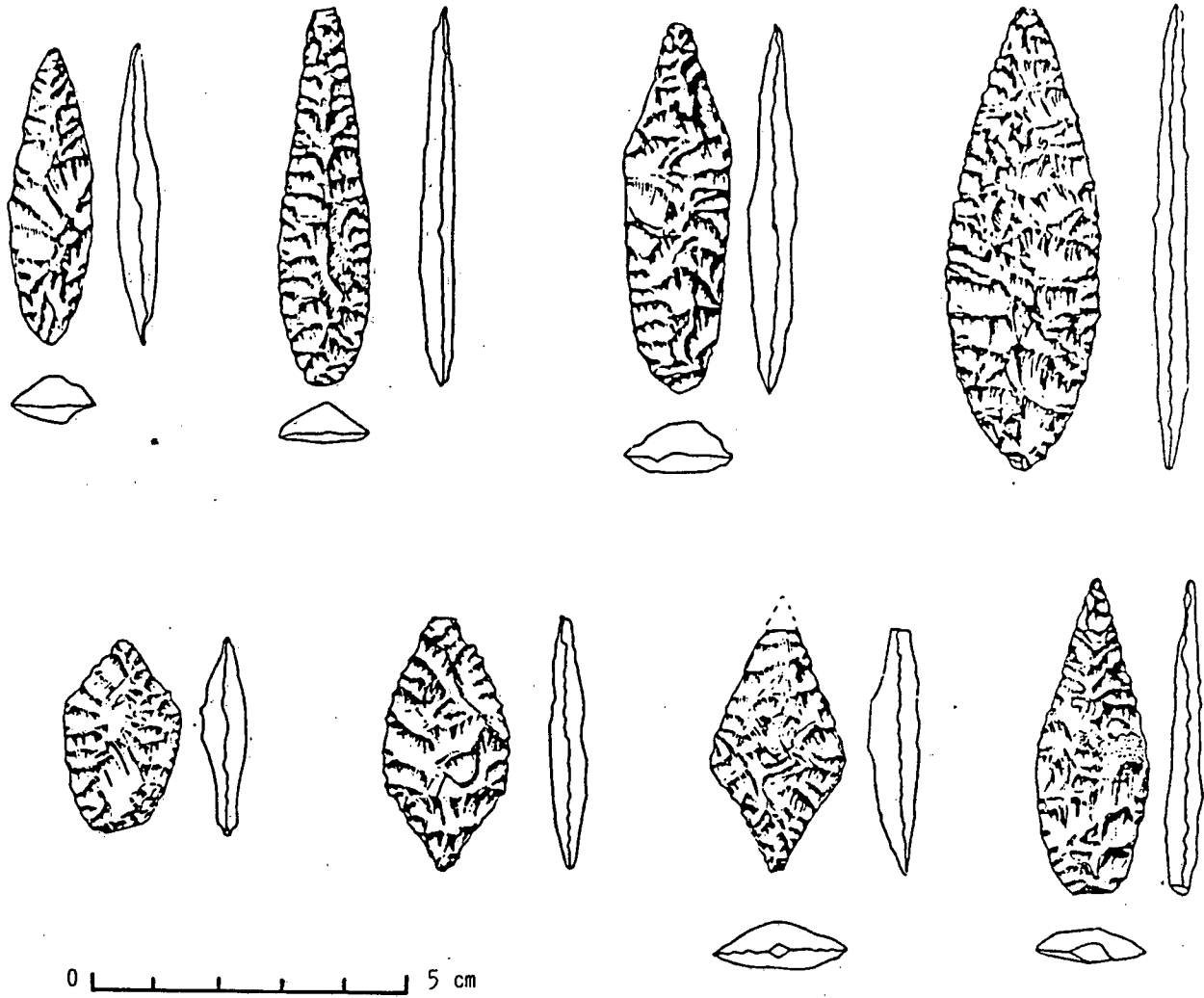


fig. 7, 05-MONTMORIN-COL DES TOURETTES-GROTTE DES AIGUILLES. Pointes de flèches associées aux sépultures.

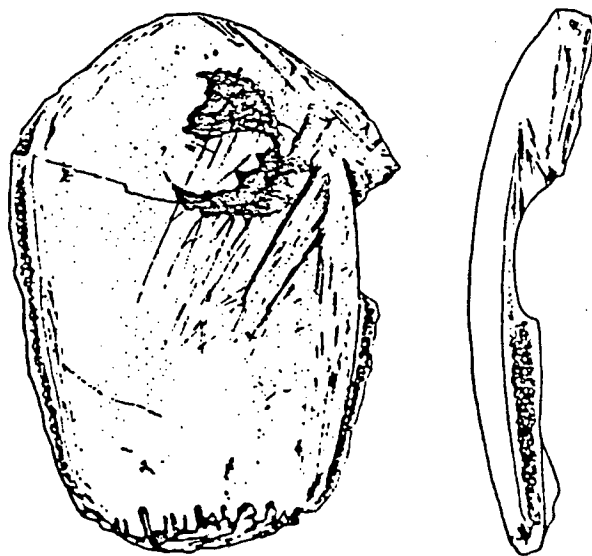


fig. 8, 05-MONTMORIN-COL DES TOURETTES-GROTTE DES AIGUILLES. Volet de trépanation présentant de nombreux stigmates de raclage et d'incision, autour d'une lésion osseuse (échelle : 1).

inconnue. Les périodes concernées vont d'un Mésolithique à industries sauveterroïdes (triangles scalènes du type "pointes de Montclus") à un chasséen de type méridional. Parmi les compléments apportés par les données recueillies lors de cette campagne, on peut signaler :

* une confirmation de la séquence étudiée depuis 1980 :

- foyers mésolithiques à triangles scalènes (pré-boréal ?),
- habitats du Néolithique Moyen (Chasséen) avec structures tronquées,
- sol d'habitat chalcolithique avec éléments campaniformes,
- abandon du site pendant près de deux millénaires (couche stérile),
- réoccupation gallo-romaine au derniers tiers du 1er s. av. J.-C. (structures d'habitats et puits).

* les décapages planimétriques et microstratigraphiques successifs ont permis de mettre en évidence :

- la situation des lambeaux de couches sauveterriennes en place, subséquemment aux remaniements partiels des Chasséens, liés à la géomorphologie du site,
- la localisation précise des sols chasséen et chalcolithique,
- quelques apports spécifiques concernant la période augustéenne ancienne ; par exemple, la découverte d'un stylet de forme classique nous interpelle quant à la présence au Col des Tourettes, entre -30 et 0, de gens lettrés, induisant le concept socio-économique d'un établissement humain d'une certaine importance.

Une investigation géophysique (mesures de résistivité) menée par M. P. Rostan (géologue-conseil et U.R.A. 36, C.N.R.S., Sophia-Antipolis) a permis de cerner utilement l'extension maximale des couches archéologiques selon plusieurs axes, et de mettre en évidence l'articulation des habitats anciens sur un "vallon fossile" favorable aux circulations aquifères.

Parallèlement, les recherches ont été poursuivies au sein de la Grotte des Aiguilles proche des habitats, et recelant de nombreuses sépultures collectives. Le passage du Chalcolithique Final au Bronze Ancien a été corroboré par de multiples données, permettant une approche accrue des rites funéraires inhérents aux diverses périodes étudiées. Les objets mobiliers associés aux sépultures sont toujours aussi diversifiés, d'une industrie lithique d'une qualité remarquable, aux perles en ambre et pendeloques sur dents de Suidés, en passant par les parures en os, tests, stéatite, calcite, ... Malgré les colossales difficultés logistiques qu'implique à la fouille la géomorphologie de ce très étroit boyau, les travaux de cet été ont permis une progression spéléo jusqu'à 18 m de l'entrée, sur une zone attestant encore une intense vocation sépulcrale. (fig. 6, 7).

Parmi les découvertes les plus spectaculaires, les observations inhérentes à l'anthropologie physique et, parmi elles, la pathologie osseuse, tiennent le haut du pavé. Par exemple, un grave enfoncement crânien n'ayant en rien entravé la survie d'un sujet adulte, questionne quant à son étiologie. Un volet de trépanation de belle dimension présentant des stigmates très marqués, parmi lesquels une possible trépanation antérieure à laquelle le sujet aurait survécu, paraît présenter divers symptômes d'une opération "post mortem" alors qu'il implique, par ailleurs et contradictoirement, une connotation thérapeutique autour d'une lésion osseuse fronto-pariétale ... (fig. 8).

L'investigation scientifique menée depuis sept ans sur le site du Col des Tourettes à Montmorin, se voulant globalisante et la plus large possible, la campagne 1986 s'est révélée particulièrement riche sur tous les plans concernant la double problématique ciblée. La poursuite de l'étude pluridisciplinaire amorcée avec le concours de divers laboratoires, universités ou autres institutions, non seulement s'impose, mais encore fera appel à des concours de plus en plus spécialisés et diversifiés.

--- 000 ---

SAINT-ANDRE-DE-ROSANS, Prieuré, fouille programmée **Prieuré - Mosaïque XIe s.**

M. Jean ULYSSE

UN MONUMENT D'IMPORTANCE NATIONALE

Il s'agit en effet d'une découverte de grande importance pour le patrimoine régional et national. Après quatre années de fouilles, le Prieuré de Saint-André vient de livrer un remarquable ensemble de mosaïques au niveau de l'absidiole s. et de l'abside centrale de l'église du XIe s. Ce pavement de mosaïque s'ajoute à la mise au jour, dans l'absidiole s., de chapiteaux primitifs d'un intérêt exceptionnel. Avec l'établissement de l'importance du bâtiment du XIe s. qui a servi "d'enveloppe" à l'église du XIIe, témoignage de l'apogée de la foi du XIIe s. par la magnificence de ses décorations et sa nef en arceau demi-brisé de plus de 9,50 m de portée (fig. 9):

Cet ensemble consacre l'importance archéologique et architecturale de ce prieuré clunisien de type provençal fondé en 988.

A PROPOS DU PAVEMENT DE MOSAÏQUE

La campagne de fouilles 1986 a mis au jour deux ensembles de mosaïques,

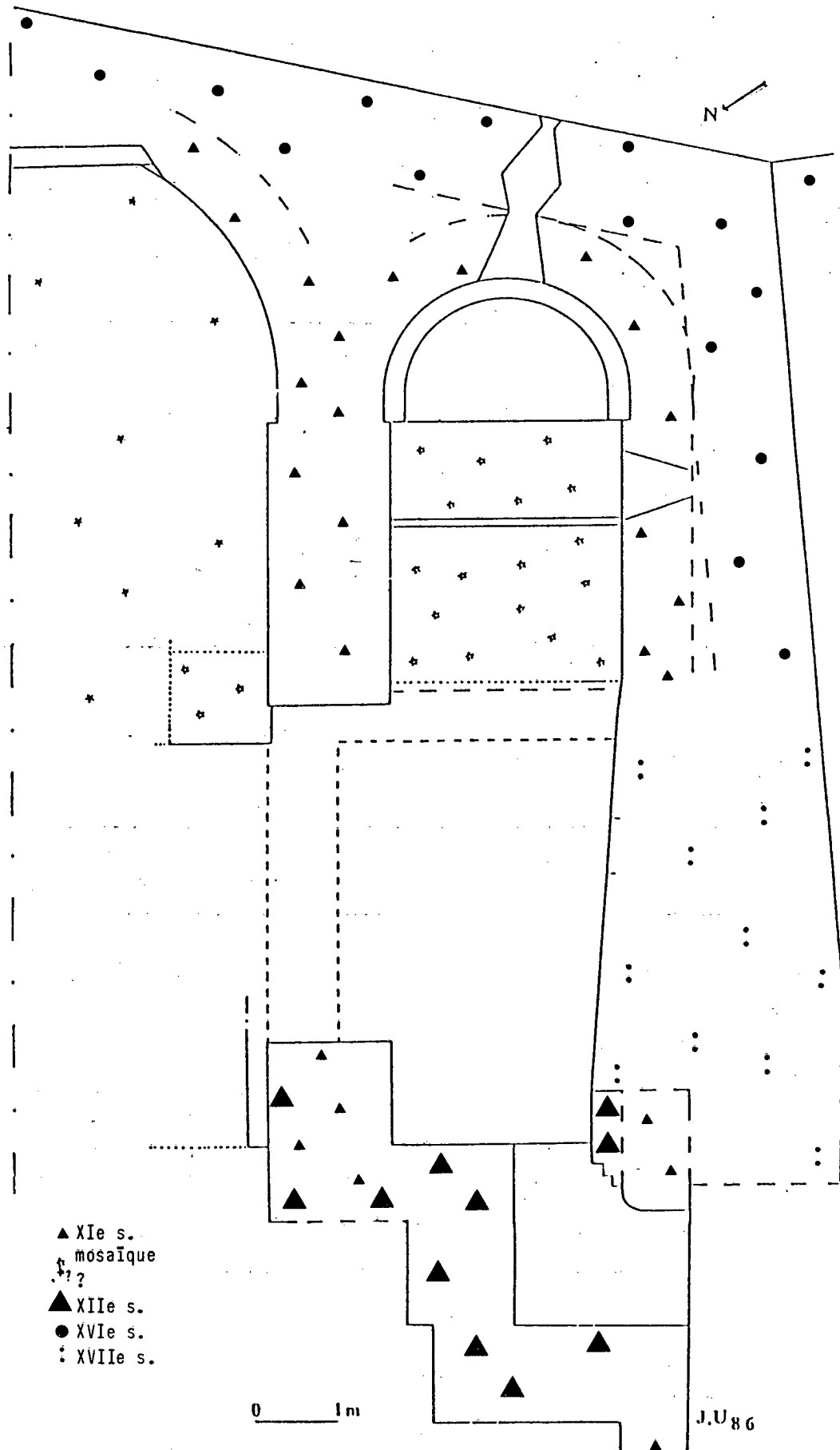


fig. 9, 05-SAINT-ANDRE-DE-ROSANS-PRIEURE. Plan de situation du pavement de mosaïque dans le chœur, l'abside et l'absidiole sud du bâtiment du XIe s. mis au jour au cours des fouilles.

(☆) pavement découvert en totalité en 1986.

(⊛) départ du pavement central qui doit recouvrir chœur et abside.

l'un dans le bras s. du transept en avant de l'absidiole et l'autre dans le chœur et certainement dans l'abside centrale. De part la facture, la disposition et les représentations figurées sur cet ensemble, il s'agit d'une mosaïque du même type que celle de Ganagobie. On retrouve dans la sobre polychromie les mêmes teintes de base et pour une part les mêmes types de matériaux utilisés dans les tesselles. Du point de vue iconographique aussi on a les règles classiques de symétrie et d'alternance et une représentation à figuration géométrique d'une part et un bestiaire roman traditionnel.

Du fait de la contemporanéité des deux prieurés clunisiens, la partie non encore découverte dans l'abside devrait avoir la même disposition au sol que la mosaïque. On aurait alors avec l'absidiole n. un ensemble de mosaïque de 50 m² d'emprise au sol. L'état de la mosaïque s. et la possibilité de l'existence d'une église primitive en soubassement nécessitent la dépose de cette partie de la mosaïque et après restauration la remise in situ. L'état de la partie découverte de la mosaïque de l'abside et du chœur semble indiquer une meilleure conservation et une protection in situ directement possible.

LE PAVEMENT DE MOSAÏQUE DU TRANSEPT SUD

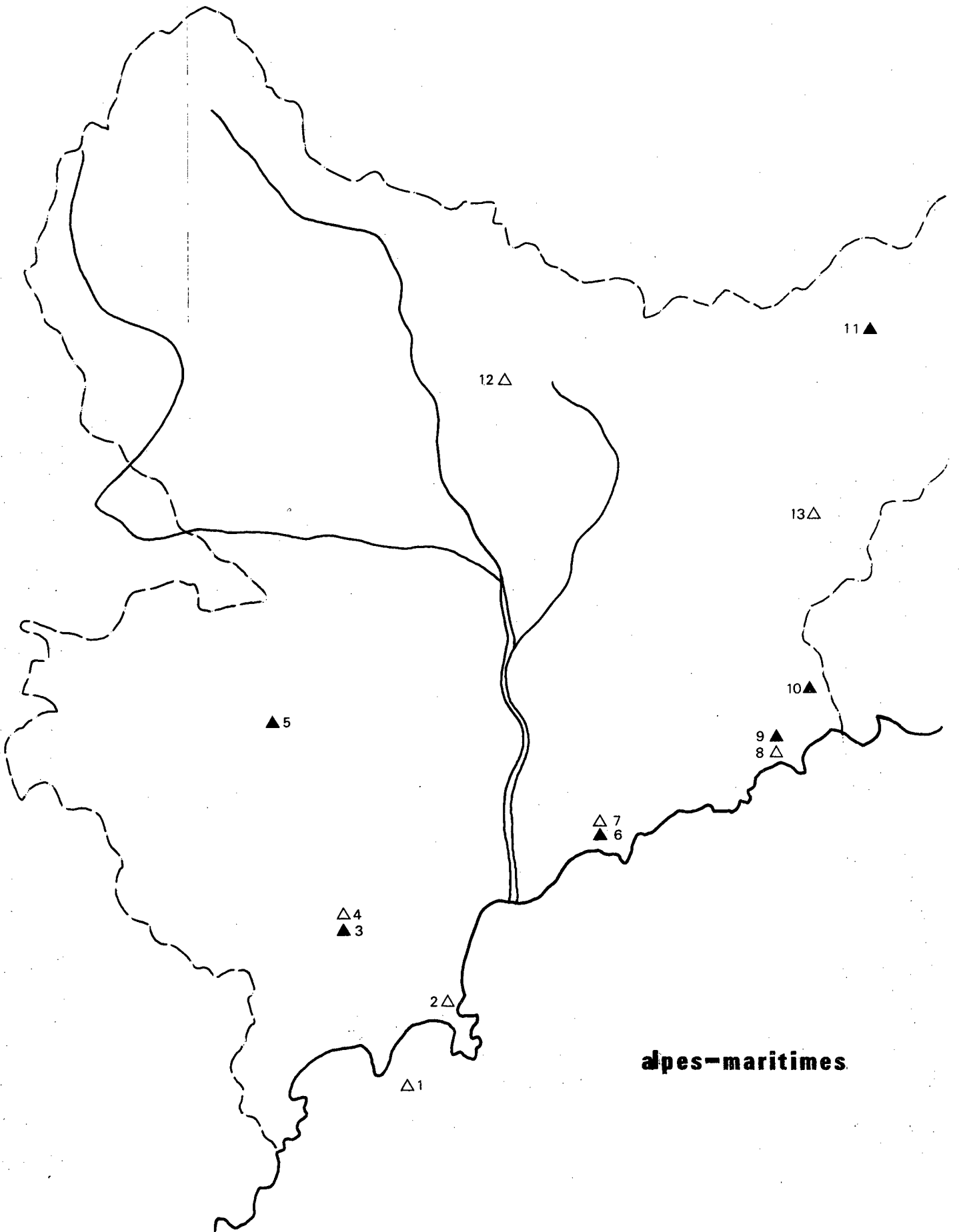
Il correspond à deux panneaux rectangulaires d'une surface totale de 5,50 m² avec respectivement 1,30 x 2,70 m et 1,90 x 2,70 m. Le panneau, côté transept, est séparé du second par une marche de 15 cm de hauteur. Il est lui-même en surélévation par rapport au transept. Ce dernier est bordé par un gros pavement de pierres schisteuses grises avec à l'intérieur des briques rouges. Les deux panneaux sont en mosaïque polychrome avec quatre teintes. Ces dernières sont dues aux caractéristiques des matériaux dans lesquels ont été confectionnées les tesselles. L'ensemble est déformé et en partie affaissé. Une forte altération physico-chimique a atteint les tesselles de calcschiste noir. Du point de vue structure, il semble que les tesselles soient directement prises dans une chape de mortier gris clair sans bain de pose, comme à Ganagobie.

Le premier panneau est une composition tripartite dans un large cadre rectangulaire. Il est constitué par trois médaillons de 70 cm de diamètre. Le fond de ceux-ci, comme du panneau, est fait de tesselles en terre cuite rouge. Le seul médaillon conservé dans son intégrité représente un griffon qui a la tête tournée et mord une de ses pattes. Sa queue est figurée transperçant le corps de l'animal. Entre les médaillons et dans les angles, des fleurs stylisées et des entrelacs lâches complètent les motifs de décoration.

Le second correspond à une figuration géométrique, d'inspiration néo-romaine représentant des entrelacs encadrés par une large tresse. Le fond du panneau

ALPES-MARITIMES

1	CANNES	ILE SAINTE-MARGUERITE	AH	F.P.	H 22	VINDRY G
2	ANTIBES	AVENUE DU 11 NOVEMBRE	AH	S.U.		CIRON H
3	VALBONNE	HORT DE LAMBET	AP	S.U.		RUCKER C
4	VALBONNE	PLACE DES ARCADES	AH	S.U.		PASNOT JJ
5	GREOLIERES	LAVAL, BAOU DOU DRAI	AP	F.P.	P 32	LEGROS T
6	NICE	SAINTE-ROCH ET LAZARET	AP	F.P.	P 15	DE LUMLEY H
7	NICE	PALAIS DE JUSTICE CIMIEZ	AH AH	S.P. S.U.	H 22	MOUCHOT D MOUCHOT D
8	ROQUEBRUNE-CAP MARTIN	MAUSOLEE LUMONE	AH	F.P.	H 23	MOUCHOT D
9	ROQUEBRUNE-CAP MARTIN	VALLONET	AP	S.U.		ECHASSOUX A
10	CASTELLAR	ABRI PENDIMOUN	AP	F.P.	P 26	BINDER D
11	TENDE	MONT BEGO	AP	R	P 39	DE LUMLEY H
12	VALDEBLORE	EGLISE SAINTE-CROIX	AH	F.P.	H 44	TRUBERT G
13	BREIL-SUR-ROYA	EGLISE SANCTA MARIA IN ALBIS	AH	S.U.		GALLIANO G



ANTIBES, Anse Saint-Roch (avenue du 11 novembre), sauvetage urgent

Voie préromaine

M. Hervé CIRON

Un sauvetage sur le chantier des Résidences Port Vauban, avenue du 11 novembre (anse Saint-Roch) a permis d'observer un chemin d'axe entre l'acropole et l'ancien chemin de Nice (à l'époque moderne). Le tronçon observé traversait un terrain assez imperméable : l'état initial était un chemin creux dans le substrat argileux : cette situation nécessita un aménagement (lit de cailloux et graviers, mêlés de fragments de coques marines et de tessons roulés en faible quantité, provenant vraisemblablement de la plage proche). Dans la partie supérieure de cet ensemble, monnaies de la fin du IIIe s. av. J.-C.

Ultérieurement, mais avant la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., la même solution, assurant un certain drainage de la voie, est reprise d'une façon plus continue avec, ponctuellement, un surcreusement du substrat afin de remplacer les matières argileuses par une couche plus perméable. La surface en était une couche d'occupation définie par la relative horizontalisation des galets et le gisement d'une grande quantité d'objets métalliques, petits clous de forme adaptée aux matières souples genre cuir, monnaies, fragments de fibules très déformés ; ces objets avaient provoqué une oxydation telle qu'elle en avait renforcé la cohésion et la couleur de la couche ; le tout avec une relative pauvreté en tessons, qui sont par contre très fragmentés. Cette couche était concavisée par la circulation, et de largeur de moins de 2 m. De telles recharges s'y superposaient, mais leur finesse et leur ponctualité (affectant un aspect feuilleté) permettent d'y voir un simple entretien qui se prolonge jusqu'à l'époque julio-claudienne, où le chemin subit une nouvelle réfection, perturbant les couches sous-jacentes par deux sortes d'aménagements supplémentaires :

- en diagonale à l'axe, des massifs de blocage assez lâches en profondeur mais plus ajustés en surface, et qui ne semblent pas correspondre à un système de dérivation des eaux ; pente de 2 à 5 %.
- en surface, des bandes de revêtement, ne dépassant pas 3 m de long, d'un pavage assez grossier, et utilisé au moins jusqu'au IIe s. ap. J.-C. Largeur supérieure à 2 m.

Par suite de la construction d'un aqueduc dont le mur de soutènement faisait barrage, ce secteur se retrouve en cuvette et se comble : le système de recharges reprend à nouveau pour compenser un trop fort encaissement du tracé. En contexte, nécropole. Ce tracé a pu être utilisé jusqu'à l'époque des fusils à silex ...

Que soient remerciés tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de cette affaire, notamment M. G. Rogers, qui bénévolement apporte beaucoup.

BREIL-SUR-ROYA, Eglise Sancta-Maria-in-Albis - Chapelle de la Miséricorde,
sauvetage urgent
Eglise et sépultures d'époque moderne
Mlle Geneviève GALLIANO

Les travaux de restauration entrepris par les Monuments Historiques dans l'église paroissiale et la chapelle de la Miséricorde de Breil-sur-Roya ont fait l'objet en novembre-décembre 1985 d'une surveillance archéologique.

L'église Sancta-Maria-in-Albis et la chapelle de la confrérie des Pénitents Noirs accolée sont des édifices baroques ; une inscription épigraphique mentionne la construction de l'église moderne dès 1663 à l'emplacement d'un "vetere templo", ancien lieu de culte en partie détruit. Les travaux ont pris fin en 1699. En l'absence de renseignements écrits, on situe l'élévation de la chapelle au tournant des XVIIe-XVIIIe s. De l'ancien lieu de culte de Breil-sur-Roya, nous n'avons aucune indication quant à la date de construction et aux causes de destruction. Il ne subsiste ni relevé ni description des structures. Des chapiteaux de colonnes, aujourd'hui inclus dans le Monument aux Morts de la ville, pourraient provenir de l'église détruite ; de style roman lombard, ils sont datés du XIIIe s. par M. J. Thirion.

Les tranchées effectuées le long du mur mitoyen entre l'église et la chapelle ont permis la mise au jour partielle de sépultures d'époque moderne. Les voûtes de trois caveaux ont dû être arasées et l'intérieur comblé lors de la construction du sol actuel de la chapelle. Ces sépultures appartiennent donc probablement à l'ancien édifice paroissial. Seule une infime partie des structures apparaissait dans les sondages. Trois autres caveaux intacts mais comblés par du remblai dateraient par contre du XVIIIe s. : un très vaste ossuaire au centre de la chapelle ; les deux autres dans l'église.

En conclusion, la faible superficie des sondages n'a pas permis de proposer une restitution du plan du "vetere templo", ni le dégagement du matériel archéologique en quantité et qualité suffisantes pour une interprétation fidèle des données. Cependant, la découverte de caveaux à l'emplacement de la chapelle de la Miséricorde ainsi que la présence attestée de sépultures sous la place de l'église laissent supposer que l'ancien lieu de culte de Breil-sur-Roya occupait une plus large surface que l'édifice baroque. Quant à la datation, il convient de proposer, en l'absence d'indices chronologiques, un large créneau : du XIIIe s. au début du XVIIe s., sans plus de précision.

TENDE, Mont Bégo, relevé
Gravures rupestres - Age du Bronze
 Mme Annie ECHASSOUX

Durant trois siècles, entre 1800 et 1500 av. notre ère, des hommes de l'Age du Bronze sont venus au pied du Mont Bégo, bravant la peur, la solitude et les orages éclatants, pour graver sur les roches façonnées et polies par les glaciers quaternaires les images de leurs croyances et de leur mythologie. Plus tard, des voyageurs ou des bergers appartenant déjà à l'Histoire ont gravé sur les mêmes roches des témoignages de leur passage : noms, dates, blasons, maximes et proverbes. Le lieu est aujourd'hui un immense terrain de recherche pour les historiens et les préhistoriens, mais il pourrait bien devenir muet d'ici seulement quelques années : les gravures, qui sont piquetées sur des roches en plein air, sont accessibles à tous pendant les quatre mois d'été et des promeneurs défilent par milliers sur les chemins de randonnée qui sillonnent la Vallée des Merveilles et le Val de Fontanalba. Certains, contemplatifs, respectent à la fois la faune, la flore et la zone archéologique, comme ils y sont invités. D'autres abusent de leur liberté et par ignorance ou volonté d'abîmer, détruisent à jamais les gravures rupestres du Mont Bégo. Les roches gravées étaient encore intactes il y a trente ans. Depuis deux ans, l'affluence non contrôlée de visiteurs aux comportements imprévisibles, provoque une destruction rapide et irréversible qui résulte de multiples détériorations involontaires ou volontaires. Involontaires, elles relèvent du piétinement, les gravures étant souvent piquetées sur des roches sub-horizontales situées à proximité des sentiers de randonnée. Volontaires, elles sont dues à l'ignorance du caractère archéologique des lieux et à l'inconscience (frottements et graffitis à la craie ou au schiste), mais aussi à la volonté d'emporter les roches gravées ou leur image (moulages maladroits, prises d'estampes, découpage au burin).

Il est urgent de prendre des mesures concrètes afin d'arrêter cette destruction. Le professeur Henry de Lumley, qui a repris les relevés et l'étude des gravures depuis 1967, a défini un ensemble de dispositions à prendre pour la protection et la sauvegarde des gravures de la région du Mont Bégo, qui peuvent se résumer ainsi :

- information du public grâce à des dépliants et des guides ;
- surveillance des régions à gravures par des gardes assermentés ;
- prolongation des chantiers de relevés afin d'assurer une présence permanente pendant les mois d'été ;
- déviation des sentiers de grande randonnée ;
- aménagement de chemins en dehors desquels les visiteurs ne pourraient circuler ;

- visites guidées par des animateurs qualifiés ;
- création de zones rouges ou le public ne pourrait accéder sans un guide. La création de cette zone rouge ne peut être mise en place que progressivement et parallèlement à la création d'un Musée des Merveilles à Tende et d'un Parc archéologique non loin de Tende afin de ne pas pénaliser le développement économique régional.

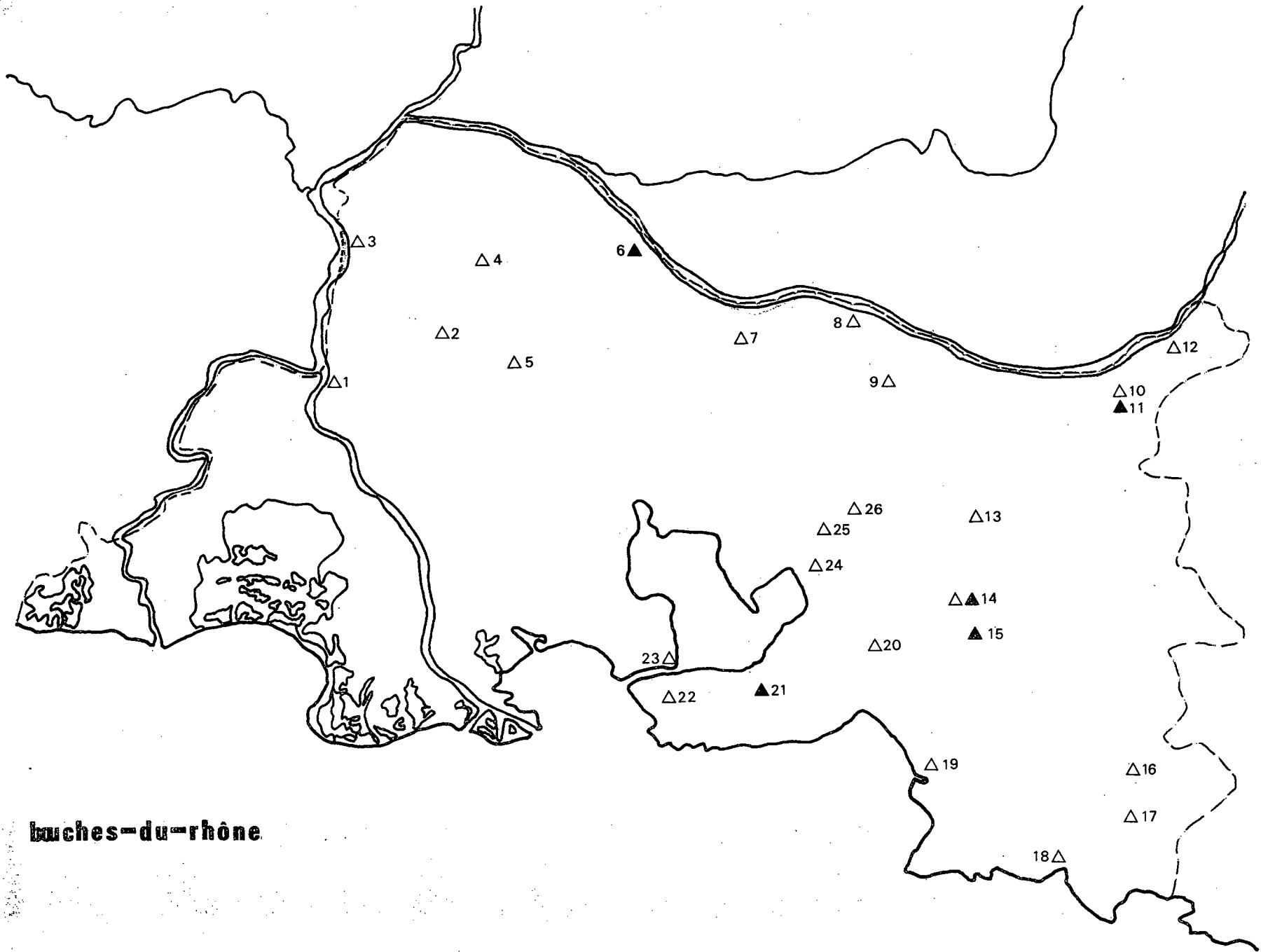
La signification des gravures piquetées du Mont Bégo nous échappe encore en partie, et seule l'étude exhaustive de leurs caractères et de leur répartition pourra nous donner des éléments de réponse. Laisser les promeneurs effacer, griffonner et casser les gravures équivaut à renoncer à les étudier et à mieux connaître les populations de pasteurs et d'agriculteurs qui vivaient dans les Alpes du Sud il y a 3800 ans. C'est aussi accepter de voir disparaître en quelques années un patrimoine culturel irremplaçable.



fig. 10, 06-TENDE-MONT BEGO. Dalle dite "du Chef de Tribu".ZVII,G1,R8.
Relevé de l'ensemble de la roche comportant les gravures protohistoriques (en noir), des motifs linéaires et des inscriptions populaires.

BOUCHES-DU-RHONE

1	ARLES	JARDIN D'HIVER	AH	F.P.	H 22	ARCELIN P
		HOPITAL VAN COGH-	AH	S.P.	H 22	ROUQUETTE JM
		CIRQUE ROMAIN	AH	S.P.	H 36	ROUQUETTE JM
		SAINTE-LUCE	AH	S.U.		ARCELIN P
2	PARADOU	TOURS DE CASTILLO	AH	S.U.		TREZINY H
			AH	S.		VALADIER O
3	TARASCON	SAGNON	AH	S.		FRETAY A
4	SAINT-REMY-DE-PROVENCE	GLANUM	AH	F.P.	H 22	ROTH-CONGES A
			AH	S.U.		LAMBERT N
			AH	P		LAMBERT N
5	MOURIES	CAISSES DE SAINT-JEAN	AH	F.P.	H 18	MARCADAL Y
6	ORGON	CALADES	AP	S.P.	P 33	BARGE H
7	ALLEINS	SAINTE-JEAN	AH	S.U.		PILLARD JP
8	LA ROQUE D'ANTHERON	SILVAGNES	AH	S.P.	H 44	FIXOT M
9	ROGNES	TOURNEFORT	AH	S.		ALMES G
10	JOUQUES	RUE GRANDE	AH	S.U.		MEYER Y
11	JOUQUES	BEAUME LYONNAIS	AP	F.P.2	P 22	ORATINI G
		PEY DE DURANCE	AP	F.P.	P 24	BRETAGNE P
12	SAINT-PAUL-LES-DURANCE	CADARACHE	AH	F.P.	H 40	MOUTON D
13	ATX-EN-PROVENCE	ENTREMONT	AH	F.P.	H 18	ARCELIN P
		BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	AH	S.P.	H 22	BONIFAY M
		BOULEVARD ARISTIDE BRIAND	AH	S.U.		ESQUIEU Y
		AVENUE PHILIPPE SOLARI	AH	S.U.		BONIFAY M
		ESPACE FORBIN	AH	S.U.		BONIFAY M / MIN N
14	BOUC BELLAIR	BAOU ROUX	AP	F.P.	P 33	BOISSINOT P
			AH	F.P.	H 18	BOISSINOT P
15	SIMIANE-COLOMGUE	EYGROU	AP	S.P.	P 32	POUSSEL L
		COL SAINTE-ANNE	AP	S.P.	P 33	MULLER A
16	GEMENS	SAINTE-JEAN-DE-GARGUIER	AH	F.P.	H 20	FERAUD JB
17	ROQUEFORT-LA-BEDOULE	CHAPELLE JULHANS	AH	S.		BERTHOUT
18	CASSIS	HOTEL DE VILLE	AH	S.U.		MOERMAN M
19	MARSEILLE	BAOU SAINT-MARCEL	AH	F.P.	H 18	RAYSSIGUIER G
		SAINTE-BARBE	AH	S.U.		MOLINER M
		PLACE MAZEAU	AH	S.U.		GANTES LF
		ILOT 55 RHI	AH	S.U.		MOLINER M
20	LES PENNES-MIRABEAU	LA CLOCHE	AH	F.P.	H 18	CHABOT L
21	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	FONT AUX PIGEONS	AP	S.U.		CORDERO JC
22	MARTIGUES	SAINTE-PIERRE	AH	F.P.	H 18	LAGRAND CH
23	MARTIGUES	L'ILE	AH	S.P.	H 22	CHAUSSERIE-LAPREE J
24	ROGNAC		AH	P.	H 48	MANSUY MC
25	VELAUX	SAINTE-PROPICE	AH	F.P.	H 18	BOIXADERA M
26	VENTABREN	CAMP DES ROMAINS	AH	F.P.	H 18	MUSSO JP



buches-du-rhône

AIX-EN-PROVENCE, Entremont, fouille programmée pluri-annuelle

Oppidum

Les recherches 1986 se sont déroulées dans le cadre du plan de programmation élaboré en 1985 par l'équipe responsable du site. La mise en place d'une fouille pluri-annuelle s'est accompagnée d'une augmentation sensible de nos possibilités d'intervention, tant en équipement qu'en fonctionnement. Testées cette année sur le terrain, les modalités de recherche seront encore améliorées pour une meilleure efficacité dès la prochaine campagne.

Le secteur de l'îlot VIII

M. Patrice ARCELIN

Les investigations des deux campagnes précédentes avaient porté sur l'approche minutieuse de la stratification provenant des niveaux de l'effondrement des superstructures ou résultant du colluvionnement local. Cette longue préparation dans la connaissance du terrain a porté ses fruits cette année permettant dans des conditions satisfaisantes le dégagement superficiel de l'ensemble de l'îlot VIII (à la limite des effondrements supérieurs en place). Cet îlot mesure approximativement 22 x 24 m (avec une extension latérale dans l'angle s.-e.).

Dans l'îlot, trois pièces sont maintenant explorées (n° 5, 6 et 7). Toutes ont fourni des indications précises sur l'organisation et les techniques architecturales de ce secteur ; l'une d'entre elles (n° 7) apporte également quelques données sur la chronologie relative et absolue des occupations successives. Une première hypothèse que nous avons formulée sur l'utilisation de la technique du pisé banché pour l'élaboration des superstructures semble désormais confortée par la multiplication des observations (granulométrie grossière, terre très marneuse). Les analyses sédimentologiques sont en cours. Une seconde hypothèse avancée concurremment à la précédente concernait la probabilité d'importantes superstructures, en clair la possibilité de l'existence d'un premier étage. Elle s'est pleinement confirmée cette année, au-delà même de nos espérances. Les trois pièces ont fourni chacune suffisamment d'éléments prouvant la réalité d'un plan en terre battue situé en élévation et affaissé sur les structures inférieures. Ce sol d'étage pouvait comporter un mobilier céramique (dans les pièces n° 5 et 7). Dans un cas (pièce n° 5), une autre couche supérieure a également pu être individualisée : il pourrait fort bien s'agir des restes de la couverture, en l'occurrence une terrasse.

Les sols des rez-de-chaussée sont uniques (pièce n° 6) ou doubles (n° 5 et 7). Dans le cas de la pièce n° 5, il doit s'agir d'un simple réajustement de l'horizontalité du plan de circulation par suite d'un tassement localisé des remblais inférieurs. La surprise vient de la pièce n° 7 qui montre, dans un second temps, une véritable restructuration de l'espace intérieur avec notamment la mise en place d'un mur de séparation en briques, le réaménagement d'une seconde partie ... (le sol primitif repéré tardivement en fin de campagne cette année sera fouillé prioritairement en 1987).

Les découvertes céramiques de la couche préparatoire au second niveau de la pièce n° 7 (campanien A à vernis brun-rouge, gobelet mince à décor clouté) sont plutôt favorables à une mise en place postérieure à 140/130 av. J.-C. Quant aux vestiges des niveaux d'effondrement supérieurs, les indications actuelles des objets de parure ou de la numismatique tendraient à rapporter la destruction à la fin du IIe s. ou au début du Ier s. Mais il faut encore demeurer prudent et accumuler davantage de documents significatifs.

Les recherches 1986 ont aussi porté sur l'achèvement de la fouille dans la rue IX (séparant les îlots VIII et X). Après enlèvement des effondrements des murs voisins, nous avons fouillé avec précision le dernier état des sols de circulation mettant ainsi en évidence le caractère essentiellement commercial de ce quartier (presque exclusivement des dolia et des amphores), les techniques d'aménagement de ces voies, leur degré et la nature de leurs usures en relation avec l'architecture voisine, les aménagements spécifiques établis contre l'érosion, les dépôts de rebuts des commerçants voisins, ...

La fouille en profondeur sera totalement achevée en 1987.

Le secteur de l'îlot XXIX

M. Gaëtan CONGES - Mme Martine WILLAUME

Ville haute : les crédits d'équipement accordés en 1986 ont permis d'engager une opération de dégagement mécanique des terres stériles au n. et au s. de l'îlot XXIX et dans le secteur entre la voie à ornières et cet îlot, afin de pouvoir, au cours des prochaines campagnes, comprendre l'organisation de cette partie de la ville, où doit se situer la porte ou la chicane donnant accès à la ville haute.

Ces décapages ont pu être exploités, par des recherches plus fines, avec les dégagements, jusqu'à l'arase des murs, des façades des îlots XXXII (au s. de l'îlot XXIX) et XXXIII (au n.), au-delà des rues 21 et 19. La disposition des murs de refend, ainsi que l'orientation du mur médian de l'îlot XXXIII, en partie dégagé, indiquent que contrairement à l'îlot XXIX, les deux îlots voisins semblent avoir un plan régulier. Les deux murs de façade de ces îlots se prolongent vers l'o. au-delà du mur très mal conservé qui était jusqu'ici considéré comme la façade occidentale de l'îlot XXIX, et qui n'est donc qu'un mur interne. Le mur limitant véritablement l'îlot à l'o. semble avoir disparu ; la rue 31, qui doit être repoussée plus à l'o., n'a pu être retrouvée dans ce secteur. Ces observations redonnent à l'îlot XXIX une dimension proche des 24 m habituels des îlots de la ville haute.

Dans l'îlot XXIX, deux pièces ont été fouillées, les cases 3 et 5, sans donner aucun renseignement concernant la localisation de l'atelier de joaillier dont le dépotoir a été fouillé les années précédentes dans la case 2. Au n. de la rue 19, dans la case qui fait face à la case 29-2, les niveaux remaniés ont livré quelques perles de verre et objets de bronze, semblables à ceux du dépotoir. Il est encore trop tôt pour savoir si l'on doit attribuer la présence de ces objets aux remaniements importants qui ont affecté le secteur, et donc s'ils proviennent du dépotoir relativement proche, ou des couches en place dans cette case.

Dans l'angle de la case adjacente à l'o., le décapage de la couche remaniée a permis d'observer la présence d'os humains. Devant l'intérêt de cette découverte, un sondage a été ouvert : il s'agit d'un squelette d'adulte dont les os dégagés sont dans un grand désordre : un bras et l'avant-bras sont en connexion, mais la main se trouve plus loin à 30 cm. D'autres fragments épars sont disséminés sur 2 m², fragments de crâne, dent, fragments d'os longs. Près de l'avant-bras, un bracelet en verre, brisé et conservé aux deux tiers, près de la main, une monnaie en bronze, semblent appartenir à cet habitant de l'oppidum, sans doute une femme, surprise par l'effondrement de sa maison au moment de la prise de la ville. L'hypothèse d'une sépulture semble difficile à admettre compte tenu de l'emplacement de la découverte et des rites funéraires supposés (incinération) des populations celto-ligures d'Entremont.

AIX-EN-PROVENCE, Espace Forbin, sauvetage urgent
Villa gallo-romaine et voie aurélienne (?)
 Mlle Brigitte de LUCA - Mme Nuria NIN

Bien que distant de 600 m des limites de la ville antique, le parc de stationnement Forbin appartient à une zone connue pour la richesse de ses vestiges antiques (1). C'est pourquoi le projet d'aménagement de ZAC, dont il fait l'objet, a entraîné une intervention de sauvetage de mai à septembre 1986.

Cette dernière s'est déroulée en deux temps : une campagne de reconnaissance (mai-juin) suivie d'une fouille de sauvetage de juillet à septembre.

I / La campagne de reconnaissance

Contrairement à ce que les découvertes anciennes laissaient augurer, cette prospection, menée sous la forme d'une étude d'impact en raison de la superficie à sonder (23.000 m²), a révélé que la quasi totalité du terrain, soit 20.000 m², était à peu près vierge de tout aménagement. La stratigraphie qui se rencontre généralement dans les sondages se caractérise par une succession bien marquée d'épaisses couches de sédiments humiques contenant un mobilier résiduel moderne, médiéval et antique. Tout atteste en ces lieux l'absence de construction jusqu'à l'époque moderne. Il faut y voir sans doute de grands espaces ouverts : champs, vergers ou terrain vague ... On exceptera toutefois la zone G (fig. 11) qui est traversée d'e. en o. par un aqueduc moderne (2).

Deux zones en revanche ont livré des vestiges. La première qui longe le cours Gambetta a révélé une succession de niveaux de rues antiques et modernes. Dans la seconde, située dans l'angle n.-e. du parking, ont été dégagées plusieurs structures agricoles romaines liées à un habitat suburbain de type villa. Ce sont ces deux secteurs qui ont fait l'objet d'une fouille extensive de juillet à septembre.

(1) Nous rappelons pour mémoire les découvertes anciennes faites au-delà du boulevard périphérique. De nombreuses tombes avaient été mises au jour autour du couvent Saint-Augustin, au quartier Sainte-Anne ou encore dans des propriétés situées en bordure e. de la route de Nice. Plus récemment, sous l'actuel immeuble des Floralies, avaient été exhumés d'importants fragments d'architecture appartenant à un mausolée. En 1977, lors de l'édification de la résidence "Parc Saint-Jean", une fouille d'urgence a révélé trois sépultures du IIIe s. de notre ère. Enfin en 1983-84, une nouvelle opération immobilière, en bordure du cours Gambetta, mettait au jour une villa suburbaine (Ier-IIIe s. de notre ère), deux bâtiments à caractère monumental (fin IIIe-IVe s.) et des inhumations tardives (IVe-Ve s.).

(2) Une première recherche d'archive nous inciterait à le rattacher au plan des réseaux d'Aix-en-Provence dressé par Vallon dans son "mémoire instructif sur les eaux et aqueducs, 1763".

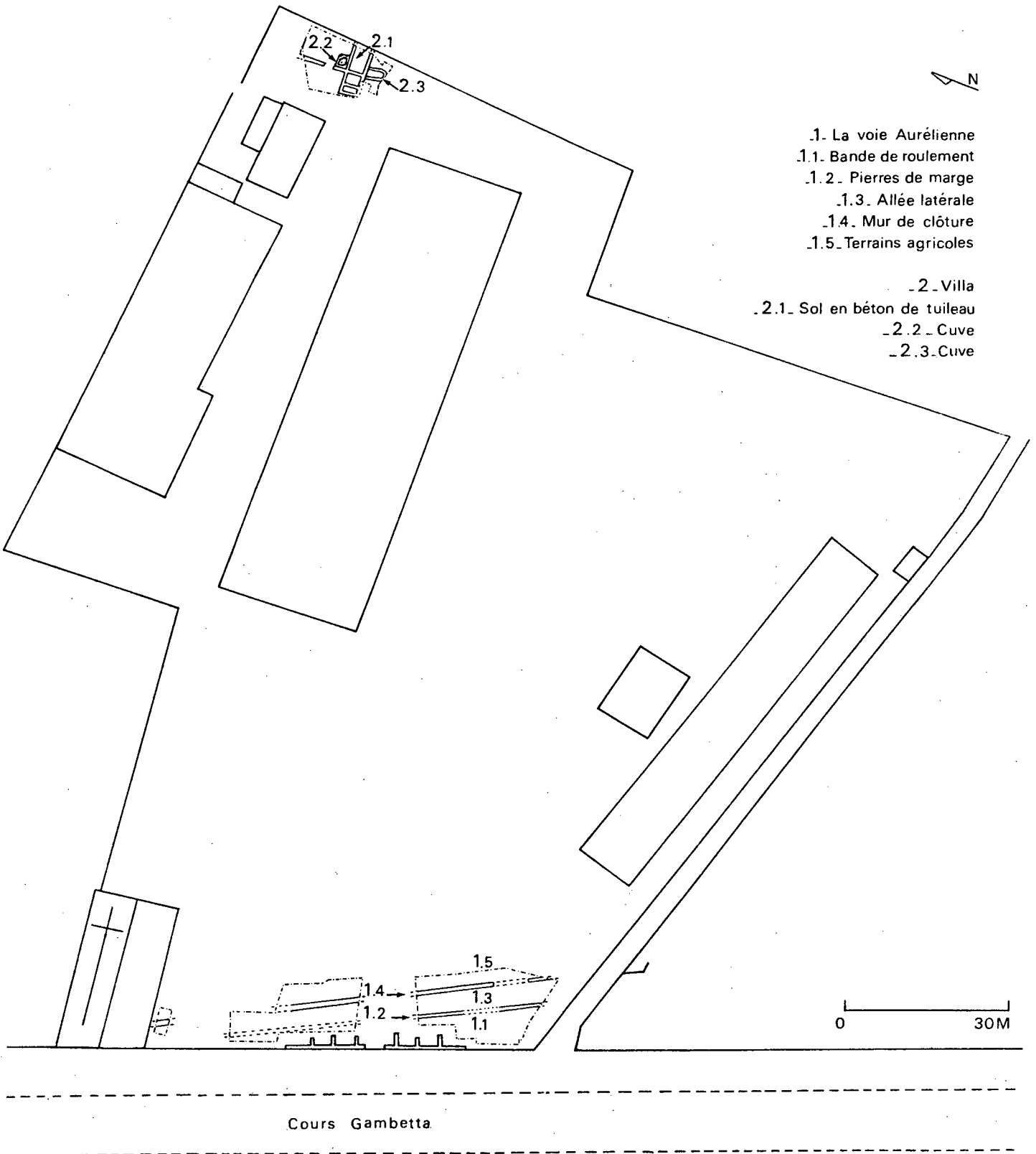
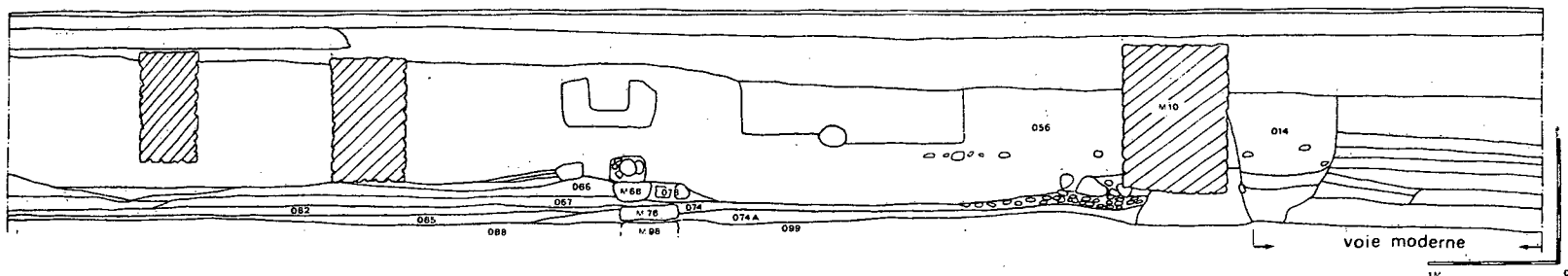
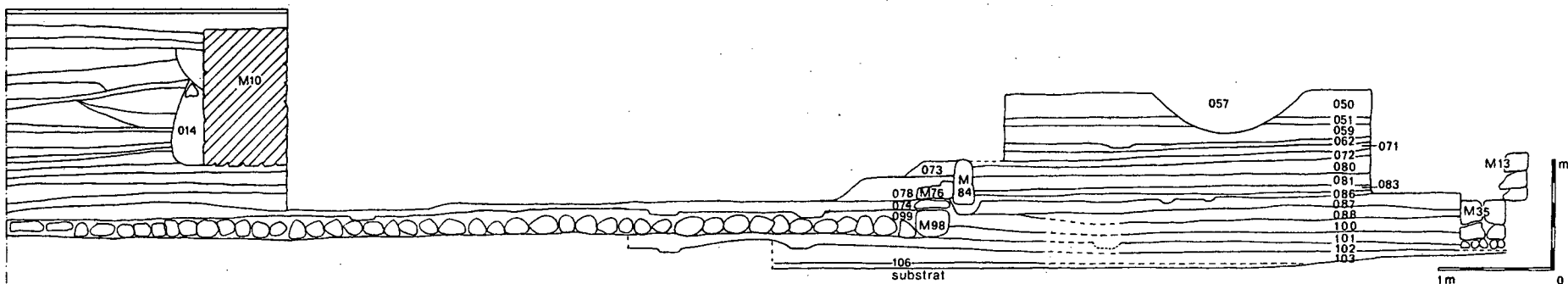


fig. 11, 13-AIX-EN-PROVENCE-ESPACE FORBIN. Plan de situation des vestiges (fouilles 1986).



COUPE EST-OUEST : 066, 067, 082, 085, 088 : allée latérale de la voie antique
 : M68, M76, M98 : pierres de margé
 : 078, 074, 074 A, 099 : bande de roulement de la voie antique



COUPE OUEST-EST : 073, 078, 074, 099 : bande de roulement de la voie antique
 : M76, M84, M98 : pierres de marge
 : 072, 080, 081, 083, 086, 087, 088, 100, 101 : allée latérale de la voie antique
 : 102, 103, 106 : niveaux antérieurs à la voie antique
 : M13, M35 : mur de clôture

II/ La fouille de sauvetage

La voie aurélienne ?

Deux vastes sondages (250 et 350 m²) ont été ouverts en bordure du cours Gambetta. Ils ont permis de suivre sur près de 80 m une large voie antique qui a diversement souffert des importants réaménagements de voirie opérés à l'époque moderne (fig. 12). C'est dans la partie méridionale du terrain qu'elle est le mieux conservée. En effet, bien que nous n'ayons pu la dégager sur toute sa largeur en raison des limites mêmes de l'aire de fouille, nous possédons cependant assez d'éléments pour en dessiner le profil. Il s'agit d'une route à double sens de circulation, bordée sur au moins l'un des côtés d'une allée latérale. Malgré un aspect un peu sommaire, la bande de roulement proprement dite offre une structure classique. Elle est bordée par un alignement de pierres et comporte, à la base, un statumen de gros galets et de pierres agencés sans soin, au-dessus, un rudus composé de sable, d'argile et de petits galets compactés, enfin, en surface un nucleus peu épais, constitué d'argile et de ballast fin. Légèrement bombé au centre de la voie pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie, celui-ci présente dans sa partie concave orientale des traces d'ornières qui donnent, d'axe en axe, un empattement de chariot d'1,30 m. L'ensemble des données observées sur le terrain nous autorise à évaluer la largeur minimale de la bande de roulement à 7,60 m. A l'e. des pierres de marge se trouve une allée latérale de 4,40 m constituée de litages de sables fins et de galets où se sont régulièrement empreintes des traces de charrois légers. Cet espace devait servir à la circulation des piétons et des cavaliers, voire des troupeaux.

L'ager publicus ainsi composé atteint 12 m. Il prend appui à l'e. contre un mur bâti en petits moellons soigneusement appareillés et montés à sec. Ce mur joue dans ce secteur particulier un rôle de soutènement de la voie en même temps qu'il sert de clôture aux terrains agricoles appartenant probablement à la villa découverte dans l'angle n.-e. du parking (1). En dépit du mauvais état de conservation de la bande de roulement, on peut restituer six grands états de passage matérialisés soit par la succession des pierres de marge, soit par la présence stratigraphique mise au jour dans l'allée latérale. A la date du présent rapport, les plus anciens niveaux fouillés s'inscrivaient dans le courant du IIe s. de notre ère, les plus récents prenaient place au Ve s.

(1) Lors de l'intervention de sauvetage menée en 1984 sur la parcelle immédiatement contiguë au s., Nicole Lambert avait mis au jour un mur de direction e.-o. qui amorçait au n. un retour situé dans l'alignement exact du mur de soutènement dégagé cette année. Ces deux constructions définissent un espace où se rencontrent seulement des terrains agricoles.

La villa

Dans l'angle n.-e. de la cour de la faculté de sciences économiques ont été dégagées plusieurs structures agricoles liées à la pars rustica d'une villa suburbaine. On y voit deux cuves en béton de tuileau liées à quatre espaces interprétés comme des aires de travail. En particulier la pièce 1, reconnue sur une longueur de 4 m, présente un boudin d'étanchéité hydraulique qui incite à l'interpréter comme une aire de foulage du raisin ou de pressage des olives. Bien que cet ensemble n'ait fait l'objet, à ce jour, que d'un décapage de surface, on peut, au vu du mobilier recueilli (sigillée claire A, forme Hayes 3C, sigillée sud-gauloise tardive) placer le niveau d'occupation le plus récent au II^e s. de notre ère.

La faible densité de vestiges antiques rencontrés sur le parking Forbin peut surprendre. En effet, le terrain est en quelque sorte encerclé par les témoins d'une importante occupation antique : tracé de la voie aurélienne en bordure du cours Gambetta, villa suburbaine sous l'immeuble de la S.A.C.O.G.I.V.A., sépultures au n.-e. et au s.-e., villa agricole désormais attestée en limite de la caserne Miollis.

Néanmoins cette absence de vestiges n'est pas sans intérêt pour l'histoire du paysage : il apparaît que la nécropole s.-e. de la ville antique ne s'étend pas de façon continue depuis les remparts (Palais de Justice) jusqu'à l'extrémité actuelle du cours Gambetta. On doit maintenant imaginer plusieurs noyaux de nécropole disséminés le long de la voie aurélienne. Par ailleurs, deux villae suburbaines à destination agricole sont maintenant attestées à faible distance l'une de l'autre. Il y a tout lieu de penser que l'espace non bâti révélé par cette campagne de fouille correspond au domaine de la plus orientale de ces deux fermes.

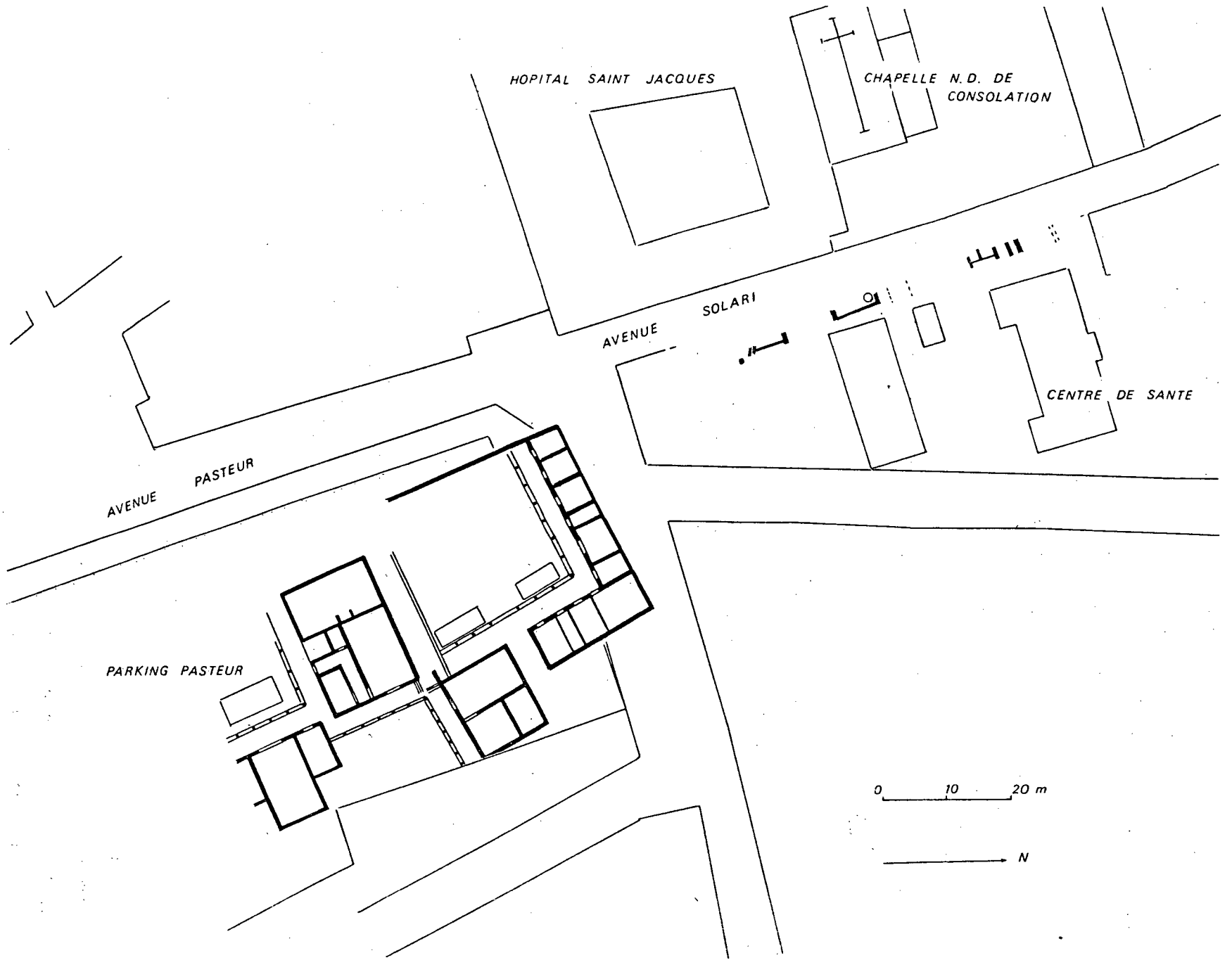
--- 000 ---

AIX-EN-PROVENCE, Avenue Philippe Solari, sauvetage urgent
Construction gallo-romaine
 M. Philippe BERNARDI -- M. Michel BONIFAY

1/ Les conditions de la fouille

Les travaux d'élargissement du CD 14 (avenue Philippe Solari) ont provoqué la découverte de vestiges gallo-romains fouillés dans des conditions assez précaires les 16 et 17 juillet 1986. Les observations concernent une tranchée de

fig. 13, 13-AIX-EM-PROVENCE-AVENUE PHILIPPE SOLARI. Plan de situation des vestiges gallo-romains mis au jour lors des fouilles du Parking Pasteur (achevées en 1985) et de l'Avenue Philippe Solari (1986).



55 m de long et 2 m de large creusée pour asseoir un nouveau mur de soutènement en bordure e.-o. de la route, face à l'hôpital Saint-Jacques et à la chapelle Notre-Dame de Consolation (fig. 13). Quelques découvertes archéologiques étaient déjà signalées en ce point de la ville d'Aix-en-Provence situé à seulement 30 m au n. de la domus de l'Aire du Chapitre (actuel Parking Pasteur). Il s'agit notamment d'une stèle funéraire découverte en 1947 dans une tranchée de gaz creusée en face de la chapelle Notre-Dame de Consolation et de quelques sépultures dont un mausolée et une urne cinéraire en marbre mis au jour en 1954 à une centaine de mètres au n. de cette même chapelle.

II/ Description des vestiges :

On distingue, du n. au s., cinq ensembles de vestiges :

- 1) Un bâtiment établi sur une terrasse élevée : il s'agissait d'un mur e.-o. et d'un sol en béton de chaux et galets observables seulement en coupe.
- 2) Des pièces d'habitation (?) à peintures murales : limitées au n. par un mur e.-o., trois pièces se répartissaient autour d'une cloison et de deux pierres de seuil. Les sols de béton de tuileau étaient recouverts de fragments d'enduits peints.
- 3) Un large négatif (fossé ou mur spolié ?) : une fosse de 3,20 m de large creusée dans le substrat était comblée de pierres.
- 4) Traces de bâtiments occupés par un dolium : on a pu relever les négatifs de trois murs paraissant délimiter un petit bâtiment de 6,50 m de côté. Le sol de ce bâtiment n'a pas été retrouvé mais un dolium était conservé dans un angle de murs.
- 5) A l'extrémité s. de la tranchée ont été retrouvés d'autres murs, des caniveaux et un fragment de dallage.

III/ Conclusions :

Les différents vestiges mis au jour paraissent correspondre à des bâtiments d'habitation (murs, sols de béton, peintures murales, seuils, dolium) étagés en terrasses successives selon la pente naturelle du terrain, du n. au s. Ces bâtiments appartiennent peut-être à une même domus, mais rien ne permet de l'affirmer. Grâce au matériel recueilli (céramique sigillée sud-gauloise et sigillée africaine type A) nous pouvons dater l'occupation de ces bâtiments autour du IIe s. de notre

ère. Les acquis de cette fouille de sauvetage sont importants. En effet, depuis la découverte, en 1947, d'une stèle funéraire, en face de Notre-Dame de Consolation, la plupart des auteurs ont placé la nécropole septentrionale de la ville romaine à cet endroit, limitant ainsi le domaine bâti. Or la mise au jour, les 16 et 17 juillet 1986, à l'endroit présumé de la nécropole, de ce qui semble être un quartier d'habitation, oblige à repousser les limites n. de l'espace bâti de la ville d'Aquae Sextiae. En ce qui concerne la stèle funéraire, il semble qu'elle ait été trouvée (tranchée du gaz) dans l'alignement du fossé et donc peut-être hors de tout contexte.

--- OOO ---

AIX-EN-PROVENCE, 16 boulevard de la République, sauvetage programmé
Aire à blé moderne, voies et fossés post-médiévaux, bâtiments gallo-romains
 M. Jean-Paul NIBODEAU - M^{le} Catherine RICARTE - M. Michel BONIFAY

I/ Conditions d'intervention

Suite au projet de construction d'un immeuble sur deux étages de parking souterrain, au 16 boulevard de la République à Aix-en-Provence, par la société "Les Nouveaux Constructeurs" pour le compte de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, nous avons procédé à une série de sondages de reconnaissance archéologique du 5 au 16 mai 1986. Les dix-neuf sondages effectués, presque tous positifs, ont révélé la présence de vestiges modernes, post-médiévaux et antiques sur toute l'étendue du terrain. Un chantier de fouille, bénéficiant du triple financement de la G.M.F. (au titre du mécénat), des promoteurs et du Ministère de la Culture et de la Communication, a été mis en place le 16 juillet pour une durée de trois mois. La fouille est conduite de manière extensive sur environ 900 m².

II/ Les résultats

La fouille a mis en évidence quatre états distincts :

- 1) Les Aires de Saint-Roch : sous une couche (0,5 m d'épaisseur) de décombres divers, résultant de la destruction des bâtiments récents, se trouve un pavement de galets très bien aménagé. La bordure n. de cette surface, constituée de grosses pierres, est parallèle au boulevard de la République en limite de celui-ci. Les aires sont constituées de bandes caladées de 3 m de large, orientées n.-s., séparées par des raidisseurs en gros galets. A partir des recherches d'archives, il

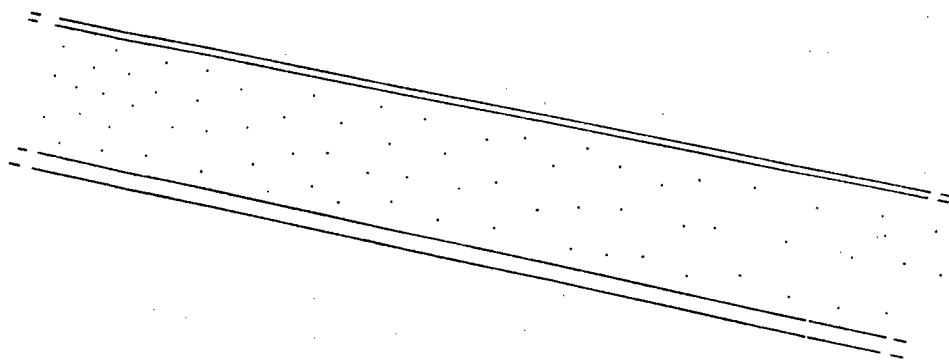


fig. 14, 13-AIX-EN-PROVENCE-BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE. Voie moderne.

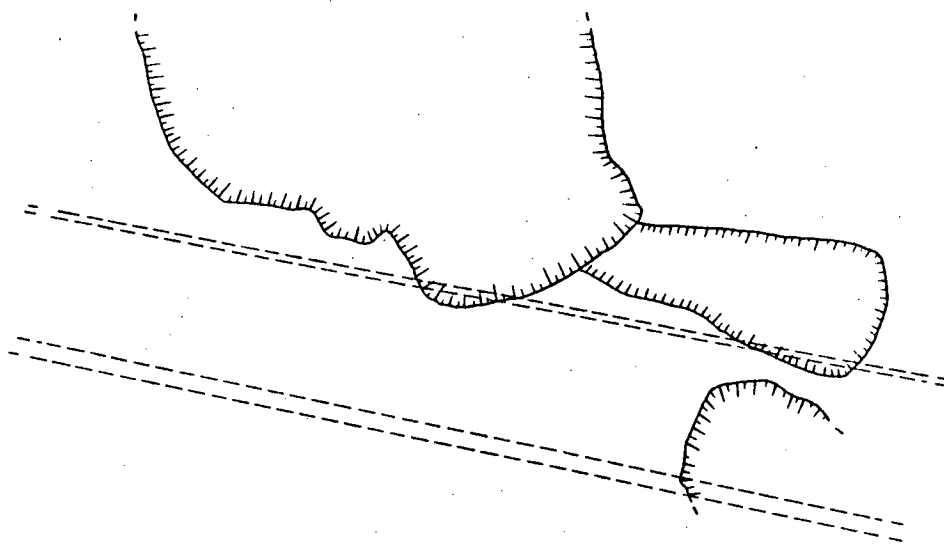


fig. 15, 13-AIX-EN-PROVENCE-BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE. Fossé post-médiéval.

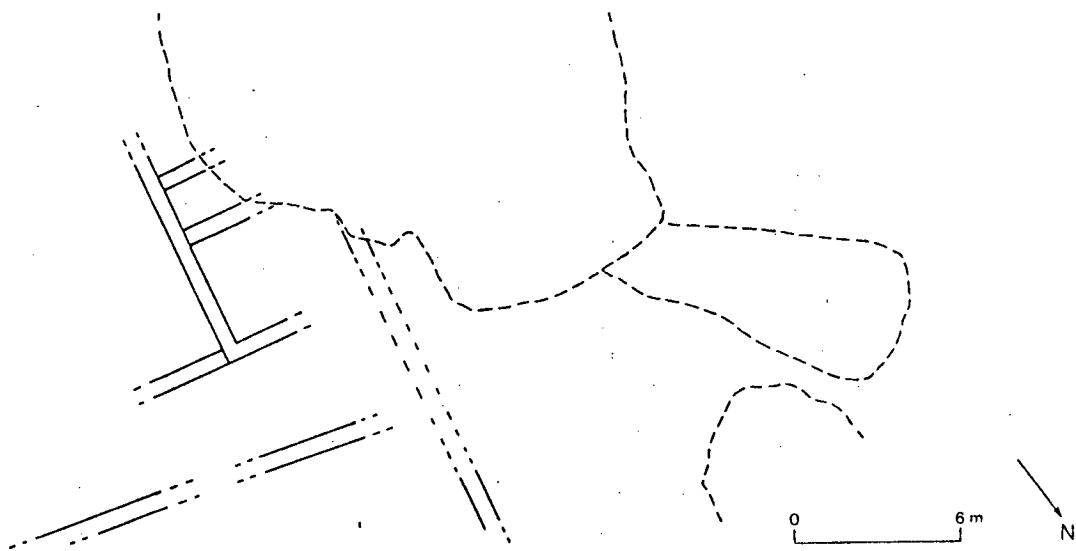


fig. 16, 13-AIX-EN-PROVENCE-BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE. Niveau gallo-romain.

nous est possible d'affirmer qu'il s'agit là des aires de blé communales dites de Saint-Roch, dont l'élaboration a débuté après 1770 (renseignement H. Amouric, chargé de recherches au L.A.M.M.-C.N.R.S. URA 6).

2) Un réseau de voies : le terrain est traversé du n.-o. au s.-e. par un axe routier important formé par un ensemble de voies qui se sont superposées ou juxtaposées. Recouverte par les 0,30 m de remblai d'établissement de la calade, la voie la plus récente mesure 5 m de large. Sa chaussée est composée de déchets de matériaux concassés et soigneusement tassés. On y distingue des ornières. Elle est longée au n. par un mur et au s. par une bordure de très gros galets qui la séparent d'une deuxième voie disposée légèrement en contrebas. Celle-ci, large seulement de 2,30 m, présente deux belles ornières dans une chaussée constituée d'un sable très dur. Cet état de voie correspond à l'élargissement d'une troisième voie située sous la première à 0,40 m. Cette voie, qui est la plus ancienne, mesure 3,50 m et est bordée de deux murs. Le mur s. a été détruit pour faciliter son élargissement. Là encore ce sont les archives qui nous renseignent sur ces voies. Il s'agit ici du "Grand Chemin d'Avignon" (ancêtre de la R.N. 7) utilisé jusqu'en 1769, avant la création par les États de Provence de l'actuel boulevard de la République décalé d'une vingtaine de mètres au n. Par contre, l'origine de cet axe reste difficile à déterminer. Le premier état construit de la voie repose directement sur les remblais de destruction romains. L'itinéraire semble cependant antérieur au X^{lle} s. puisqu'il a été partiellement épargné par un fossé datant de cette époque. (fig. 14).

3) Un fossé post-médiéval : toute la partie s. de la zone fouillée est occupée par un très vaste fossé dont nous n'avons qu'une extrémité, sa largeur pouvant atteindre 16 m par endroit, pour une profondeur dépassant les 2 m par rapport au niveau de la voie. Il est prolongé vers l'o. par un petit diverticule peu profond, large d'environ 4 m. Une seconde partie du fossé a été mise en évidence sous la voie précédente, dans la zone n.-o. et se divise en deux branches, l'une vers le n., l'autre vers l'o. Ce fossé, comblé de gravats, de tuiles, de terres diverses, contenait également quelques céramiques (marmites glaçurées, céramiques d'importation) et verreries dans des couches supérieures de comblement. La datation de la céramique nous indique un comblement vers la fin du XV^{le} s. Sa fonction est assez obscure (fossé défensif? fig.15)

4) Des bâtiments gallo-romains (fouille en cours) : un ensemble de murs, sensiblement orthogonaux, est rapidement apparu. Certains sont conservés sur une hauteur de 1,80 m (M 064, M 103), d'autres sont très arasés (M 084, M 090, M 082, M 083) voire entièrement récupérés (M 012). Sous des couches de destruction assez importantes (remplies de tuiles et d'amphores en très grande quantité) se trouvent

des sols de terre battue assez charbonneux. Deux espaces se dégagent nettement séparés par le mur 064. Le sol au n. de M. 064 est plus haut de 0,40 m, le mur 064 présente d'ailleurs un dévers du côté s. La présence d'amphores de Bétique encore en place dans ce sol laisse supposer une aire de stockage. La partie inférieure est séparée du mur 064 par un sol de petits galets pouvant être un sol extérieur ou une rue. A l'o. s'organisent plusieurs pièces de dimensions diverses (restes d'un dolium effondré sur place). Des niveaux antérieurs apparaissent dans la zone s.-e., constitués de couches d'argile rouge recouvrant deux dés de maçonnerie (vestiges d'un portique ?)(fig.16).

L'ensemble de la céramique laisse entrevoir une occupation aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Des traces de céramique campanienne pourraient peut-être faire remonter l'occupation du site à une période antérieure (?). On ne connaît pas la fonction de ces constructions qui paraissent assez frustes et il est impossible de savoir si elles sont situées intra ou extra-muros.

--- 000 ---

ALLEINS, Chapelle Saint-Jean, sauvetage urgent
Foyer protohistorique
 M. Jean-Pierre PILLARD.

La chapelle Saint-Jean, à la limite des communes d'Alleins et de Vernègues, a été l'objet en juin et juillet derniers d'une campagne conjointe de fouille et de restauration. Sous une couche superficielle de tuiles et de cendres, il a été mis au jour :

- des vestiges d'une occupation moderne, postérieure sans doute à la désaffectation du lieu (quatre dalles de pierre, dressées en forme de coffre contre le mur médian de séparation.; un foyer important, bien matérialisé par deux pierres. Voir a et b sur le plan). (fig. 17).
- une assise de pierres jointes au mortier contre le mur s., seul indice d'un aménagement en dur du sol, pouvant être contemporain de la construction (c sur le plan).
- un niveau de pierres mêlées à de nombreux fragments de tegulae.

- a : dalles de pierres dressées
- b : foyer
- c : assise en pierres et mortier
- d : tombe
- e : tombe ?
- f : pierre et encoche dans le rocher
- g : extension du matériel protohistorique
- h : emplacement du foyer protohistorique
- i : sondage extérieur

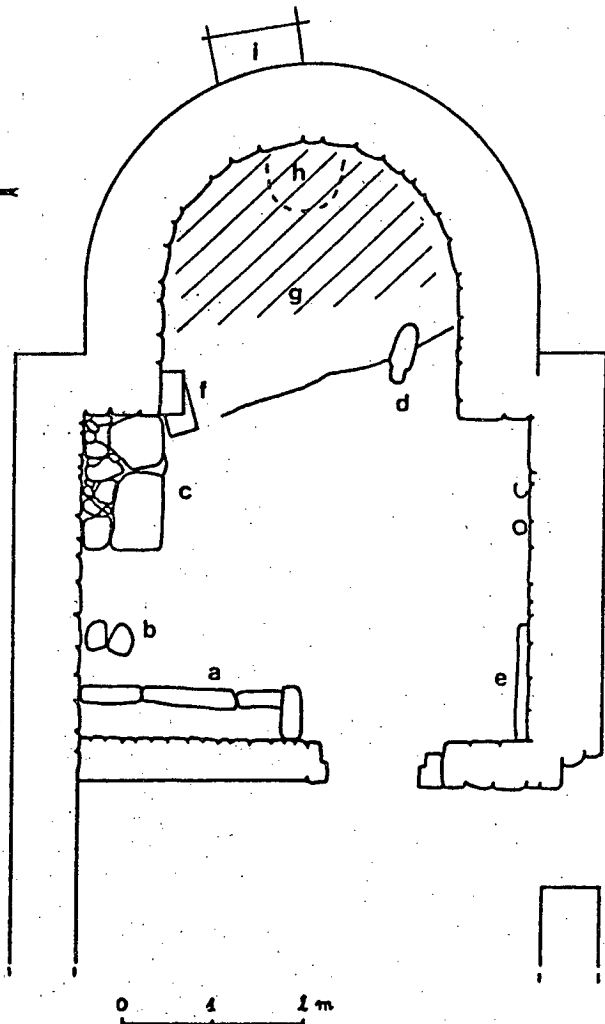


fig. 17. 13-ALLEINS-CHAPELLE SAINT-JEAN.
Plan des éléments dégagés.

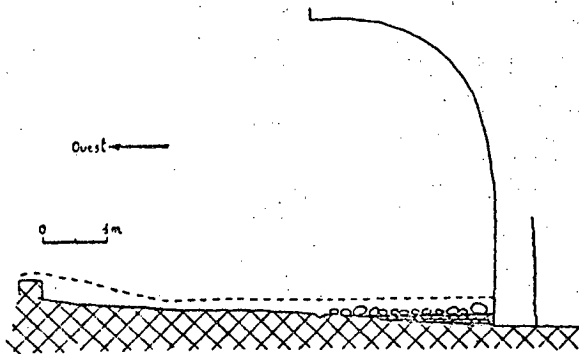
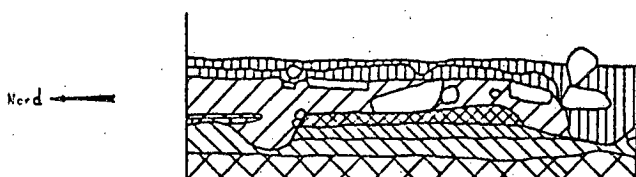


fig. 18, 13-ALLEINS-CHAPELLE SAINT-JEAN.

Coupe longitudinale de l'abside.

Coupe transversale de l'abside.

0 10 20 30 cm.



- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| couches récentes | 2e niveau protohistorique |
| couche moderne et gallo-romaine | couche stérile |
| mortier | pierres, tegulae |
| 1e niveau protohistorique (foyer) | substrat rocheux |

- une petite tombe (d) de 0,64 m, avec aménagement pour la tête, orientée à peu près e.-o. ; ni os, ni matériel : datation incertaine.
- une pierre appareillée ainsi qu'une encoche dans la dalle rocheuse, peut-être vestige d'une structure antérieure (f sur le plan).
- au fond de l'abside, sous une mince couche de terre et de pierres : deux niveaux superposés de l'Age du Fer, dont un foyer. Nombreux tessons à peignages et céramique commune claire ; 2 tessons peints caractéristiques des premières productions du Pègue (entre 525 et 480 av. notre ère). (fig. 18).
- à l'extérieur de l'abside : prolongement du niveau protohistorique avec deuxième foyer, à l'o. de la chapelle ; vestige de construction en pierre et mortier au n.

Matériel : très abondante céramique vernissée moderne jusqu'à la couche de pierres et de tegulae ; rares tessons de la fin de l'Antiquité (grise à lissages et grise de type "paléochrétienne") ; quelques tessons de sigillée sud-gauloise du 1er s. ap. J.-C., de grise commune des 1er-IIIe s. ap. J.-C. ; un tesson de campanienne ; nombreux tessons de l'Age du Fer.

Les données de la fouille correspondent à celle de la prospection sur l'ensemble du site dont fait partie la chapelle Saint-Jean, c'est-à-dire la limite des communes Alleins-Vernègues-Aurons : importante occupation protohistorique, et gallo-romaine jusqu'au IIIe s. ; rare présence aux IVe-Ve s.

--- 000 ---

ARLES, Hôpital Van Gogh, sauvetage programmé
Voie dallée romaine
 M. Claude SINTES

Des sondages exploratoires réalisés sur le site de l'hôpital Van Gogh, avant son aménagement, avaient permis en fin d'année 1985 de reconnaître un dallage monumental qui paraissait appartenir à une voie bordée de trottoirs. La campagne de fouilles 1986 a confirmé cette hypothèse, a permis de préciser l'orientation de ce passage et a amené de nombreux éléments éclairant le développement du site depuis le Bas-Empire jusqu'au Moyen-Age.

Actuellement, un examen rapide du matériel permet de croire à un abandon de cette voie monumentale aux alentours de 350 ap. J.C. Le site est alors

transformé par l'installation d'un habitat de médiocre qualité qui s'appuie directement sur le dallage, la voie elle-même étant recouverte d'une épaisse couche de terre battue. Cette nouvelle voie reprend très exactement l'alignement de l'ancienne, mais devient plus étroite et se décale légèrement vers le trottoir. Les recharges et réparations, bien visibles et riches en matériel, indiquent une utilisation continue pendant plus de deux siècles. L'orientation va rester identique, mais le passage se retrécit au fur et à mesure que le temps passe : vers le VI^e s., il ne reste plus qu'un mauvais chemin de 3 m de large. L'habitat voisin a déjà disparu vers le V^e s., début VI^e s., et c'est vers la deuxième moitié du VI^e s. ou peut-être le début du VII^e s. que le chemin est à son tour abandonné. A partir de ce moment là, toute la zone devient une jachère, terrain vague qui va servir à recevoir les ordures des riverains : de nombreuses fosses de dépotoirs ont été repérées. Vers la fin du XII^e s., ou au cours du XIII^e s., un nivellement général intervient qui scelle les dernières fosses. Cette épaisse couche de terre végétale qui unifie le terrain a été amenée pour amender les sols lorsque les Trinitaires s'installent dans les parages et transforment les zones libres en jardins.

--- 000 ---

BOUC-BEL-AIR, Baou Roux, fouille programmée
Oppidum - Age du Bronze - Age du Fer
 M. Philippe BOISSINOT

Les fouilles du village du Baou-Roux s'intègrent dans l'étude plus générale du passage d'une économie de subsistance à une économie capable de dégager un surplus échangeable, c'est-à-dire en simplifiant la transition Bronze/Fer. L'étude de ce processus passe bien évidemment par l'individualisation de plusieurs étapes que nous utiliserons pour décrire les résultats de la campagne 1986.

- Bronze Ancien (type Laure) - Le remplissage, riche en éléments grossiers, n'est conservé qu'entre les strates du lapiaz. Le matériel est abondant (poterie, silex et faune). Deux lentilles cendreuse et une plaque foyer sont les seules structures attribuables à cette période.
- Bronze Final (IIIb) - Dans l'épais remplissage (jusqu'à 0,60 m), deux niveaux d'habitat ont pu être distingués (fig. 19) :
 - * le plus ancien (état 2) a fait l'objet d'une destruction brutale : planches carbonisées (pc), nombreuses accumulations cendreuse (c) et vases cassés sur place. C'est la première fois que nous obtenons, pour l'Age du Bronze du Midi, des

indications précises relatives à l'organisation de l'habitat et aux techniques architecturales : utilisation de la terre et du bois, plans probablement de forme quadrangulaire (avec cloisons d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur), plaques foyers et trous de poteaux ;

* pour le second habitat, un mur en pierre soigné (datation à confirmer) est construit à la limite du plateau. Le plan des habitations conserve à peu près la même orientation, les murs étant légèrement décalés. Plusieurs vestiges que l'on peut attribuer à un four de potier ont été retrouvés. On peut noter pour cette période, une base de cloison (état 1, cl) constituée d'un lit de gros charbons de bois surmonté de pierres de moyen calibre.

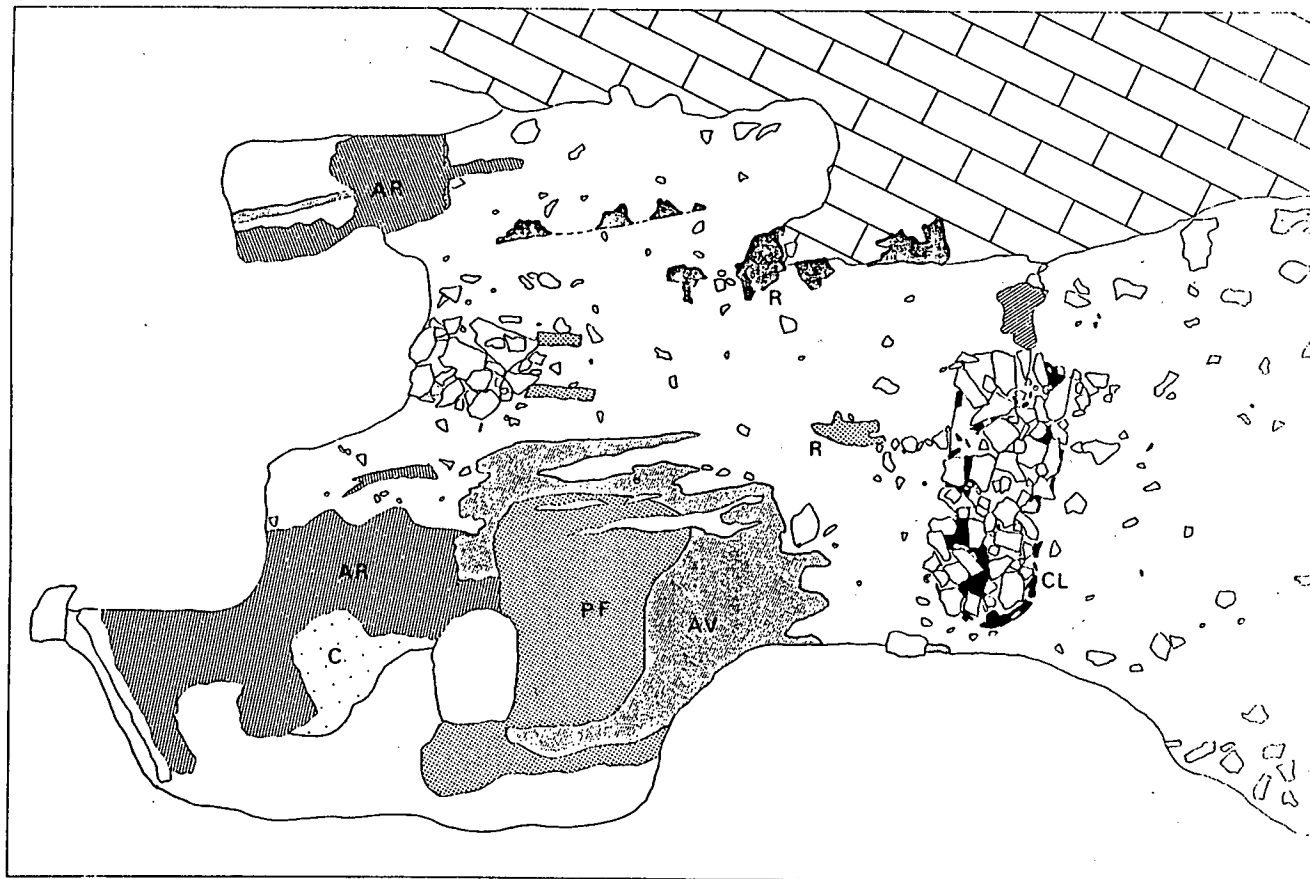
Pour ces deux niveaux, le matériel céramique est très abondant. Certains vases pourront être reconstitués.

- Age du Fer (Ile s. av.) - Cette année, les recherches n'ont pas concerné les niveaux de l'Age du Fer antérieurs au Ile s. Pour cette période, nous avons pu étudier les effondrements d'une habitation du secteur n.-e., adossée au rempart (fig. 20, flèche). L'étude du remplissage de la rue a permis de mettre en évidence au moins un étage ainsi qu'une terrasse. Le premier étage contenait plusieurs amphores, dolia et urnes. Les murs de cette construction utilisaient non seulement la technique de l'adobe mais aussi celle du garnissage entre poteaux de bois. Un tas de galets (nous sommes près des fortifications) occupait la terrasse supérieure.

Nous avons poursuivi des recherches extensives sur le plan d'urbanisme du dernier habitat, localisées aux extrémités o. et n.-e. du plateau. Dans ce dernier secteur (fig. 20), une large portion d'axe de circulation périphérique a été mise en évidence. C'est à partir de cette voie que partent vers le bord du plateau de petites ruelles irrigant plusieurs îlots parallèles. Dans le même secteur, le dégagement du bastion carré associé à la courtine nous permet de conclure à la contemporanéité de ces deux ensembles (probablement IVe s. av.). Dans la partie o., plusieurs axes orthogonaux ont été repérés ainsi que le plan d'une quinzaine d'habitations. La présence de massifs de pierres en bordure des rues laisse supposer l'existence d'escaliers d'accès à un étage.

Les prospections que nous avons menées au pied du plateau et à proximité de la source du Verger nous permettent d'affirmer l'extension de l'agglomération vers la plaine, au plus tard au début du IVe s. av. Plusieurs hectares ont livré de nombreux tessons (céramique fine et vases de réserve) et fragments de meules. Un noyau plus ancien et proche du plateau semble pouvoir être distingué (présence

ETAT 1



1m

ETAT 2



fig. 19, 13-BOUC-BEL-AIR-BAOU ROUX. Deux états d'habitation du Bronze Final III b (secteur n.-e.)

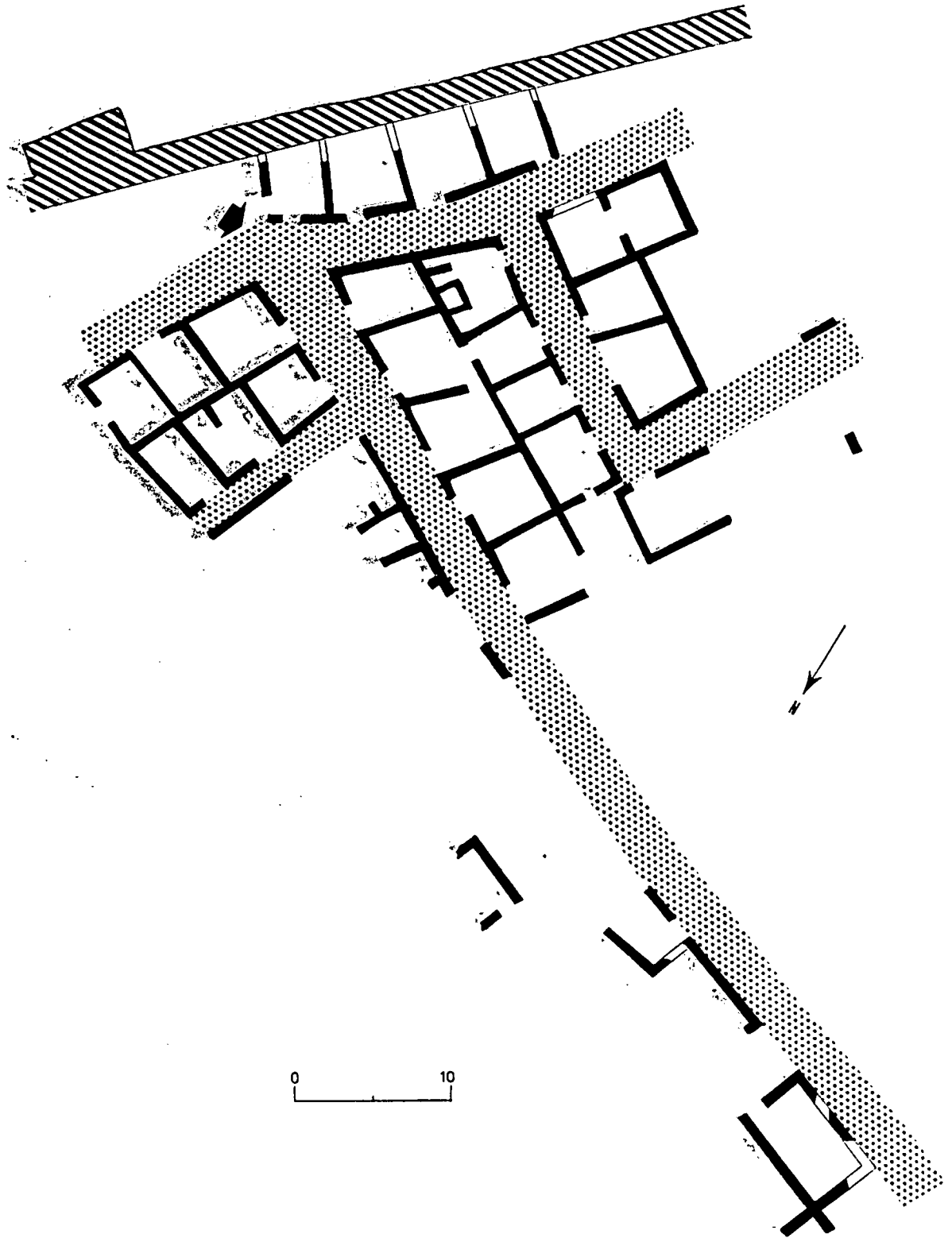


fig. 20, 13-BOUC-BEL-AIR-BAOU ROUX. Plan d'urbanisme du IIe s. av. J.-C. du secteur n.-e.

d'amphores étrusques et de céramique grise monochrome). L'occupation la plus récente est à attribuer au II^e s. av. Il s'agit là d'une découverte importante car elle renouvelle notre conception de l'agglomération protohistorique. Plusieurs sites languedociens et de la région des Alpilles avaient déjà montré ce phénomène.

Le sondage C.81

M. Jean-Louis CHARRIERE

L'activité de recherche s'est poursuivie en 1986 par la continuation des travaux sur l'oppidum du Baou-Roux, dans le cadre de l'autorisation accordée à M. Ph. Boissinot. Nous avons continué à travailler dans le sondage C.81, pendant une durée effective de douze journées seulement. Le dégagement a porté sur une surface d'environ 8 m². Après épuisement d'un remblai du II^e s. av. J.-C., sont apparues deux structures en pierres, incomplètement dégagées. L'une (n° 56) est un tronçon de mur en petit appareil, long de 2 m et large de 0,5 m, orienté n.-o./s.-e., il pourrait bien être antérieur au III^e s. L'autre (n° 42) est un massif appuyé sur le mur n° 17 qui délimite le sondage du côté n.-e. Nous ne savons pas actuellement comment l'interpréter ; il mesure 0,9 m de large dans le sens s.-o./n.-e. et 1,2 m de long (mais semble ruiné). Ce massif semble postérieur au mur n° 56 dont une partie a été détruite pour lui faire place (fig. 21).

Il faudra attendre la prochaine campagne de fouilles pour achever le décapage (le substrat rocheux est déjà apparu en plusieurs endroits) et déterminer avec précision la chronologie de ces éléments.

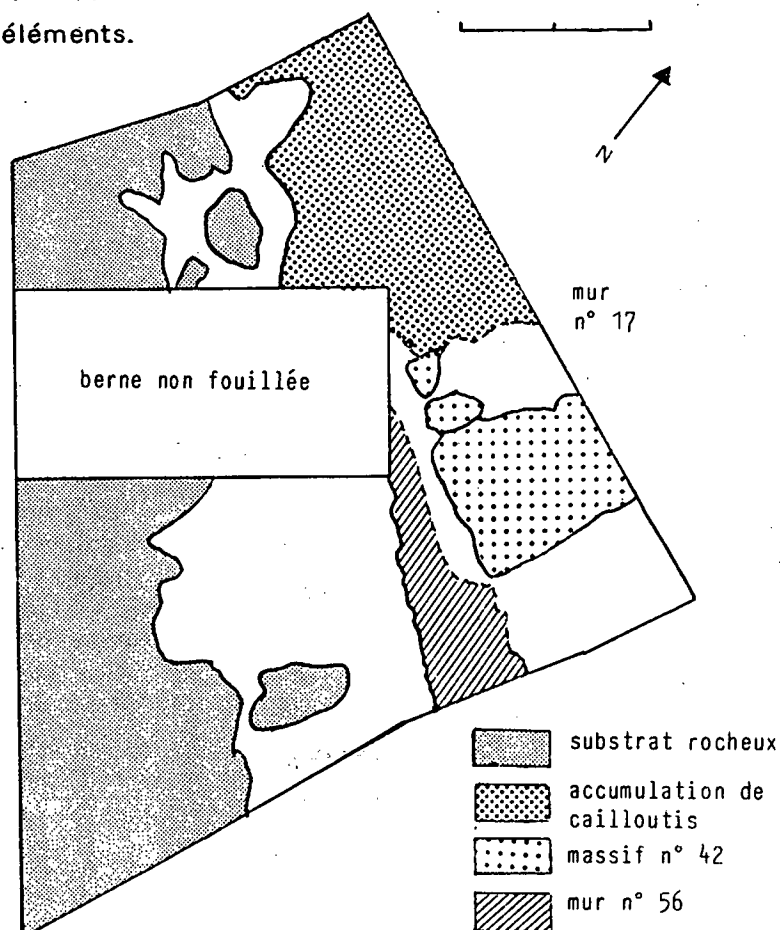


fig. 21, 13-BOUC-BEL-AIR-BAOU ROUX
Sondage C. 81, août 1986

CASSIS, Hôtel de ville, sauvetage urgent

Caves modernes

Mlle Martine MOERMAN

Ce bâtiment est l'ancien hôtel de Moustiers ; il passe pour avoir été construit vers le premier quart du XVIIe s. Certaines traces épigraphiques affirmaient, cependant, qu'il y ait pu avoir des constructions plus anciennes à cet emplacement. L'intervention archéologique s'est faite à la suite de la découverte de vestiges enfouis dans un remblai lors du creusement d'un vide sanitaire dans deux pièces du rez-de-chaussée.

La première salle a révélé la présence de deux niveaux différents fonctionnant parallèlement. Entre la façade n. du bâtiment et un mur de refend courait un couloir, auquel on accédait depuis le hall d'entrée par un escalier en pierre. En contrebas se trouvait un local sur le sol duquel une série de murets et de massifs d'angle avaient été construits. L'empreinte de planches sur le mortier de deux massifs et la disposition de ces murets ont permis d'attribuer à ce local un rôle de cave ou du moins de lieu de rangement et de conservation. Salle basse et couloir ont montré l'existence de deux sols successifs, une calade de galets et des carreaux rouges pour la salle basse et un sol de briques puis les mêmes carreaux rouges pour le couloir.

La salle voisine, parallèle à la précédente, se trouvait au même niveau que le couloir. Elle avait accès à la salle basse par un escalier situé dans un angle de celle-ci et au couloir. Elle disposait également d'aménagements particuliers, sous forme d'une série de murets construits les uns d'un blocage sec maintenu par un enduit et les autres de briques plates. Tous n'étaient pas identiques en forme, qui correspondait sans doute à leur fonction particulière, mais une symétrie était visible pour l'ensemble. Ces murets étaient construits le long d'un mur. Il semble qu'il pourrait s'agir de la partie inférieure d'une installation domestique. Certains des murets servaient probablement de base à une cheminée de type provençal. Comme le couloir, cette salle présentait un sol en briques recouvert d'un sol en carreaux rouges, dont il ne subsiste que la chape. Les briques étaient disposées en chevrons.

Les traces de plusieurs phases d'occupation ont pu être distinguées. La plus ancienne de toutes est probablement la construction des murs-maîtres. Ils ont dû être ensuite détruits car on n'en retrouve que la base sur laquelle ont été construits les murs du bâtiment actuel. Parallèlement ou ensuite, seule peut-être l'étude du matériel permettra de le comprendre, un premier sol a été aménagé en galets pour la cave et en briques pour la cuisine et le couloir. Les murets de la cave et de la cuisine semblent être contemporains de cette phase. Les trois salles ont ensuite reçu un sol en carreaux rouges. Plus tard, des fortes arrivées d'eau

dans la cave, probablement à la suite d'une inondation, ont condamné celle-ci et son accès a été bouché. Lors d'une phase d'abandon, les salles ont subi des déprédations et les carreaux du second sol ont été arrachés. Ensuite, les salles ont été comblées par un remblai riche en matériel archéologique, principalement de la céramique vernissée. Ce matériel a livré une importante quantité de tessons qui n'a pu encore être étudié, mais il s'agit principalement de céramiques à usage quotidien, sans doute culinaire pour la plupart et de débris de jarres et de vasques, ainsi que des éléments de toiture, tuiles plates vernissées, tuiles à canal, éléments de décor,....

La disposition de la ville de Cassis aux XVIIe et XVIIIe s. est mal connue ; peu de traces épigraphiques subsistent, dont un cadastre de 1796 qui indique outre une église depuis disparue, de nombreux bâtiments dans le secteur de cet hôtel. L'étude de ces aménagements domestiques et leur éventuelle comparaison avec des installations traditionnelles encore en place, voire même en fonction, permettra de mieux appréhender la vie quotidienne des habitants d'une petite bourgade à cette époque.

--- OOO ---

GEMENOS, Saint-Jean-de-Garguier, fouille programmée
Agglomération rurale gallo-romaine
 M. Jean-Baptiste FERAUD

La fouille s'est poursuivie dans les secteurs A (n.) et D (s.).

Secteur A (fin de l'exploitation) : la dernière campagne s'était achevée sur la mise au jour, au s., d'un mur de refend M7, orienté e.-o., établi sur une couche cendreuse (c.20), très riche en mobilier de l'antiquité tardive. Cette année, un second mur M9, parallèle à M7, pratiquement au contact de celui-ci, a été mis au jour. Au cours de la fouille, la conservation de ces murs n'a pu être maintenue pour plusieurs raisons. Le démontage de M7 a apporté diverses informations :

- M7 : aspect extérieur médiocre mais intérieur relativement soigné : construction par assises assez régulières à l'aide d'éléments hétérogènes liés par de la terre végétale contenant un assez grand nombre de tessons tardifs (IVE-VE s. de notre ère), comparables à ceux de la c.20 sur laquelle il est établi.
- M9, face n. : aspect extérieur : mêmes caractéristiques que M7 mais avec des blocs de grande dimension à la base.
- d'e. en o., l'intervalle entre les deux murs s'élargit sensiblement, conséquence d'un fléchissement de M9 vers le s.

Hypothèse : le mur M7 aurait été construit après M9 par suite de l'instabilité de celui-ci.

- existence d'une fosse, creusée à l'aplomb de M1, dans le substrat argileux, issue de l'élargissement à l'o. de la tranchée de fondation de ce mur. Cette fosse passe sous M7 et paraît se poursuivre sous M9 en direction s. Dans sa partie inférieure, elle a déjà livré un mobilier important par sa qualité et sa diversité (luisante, claire du IVe s., et absence de D.S:P. et commune grise).

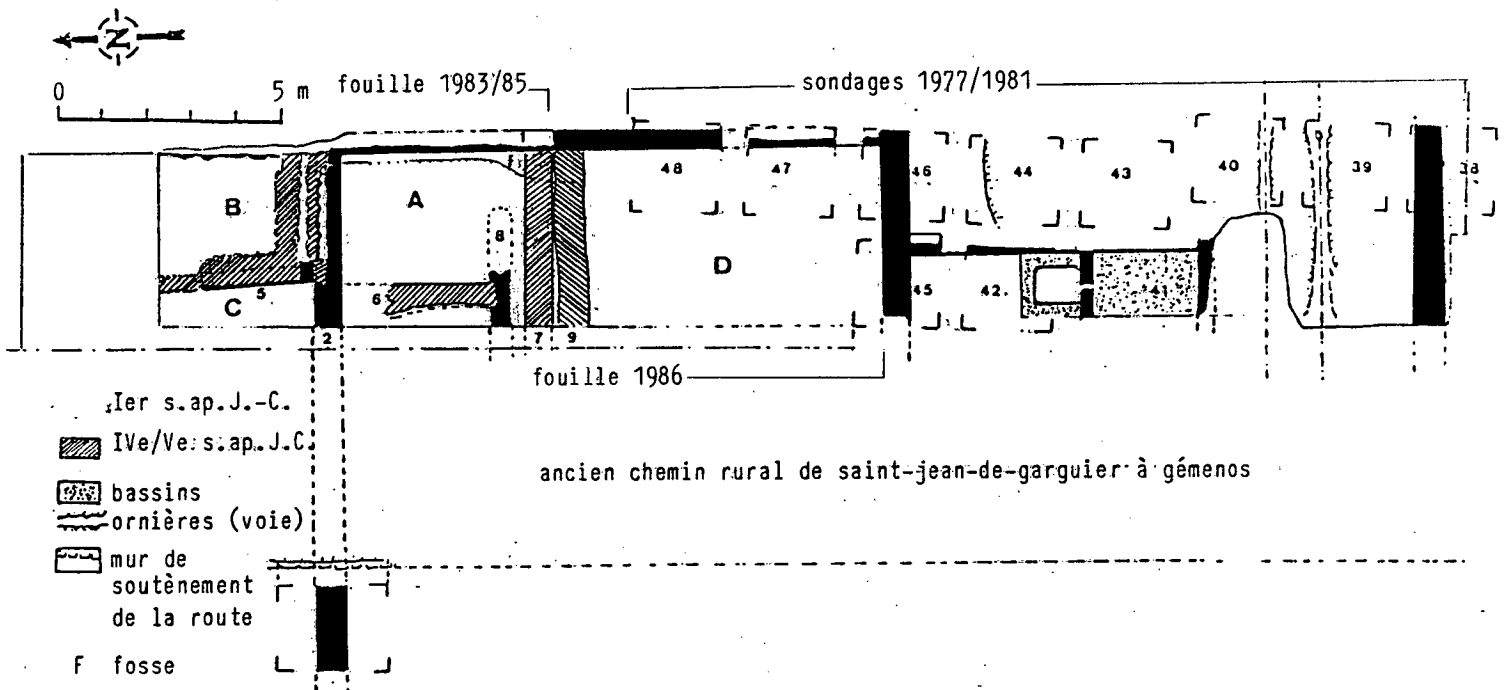


fig. 22, 13-GEMENOS-SAINT-JEAN-DE-GARGUIER.. Relevé des vestiges découverts (fouilles de 1977 à 1986)..

Secteur D : au niveau supérieur, jusqu'à la c:15/16, stratigraphie analogue à celle observée en secteur A ; elle diffère ensuite témoignant d'évènements ou d'interventions distincts. Le niveau de base n'étant pas encore atteint, l'interprétation de la fouille ne peut être, dès à présent, menée à son terme. La céramique, dont la densité varie selon les couches, appartient toujours à l'antiquité tardive et bien que fragmentée donne quelques formes intéressantes.

Nous espérons que l'achèvement de la fouille cette année permettra de restituer les diverses phases : construction, réaménagement, destruction, abandon

et comblement de cet espace. Quant au bâtiment lui-même, aucun élément n'a été recueilli susceptible d'informer sur son utilisation première.

--- OOO ---

MARSEILLE, Baou de Saint-Marcel, fouille programmée

Oppidum

M. Guy RAYSSIGUIER - Mme Christiane GUICHARD

Une partie de l'année fut consacrée aux divers travaux qu'exigeait la consolidation des vestiges, ceux-ci étant appelés à être intégrés dans un espace vert. Les recherches ont eu pour objectifs :

- le dégagement du bastion n. découvert en 1984 ;
- la reconnaissance du parement extérieur de la courtine du rempart n. ;
- la mise au jour et l'étude de fonds de cases creusés dans le substratum rocheux.

Les fouilles effectuées au cours de cette année permettent d'apporter des éléments nouveaux à la connaissance du système défensif et de l'habitat de cet oppidum protohistorique.

Les données concernant le rempart n. : les recherches menées à l'extérieur, sur la pente n., ont permis d'établir que :

- lors de sa construction, dans le deuxième quart du VIe s. av. notre ère, la courtine a été considérablement épaissie dans le but de former un bastion ;
- au cours de la deuxième moitié du Ve s., il a été procédé, dans le secteur n., à un renforcement important du système défensif par la construction, en avant de la courtine d'époque archaïque, d'un solide mur qui porte l'épaisseur du rempart de 2,50 m à plus de 5 m.

Les données concernant l'habitat : cette campagne de fouilles a mis au jour un nouveau type d'habitat : fonds de cases creusés dans le substrat. Cependant dans l'état actuel des recherches, ces structures recouvertes d'humus ou d'une terre remaniée par l'agriculture sont indatables.

--- OOO ---

Martigues, Quartier de l'Île, sauvetage programmé

Village protohistorique

M. Jean CHAUSSERIE-LAPREE

Pour la neuvième année consécutive depuis 1978, le quartier de l'Île à

Martigues fait l'objet de fouilles archéologiques de sauvetage. La durée de cette opération qui se poursuit sans interruption depuis 1980 rend compte de l'importance de la rénovation qui touche ce quartier de Martigues. En effet, près de la moitié de l'habitat urbain de l'île, édifié pour l'essentiel au début de l'époque moderne sur un fonds médiéval plus ancien, a été progressivement démolit ou réhabilité pour laisser la place à de nouveaux immeubles d'habitation. Après huit années consacrées presque exclusivement au secteur central de l'île (îlots H, I, J, K, L, M), où l'on a surtout mis en évidence les vestiges remarquablement conservés d'un premier village protohistorique fondé au début du Ve s. et occupé jusqu'au début du IIe s. av. notre ère, la campagne de fouilles de l'année 1986 concerne un vaste espace (îlots Q et S) situé plus à l'e., tout près des rives de l'Etang de Berre (fig. 23).

La proximité de l'Etang de Berre et la faible élévation du terrain dans ce secteur (à peine + 1 m NGF) nous laissaient supposer que cette zone n'avait été gagnée que tardivement sur l'Etang et que l'on n'y trouverait surtout que des structures d'habitat médiévales et modernes. Tout au plus, avait-on imaginé que l'on y découvrirait des indices de rivages antiques ou même des limites orientales des deux villages protohistoriques qui se superposent dans l'île. C'est dans cet esprit qu'avaient été envisagés les quatre sondages limités prévus à l'origine. Or, quelle n'a pas été notre surprise de constater que la quasi-totalité de l'espace concerné recelait des vestiges qui rendaient caduques toutes nos présuppositions et nos perspectives d'intervention restreinte et rapide ! Il a en effet vite fallu se rendre à l'évidence qu'une fois encore, le sous-sol de l'île, même dans cette zone très basse, offrait le spectacle surprenant de la superposition immédiate d'un habitat protohistorique pratiquement intact de toute destruction postérieure et de bâtiments et voies modernes ou contemporaines. L'on comprendra donc aisément la raison pour laquelle les sondages furent agrandis et reliés entre eux deux par deux, afin d'offrir deux secteurs assez vastes pour permettre une première analyse d'ensemble.

La découverte essentielle concerne, on l'a déjà dit, une fois encore l'Age du Fer, avec la présence d'un habitat protohistorique remarquablement conservé. L'intérêt est encore accru quand on sait qu'il ne s'agit pas ici du village primitif, très bien reconnu dans sa partie occidentale au cours des fouilles précédentes, mais d'un second village qui lui succède au début du IIe s. dont notre connaissance restait jusqu'à présent très approximative, faute de vestiges bien conservés le concernant dans les îlots centraux de la R.H.I. A cela s'ajoute pour la première fois dans l'île, la mise au jour de structures bâties se rapportant à l'Antiquité tardive qui reste en Provence une période encore très mal connue. Cette année encore, les rares renseignements concernant les époques médiévales et modernes se rapportent uniquement aux structures nécessitant des excavations importantes (puits, caves) qui se trouvent de ce fait conservées en contrebas des vestiges préromains.

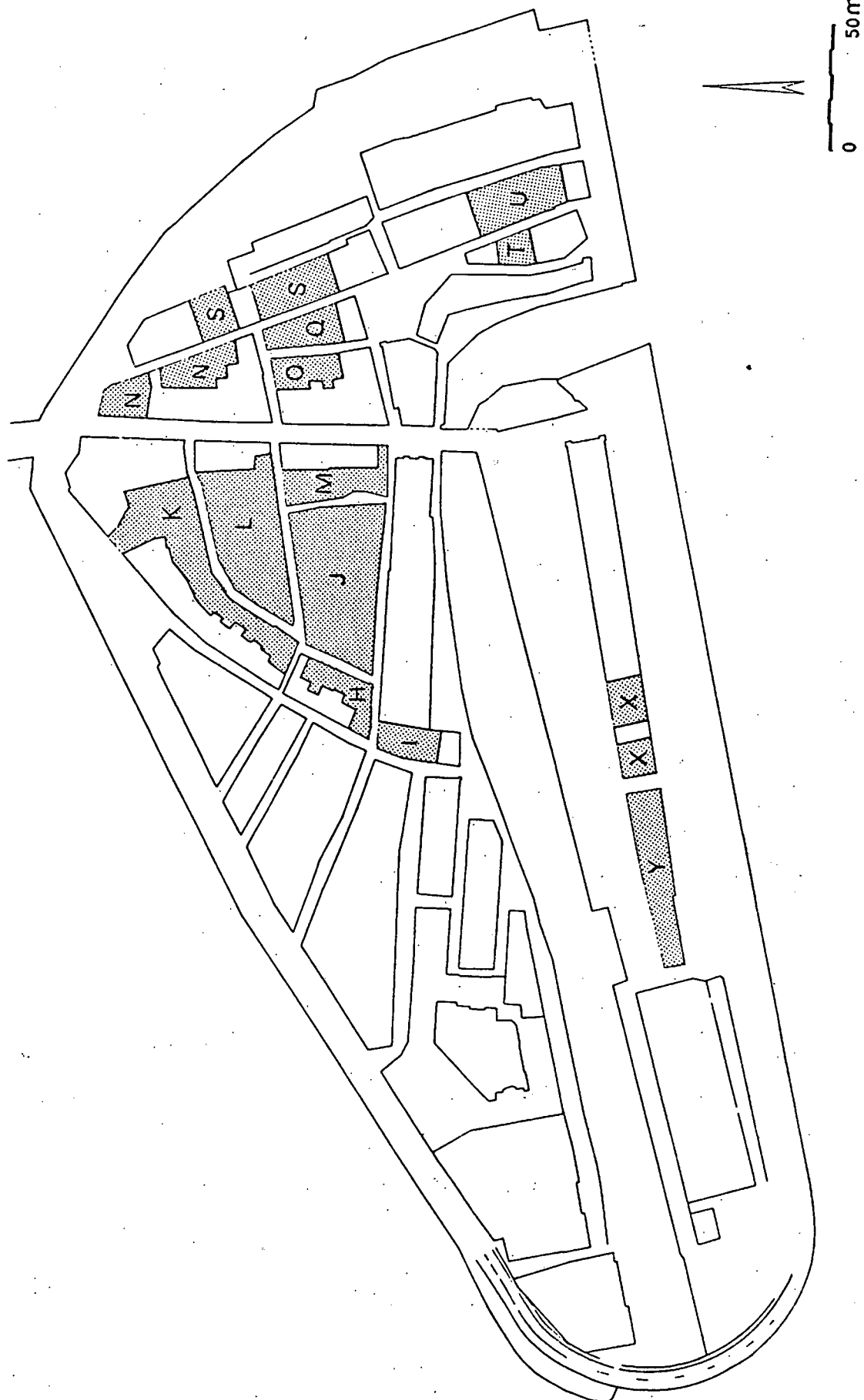


fig. 23, 13-MARTIGUES-L'ILE. Plan des îlots du quartier, situation des zones démolies ou à démolir.

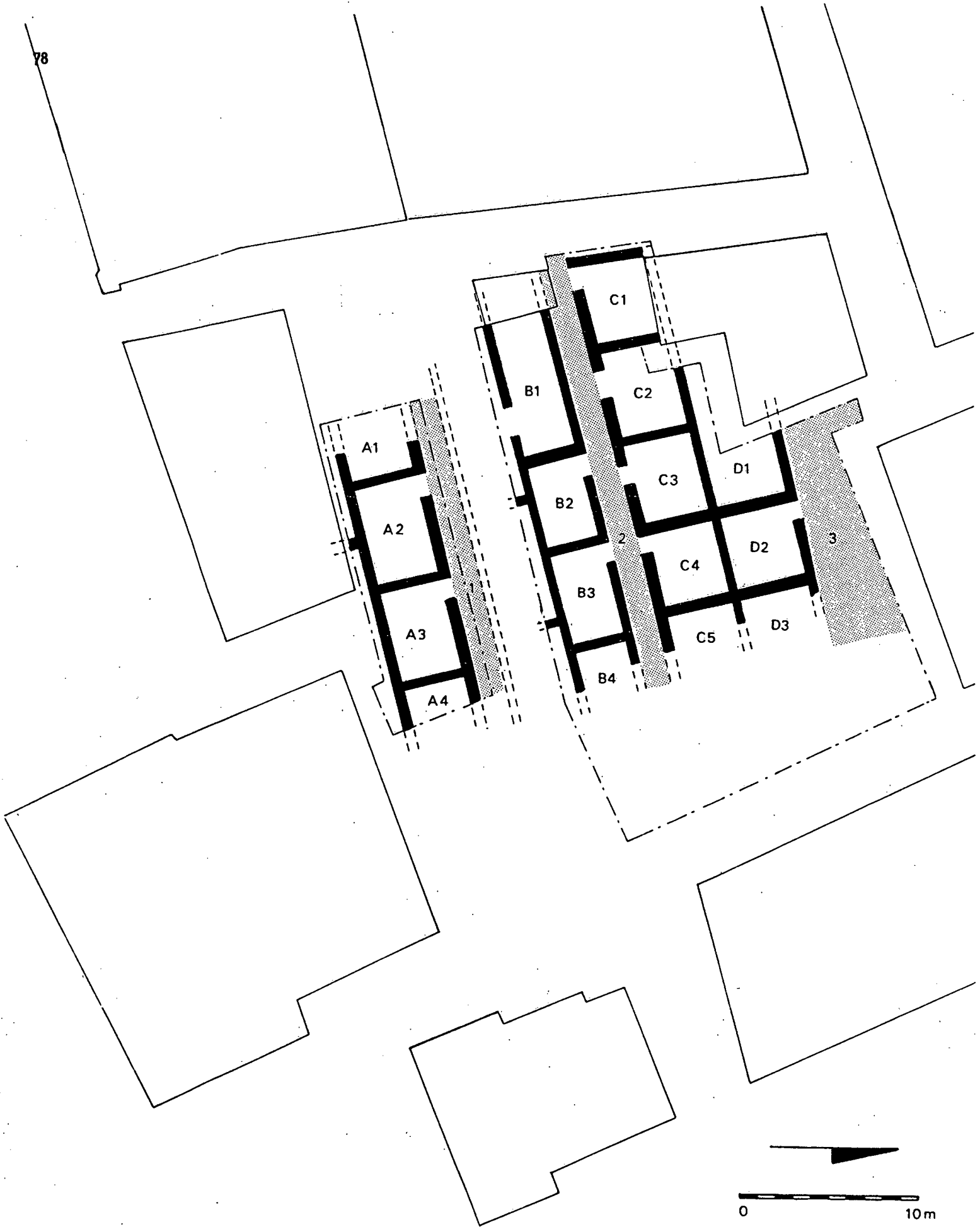


fig. 24, 13-MARTIGUES-L'ILE. Village protohistorique (Ile s. av. J.-C.).

I. L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE

Au cours des années 1981 à 1983, plusieurs interventions archéologiques de sauvetage s'étaient déroulées de part et d'autre de la rue Galinière dans les îlots N et S. De nombreux dépotoirs, semble-t-il extérieurs à l'habitat protohistorique, avaient pu y être mis au jour. La proximité de ces recherches justifiait notre espoir, dans les sondages entrepris en 1986 sur les îlots Q et S, d'établir les limites des villages préromains par la découverte d'autres dépotoirs de même nature ou mieux encore par la mise au jour des murs d'enceinte eux-mêmes. Or, loin d'être une zone périphérique au II^e s. av. notre ère, cet espace de près de 750 m² s'avère être au coeur de l'habitat protohistorique. Pour la première fois même, ce second village qui n'était connu jusqu'à présent que par son mur d'enceinte o. et quelques vestiges de maisons et de voies très mal conservées, apparaît dans toute son intégrité sur une très importante surface (600 m²).

I.1. Organisation de l'habitat

Disposé selon une orientation e.-o., le village s'organise de façon linéaire par une alternance d'îlots doubles d'habitations séparés et distribués par de longues rues étroites. Du s. vers le n., on distingue en tenant compte de l'incertitude due à l'absence de fouille entre les sondages 1 et 2 (voie d'accès provisoire au chantier de démolition de l'îlot O) les ensembles suivants (fig. 24) :

* un îlot d'habitations A dont nous ne pouvons dégager que la moitié n., la partie s. de cet îlot restant inaccessible sous les immeubles démolis jouxtant les fouilles. Les quatre maisons à pièce unique de cet îlot sont de superficie assez grande (près de 20 m²) et donnent au n. sur la rue 1 dont nous n'avons encore pu dégager que le mur de façade s.

* un deuxième îlot double B qui n'est encore connu que très partiellement puisqu'il occupe presque totalement l'espace non encore exploré entre les sondages 1 et 2.

* une voie de circulation 2 elle aussi orientée e.-o. qui sépare et dessert au s. l'îlot B, au n. l'îlot C. Suivie sur plus de 20 m de long, cette rue 2 est extrêmement étroite puisque sa largeur oscille entre 1,40 m et 1,60 m.

* un troisième îlot double C qui est aujourd'hui le mieux connu pour la bonne raison qu'il est le seul à être dégagé sur toute sa profondeur et que plusieurs de ses maisons ont été entièrement mises au jour. D'une largeur totale de 8,50 m hors oeuvre, cet îlot est divisé en deux séries de maisons à pièce unique de 3,60 m de large dans oeuvre. La longueur des maisons est en revanche beaucoup plus variable puisqu'elle oscille entre 4,50 m dans oeuvre pour la case C 6 et 5,10 m pour la

case C 5. Malgré ces différences, il est notable que la superficie moyenne des maisons est relativement grande, entre 16 et 19 m², beaucoup plus vaste en tout cas que celle des maisons du village primitif qui ne dépassait que rarement 10 m².

* un troisième et dernier axe ou espace de circulation 3 au n. de l'îlot C constitue le dernier ensemble de ce second village protohistorique mis au jour dans ce secteur de l'île. Il est difficile ici de parler de rue puisque nous n'en n'avons que le mur de façade s. alors que la voirie est dégagée ou reconnue sur plus de 4 m de large. A moins de supposer que nous sommes en présence d'un des principaux, sinon du principal axe de circulation du village, il est très probable qu'il s'agit là d'un espace ouvert, telle une place. Toujours est-il que cette voie bénéficie d'aménagements particuliers que l'on ne retrouve sur aucune autre rue de ce village. Le long du mur de façade s., on note en effet la présence d'un trottoir construit en pierres liées à l'argile surélevé de plus de 0,25 m par rapport à la zone de circulation centrale, très soigneusement pavée de cailloux. Les deux secteurs sont séparés par une dépression d'1 m de large qui fait office de caniveau dont le fond, 0,35 m plus bas que le trottoir s., est littéralement tapissé de tessons de poteries brisées et de pierres. L'extension e.-o. connue de cet axe 3 qui atteint près de 10 m de long nous indique, toute comme la ruelle 2, que le terrain observe une pente relativement importante de plus de 2 % vers l'e. en direction de l'Etang de Berre.

1.2. Premières données chronologiques sur l'occupation protohistorique

Si nous pouvons aujourd'hui approcher avec une faible marge d'erreur la topographie générale de ce second village protohistorique, il n'en n'est pas de même en ce qui concerne sa chronologie. Nous avons en effet privilégié une reconnaissance extensive des structures d'habitat afin d'en dresser le plan d'ensemble au détriment d'une fouille en profondeur plus limitée qui ne nous aurait pas permis de programmer correctement notre recherche en corrélation avec le planning du chantier de reconstruction.

Seule la dernière occupation du village a pu être clairement appréhendée : on note presque partout la présence d'une couche de destruction qui se traduit sous un effondrement de matériaux en terre crue par une accumulation de poteries brisées sur place où abondent particulièrement les amphores italiques. Faute d'une étude précise du mobilier qui reste encore trop peu nombreux et caractéristique, il est encore impossible de dire si la datation de cette destruction se situe à la fin du IIe s., ou si l'on doit la placer au début du Ier s. av. notre ère. Cette dernière phase est bien entendu précédée d'une occupation longue du village qui s'avère fondé très bas sous le niveau de la nappe phréatique, si bien que la sédimentation complète de cet habitat atteint près d'1,50 m. Cette dernière est constituée d'une

alternance de couches de brique fondue provenant de l'effondrement des murs en terre ou utilisée comme remblai volontaire, et de sols d'habitat en terre battue argileuse où abondent en surface cendres, charbons, coquilles et poteries. Il apparaît en tout cas que l'occupation la plus ancienne de ce second village ne doit pas remonter au-delà du début du IIe s. av. notre ère.

II. NIVEAUX ET STRUCTURES DE L'ANTIQUITE TARDIVE

Comme nous le mentionnions plus haut, nous avons eu la surprise dans ce secteur bas de l'île, de constater que pratiquement seuls les vestiges protohistoriques avaient été épargnés par les divers remaniements urbains qu'a connus ce quartier depuis le Moyen-Âge. Aussi n'est-il pas surprenant que les rares vestiges postérieurs à l'Âge du Fer retrouvés soient des structures en creux. Enfin, pour la première fois dans l'île, avons nous pu mettre au jour des structures d'habitat se rapportant à une période dont nous n'avions jusqu'alors que des vestiges mobiliers, à savoir l'Antiquité tardive. Là encore, il s'agit de ce que l'on pourrait appeler une maison enterrée puisque son niveau de construction ainsi que sa surface d'occupation sont curieusement situés beaucoup plus bas que les sols protohistoriques. Nous n'en connaissons que deux côtés, le mur o. et une petite portion du mur s. construite sur un mur de façade d'une rue protohistorique. On a pu dégager au s.-e. de ce qui semble une ouverture, un foyer construit fait d'une simple plaque d'argile rubéfiée protégée par trois pierres dressées de chant. Tout le mobilier relatif à cette construction se rattache aux Ve-VIe s. de notre ère. La position enterrée, la précarité de la construction et la pauvreté du matériel exhumé, laissent penser plus à une réoccupation sporadique et inorganisée du site qu'à un habitat permanent et urbanisé dont il ne resterait que quelques lambeaux.

III. OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE DE SAUVETAGE (octobre-décembre 1986)

Après cinq mois consacrés à un repérage et à une compréhension globale du site, la campagne de fouille de sauvetage proprement dite a pour premier objectif de dresser le plan complet du village protohistorique mis au jour. Il sera surtout déterminant de préciser les limites de l'habitat à l'e. où l'on devrait pouvoir dégager l'enceinte. Nous connaissons ainsi complètement l'extension e.-o. de ce second village puisque la fortification occidentale a été dégagée dans le secteur central dès 1983. Il faudra aussi procéder à une analyse stratigraphique fine dans certains secteurs limités afin de bien apprécier la durée et l'évolution de cette occupation qui, il faut bien le dire, était restée jusqu'à cette année la parente

pauvre par rapport à l'occupation primitive des Ve-IIIe s. av. notre ère. L'abondance du mobilier qu'il soit d'origine locale (céramique modelée ou claire tournée) ou étrangère (amphores italiques, céramiques fines campaniennes et catalanes) permettra de mieux comprendre le rôle de cette région de Basse Provence occidentale au IIe s. dans la pénétration romaine en Gaule. Enfin ces fouilles nous donneront l'occasion d'opérer une véritable reconstitution du paysage humanisé de ce passage essentiel de Caronte qui relie l'Etang de Berre à la mer Méditerranée et d'en représenter l'évolution de la fin de l'Age du Bronze jusqu'au début de l'époque romaine.

---- OOO ----

ORGON, Calades 2, sauvetage programmé

Habitat campaniforme

Mme Hélène BARGE-MAHIEU

En 1986, des fouilles de sauvetage programmé se sont poursuivies sur le site des Calades 2. Ce gisement de plein air se trouve dans les Alpilles, à 2 km au s.-e. d'Orgon. Il est perché sur un petit promontoire rocheux et se trouve à 30 m en contrebas d'un autre habitat, fouillé précédemment. Il s'agit de deux cabanes superposées dont la mieux conservée est celle de l'habitat n° 2.

Résultats antérieurs - Toutes les structures de la cabane ont été mises au jour. De forme ovale, elle mesure environ 10 m de long sur 6 m de large et présente plusieurs modes de construction ;

- le mur n. a été dégagé jusqu'au substrat. C'est une succession de gros blocs posés à même le rocher, avec par endroits une dalle de calage, dont la face externe est consolidée par un comblement de pierres et de terre. Il mesure environ 0,60 m de largeur ;
- à l'o., la limite de la cabane est constituée par le substrat lui-même qui forme un ressaut naturel de 0,50 m de hauteur et dessine un arrondi dans le prolongement du mur construit ;
- au s., le mur est construit différemment. C'est un amas de grosses pierres alignées du n.-e. au s.-o. parallèle au mur de gros blocs et de même largeur ;
- à l'e., le mur est inexistant. Le substrat est très proche de la surface du sol et rejoint un chemin qui longe le bord de la falaise et descend en pente douce jusque dans la plaine. A notre avis, l'entrée de la cabane se situe au n.-e., à l'endroit où les deux murs viennent mourir au niveau du substrat.

La totalité du matériel se rattache à la culture campaniforme. L'industrie lithique comprend surtout des éclats de taille mais aussi des pointes de flèche, des fragments de lames ... La céramique est caractérisée par des tessons ornés de motifs au peigne de style international, ou d'un décor d'incisions parallèles. La céramique la plus originale est agrémentée d'un décor à l'ongle tout à fait particulier, qui ne trouve de comparaisons que dans le Nord de l'Europe, en Angleterre, et dans la région du Rhin. C'est la première fois qu'il est signalé en milieu campaniforme en Provence. Signalons pour terminer la présence de faune (cervidé, cheval), de métal, de macrorestes végétaux carbonisés extrêmement abondants et de charbons de bois.

La campagne 1986 - La poursuite du décapage a permis de mettre au jour la continuité des structures : dallage de petites pierres, fosse située dans un angle de la cabane entre le mur s.-e. et le blocage. Cette fosse était remplie de matériel (industrie lithique, vases cassés sur place, faune, charbon ...). Les structures découvertes (dallage, structure dallée de forme ronde ...) ont été laissées en place dans l'attente d'un moulage, avant d'être démontées. A ce jour, le site des Calades à Orgon a livré les premières cabanes en pierres sèches datées du Campaniforme. Leur étude et leur conservation est de première importance pour la connaissance de cette culture dans le midi de la France.

--- OOO ---

**PARADOU, Tours de Castillon, sondage
Fortification (?) hellénistique**

M. Henri TREZINY - M. Dominique VALADIER

Le rocher des Tours de Castillon est situé sur la chaîne de la Penne, qui sépare la plaine de Maussane-Paradou des anciens marais des Baux. Le site est occupé par un château médiéval dont subsistent trois tours et un réseau complexe de substructions. La plus ancienne attestation remonte à 1206, et le château a probablement été détruit au début du XVe s., mais une occupation postérieure du site n'est pas exclue. On sait de longue date que le site a connu une occupation d'époque romaine, notamment au pied s. du rocher, en bordure des étangs (1).

(1) F. BENOIT, F.O.R., n° 515.

E. ESPERANDIEU, Recueil général des bas-reliefs..., tome XV, par R. LANTIER, 1966, p. 29, n° 8746.

Gallia, 14, 1956, p. 223-224.

I. GILLES, Le Pays d'Arles, p. 324-327.

L. PAULET, Les Baux et Castillon, Saint-Rémy, 1902, passim, not. p. 3-4, 31, 169.

M. VOLLE, Carte archéologique des communes sises au Sud de la chaîne des Alpilles, DES dact., Aix, 1975.

C'est à des fouilles clandestines, malheureusement très nombreuses, que l'on doit la découverte à l'intérieur du château à la fin des années soixante de blocs en grand appareil. L'intérêt des vestiges, remarqué par G. Congès dès 1978, et la reprise des fouilles clandestines sur une grande échelle, ont conduit la Direction des Antiquités à organiser en juillet 1986 un sondage préliminaire à l'emplacement du principal sondage clandestin.

Au-dessous d'un quadrillage de murs médiévaux, on a mis au jour en effet deux assises de blocs taillés à joints vifs, directement fondés sur le rocher. Ce mur, totalement détruit vers le n., présente au s. un tracé en crémaillère : les deux tronçons n.-s., décalés d'11 m seulement, ne sont pas parallèles. Le remplissage du mur, visible dans la partie s., est formé de grands blocs taillés alternant avec des pierres de dimensions variées, disposés en assises correspondant sans doute à la hauteur des blocs de parement. A ce stade de la recherche, la fonction du mur reste hypothétique. Toutefois, par sa structure très massive, et bien que l'on n'en connaisse pas le parement interne, on y verra volontiers une fortification. L'appareil présente toutes les caractéristiques de la taille et de l'assemblage hellénistiques telles qu'elles ont été mises en évidence par J.-Cl. Bessac à Saint-Blaise : taille au marteau-taillant, assemblage des joints à la scie, absence de scellements.

La nature même du sondage n'autorise pas de conclusions stratigraphiques trop précises ; le matériel atteste une phase importante d'occupation au Ier s. de notre ère, mais le matériel des IIe-Ier s. av. J.-C. est également présent, et c'est probablement à cette époque qu'il convient de dater la structure en grand appareil. Les fouilles envisagées sur le site à partir de 1987 tendront à confirmer la fonction défensive de la muraille, à en préciser la chronologie et le tracé.

--- OOO ---

PENNES MIRABEAU (les), La Cloche, fouille programmée

Oppidum

M. Louis CHABOT

Depuis le début des fouilles, en 1968, nous n'avons jamais rencontré une case d'habitation aussi exceptionnelle que la case 2 du carré H10 du quadrillage général de l'oppidum (fig. 25), mise à part la case 1 K7 où gisait un squelette et où apparemment le mobilier céramique n'avait pas été touché. En effet, elle fait un peu la synthèse du matériel découvert sur le site et fait apparaître pour la première fois la possibilité d'existence d'un étage. Notons encore qu'elle appartient à un secteur particulier où nous trouvons un changement important du plan d'urbanisme.

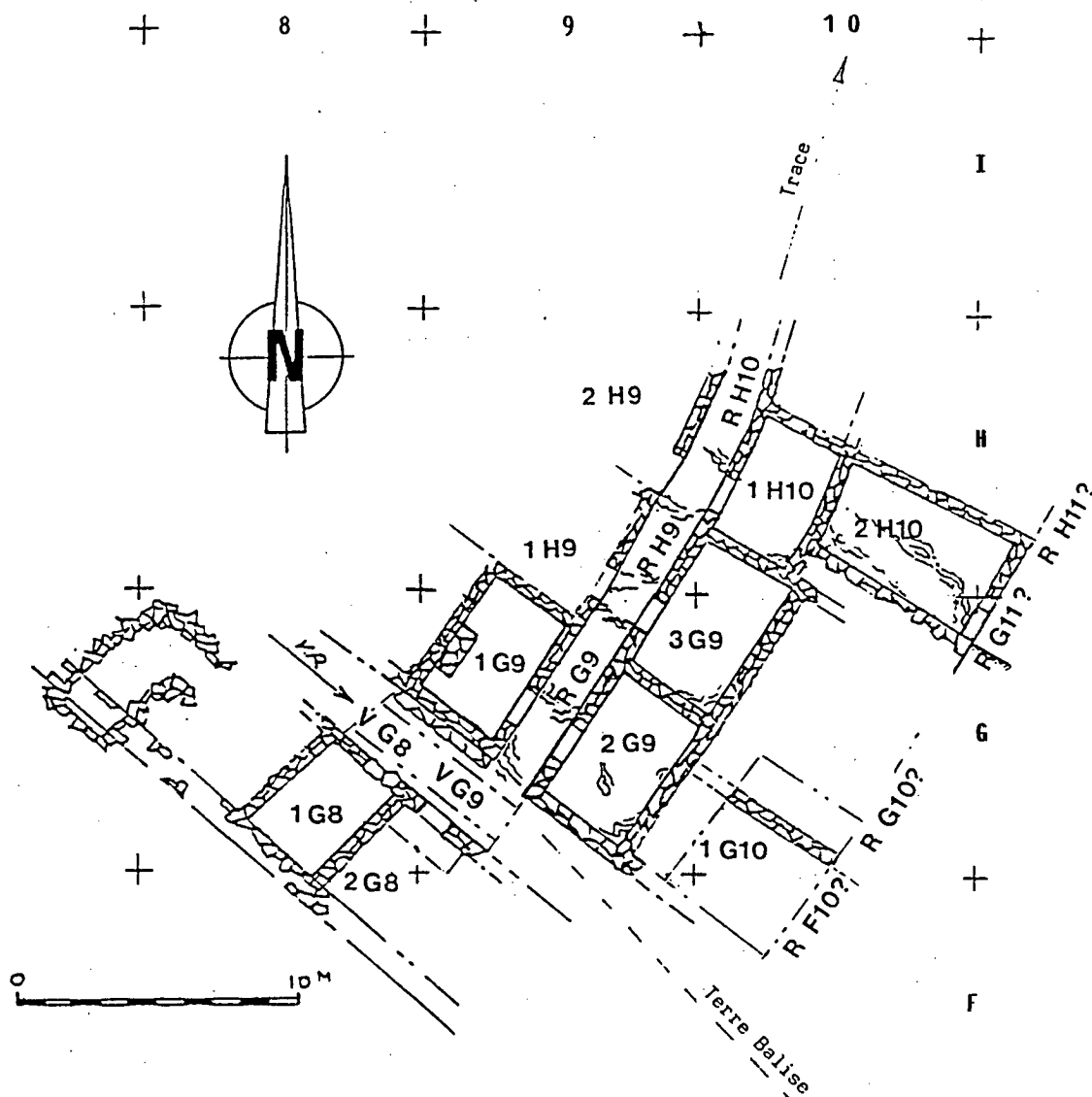
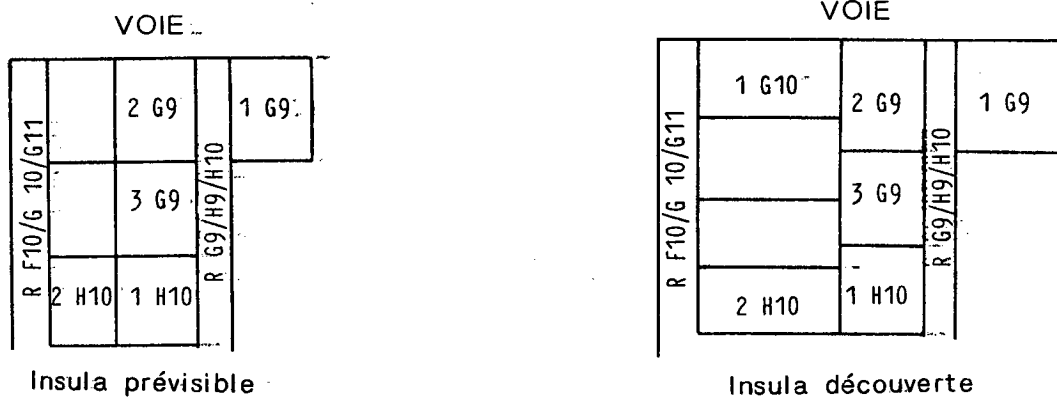


fig. 25, 13-LES PENNES-MIRABEAU-LA CLOCHE. Plan d'urbanisme du secteur sommital de l'oppidum.

Elle fait partie d'un ensemble d'habitations occupant la partie sommitale du site et desservies par une rue en forte pente qui coupe en deux l'habitat (voir nos rapports précédents) (1) et une autre rue parallèle que nous commençons à peine à explorer. L'insula, ou les insulae (car il est possible qu'il y ait des rues transversales) comprise entre ces deux rues est agencée de façon irrationnelle par rapport à ce que nous connaissons du site. Nous avons fait une première constatation lors de la fouille partielle de la case 1 G10, ravagée aux trois quarts par des fouilles anciennes, puis revisitée depuis nos travaux. Elle semblait anormalement tracée par rapport au standard de la rangée 2 G9, 3 G9, 1 H10 desservie par la rue R G9-H9-H10. En fait la fouille de la case 2 H10, dans la rangée à laquelle appartient 1 G10, nous a fait réaliser brutalement que tout ce côté de l'insula

(1) L. CHABOT, L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982), R.A.N., XVI, 1983, pp. 39-80.

obéissait à un changement d'orientation de 90°. Les cases du côté e. de l'insula sont plus longues et perpendiculaires aux cases bordant la rue R G9, H9, H10. Ce changement d'orientation est-il dû à un problème géographique lié au terrain; ou à un plan d'urbanisme lié à la présence d'un bâtiment plus important : sanctuaire ou autre ? Il est certain que nous nous trouvons devant un phénomène urbanistique nouveau sur l'oppidum.



Un autre phénomène fut celui de la stratigraphie. Jusqu'ici la stratigraphie standard; composée d'une mince couche d'humus recouvrant une couche importante de pierres, sus-jacente à une couche d'adobes fondues par la pluie, sous laquelle on trouvait parfois une couche d'argile jaune que nous supposons issue de la décomposition du toit en torchis, puis la couche archéologique reposant sur le sol de destruction, lui-même constitué d'un cailloutis de nivellement, ou du rocher apparent; nous permettait un accès rapide à la couche archéologique, épaisse d'environ 0,20 m; à l'exception près des objets volumineux (amphores, dolia). Dans la case 2 H10 dès les premiers coups de pioche; nous avons dû céder le travail à la truelle, ici le schéma stratigraphique standard s'avérait faux. En fait, cette case était remplie sur près d'1 m d'épaisseur de tessons de vases divers; séparés parfois par une couche de briques d'adobe et des charbons. Nous avons tenté un tri du mobilier pouvant se trouver au rez-de-chaussée et du mobilier probablement situé à l'étage. Cela s'est avéré difficile, dans la mesure où les tessons étaient dans la quasi-totalité des cas intimement mélangés. A priori, dans l'état actuel de l'étude (tout n'a pas été dépouillé); à part la céramique campanienne et une olpe catalane, plus un pécule monétaire trouvé assez groupé contre le mur s., tout semblait provenir de l'étage. Mais le caractère incomplet de la campanienne, lié à la découverte dans la rue adjacente de tessons d'amphore punique (-017) trouvée dans sa majeure partie au milieu de la case; ainsi que la découverte de la meta d'une meule (rue R G11) dont le catillus gisait en 2 H10, nous obligent à penser que le sous-sol de la case 2 H10 était peut-être pratiquement vide avant la destruction de l'oppidum. En effet, en raison de la pente du sol rocheux, imposant une bonne dénivellation entre

le sol de la case et celui de la rue, il est impossible que les tessons de l'amphore -017 et la meta de la meule aient remonté la pente pour aboutir dans la rue. Il s'ensuit donc, selon toute logique, que l'amphore, la meule et peut-être la campanienne proviennent de cases sus-jacentes qui lors du pillage ont vu leur mobilier jeté dans la rue. Elles auraient donc roulé de la rue dans la case. Pour arriver au milieu de la case, après avoir semé quelques tessons sur le seuil, l'amphore (-017) n'a dû rencontrer aucun obstacle, ce qui revient à dire que tous les autres éléments du mobilier (dolia, amphores ...) ne s'y trouvaient pas encore.

Il nous semble donc que la majorité du matériel découvert en 2 H10 provienne d'un étage, où de l'effondrement de la case sus-jacente, ce qui nous paraît improbable, mais pas impossible. Eu égard à l'importance du matériel découvert en 2 H10 et à sa répartition dans la case, nous penchons pour un étage, ce qui nous conduit à une première question : pourquoi les pondéreux étaient-ils rassemblés à l'étage ? C'est le problème que pourra peut-être résoudre la prochaine campagne de fouille, dans la mesure où la rue et la case sus-jacente nous apporteront des éléments de réponse. D'ores et déjà la fouille du tronçon de rue R H11/R G11 desservant la case nous informe qu'un matériel abondant, provenant du pillage des cases sommitales, a été jeté dans la rue, y compris une urne cinéraire en plomb, écrasée sous les pierres d'effondrement des murs et perforée de nombreux coups de pilum (trous quadrangulaires). Est-ce l'urne d'un Héroon ? Le sanctuaire d'où provenait la statue brisée avec acharnement et qui a subi le même sort de destruction délibérée était-il un Héroon ? Malheureusement nous aurons quelques déceptions, comme nous l'avons déjà signalé, dans ce secteur du site, en raison des importantes fouilles effectuées au début du siècle par des inconnus (chercheurs de trésor, Marin-Tabouret, Malzac, Pennington ...?). S'il existe un sanctuaire (Héroon ou autre) il risque d'avoir été partiellement détruit par ces anciens travaux, mais nous ne désespérons pas de pouvoir enfin le situer.

Parmi les découvertes remarquables nous pouvons citer une hache en fer et une serpette de même métal, un grain de collier en corail, une amphore punique, un plomb de balance en forme d'amphore (1), de nombreux graffites pour lesquels nous relevons un fait nouveau : certains sont gravés sur dolium (avant cuisson) et non plus exclusivement sur campanienne. Nous relevons la présence, pour la première fois, d'une assiette complète du type 16 de Mercedes Vegas (2). Le monnayage a fourni quelques monnaies "étrangères" et confirmé dans ce domaine une curieuse prédominance des Bituriges Cubi. Une monnaie reste mystérieuse et pourrait

(1) A. TCHERNIA, P. POMEY, A. HESNARD : L'épave romaine de la Madrague de Giens, XXXIVe suppl. Gallia, 1978, pp. 73-74, fig. 4 (article F. LECAILLE).

(2) M. VEGAS : Ceramica comuneromana del mediterraneo occidental, Instituto de Arqueologia y prehistoria. Universidad de Barcelona, 1973.

être locale (-088). En résumé la fouille de cette case nous pose de nouveaux problèmes, notamment celui du changement d'orientation des cases de cette insula, celui de l'étage quasi probable de la case, et celui de la proximité possible d'un Héron d'où seraient issues la statue fragmentaire découverte en 1975 et l'urne en plomb (R G11 -001).

Un nouveau problème vient de nous être posé, que seule la continuation de la fouille pourra éclairer, à savoir si le schéma traditionnel de l'insula desservie de chaque côté par des rues parallèles demeure valable dans ce secteur. Un pan de mur, dans le prolongement du mur s. de 2 H10, semble barrer la rue, si rue il y a. Par contre, il ne se prolonge que sur 1 m. Rue, place, case ? Toutes les hypothèses sont possibles tant que nous n'aurons pas progressé dans la fouille de ce secteur qui défie toutes les normes établies pour le reste de l'oppidum.

--- OOO ---

ROGNES, Tournefort, sondage

Four

M. Guiral ALMES

La campagne de fouille 1986 a porté sur la zone du foyer et de l'alandier (fig. 26).

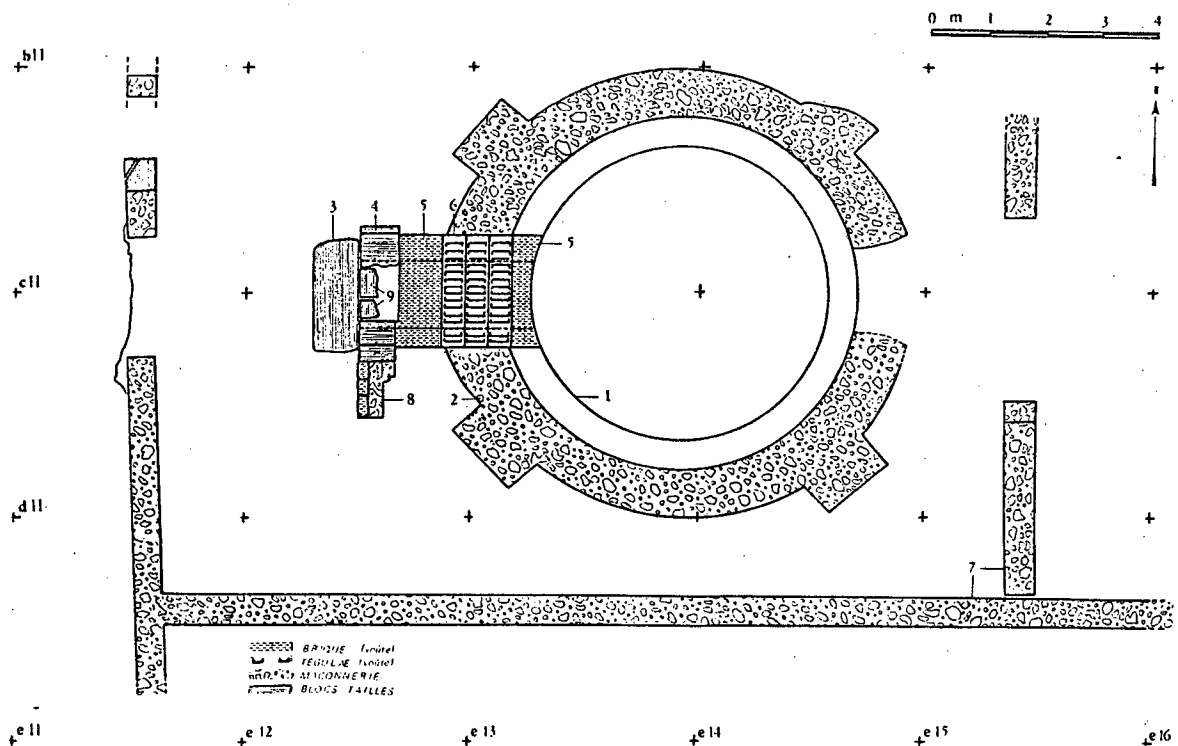


fig. 26, 13-ROGNES-TOURNEFORT. Plan du four antique.

Le dégagement de l'entrée de l'alandier a fait apparaître une galerie voûtée haute de 1,70 m et large de 1,20 m. Le comblement de l'alandier est formé pour une partie par un apport extérieur de tegulae et de terre et pour une autre partie par les matériaux provenant de la voûte. Les parties latérales du foyer et de la galerie sont constituées de moellons maçonnés. L'entrée monumentale voûtée de l'alandier est formée de six blocs taillés dans du calcaire tortonien ou "pierre de Rognes". Des pierres d'assises supportent deux pierres de sommiers et deux voussoirs. Les deux autres voussoirs et la clé de voûte ont disparu (fig. 27). Deux tables d'enfournement superposées, en calcaire viennent en appui contre cette porte d'entrée de l'alandier. La table supérieure (3) d'un poids d'environ 1,5 T est utilisée par le glissement du bois alimentant le foyer. Deux pierres (9) à l'avant et en contrebas dans le foyer, placées à 45°, devaient permettre un nettoyage plus aisé du foyer. La remontée des cendres se faisant par puisage puis raclage de la galerie. La voûte de l'alandier est formée de trois matériaux différents. La pierre pour l'entrée (4), la brique (5) et la tegula (6) pour la partie de la galerie intégrée dans les parois maçonnées (2) et réfractaires (1) du four. Les briques sont placées longitudinalement à l'axe du four pour former voûte dans la partie de l'alandier extérieure au four, ainsi qu'au contact avec la paroi intérieure réfractaire en tegulae du four. Trois rangées de tegulae (6) en éventail, formant voûte sont liées à l'argile et viennent supporter la paroi extérieure du four. Sur la paroi interne de l'alandier, une croûte vitrifiée prouve l'utilisation intense et prolongée du four. Un contrefort (8), constitué de moellons et de briques, permet de résister à la poussée de la voûte d'entrée de la galerie. Dans le fond du four, une croûte terreuse rubéfiée recouvre des cendres, et des charbons de bois.

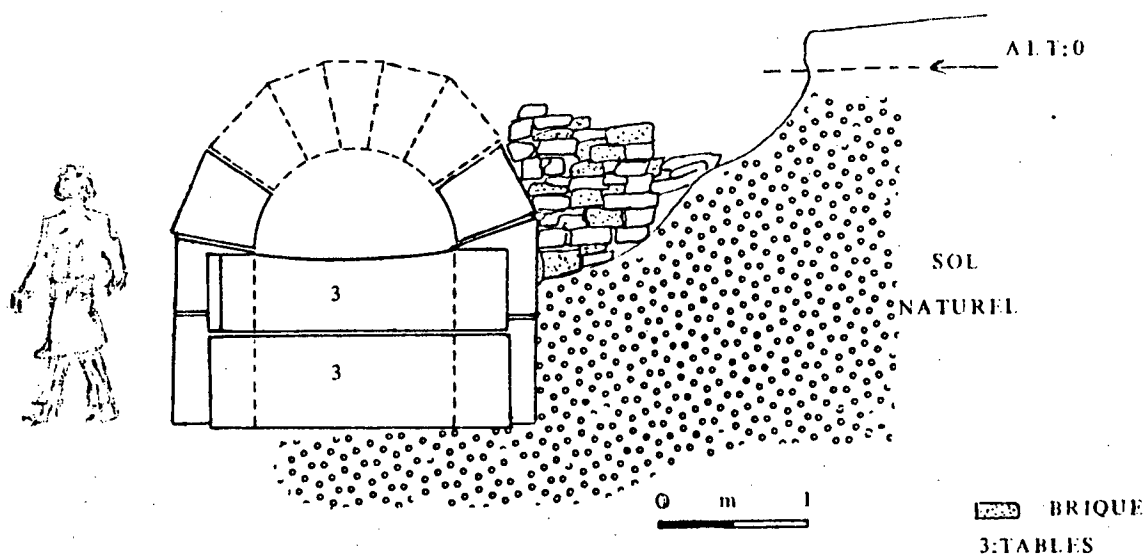


fig. 27, 13-ROGNES-TOURNEFORT. Vue de l'entrée de l'alandier (en pointillé, voûte reconstituée).

L'aspect monumental de l'entrée de l'alandier et de ses tables d'enfournement est unique dans ce type de grand four. L'aménagement de la galerie et particulièrement de sa voûte, constituée de différents matériaux, fait de ce four une structure parfaitement élaborée, en vue d'une utilisation industrielle soutenue. Une datation par méthode d'archéo-magnétisme est en cours. Les prochaines fouilles devraient permettre de dégager les abords du four et ses annexes.

--- 000 ---

ROQUE D'ANTHERON (la), Abbaye de Silvacane, sauvetage programmé
Porterie et bâtiments de service de l'enclos monastique
 M. Michel FIXOT - M. Jean-Pierre PELLETIER

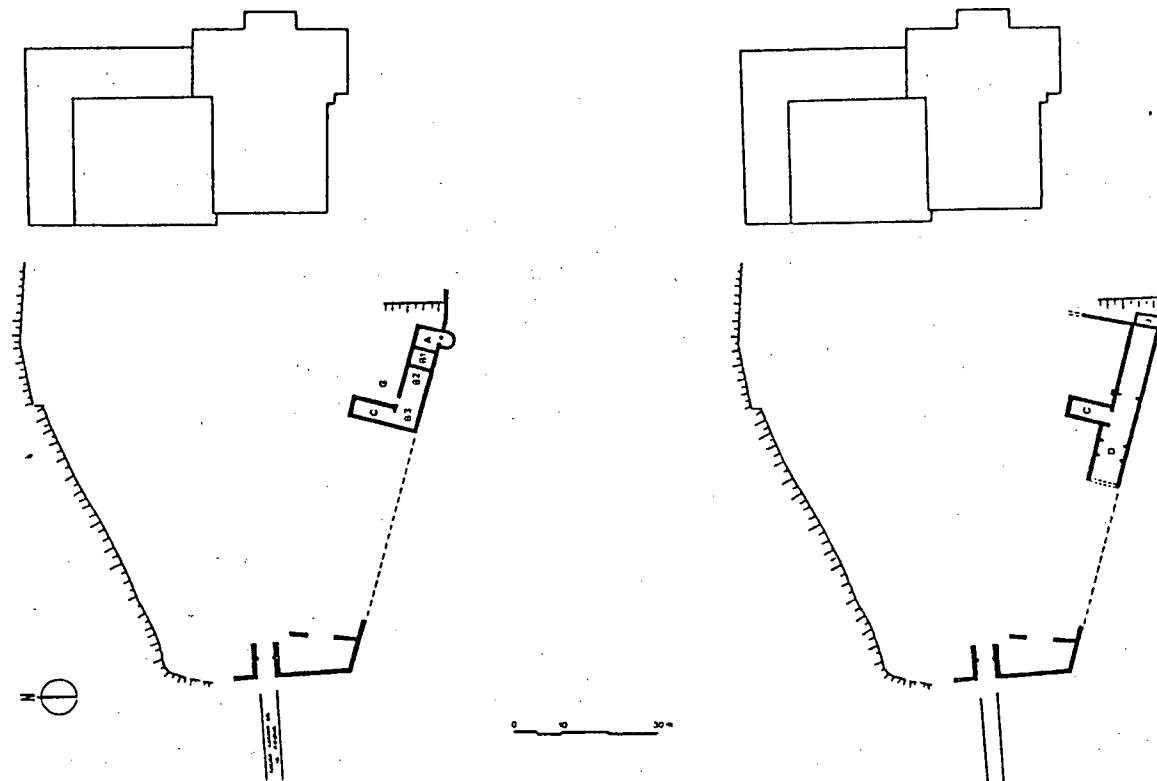
Les fouilles ont été entreprises en 1983 à la suite de la constatation de destructions par labours profonds, et à la demande de M. Dufoix, Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour une étude préliminaire à l'édification d'un bâtiment d'accueil pour le public et d'une maison de gardien. Menées par campagnes successives, les investigations archéologiques replacent dorénavant les bâtiments monastiques dans un contexte architectural qui a d'ailleurs beaucoup évolué entre la fin du XIIe s. ou le début du XIIIe s. et l'époque moderne (1).

Cette évolution peut, dans l'état actuel du travail, être résumée ainsi (fig. 28) :

1°/ A la fin du XIIe s. et au commencement du XIIIe s., c'est-à-dire alors que s'élevaient simultanément les bâtiments monastiques, existait dans l'axe de l'abbatiale, à une centaine de mètres à l'o., une entrée monumentale faite d'un passage large de 3,50 m, long de 7 m. Dans sa partie médiane, le passage était fermé par une porte. L'ensemble était bâti en pierres de taille assemblées à joint fin. Vers le n., au-dessus du lit majeur de la Durance, il n'y eut jamais d'enclos de pierre. Vers le s. en revanche, un mur de moellons appuyé à l'entrée constituait un premier tronçon d'une clôture solide qui ne fut pas achevée avant la fin du Moyen-Age. Il y a trace, dans cette partie, d'un petit bâtiment de pierre incomplètement découvert.

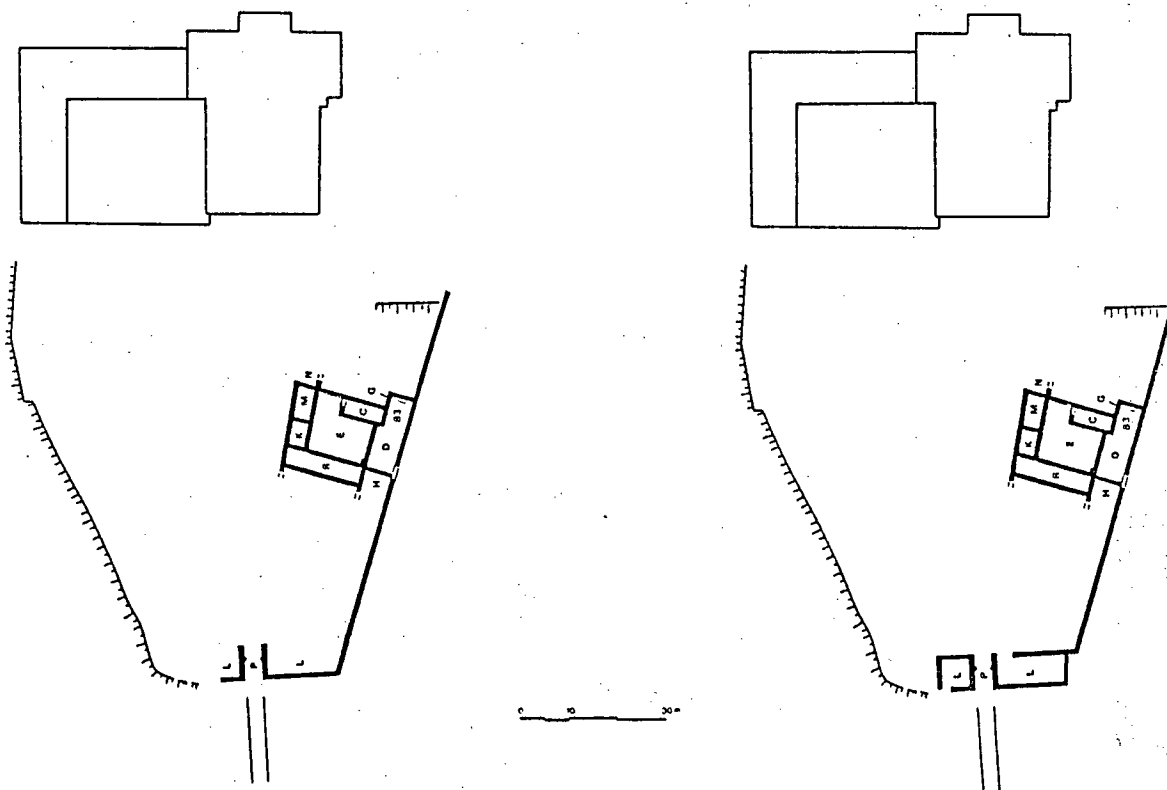
Au s.-e. des bâtiments monastiques, s'élevaient des constructions médiocres en moellons liaisonnés à la terre, ajoutées les unes aux autres pour former finalement deux ailes perpendiculaires. Juxtant la première se trouvait un cendrier

(1) M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, Découverte de la porterie et de l'enceinte de l'abbaye de Silvacane, 5èmes Journées d'études vaudoises et historiques du Lubéron, La Roque d'Anthéron, 2 juillet 1983 (1984), pp. 13-20.



fin XIIe - début XIIIe s.

courant XIVe s.



XVe s.

XVIe s.

fig. 28, 13-LA ROQUE D'ANTHERON-ABBAYE DE SILVACANE. Evolution de la porterie et des bâtiments de service de l'enclos monastique.

de plan semi-circulaire. Le mur s. de l'aile méridionale était dans le prolongement d'une partie de l'enclos proche de l'entrée. Cela laisse supposer l'existence d'une limite que respectait l'implantation des bâtiments de pierre. Par rapport au chemin allant de l'entrée à l'abbatiale, cette limite était symétrique à la rupture de pente dominant la Durance.

2°/ Dans le courant du XIV^e s., ces petits bâtiments étaient toujours utilisés. Ils prirent, semble-t-il, un intérêt nouveau. Des refends furent abattus et l'espace s'unifia. On construisit un four et une cheminée en vis-à-vis. Différents soubassements indiquent que ces pièces étaient destinées à remplir des fonctions précises, mais difficiles pour nous à caractériser. A l'o., on ajouta, dans leur prolongement, une salle plus vaste, avec, le long des murs, des supports aux bases sommairement décorées. Sur eux pouvaient prendre appui des arcs diaphragmes susceptibles de porter un plancher d'étage. Les parties anciennes communiquaient par une large ouverture avec le nouveau bâtiment. Leur mur méridional avait été presque entièrement restauré en respectant l'alignement ancien. A la place du cendrier supprimé se trouvait une arrivée d'eau contrôlable par une martelière. Mais ces bâtiments furent très endommagés vers 1370, date de dépôt d'un petit trésor de florins au-dessus de la destruction d'un mur.

3°/ Une nouvelle restauration eut lieu au XV^e s., vraisemblablement au moment où le monastère passa sous la dépendance des chanoines de la cathédrale d'Aix. Un ensemble de petites pièces caladées s'organisa dorénavant autour d'une cour E à laquelle on accédait par un porche. Du premier état, une seule pièce, la pièce C, était conservée. Le bâtiment à arcs diaphragmes subsistait aussi. L'enclos méridional, sur toute sa longueur, fut cette fois bâti en pierres.

4°/ Après de nouvelles vicissitudes, peut-être liées à l'occupation, on reconstruisit de part et d'autre de l'entrée des bâtiments élevés sur une cave voûtée. Ce fut le dernier aménagement avant que le site, décidément difficile à maintenir, ne serve comme carrière de pierre jusqu'au XVIII^e s.

Tel est rapidement résumée la reconstitution d'une partie de ce qui est désigné au XV^e s. comme l'ambitus sive villa monasterii qui comprenait alors au moins deux moulins. Il n'est pas impossible que dans l'état du XIV^e s., la fouille ait fait retrouver une cuisine adjacente à l'ospicium mentionné par un texte de 1364, ospicium qui pourrait être la salle D, avec les bases de support sommairement décorées. Ces tentatives d'identification doivent rester provisoires, simples suggestions pour tenter d'approcher la réalité.

ROQUEFORT LA BEDOULE, Saint-André-de-Julhans, sondage
Chapelle romane
 M. Dominique BERTHOUT

Notre association, intitulée "les Amis de la chapelle Saint-André", s'occupe depuis 1983 de la remise en valeur de cette chapelle rurale romane du XIIe s. Ses activités sont multiples : histoire, restauration, archéologie. Notre première action fut de faire inscrire ce bâtiment sur la liste des Monuments Historiques.

Situé sur un plateau rocheux, protégé par une falaise demi-circulaire d'une trentaine de mètres de haut, le site comprend un village médiéval de neuf habitations, un rempart et une chapelle. Cette dernière, longue de 14 m et large de 5 m, est composée d'une nef unique, à deux travées, prolongée par une abside en cul-de-four. Ses éléments architecturaux, peu nombreux, sont remarquables par la pureté des lignes de l'ensemble. A l'extérieur, ses angles sont agrémentés de très belles pierres en bossage. Ses fenêtres, au nombre de trois, sont des meurtrières. En effet, cette chapelle est fortifiée, s'intégrant dans le système de défense du village attenant.

Notre attention se portant, pour l'instant, presque exclusivement sur la chapelle (dont un texte nous signale son inauguration par le Pape Anastase IV en 1153), nous en avons entrepris la restauration depuis trois ans ; bien que sa conservation soit encore assez remarquable. En fait, elle est l'un des très rares bâtiments religieux médiévaux encore bien conservé dans notre région. En effet, sa voûte et l'intérieur sont parfaitement intacts ; et notre action porte donc surtout sur la restauration de ses parements externes et de sa toiture (qui, elle, a complètement disparue). Cette année, nous avons entrepris le début d'un programme de fouilles archéologiques centré autour de cette chapelle, pour une meilleure compréhension de son histoire et de son architecture. Nous avons donc effectué un sondage en un point qui suscitait de nombreuses questions : la jonction entre le rempart et l'abside de la chapelle ; jonction qui nous était jusqu'alors cachée. En effet, cet endroit était entièrement recouvert d'un remblai provenant de l'effondrement du parement de l'abside. De plus, nous désirions mieux connaître la manière dont ont été construits le parement de l'abside et le rempart. En ce qui concerne ce dernier, nous avons tout d'abord constaté qu'il est en fait constitué de deux remparts distincts, mais accolés. Le premier, large d'environ 0,80 m, est posé sur une large fondation conique, haute de 2 m. S'élevant au-dessus d'elle, il est constitué de deux parements de pierres taillées, entre lesquels est placé un blocage de terre meuble et de pierres (comme pour tous les murs présents sur le site). Il semble qu'il y ait eu par dessus une palissade de bois, si l'on s'en réfère aux nombreux fragments de pieux circulaires retrouvés lors de la fouille. Sur l'extérieur de ce rempart primitif, a été

accolé, semble-t-il au XVI^e s., un second rempart, bien plus bas, qui fait vraisemblablement office de "mur de soutènement", pour éviter le dévers du premier rempart. Dans le sondage lui-même, un mur parallèle au rempart s'est fait jour. Son aspect (absence de parement, fabrication grossière) en fait un élément destiné à être caché. De fait, il semble que ce soit un mur de soutènement, destiné à soutenir un chemin de ronde courant le long du rempart. A l'extérieur de cette disposition architecturale, se trouve un talus de terre compactée, servant lui-même à soutenir ce mur. Ainsi, nous avons un ensemble intégré au rempart et surplombant le plateau d'environ 1,20 m.

Au niveau stratigraphique, la zone située entre le rempart et le mur de soutènement, c'est-à-dire sous le chemin de ronde disparu, est composée d'une succession de couches de remblai (terre et pierres), dans lesquelles nous avons trouvé un matériel lithique chalcolithique important. Ce dernier nous a permis de constater que cette terre de remblai avait été prise au sein d'un oppidum proche. Le matériel céramique exhumé est pauvre, ceci s'expliquant par le fait que ce sondage concernait uniquement un ensemble architectural fermé et construit dès les débuts du site (XII^e s.). En effet, la céramique recueillie est uniformément antérieure au XIII^e s. Par contre, une prospection en surface nous a permis de rassembler des tessons vernissés ou glaçurés, médiévaux ou modernes.

L'année prochaine, nous espérons étendre cette étude à toute la façade n. de la chapelle pour mieux comprendre sa propre construction et sa relation avec divers murs épars attenants.

--- OOO ---

**SEPTEMES-LES-VALLONS, Station des Peyrards,
Atelier de débitage paléolithique moyen
M. Alban DEFLEUR**

Des prospections entreprises par MM. Hertz et Gantès sur les collines qui ceignent la ville de Marseille ont fait connaître l'existence d'un petit atelier de taille dans les calcaires hauteriviens du Crétacé inférieur du flanc o. de la chaîne de l'Etoile, au lieu-dit Les Peyrards, sur la commune de Septèmes-les-Vallons.

L'examen des patines, l'état physique des surfaces ainsi que les études technique et typologique nous ont permis d'attribuer au Mousterien les quelques 600 éclats de silex découverts sur ce gisement. La source unique de la matière première, le nombre très important des éclats bruts de taille, le nombre réduit d'éclats retouchés ainsi que l'abondance des nucleus (10,5 % du matériel) montrent

à l'évidence que cette station était un atelier de débitage de silex (fig. 29). Ce gisement est actuellement le quatrième attribué à cette culture dans le département des Bouches-du-Rhône.

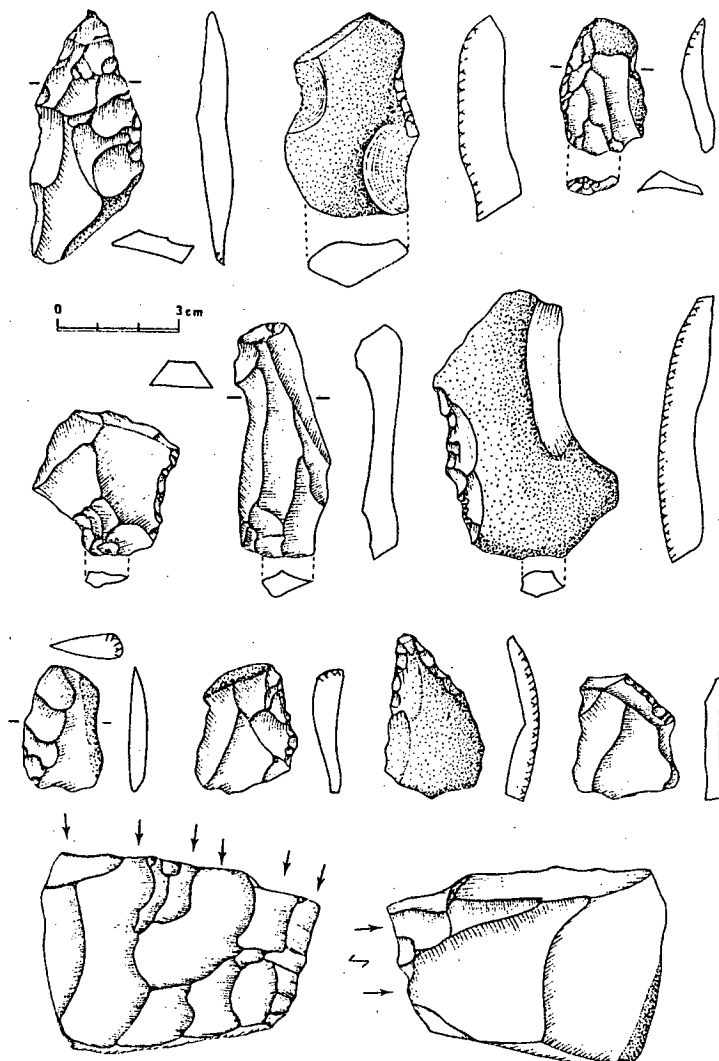


fig. 29, 13-SEPTEMES-LES-VALLOIS-STATION DES PEVRARDS. Outillage lithique moustérien.

--- OOO ---

SIMIANE COLLONGUE, Col Sainte-Anne, sauvetage programmé
Habitat gallo-romain - Habitat campaniforme
 M. André MULLER

Cet habitat perché en cours de fouille depuis 1982 a fait l'objet de recherches en 1986. Celles-ci ont essentiellement porté sur la terrasse XI qui avait livré en 1985 une sépulture néolithique, des structures campaniformes et d'importants vestiges d'habitat ou d'atelier du Haut Moyen-Age profondément remaniés par les mises en cultures du XVIe-XVIIIe s. ap. J.-C.

Les niveaux historiques : les fouilles de 1986 ont porté en grande partie sur la partie o. de la terrasse qui a livré d'importantes substructions : à noter un mur de soutènement, les restes d'une citerne très ruinée qui contenaient de la malacofaune, des céréales carbonisées et une abondante microfaune dominée par des poissons (entre autres des dorades). Le mobilier est peu abondant et fournit de nombreux fragments de récipients en chloritoschiste, de la céramique tournée grise, des débris portant des palmettes et un nombre toujours très important de tegulae plus ou moins entières. Parmi les débris d'architecture, il a été recueilli dans cet horizon un fragment de vasque en grès très fin portant sur le rebord du marli, une feuille ... Des débris de chaînes, des fragments d'outils, ainsi que de nombreux débris de plomb semblent appartenir à des récupérations faites dans des villas ruinées ...

Les niveaux préhistoriques : dans la partie e., nous avons continué à dégager les niveaux d'un habitat campaniforme qui ont fourni leur lot de céramique décorée très proche de celle du Camp de Laure. Une pointe de flèche à prédoncule et aileron ainsi qu'une flèche en bronze, des outils en os et deux haches en roche verte proviennent du même niveau. Les derniers jours de fouille ont permis de mettre en évidence sous cet horizon un niveau du néolithique moyen chasséen avec des décors caractéristiques, une pointe de flèche à tranchant transversal, de nombreuses céréales calcinées, des charbons de bois et une faune relativement abondante. Dans la partie o., nous avons pu mettre en évidence, sous les niveaux historiques, un horizon plus ou moins bien conservé. Il semblait appartenir, pour sa majeure partie, aux niveaux campaniformes découverts sur la même terrasse. Nous avons dû arrêter nos travaux avant d'avoir pu en déterminer avec précision l'importance et l'étendue.

--- OOO ---

TARASCON, Saint-Gabriel, sondage
Edifice militaire d'époque romane
 M. Alain FRETAY

L'intervention de cette année a porté sur le plan et les édifices militaires de l'époque romane. Une inscription hébraïque placée sur la base s.-o. de la grosse tour permet de la dater de la fin du XIIe s.

Nous avons procédé à la remise en état de la tour. Cette tour est pratiquement intacte. Elle fait dans sa partie la plus haute 12,36 m, elle est rectangulaire : 9,90 m pour les faces s. et n. et 11,14 m pour les côtés o. et e. De l'extérieur, le parement est constitué de très belles pierres à bossage portant de

nombreuses marques de tâcherons. La tour présente dans l'état actuel deux niveaux qui ont été eux-mêmes subdivisés par un plancher. La salle du rez-de-chaussée est voûtée en plein cintre, le sommet de la voûte se trouve à 8 m du sol actuel. La salle du bas a été remaniée puisque nous trouvons l'arrachement d'un escalier en colimaçon, une meurtrière placée sur la face e. pratiquement au sommet de la voûte, enfin une arcature dans le mur n. nous permet d'affirmer qu'à l'origine l'entrée se fait par une porte percée dans l'angle n.-o. de la tour et non pas au centre de la façade o. comme aujourd'hui. Ceci expliquerait le puits carré de 1,20 m de côté qui se trouve au droit de la porte actuelle et qui aurait servi de protection à l'ancienne porte. Il est profond de 4,50 m et entièrement taillé dans le roc. Il n'est pas impossible, une fois entièrement dégagé, qu'il communique avec le réseau souterrain des aqueducs de la colline.

En avant de la tour se trouve une table calcaire elle-même taillée dans le roc et portant le long de son rebord o. deux pans de murs de 5 m de haut. Celui de l'angle s.-o. fait lui même l'angle de la table calcaire. Les parements de ces deux murs ne sont pas à bossages. Ils avaient certainement pour but d'encadrer une entrée. En arrière de celle-ci, en direction de la tour, se trouve un mur de 8 m de long et de 0,60 m d'épaisseur qui devait être une autre portion du système défensif mais cette fois-ci pour les habitats de la dalle calcaire dans sa partie s.-o. En avant de ce mur ont été trouvés les soutènements en pierre des gonds. Le long de celui-ci une petite construction nous a fait penser à une tombe d'enfant.

Tout autour les fossés ont eux aussi révélé quelques uns de leurs secrets. Ces fossés sont en pente dans le sens de la colline. Ils peuvent atteindre les 10 m et ont de très nombreuses traces d'occupation. Ils sont orientés n.-s. et o.-e. Le fossé o.-e. est ouvert sur la ville antique qui s'étale à flanc de colline en direction de la chapelle. Ces fossés n'ont qu'un rôle défensif assez réduit. Leur utilité est surtout économique ainsi que leurs replats extérieurs. Nous y avons trouvé une aire de battage ainsi que des trous de piquets attestant l'existence de cabanes. Le fossé o.-e. est barré en arrière de son intersection avec le fossé n.-s. par un mur qui va rejoindre l'angle s.-o. de la table calcaire. Pour le moment ce système défensif nous apparaît comme ayant été constitué de deux sortes de matériaux : le bois et la pierre. Cette dernière ne devait servir que de support aux palissades de bois ou les remplacer dans les endroits les plus fragiles comme les angles ou l'encadrement de la porte principale.

TARASCON, Quartier Sagnon, sondage
Habitat gallo-romain
 M. Alain FRETAY

La campagne de 1986 a apporté des confirmations concernant cette villa de la plaine située entre la Montagnette et les Alpilles. La stratigraphie n'a pas évolué mais elle s'est précisée : 0 à 45 cm terre végétale ; 45 à 60 cm couche tuilière ; 60 à 70 cm couche d'incendie constituée par de la terre rubéfiée (nous avons quelques céramiques calcinées et de nombreux clous de charpente) ; 70 à 130 cm gisement proprement dit (nous pouvons y déceler trois niveaux d'occupation, les deux derniers sont parfois très proches. Le niveau le plus récent est rubéfié par endroits).

Le plan a été précisé. Nous sommes dans une grande pièce avec un limen mais dans un deuxième état de l'occupation, elle a été divisée en deux pièces plus réduites. Ce deuxième état se caractérise par un grand nombre d'enduits peints. Toutes les couleurs, sauf le blanc, sont représentées. Certains morceaux nous permettent de supposer la décoration picturale de la partie inférieure des murs. Ce décor devait être géométrique et allier deux couleurs, par exemple le noir et le rouge.

Les plus importantes nouveautés ont été cette année dans le domaine du mobilier. Nous avons commencé à exploiter une zone qui se révèle particulièrement riche. Les amphores y sont très nombreuses, nous en avons trouvé six reconstituables en 2 m², nous avons également une grande abondance de sigillée claire. Une pièce de monnaie ne peut être malheureusement pas datée. Des morceaux de céramique wisigothique ont été trouvés dans la couche supérieure. Une perle, en pâte de verre bleue et striée, a été enfin découverte. Ce mobilier nous permet pour le moment de dater la villa entre le I^{er} s. de notre ère et le VI^e s. Cet habitat gallo-romain a été détruit violemment par un incendie et n'a pas été réoccupé ensuite.

--- OOO ---

VELAUX, Sainte-Propice, fouille programmée
Habitat du Haut Moyen-Age
 M. Michel BOIXADERA

Les interventions archéologiques menées sur la partie sommitale de l'oppidum de Sainte-Propice depuis 1982 ont permis de mettre au jour ce que nous supposons être une habitation avec la présence de trois murs parallèles (A.B.C.) de faible hauteur, en moyens appareils liés à la terre et directement ancrés sur le substrat rocheux. (fig. 30).

Le secteur exploré de 30 m² environ nous a révélé une stratigraphie très simplifiée se composant essentiellement :

- d'une couche d'humus variant de 0,5 à 0,10 m ;
- la couche d'occupation homogène buttant sur les constructions contient pour l'essentiel du matériel céramique très abondant : céramiques culinaires communes à pâte grise ainsi qu'une proportion importante de formes connues de la production de sigillée claire africaine ;
- en contact direct avec le substrat rocheux, une strate de cailloutis mêlés à de l'argile ocre et à de la cendre aménageait par endroits le sol calcaire au relief très irrégulier et comblait ainsi toutes les infractuosités du rocher. La présence de trois foyers à même le sol a été constatée. Il s'agit d'aires circulaires de faibles dimensions et d'épaisseur très restreinte variant de 0,5 à 0,10 m contenant des cendres et des morceaux d'os calcinés.

Au n. de cette habitation, un dispositif très original est apparu ; quatre petites fosses ovoïdes (long. 0,40/0,60 m - prof. 0,40/0,55 m - larg. 0,30 m) reliées entre elles par une petite tranchée de 0,15 m de profondeur.

Sur la partie méridionale, perpendiculairement aux trois autres murs, une nouvelle structure (F) en gros appareils réguliers est visible sur une longueur de 4,50 m. Elle a été édifiée en moellons sur deux assises (0,65 m) et maçonnée sur la longueur par un bourrage interne de terre et d'éclats de taille. Cette construction prend appui sur un replat rocheux et a permis sur sa face antérieure de dégager une excavation régulièrement stratifiée sur 1,20 m de hauteur avec un diamètre de 2,50 m.

Le matériel recueilli depuis quatre ans avec notamment une prédominance de poteries à pâte grise grossière, de céramique sigillée claire D et dérivée paléochrétienne à l'état fragmentaire, atteste une commercialisation côtière et permet de dater l'habitat principal pendant le haut moyen-âge.

--- OOO ---

VENTABREN - Roquefavour, fouille programmée

Oppidum

M. Jean-Pierre MUSSO

Comme nous l'avons signalé dans notre rapport de fouilles de l'année 1985, un incendie de forêt avait ravagé le secteur s./s.-e. de l'oppidum de Roquefavour ; après ce sinistre, était apparue une salle de 125,55 m² de surface (long. 13,50 m, larg. 9,30 m).

Salle 1 j23 : les murs de cette salle sont construits en pierres calcaires ; la base, qui est fondée sur le substrat rocheux, est constituée de gros blocs irréguliers ; l'élévation est réalisée à l'aide de blocs moyens réguliers ; la largeur des murs est comprise entre 0,55 m et 0,60 m, pour une hauteur conservée de 0,55 à 0,60 m. Une porte d'angle large de 4 m ouvre au n. sur une zone rocheuse très arasée. A l'e., une seconde porte intérieure d'angle, d'une largeur de 6 m, met en relation 1 j23 avec une autre salle de dimensions supérieures. En effet, malgré l'éboulement des murs, ses mesures approximatives sont de l'ordre de 17,10 m pour la longueur et de 12 m pour la largeur, soit une surface totale de 205 m². Nous avons repéré dans les éboulis, parallèlement au mur s./s.-e. de la salle 1 j23, au niveau de la communication intérieure, que cette seconde salle se prolongeait par une sorte de "couloir", orienté sensiblement e.-o., large de 3,50 m environ, pour une longueur encore inconnue dans l'immédiat.

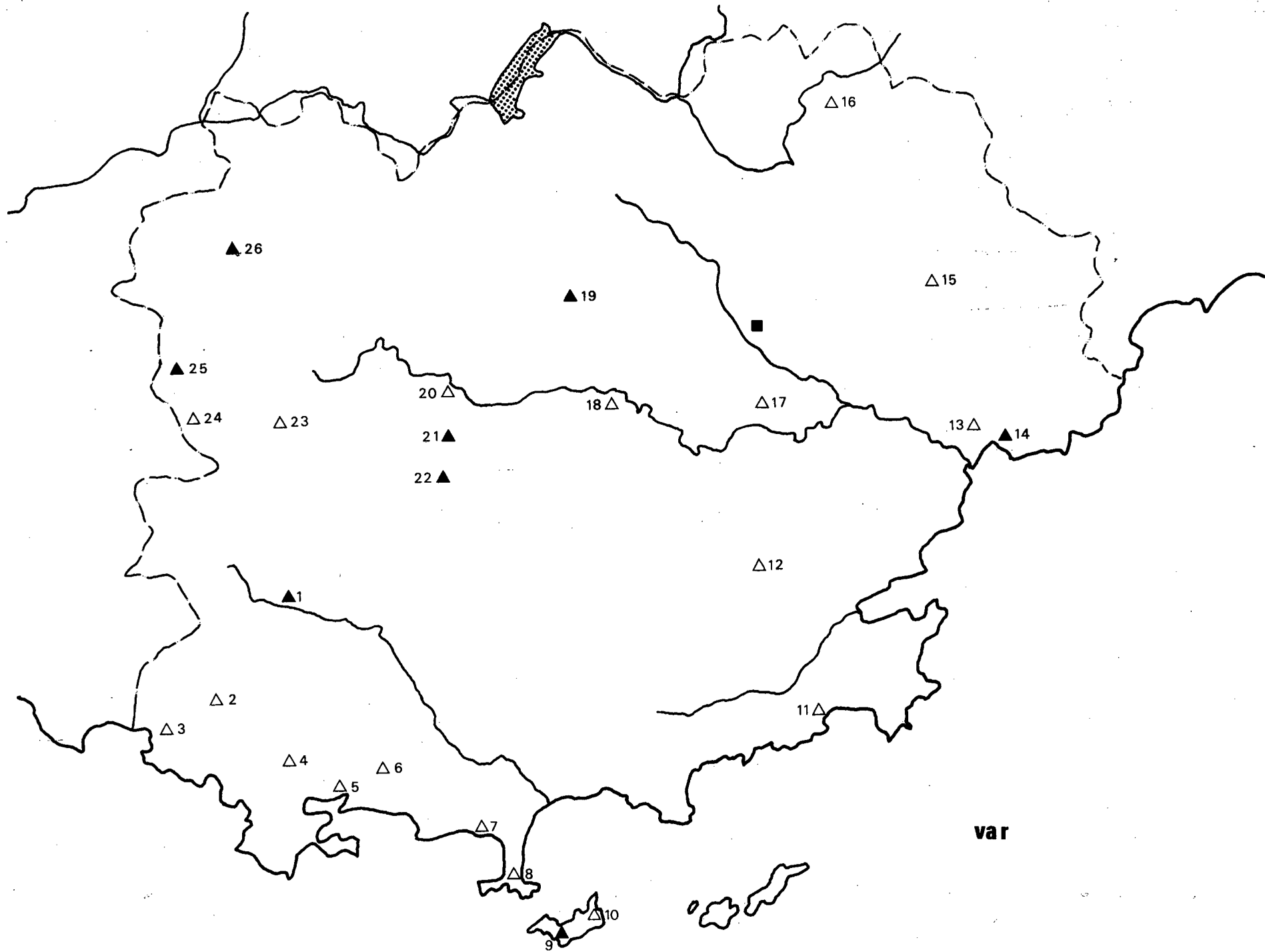
Stratigraphie : les structures qui délimitent la salle 1 j23 étaient enfouies sous une couche de pierres résultant du basculement de la partie supérieure des murs, cet effondrement reposait directement sur un sol d'évolution composé de terre brunâtre, mélangé à du cailloutis, apport destiné à combler un socle rocheux accidenté.

Matériel : peu d'éléments mobiliers ont été découverts. Pour la céramique commune, une trentaine de fragments de dolia, dispersés sur l'ensemble de la salle ont été trouvés. De la céramique italique a été découverte dans le remblai égalisateur ; il s'agit d'un fond de céramique à vernis noir A ancien, orné de quatre palmettes radiales dans un simple guillochis. Pour le bronze, en connexion avec le fond de céramique italique, attribuable au II^e s. av. J.-C., une pointe de javelot incomplète à ailerons saillants et nervure médiane a été recueillie.

L'extrême rareté du matériel atteste bien d'un abandon volontaire de l'oppidum de Roquefavour. Mais l'intérêt dans ce secteur réside dans les dimensions de cette salle et le complexe plus vaste auquel elle appartient. Nul doute que nos recherches se poursuivront dans cet ensemble afin d'essayer d'en comprendre l'utilisation.

V A R

1	SIGNES	MAUREGOUN	AP	S.		HAMEAU P
2	LE CASTELLET	PINEDO	AH	F.P.	H 29	THEVENY JM
3	SAINT-CYR-SUR-MER	MADRAGUE	AH	S.U.		RIBOT H
4	OLLIIOULES	COURTINE	AH	F.P.	H 18	RIBOT H
5	TOULON	VIEILLE VILLE	AH	S.P.	H 22	PASQUALINI M
6	LA VALETTE-DU-VAR	BAUDOUVIN LA BIGOYE	AH	F.P.	H 18	ARMUD P
7	HYERES	OLBIA	AH AH	F.P. S.U.	H 22	BATS M BATS M
8	HYERES	TOUR DE L'ACAPTE	AH	S.		GIFFAULT M
9	HYERES	PORQUEROLLES, BRIGANCONNET	AP	S.U.		BARGE H
10	HYERES	PORQUEROLLES GALERE	AH	F.P.	H16	PASQUALINI M
11	CAVALAIRE-SUR-MER	PARDIGNON	AH	S.P.	H 13	BRUN JP
12	LA GARDE-FREINET	FORT FREINET	AH	F.P.	H 39	SEMAC P
13	FREJUS	PORTE D'OREE	AH	S.P.	H 22	GEBARA C
		SAINT-LAMBERT	AH	S.P.	H 23	GEBARA C
		ARENES	AH	S.U.		GEBARA C
		RUE DES POTIERS	AH	S.		LAMURE C
		SAINTE-BRIGITTE	AH	S.U.		PREVOST M
14	SAINT-RAPHAEL	ROUSSIVEAU	AP	F.P.	P 16	TEXIER PJ
15	SAINT-PAUL-EN-FORET	PASCARET	AH	S.U.		DESIRAT G
16	BARGEME	CHATEAU	AH	S.U.		SCHINDLER S
17	LES ARCS	CASTEL DIAOU	AH	S.U.		REYNIER J
		TOUAR	AH	S.U.		BERATO J
18	LE THORONNET	ABBAYE	AH	S.U.		FIXOT M
19	SALERNES	BAUME FONTBREGOUA	AP	F.P.	P 26	COURTIN J
		BAUME DU PIN	AP	S.		COURTIN J
20	CORRENS	MIRAVAL	AH	S.U.		MICHEL JM
21	LE VAL	EISSARTENES	AP AP	F.P. S.	P 32	HAMEAU P ACOVITSIOTI A
22	BRIGNOLES	PIED DE BOEUF	AP	S.U.		HAMEAU P
23	SAINT-MAXIMIN	PALAIS DE JUSTICE	AH	S.U.		CARRAZE F
24	POURRIERES	ROQUEFEUILLE	AH	F.P.	H 31	FOY D
25	POURRIERES	GROTTE DES AVAUX	AP	S		GIRAUD Y
26	ARTIGUES	GROTTE RIGABE	AP	F.P.	P 15	DEFLEUR A



ARCS (les), Le Touar, sauvetage urgent
Site de plaine du début de l'Age du Fer
 M. Jacques BERATO - Mme Nicole BERATO - M. Louis IMBERT

Le site se trouve sur le pendage e. d'une petite éminence située dans la plaine des Arcs, au s. de l'Argens où M. G. Galiano avait observé, à l'occasion de labours, la présence de tessons. La surface totale du site peut être évaluée à 800 m² environ, dont 128 m² ont été explorés.

Les couches archéologiques ne se situent qu'à 0,50/0,60 m de profondeur, sur un substrat argileux, ce qui explique qu'elles aient été bouleversées par le carrelet des charrues (il y a eu deux arrachages de vignes depuis le début du siècle).

Sondage 1 : un foyer délimité par une couronne de galets posés directement sur le substrat d'argile rubéfiée est adjacent à une faible dépression du sol, comblée de terre charbonneuse et de tessons à plat. La surface de circulation est complètement remaniée, mais une couche correspondant à l'occupation est encore en place par endroit. Elle comporte de la céramique modelée du début de l'Age du Fer. Dans la couche remaniée, un tesson de céramique grise monochrome.

Sondage 2 : dans le substrat argileux, un trou circulaire isolé ne s'intègre dans aucune structure apparente. Une zone charbonneuse est la seule trace d'un foyer dont les pierres constitutives ont été retrouvées noircies et rubéfiées dans la couche sus-jacente remaniée. Des lambeaux de la couche d'occupation contiennent de la céramique modelée du début de l'Age du Fer. A plat sur le substrat, et en particulier sous le foyer, ont été découverts quelques fragments de céramique modelée de la période de transition Bronze Final III-début Age du Fer.

Sondage 3 : le carrelet de la charrue a laissé des traces parallèles fossilisées dans la couche archéologique, et n'a épargné que quelques lambeaux de sol, formés de petits galets, un foyer dont les galets constitutifs sont disposés directement sur le substrat d'argile rubéfiée, et des alignements (?) de pierres qui pourraient délimiter une aire de vie. Aucun trou de calage de poteau n'a été localisé. La céramique est uniquement modelée de la période Bronze Final III-début Age du Fer, à l'exclusion d'une anse d'amphore étrusque dans la couche remaniée.

Sondage 6 : les labours avaient fait remonter en surface à son niveau de nombreuses pierres, constatation étonnante pour l'agriculteur, dans une terre normalement sans pierres. Dans un angle du sondage, sont disposées directement sur le substrat quelques pierres. La surface explorée est trop limitée pour pouvoir en dégager une signification. Un lambeau de la couche d'occupation contient à plat un bord de céramique grise monochrome et de la modelée du début de l'Age du Fer. Dans la couche

remaniée, présence de fragments d'une coupe attique à bord concave et d'une amphore peinte importée de Grèce (?).

Les sondages 4 et 5 n'ont livré aucune structure mais seulement quelques tessons de céramique modelée vraisemblablement charriées par les labours.

Le sondage 7 est stérile. Nous l'avons réalisé à l'endroit où une photographie aérienne avait localisé dans les blés une tache sombre rectangulaire. Ce phénomène était un piège, lié à la combustion de ceps de vigne.

Les fouilles de 1986 ont permis de confirmer la présence d'un site de plaine occupé au VIIe et VIe av. J.-C. et proche d'habitats de hauteur protohistoriques. Les restes archéologiques très altérés ne permettent pas de parler de structure d'habitat. La céramique modelée est dominante dans le matériel à l'exclusion de quelques tessons de céramique tournée grise monochrome, attique et d'amphores étrusque et de Grèce (?).

--- OOO ---

ARTIGUES, Grotte de Rigabe, fouille programmée
Site préhistorique - Paléolithique Moyen
 M. Alban DEFLEUR

Fouillée depuis 1982, grâce à la bienveillance de M. et Mme H. Brémond, la grotte de Rigabe se situe sur la petite commune d'Artigues à 5 km environ à l'e. de Rians. Orientée au s.-e., elle est constituée d'une galerie longue de 70 m, creusée dans les calcaires portlandiens du flanc méridional du Mont-Major. Le gisement présente une stratigraphie s'étagant du Riss Moyen à la fin du Würm II et recèle plusieurs niveaux d'habitat.

Cette année, la fouille de la zone 82 étant achevée, nous avons poursuivi celle de la zone 84, située contre la paroi n. de la grotte. Cette zone nous avait déjà livré les deux années précédentes deux foyers structurés ainsi qu'un objet en os, aménagé dans un humérus de boeuf (fig. 31).

Du fait de l'abondance du matériel archéologique, les travaux ont progressé lentement. La poursuite des travaux nous a permis des observations complémentaires concernant la stratigraphie et notamment de corréliser notre couche 4 avec la couche G des fouilles de M. E. Bonifay. Plusieurs centaines de pièces ont été cotées dont plus de soixante-dix outils moustériens, essentiellement représentés par des racloirs (fig. 32). La faune étudiée au Laboratoire de Géologie du Quaternaire est par ordre d'importance dominée par Orictolagus cuniculus, Cervus elaphus,

Equus hydruntinus, Sus scrofa, Lynx spelaea, Canis lupus. L'étude du matériel lithique recueilli au cours de nos travaux devrait être publiée en 1987.

fig. 31, 83-ARTIGUES-GROTTE DE RIGABE,
Humérus de boeuf aménagé.

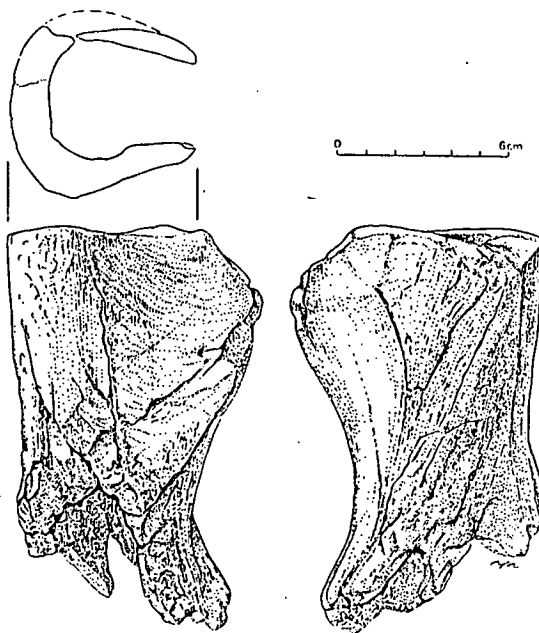


fig. 32, 83-ARTIGUES-GROTTE DE RIGABE
'Outillage moustérien Würm I

BRIGNOLES, Le dolmen IV des Adrets, sauvetage urgent
Dolmen
M. Philippe HAMEAU

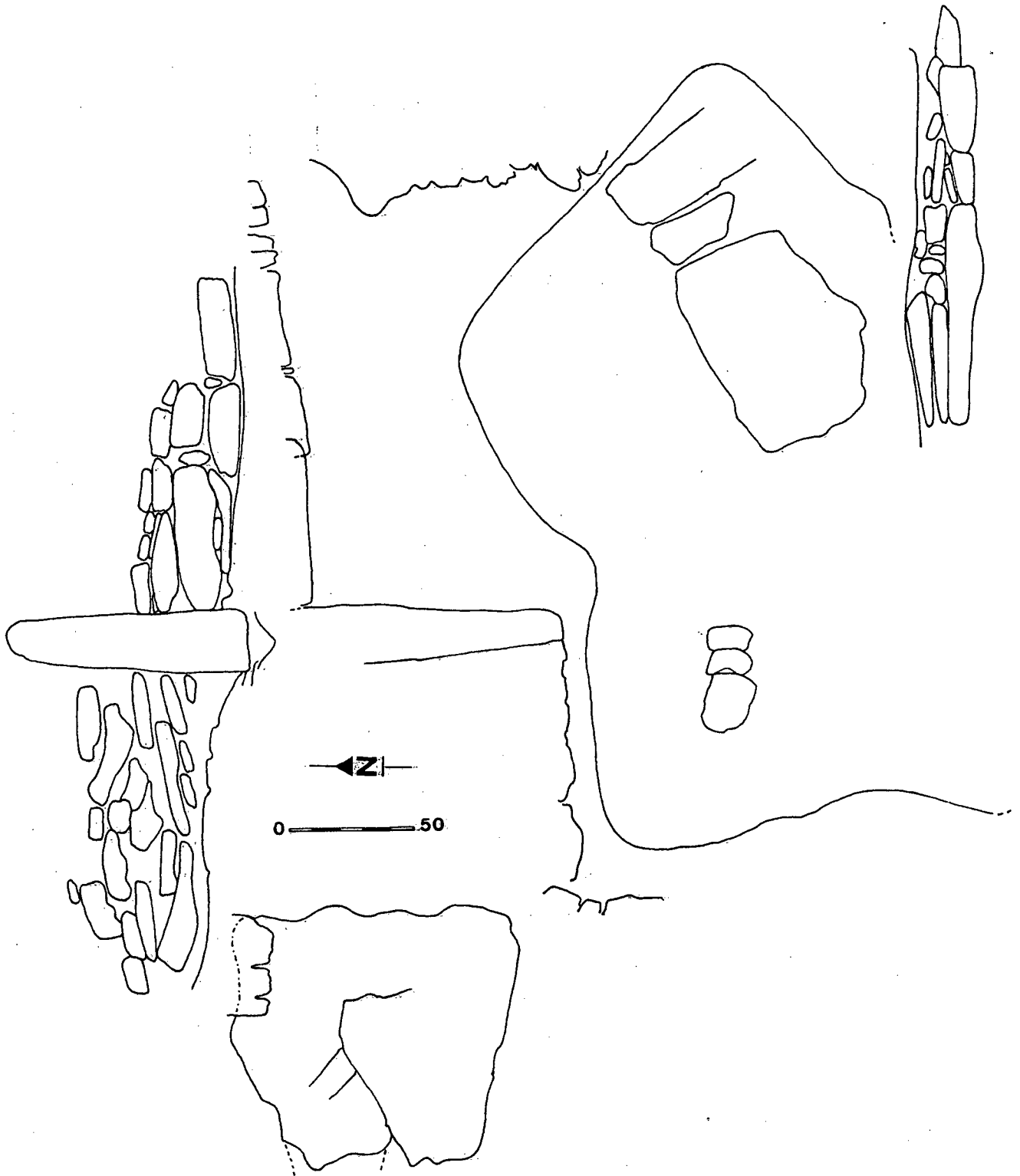


fig. 33, 83-BRIGNOLES-DOLMEN IV DES ADRETS. Plan général du dolmen
et élévation des murettes latérales.

Sur le versant s. de la vallée parcourue par la Ribeirotte, trois km au s.-e. des Eissartènes, un groupe de quatre dolmens est érigé sur la ligne de crêtes qui sépare Le Val et Brignoles. Trois dolmens ont été fouillés par M. Georges Bérard dans les années soixante. Le quatrième a été l'objet de fouilles clandestines à partir de 1982 et nous avons réalisé un sauvetage sur cette structure en avril et mai 1986.

Il s'agit d'un petit dolmen (fig. 33) dont la chambre mesure 1,60 m de côté environ avec un couloir orienté plein o., privé de sa dalle de chevet et de son pilier s. qui ont dû être arrachés anciennement. Les murets sont constitués de lauses tirées du substratum. La dalle de couverture que nous avons ôtée pour fouiller était affaissée vers le s. Le tumulus de pierres a un diamètre variant entre 10 et 12 m.

Le remplissage encore en place dans ce dolmen représente 1/5 de l'ensemble, essentiellement plaqué contre le muret n. Au nombre des éléments de parure dominant nettement les colombelles (columbella rustica) abrasées et percées à l'intérieur de la spire, suivies des anneaux fins en calcaire, test de coquillage et stéatite. On note encore des tonnelets en calcaire et en stéatite, des perles tubulaires épaisses en calcaire marmorisé, des perles à ailettes, des pendeloques en crochet en os, deux dents animales perforées. L'industrie lithique est composée de pointes de flèches foliacées, d'une pointe à pédoncule et ailerons et d'un couteau fait d'une lame de silex blanc de 0,17 m de long retouchée sur avers. La céramique compte quelques tessons appartenant à un vase globuleux campaniforme orné de chevrons et de losanges réalisés au peigne. M. Henri Vigarié, à qui nous avons confié le matériel anthropologique, s'est occupé pour l'instant de la partie odontologique, un total de 1 552 dents qui pourrait représenter une population comprise entre 50 et 60 individus.

Les dolmens de Brignoles sont à ce jour les seules structures contemporaines de l'abri A des Eissartènes comprises dans la même vallée.

--- OOO ---

**CAVALAIRE - LA CROIX-VALMER, Domaine de Pardigon, sauvetage programmé
Villae maritimes**

MM. Jean-Pierre BRUN, Gaëtan CONGES, Jean-Pierre DEWERT, Patrick GUIMELLI,
Pascal LECACHEUR, Francis MARMIER, Guy OBERTI

Les fouilles d'urgence de la ZAC de Pardigon sont entrées en 1986 dans une phase finale : l'exploration de la villa de Pardigon 1/3 a été terminée et

les limites de celle de Pardigon 2 ont été cernées.

Pardigon 1/3 (fig. 34)

La villa à demi dégagée en 1985 a été totalement excavée cette année. La chronologie a été affinée mais les grandes lignes perçues l'année dernière n'ont pas été remises en cause.

Etat 1 : implantation des premiers bâtiments dont une installation vinicole fort développée, dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C.

Etat 2A : création d'un jardin intérieur entouré d'un péristyle rhodien et d'un petit ensemble thermal comprenant pièce chaude, baignoire et latrines.

Etat 2B : agrandissement des thermes par adjonction d'un caldarium à voûtes d'arête, d'un tepidarium et d'un nouveau réseau d'égouts. Ces aménagements sont à placer dans le courant du II^e s.

Etat 3 : construction d'un nouveau péristyle dans la partie o. de la villa et transformation de l'ancien jardin d'abord en cour, puis en dépotoir. Cet état marque la dernière phase d'occupation de la villa qui cessa d'être habitée vers le milieu du III^e s.

Etat 4 : une nouvelle phase de fréquentation a été décelée cette année. Elle est marquée par la construction de murs désaxés par rapport aux bâtiments antérieurs et par des traces de récupération de blocs de certains murs. Cette exploitation des ruines comme carrière durant le second quart du IV^e s. ap. J.-C. doit être mise en relation avec une phase de construction de la villa de Pardigon 2 (états 7/8).

Au II^e s., les bâtiments de la villa couvraient 2 500 m² environ. Ils se divisaient en deux corps principaux :

- au s., les bâtiments d'exploitation centrés sur un jardin entouré d'un portique, flanqué à l'e. de logements, à l'o. de thermes et ouvrant au s. sur une vaste cour à colonnade. L'angle du bâtiment était marqué au s.-e. par un corps avancé, probablement à étage alors que le reste de la villa était de plain-pied.

- au n., un vaste bâtiment longitudinal, long de 52,65 m, large de 12,20 m abritait les installations vinicoles : fouloir, peut-être un pressoir, deux cuves bétonnées pour le moût, une chaudière (?) et une petite cuve (pour le vin cuit ?), ainsi qu'un grand nombre de dolia.

Vingt fonds de dolia ont été retrouvés en place. Les autres jarres ont dû être partiellement récupérées dans l'antiquité et le plus grand nombre a dû être

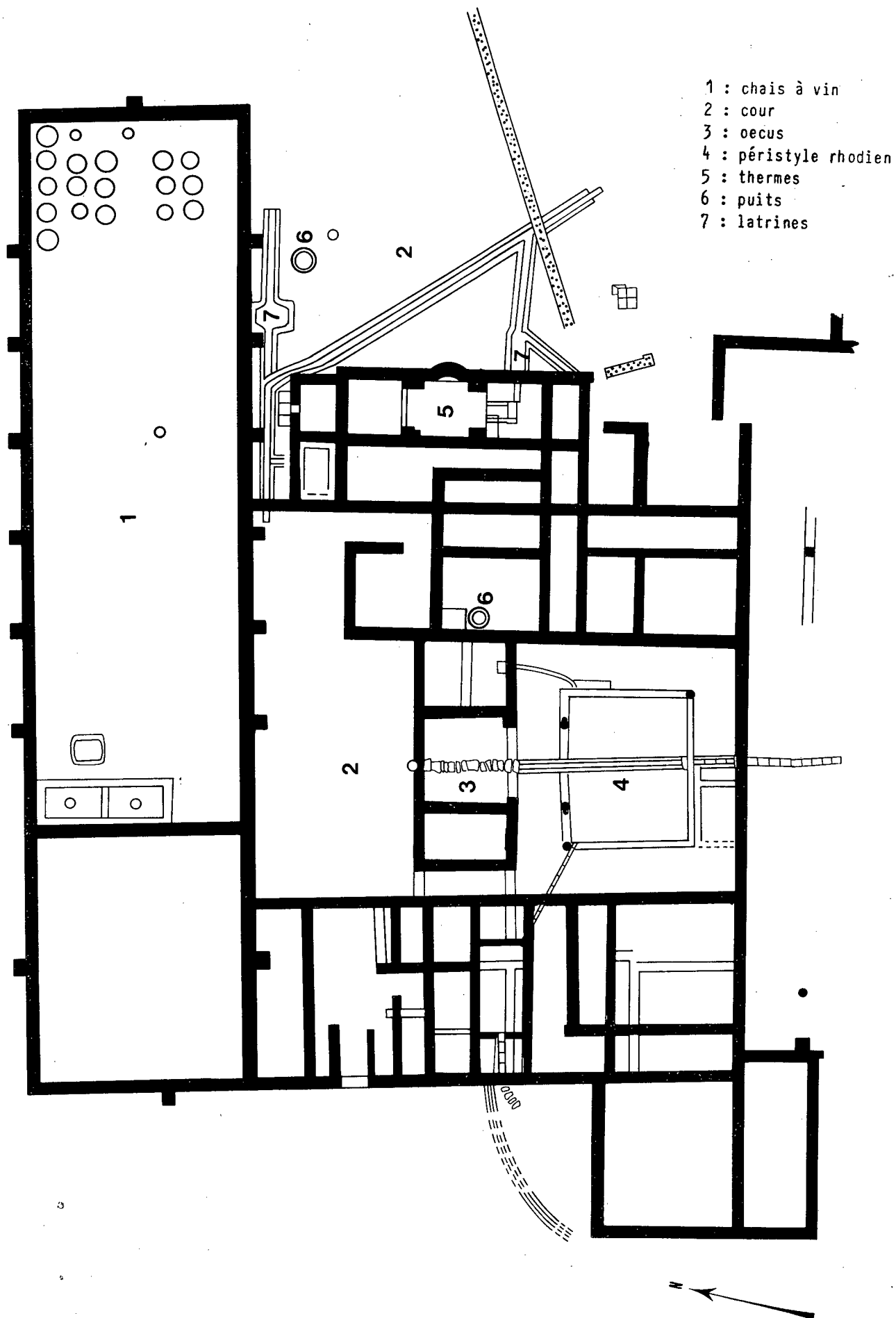


fig. 34, 83-CAVALAIRE-VILLA DE PARDIGON 1/3. Etat du IIe s. ap. J.-C. (en pointillé, murs du IVe s.).

arraché par les labours. Si leur implantation était régulière, le cellier devait abriter 130 dolia environ. Leur contenance paraît moindre que celle des dolia du Grand Loou (1). Toutefois, leur nombre place cette installation au deuxième rang des celliers à vin connus entre celui du Molard à Donzères et celui de la villa de Boscoreale en Italie.

Cette installation, légèrement plus importante que celle du Grand Loou, a été construite dès le départ. On a créé ex nihilo un domaine viticole dans cette plaine humide où les rendements devaient être importants. Les cuves, réparées deux fois au cours du temps, et les dolia n'ont pas servi de dépotoir à la différence de la cour centrale : la production de vin semble avoir duré jusqu'à la fin de l'occupation de la villa.

Pardigon 2 (fig. 35)

Les travaux de cette année ont permis de dégager les limites occidentales et septentrionales de la villa. La partie o. est exclusivement occupée par des pièces thermales : piscine chaude, caldarium, tepidarium, prae-furnium. Le prae-furnium, vraisemblablement construit au IIe s. a été utilisé jusqu'au Bas-Empire. Au Ve s., la pièce dans laquelle il était implanté a dû servir de cuisine : on y a construit un fourneau.

Le dégagement des abords de la villa a mis en lumière le tracé et l'exutoire d'un égout drainant les thermes tardifs de la villa. Cet égout est pavé de plaques de marbre récupérées dans les thermes du Haut-Empire lors des remaniements qui caractérisèrent l'état 7.

Le mur de clôture de la pars rustica a été mis au jour au n. de la zone fouillée. Bien que très détruit, il semble présenter des contreforts analogues à ceux du cellier à vin de la villa de Pardigon 1/3. Cette observation, rapprochée de la découverte en 1983 de fonds de dolia dans ce secteur, nous conduit à penser que la villa de Pardigon 2, domaine viticole dès l'époque d'Auguste (2), était dotée au Haut-Empire d'une vaste cella vinaria à l'instar de sa voisine.

La première tranche de travaux est donc terminée. En 1987, nous organiserons une exposition itinérante (Cavalaire, La Croix-Valmer, Saint-Tropez, Fréjus, Toulon) pour montrer les acquis de ces recherches sous forme de maquette,

(1) P. LECACHEUR "Les dolia de la villa du Grand Loou à La Roquebrussanne", Annales de la SSNATV, 1985, p. 169-179.

(2) Un épais remblai de l'état 3 de la villa a livré en 1984 les éléments d'un four d'amphores vinaires et de nombreux fragments de celles-ci.

panneaux, objets caractéristiques. Ces découvertes seront présentées dans le contexte des fouilles du Montjean et de la Môle ainsi que des fouilles sous-marines de la Côte des Maures. La villa de Pardigon 1/3 est vouée à la destruction ; elle sera recouverte par un parking. Par contre celle de Pardigon 2 est définitivement préservée dans le cadre du Plan d'Aménagement de Zone. De nouvelles recherches pourront y être conduites à partir de 1988 avec des moyens plus limités et selon un rythme moins soutenu.

--- 000 ---

FREJUS, Porte d'Orée, sauvetage programmé
Ensemble monumental Ier-IIe s. ap.
 Mlle Chérine GEBARA - Mlle Isabelle BERAUD

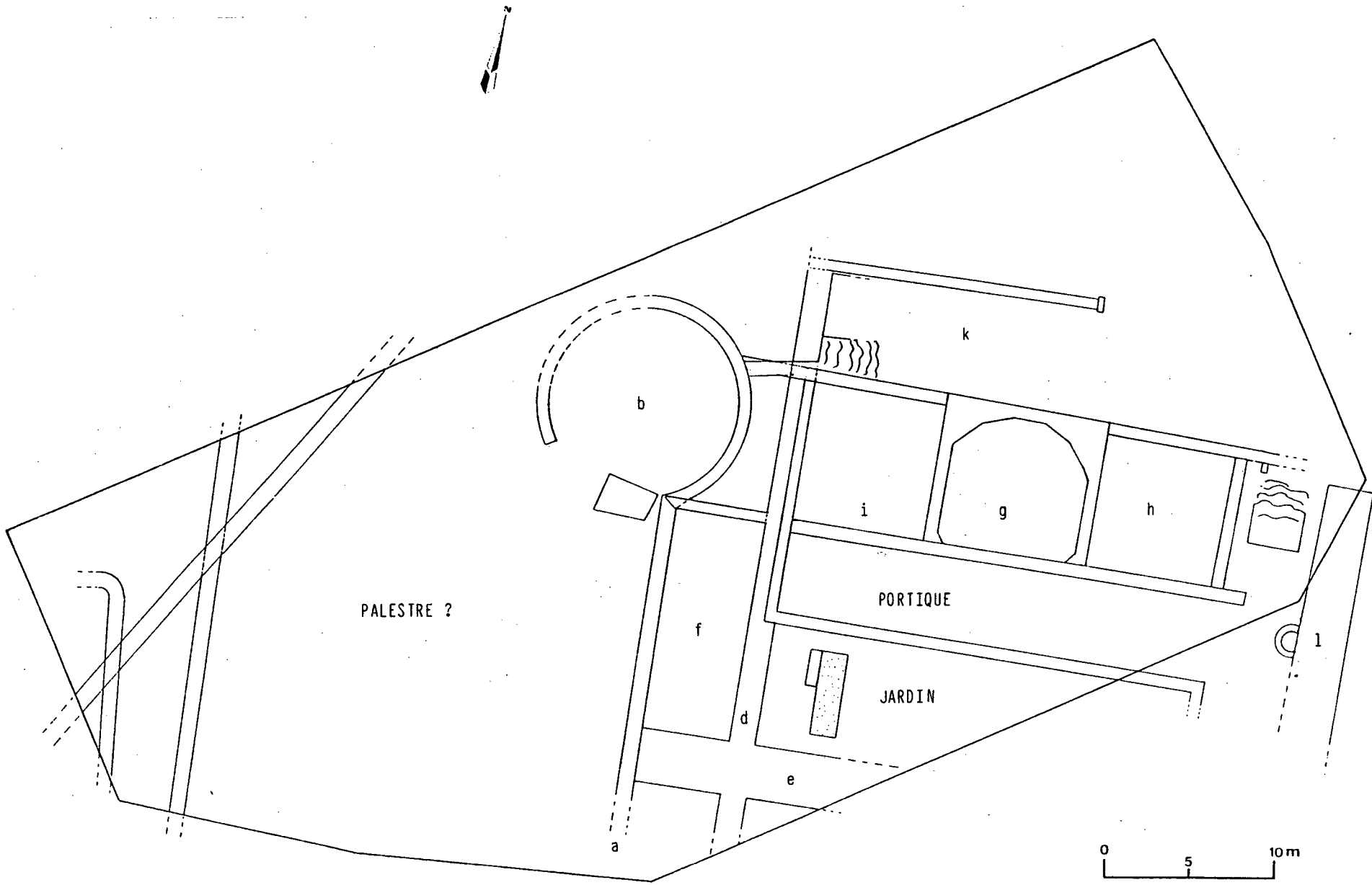
Le terrain exploré se situe au s. de la ville antique dans le prolongement du cardo maximus, en bordure du bassin de l'ancien port romain, et au n.-e. des thermes antiques dits de la Porte d'Orée. Une campagne de sondages effectuée en mai dernier à la suite d'un projet municipal de construction d'un parc de stationnement semi-enterré, a révélé la présence de vestiges nécessitant une fouille complète de son emprise. Cette fouille s'est déroulée du mois de juin au mois d'août et a permis de mettre au jour des vestiges importants, dont la majeure partie date des deux premiers siècles de notre ère.

Les résultats obtenus au cours de ces quatre mois de fouille sont en cours d'exploitation, et le site est très loin d'avoir été complètement exploré. Cependant il est possible dès à présent de distinguer sept états principaux.

Etat I : il correspond à un mur n.-s. bâti très soigneusement (petit appareil régulier à joints beurrés) se prolongeant au n. par une rotonde. Au s., on distingue un plan incliné perpendiculaire au mur principal. Cet ensemble de murs servait de soutènement à un espace ouvert limité à l'o. par un autre mur n.-s. Peut-être pourrait-on relier cet ensemble à un état ancien de la Porte d'Orée, et l'interpréter comme une palestine (fig. 36 a, b, c).

Etat II : la modification de cet ensemble est intervenue assez rapidement : on rajoute un mur épais parallèlement au premier ; le premier plan incliné est condamné par un mur de 3 m d'épaisseur, se terminant par un second plan incliné qui trouve son répondant au n. L'espace ainsi cloisonné entre le mur de l'état I et celui de l'état II pourrait être interprété comme un contrefort ou un bassin. Des trous d'évacuation percent le mur n.-s. à intervalles réguliers. (d, e, f).

fig. 36, 83-FREJUS-PORTE D'OREE. Plan des structures.



Etat III : un changement d'utilisation complet intervient dans l'espace situé à l'e. des deux premiers états. Un ensemble monumental de plan axial et symétrique vient se greffer sur les murs de l'état II et se relier à la palestres et à la rotonde. Cet ensemble s'organise autour d'une salle centrale terminée au n. par une abside (g). Deux pièces latérales (h, i) flanquent cette salle et un portique (j) les borde au s., ouvert sur un jardin ou une cour.

Au n., une aire de circulation (k) bordée par un mur de clôture e.-o. bâti sur un des plans inclinés est desservie par un escalier. A l'e., un mur de 2,50 m (l), peut-être antérieur, forme une limite. Ce monument, bâti sur un terrain très humide et instable, repose sur un épais remblai de sable dans lequel une couche d'amphores (Dressel 2/4, Pompéi 7, essentiellement) sert de vide sanitaire. Dans le même temps, la rotonde est réutilisée : on observe une série de trous de poteaux parallèles au parement interne qui est enduit, et un foyer vient en rétrécir l'entrée. Les états I à III dateraient des Ier-IIe s. de notre ère.

Etat IV : vers le IIIe s., le site change de destination : le monument est réoccupé, les enduits peints, les placages de marbre, les mosaïques sont arrachés, récupérés ou détruits. Les pièces sont réutilisées en habitat et on reconnaît une succession de sols en terre battue, de silos, de foyers. On retrouve des morceaux de pilettes d'hypocauste et de tubulures dans un dépotoir qui s'appuie contre le mur n. du monument.

Etat V : à la même époque, ou légèrement plus tard, la rotonde et la palestres sont remblayées par une épaisse couche de gravats dans laquelle on trouve des morceaux de mosaïque et de plaques de marbre. Une succession de sols chaulés, percés de deux rangées au moins de silos alignés n.-e./s.-o., sont aménagés sur une couche de terre égalisant le sommet du remblai. On peut interpréter cet ensemble comme une aire de stockage qui pourrait être en relation avec les activités portuaires toutes proches.

Etat VI : une série de dix tombes postérieures au VIIIe s. s'installe de manière dispersée sur tout le site.

Etat VII : de l'époque médiévale à l'époque moderne, le site est peu à peu remblayé, on perce des puits, on construit des granges et le terrain est voué à l'agriculture ou au jardinage. Les structures sont démantelées pierre par pierre, souvent jusque sous leur niveau de fondation ; de nombreuses tranchées de récupération témoignent de cette activité.

La fouille, actuellement suspendue par la décision de maintenir le

projet de parc de stationnement, ne nous a pas permis de résoudre certains points essentiels à la compréhension de ce site important : le rapport des vestiges avec les thermes de la Porte d'Orée et le bassin tout proche du port antique et sa liaison avec la ville.

--- OOO ---

**HYERES, Porquerolles-La Galère, fouille programmée
Village (?) protohistorique - Fin IIe-1er s. av.**

M. Michel PASQUALINI

Faisant suite au programme de prospections archéologiques des Iles d'Hyères (1) (Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre de Documentation Archéologique du Var, Parc National de Port Cros), un sondage de reconnaissance a été ouvert cette année sur le site de La Galère.

Situé sur la face e. de l'île de Porquerolles, dans l'anse de La Galère, ce gisement avait livré lors des prospections de nombreux fragments d'amphores italiques mais aussi de Marseille-Carmes ainsi que de la céramique campanienne à vernis noir. Des murs que l'érosion avait fait apparaître laissaient penser que nous trouvions là en présence d'un ensemble de cabanes regroupées en village. La prospection montre que les vestiges, d'une superficie totale de 2 000 m², se répartissent en quatre zones principales sur le pourtour de l'anse, de part et d'autre de deux petites plages (fig. 37).

Le sondage 1 a été implanté dans la zone 3, sur une éminence rocheuse qui s'avance dans la mer. Les 50 m², dégagés cette année, ont permis de faire apparaître quatre espaces bâtis le long d'une ruelle (fig. 38). En limite de sondage, vers l'o., ce qui pourrait être une aire à battre a été en partie mise au jour.

On ne peut préjuger à partir de ce sondage limité de l'organisation générale des vestiges ni de leur possible évolution chronologique. Il apparaît pourtant à la suite de ces premières fouilles que l'hypothèse du village se vérifie pleinement. La chronologie des différents états mis en évidence est très serrée : fin du IIe s. - première moitié du Ier s. av. notre ère. Le matériel plus récent, découvert en surface ou dans les couches supérieures de la fouille pourrait correspondre à une fréquentation postérieure à l'abandon et à la ruine des structures, au moins dans le sondage 1.

(1) M. BORREANI, J.-M. MICHEL : "Travaux du Centre Archéologique de Toulon 1985, 4, Prospection des Iles d'Hyères". Annales de la S.S.N.A.I.V. 1985, 37, p. 9-10.
Voir aussi : Notes d'information et de liaison -2-, Direction des Antiquités Historiques de P.A.C.A., 1985.

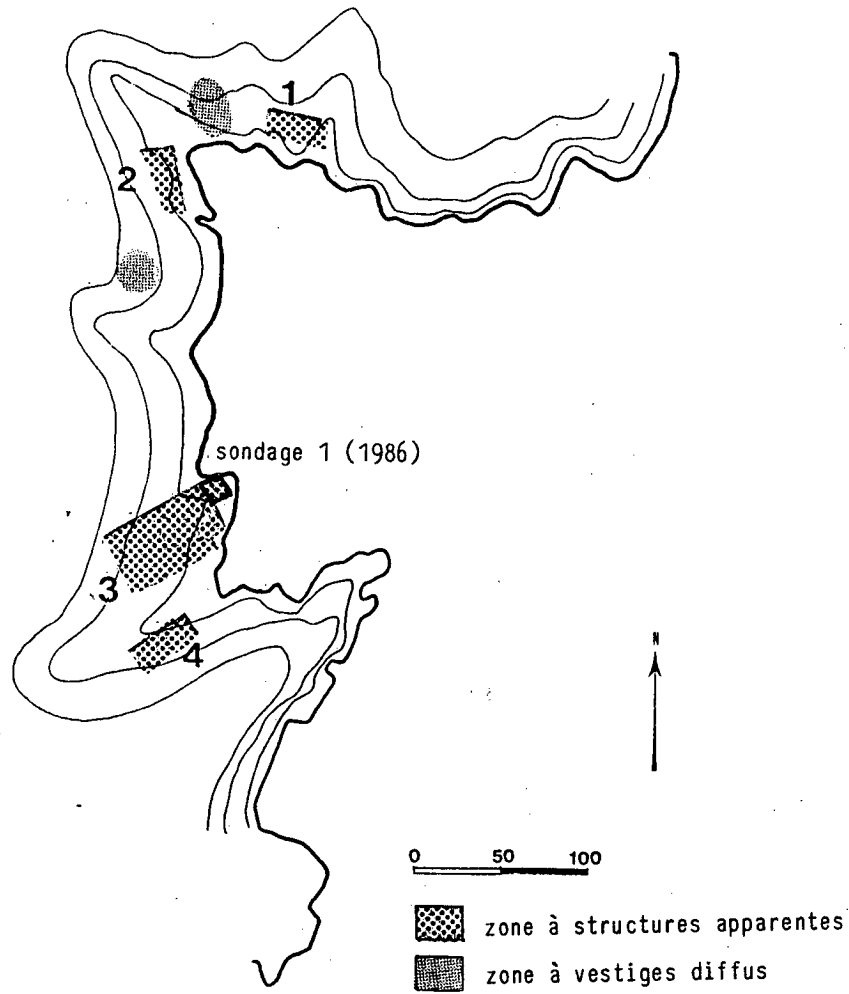


fig. 37, 83-HYERES-PORQUEROLLES, LA GALERE. Plan de situation des vestiges.

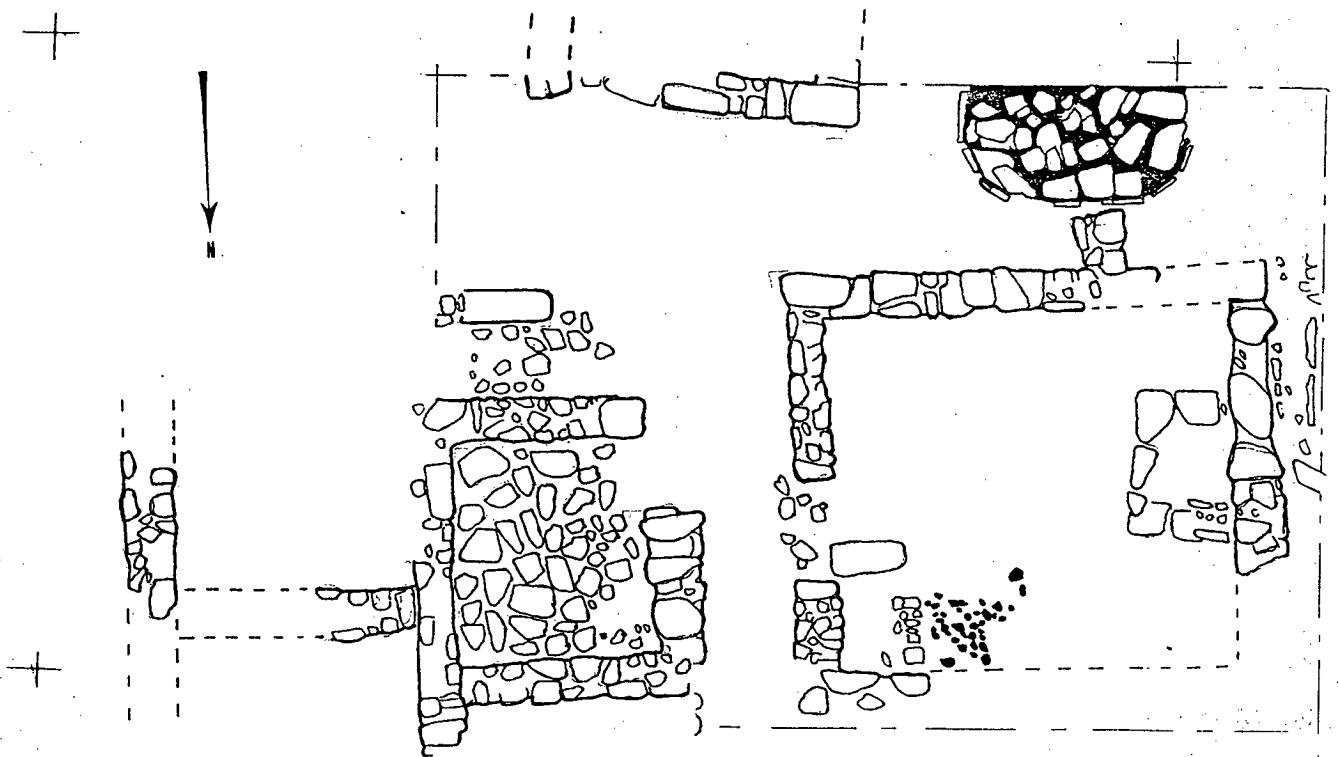


fig. 38, 83-HYERES-PORQUEROLLES, LA GALERE. Sondage 1 (échelle 1/50e).

L'implantation du village sur une des côtes les moins hospitalières dans une anse exposée à l'e. et isolée du reste de l'île par un relief accidenté est étonnante. Cependant, si l'on considère l'abri qu'offre La Galère par temps de Mistral, cette situation peut s'expliquer. En effet pour les bateaux évoluant dans les parages ou pour ceux venant de l'e. et voulant doubler les îles pour se rendre par exemple à Olbia, cette anse est un des refuges les plus sûrs en cas de Mistral. On notera que les textes antiques (1) qui intègrent les îles au domaine de Marseille et le caractère "marseillais" d'une partie du matériel trouvé en fouille vont dans le sens d'un lien avec Olbia.

Equipe de recherche : A. et P. Arnaud, M.-O. Boyer, J.-P. Brun, L. Guerrini, C. Landuré, M. Leguilloux, J.-M. Michel, Y. et B. Paul, M. Pasqualini.

(1) M. BATS : "Les Îles d'Hyères chez les auteurs antiques". A paraître dans Travaux Scientifiques du Parc National de Port Cros, 10, 1984.

--- OOO ---

HYERES, Ile du Levant, prospection M. Michel PASQUALINI

Après Porquerolles en 1984 et Port-Cros en 1985, nous avons cette année prospecté l'île du Levant. Grâce à l'autorisation d'accès accordée par M. le Capitaine de Vaisseau Jourdié, Directeur du Centre d'Essais de la Méditerranée, nous avons pu séjourner sur l'île durant la première quinzaine de juillet et y recenser une trentaine de gisements archéologiques, dont une vingtaine correspond à de simples fréquentations et dix à des sites d'habitats. Parmi ces derniers, deux sont préhistoriques, un date du 1er Age du Fer, six sont gallo-romains et un médiéval (fig. 39). Seul un site gallo-romain et l'habitat médiéval (Castrum du Castelas) étaient connus avant nos recherches (1).

Equipe de prospection : J. Berato, Cl. Blanc, M. Borréani, J.-P. Brun, E. Imbert, F. Marmier, M. Pasqualini, P. Pasqualini, P. Saliceti.

(1) R. HUBSCH : Recherches archéologiques sur l'île du Levant, Annales de la S.S.N.A.I.V., 25, 1973, p. 43-56.

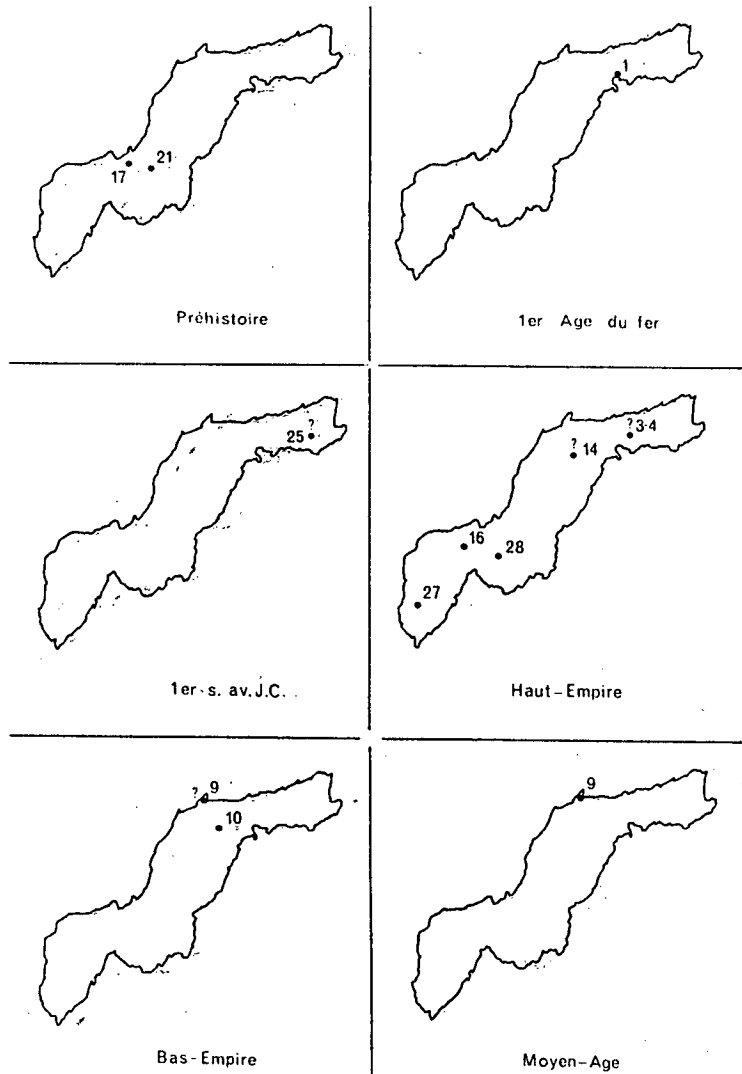


fig. 39; 83-HYERES-ILE DU LEVANT. Gisements archéologiques découverts lors des prospections.

--- OOO ---

HYERES, Olbia; fouille programmée pluriannuelle.

Comptoir massaliote.

M. Michel BATS

En 1986, dans le cadre du programme pluriannuel accepté par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, on a procédé à un élargissement de la fouille entamée sur l'extrémité s. de l'îlot VI; dont la mise au jour complète sera faite jusqu'au niveau de reconstruction augustéen. La surface fouillée, aujourd'hui d'environ 200 m², comprend 120 m² sur l'îlot VI et le reste sur les rues adjacentes s. et o.

La fouille de cette année a donc permis de confirmer la chronologie des aménagements architecturaux découverts précédemment et de compléter l'organisation de l'espace :

1/ Le niveau le plus ancien atteint en 1985 (075) a été démonté : il s'agit d'un sol d'habitat en terre battue à partir duquel ont été montées à l'air libre les fondations des murs 085, 127 et 128. Le mobilier recueilli à sa surface permet de dater son abandon vers 30/20 av. J.-C. ; le remblai qui le supporte contenait du mobilier couvrant au moins tout le 1^{er} s. av. J.-C. (fouille en cours). En relation avec ce sol, un massif de pierres sèches, de 1 m x 1,40 m, ménageant en son centre un évidement arrondi paraît représenter un fourneau accolé contre le mur e. (093). La partie de pièce ainsi fouillée est limitée vers l'o. par un mur partageant l'îlot en deux dans le sens longitudinal.

2/ Ce niveau est recouvert d'un remblai de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur, sur lequel est aménagée une maison occupant un espace carré de 11 m de côté dont nous avons fouillé la moitié s. en 1985 (cf Notes d'information et de liaison, 1985) ; vers le n., au-delà de la zone de terre battue (062, 076, 1041), s'ouvrent trois pièces, l'une à l'e., occupant en totalité la moitié de l'îlot, les deux autres se partageant l'autre moitié à l'o. (pièces de 2 m x 3,50 m). Si le mur longitudinal qui coupe l'îlot en deux possède un soubassement en pierres sèches, liées à la terre et recouvertes d'un enduit de mortier de chaux brut, lui et les autres cloisons ont manifestement des élévations en pisé ou briques crues. La fouille de ces trois pièces est à achever en 1987.

3/ Lorsque le sommet du remblai (062, 076, 1041) est recouvert de sable et de gravillon, on constate parallèlement qu'une réfection des cloisons des trois pièces est effectuée : elles n'ont plus qu'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, sont en pisé et recouvertes d'un enduit au mortier de chaux brut, mais le montant interne des portes est souligné d'une double ligne noire et rouge.

4/ Comme la partie s., tout cet ensemble est massivement remblayé dans le dernier quart du 1^{er} s. (remblais schisteux 1036 et terreux 1041) ; les murs ne pourraient n'être qu'en partie remontés pour constituer des murs de clôtures enserrant une cour au sol de cailloux et de tessons damés à plat qui fonctionne jusque vers la fin du 1^{er} s.

5/ Les murs sont arasés et recouverts d'un nouveau remblai (1011) ; des reprises au mortier de chaux apparaissent dans la partie n. non fouillée, ainsi que des structures isolées (support de tuiles 1006) et une fosse (1024, 1025) dont l'utilisation est attestée au moins au Ve s.

6/ L'ensemble de l'espace est recouvert d'une couche de gravats et de terre, vraisemblablement au moment de la construction du couvent de Saint-Pierre de l'Almanarre après sept siècles d'abandon.

La fouille de la rue du Sud a permis de retrouver huit niveaux successifs qui, sur 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, accompagnent l'occupation de l'îlot entre la reconstruction de 20 av. J.-C. et celle de 80 ap. J.-C. : leurs durées de vie apparaissent variables dans la mesure où ils combinent dépôts de colluvions limoneuses et recharges artificielles de cailloux ou de fragments de céramique. Cette rue présente une légère pente vers l'e. et un faible pendage transversal vers le n. avec une dépression peu marquée vers l'îlot VI, ayant entraîné la mise en place d'un bourrelet de terre protecteur le long du mur.

--- 000 ---

OLLIOULES, La Courtine, fouille programmée

Oppidum

M. Henri RIBOT - M. Jean-Michel THEVENY - Mme Françoise BRIEN-POITEVIN

A la suite des travaux exécutés en 1985, il était assuré que La Courtine possédait encore de nombreux secteurs où des fouilles pouvaient être menées (cf. Notes de liaison et d'information de la Direction des Antiquités Historiques, n°2). Afin de permettre une étude plus poussée du site, les sondages de 1985 ont été élargis et les esplanades, sur lesquelles ils sont implantés, ont été débroussaillées et en partie dégagées à l'aide d'un engin mécanique.

I/ SONDAGE I (une centaine de mètres carrés environ)

Sondage IA : rectangle de 3 m sur 5, il avait livré en 1985 les vestiges d'un rempart large de 2,50 m. Le dégagement des couches les plus anciennes confirme que sa construction remonte au moins au IV^e s. av. J.-C.

Sondage IB : arrêtée en 1985 en surface 7, la fouille de ce secteur a livré une succession de remaniements que l'on peut, dans l'ordre chronologique, interpréter ainsi: tout d'abord, comblement des creux du rocher -peut-être d'anciennes cases-encoches des VI^e et V^e s. av. J.-C.- puis mise en place d'un système de drainage des eaux, l'ensemble correspondant soit à un auvent, soit à un espace libre. La couche d'occupation du IV^e s. est relativement importante. A la fin du III^e s., un nouveau remblaiement est effectué, et, par recharges successives, ce secteur connaîtra une

occupation jusqu'à la fin du IIe s. ou début du Ier s. av. J.-C., avec à chaque fois une vocation de zone de passage. Ces dernières couches ont livré, entre autre matériel, un bracelet en argent et quatre têtes en pâte de verre, vraisemblablement originaires de Carthage ou de Méditerranée orientale.

Sondage IC : arrêtée en surface 2 en 1985, la fouille de ce secteur présente les mêmes caractéristiques que celles du secteur IB. Notons cependant la présence dans les niveaux les plus anciens de deux drains qui convergent et disparaissent sous le rempart (IA).

Sondage ID : ouvert en fin de fouille afin de reconnaître la partie n. du sondage I, il élargit le secteur IB et confirme l'existence d'un mur de refend s'appuyant contre le grand mur limitant à l'o. le sondage I. Fouille à suivre en 1987.

Sondage IE : 2 m² fouillés au-delà du mur de refend ont permis de mettre en évidence la présence d'une construction élevée probablement à la fin du IIIe s. Elle fut précédée par un autre édifice dont les sols ont été retrouvés (en relation directe avec les niveaux les plus anciens du sondage IB-C). La construction de la tranchée de fondation du mur de refend séparant ID et IE a brisé l'anse et une partie du bord d'un vase en pâte marseillaise du IVe s. renfermant un trésor monétaire composé de drachmes et d'oboles. Là aussi, fouille à suivre en 1987.

La fouille du sondage I s'inscrit dans un vaste ensemble composé de différents ressauts du rocher et formant une esplanade qui occupe la partie centrale de l'oppidum. Des relevés effectués après débroussaillage ont permis de mettre en évidence l'existence sur cette esplanade de plusieurs maisons de grandes dimensions (parfois 10 m sur 6 m), l'une d'entre elles ayant déjà été fouillée par J. Layet avant 1950. Notre objectif pour 1987 est d'entreprendre un dégagement complet de cette zone afin d'en reconnaître l'urbanisation.

II. SONDAGE VIII-IX :

Implanté sur l'esplanade située sous la terrasse supportant le sondage I, il couvre une superficie de 50 m². Une première occupation correspondait à la mise en place de cases-encoches auxquelles avait succédé un comblement par nivellement du rocher et remplissage des creux par des terres rapportées. Des niveaux du Ve s. jusqu'au début du Ier s. av. J.-C. avaient alors été reconnus. En 1986, des sols de cabanes ont été mis au jour, le plus remarquable par sa conservation appartenant à la fin du IIe s. ou au début du Ier s. av. J.-C. et comportant, écrasés en place, nombre de vases d'importation (campanienne A) et de céramiques modelées (urnes et jattes). La maison se poursuit au-delà des limites du sondage de 1986 et

ne pourra être entièrement dégagée qu'en 1987.

Le monnayage trouvé au cours des travaux des campagnes de 1984 à 1986 est intéressant à la fois par sa quantité et sa qualité : monnaies du type du Trésor d'Auriol, oboles au personnage casqué avec rouelle sur le casque, drachmes lourdes, oboles au personnage juvénile, oboles plus légères, et bronzes, couvrent toute la période des grands remaniements rencontrés. Que ce soit pour les débuts de l'occupation (VIe-IVe) ou pour la dernière époque (IIIe-Ier), il ne s'agit pas d'une implantation temporaire. Comme l'an passé, nous pensons qu'il convient d'étudier l'oppidum desplanade par desplanade en vue de déterminer s'il y a eu variation et/ou spécialisation par altitude dans l'occupation.

--- OOO ---

POURRIERES, Roquefeuille, fouille programmée

Atelier de verrier

Mme Danièle FOY - Mme Lucie VALLAURI

Entreprises depuis 1981, les fouilles de Roquefeuille avaient pour but d'illustrer la permanence d'un artisanat du verre sur un même terroir. Les textes signalent en effet la présence de verriers à la fin du XVe s., au milieu du XVIe s. et tout au long du XVIIIe s. Les premiers travaux ont révélé la dernière occupation du site. Un atelier complet avec ses fours, ses dépendances et son habitat (1). Des traces antérieures (XVe, XVIe et XVIIe s.) sont apparues lors de la campagne 1985 dans la zone s.-o. (VI) (fig. 40).

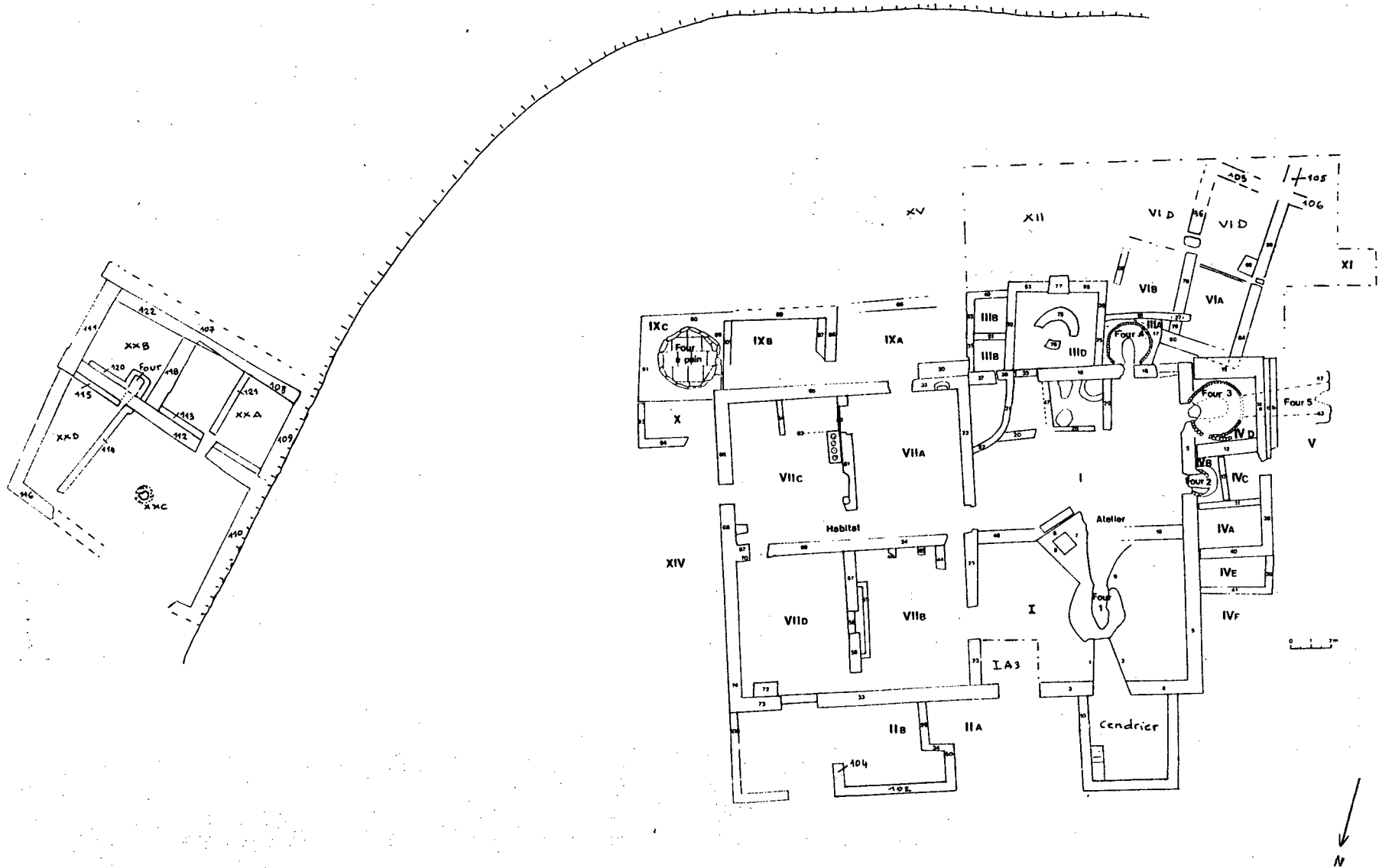
Cette année, les travaux ont porté sur trois points : poursuite du dégagement de l'atelier XVIIIe s. ; extension de la fouille dans la zone n.-o. et exploration d'un nouveau secteur à l'e., en contrebas de la plateforme où toutes les découvertes étaient concentrées jusqu'à présent.

ZONES I et II

Les dégagements au n. ont fait apparaître un nouvel espace (11B). Cette adjonction tardive est probablement un entrepôt qui dans un premier temps pouvait s'ouvrir sur la pièce VIID dans laquelle était stockée l'argile. Le passage a été ensuite obturé.

(1) D. FOY, F. RICHEL, L. VALLAURI, La céramique en usage dans l'atelier de verrier de Roquefeuille (Pourrières, Var), exemple d'un dépotoir domestique dans la première moitié du XVIIIe s., Archéologie du Midi médiéval, (sous presse).

fig. 40, 83-POURRIERES-ROUFEUILLE. Relevé des vestiges.



Le four 1, fournaise principale, est maintenant entièrement reconnu. Au n. de l'alancier, une petite pièce servait de cendrier. On y accédait par un escalier dans un angle. Ce passage permettait la récupération des cendres, évacuées à dos d'homme.

Dans le sondage situé dans l'angle n.-e. de l'atelier, nous avons pu retrouver une succession de sols de mortier, et le premier niveau du seuil de la porte (dans le mur 3), traces d'une occupation primitive. Les murs réutilisés pour l'atelier du XVIIIe s. peuvent être datés du milieu du XVIIe s.

ZONE VI

L'avant-dernière campagne avait révélé dans cette zone une construction dont l'orientation et la datation différaient complètement des bâtiments antérieurement dégagés. Ces structures très arasées (une seule assise ou murs en négatif) se poursuivent vers le s. et nous n'en connaissons pas encore les limites. A ce jour, trois espaces apparaissent. Les sols et les tranchées de fondation des murs attestent d'une bâtisse de la fin du XIVe s. bien que plusieurs campagnes de constructions aient pu être décelées (l'orientation, la largeur et les tranchées des murs 99 en témoignent). Au XVIe s., les sols médiévaux étaient encore occupés. C'est à cette époque qu'il faut situer l'incendie ruinant définitivement ce bâtiment déjà en grande partie délaissé. L'abandon définitif est marqué par un remblai déposé au milieu du XVIIe s. Cependant la céramique recueillie dans ce niveau est datée pour l'essentiel du XVIe s.

ZONE XX

Distante de 25 m de l'atelier, cette aire en contrebas est un replat naturel.

Un premier état antérieur au milieu du XVIe s. comprend un bâtiment rectangulaire (XXA et B) d'un seul espace auquel on accédait par une porte étroite (dans le mur 112).

Dans un second temps que nous situons au milieu du XVIe s., l'espace est divisé par le mur 107 et l'on installe dans le substrat rocheux un chauffage destiné à assurer le confort de l'étage. A l'e., dans la pièce contiguë l'installation d'un bassin (?), limité à l'o. par un muret, annule obligatoirement l'accès primitif ; au s., un nouveau mur 108 double le mur 107. Au n., apparaît une grande pièce rectangulaire dont le centre est marqué par un pilier. La fin de cet état est matérialisé par l'élévation du mur 114 gênant l'accès au foyer du chauffage et réduisant l'espace bâti à une seule petite pièce (fin XVI ?).

Dans le premier quart du XVIIe s., tout est remblayé. XXC et XXD deviennent des espaces ouverts, le sol de XXA surhaussé est une calade soignée

que l'on retrouve en XXB, irrégulière. Les murs sont repris en élévation avec de légères modifications (mur 102 réduit dans sa largeur) ; réouverture de l'ancienne porte dont le sol est surélevé.

Le dernier état est matérialisé par la construction d'une banquette dans la zone e. (mur 122) qui se poursuit vers l'o. se confondant avec l'ancien mur 128. La crête de ce mur couverte de mallons permet de l'interpréter comme une crèche. Cet espace créé au début du XVIIIe s. (monnaie dans le mur) est sans doute réservé aux animaux de trait de la verrerie ; il a été utilisé jusqu'à cessation de l'activité artisanale à la veille de la Révolution.

Le seul indice d'un travail de verre antérieur à l'atelier du XVIIIe s. est la découverte de baguettes de verre et de quelques scories dans le remblai apporté au tout début du XVIIe s. mais contenant essentiellement un matériel céramique du XVIe s.

--- OOO ---

POURRIERES, Grotte des Ayaux, sondage
Site néolithique cardial
 M. Yves GIRAUD

Dominant le vallon du puits de Rians au n. de Pourrières, la grotte des Ayaux regarde au s./s.-o. par une entrée très étroite ; elle est creusée dans la série portlandienne du massif de la Sainte-Victoire. Le remplissage, dû essentiellement à un éboulement venu de l'extérieur, est très important ; il détermine en fait deux boyaux dans la cavité, l'un obstrué, l'autre long d'une douzaine de mètres, mais très pentu. C'est dans ce dernier que les céramiques à décor au Cardium ont été trouvées.

La stratigraphie de la grotte est très bouleversée, du moins jusqu'au Néolithique Cardial du fait de l'éboulement ayant envahi la cavité. Malgré tout, à proximité de l'entrée, le matériel récolté consiste en des tessons datant de l'Age du Fer, alors que l'époque cardiale se limite à la base du boyau principal, c'est-à-dire à un niveau nettement inférieur compte tenu de la pente dans le boyau. Il y a donc une séquence archéologique plus ou moins respectée. Lors du sondage de l'été 1986, deux couches en place ont été mises au jour sous la partie de l'éboulement à matériel Cardial ; malheureusement, elles n'ont rien livré hormis un petit nombre d'esquilles osseuses. On trouve donc, sous les couches remaniées, une assise stratigraphique en place mais non datable pour l'instant.

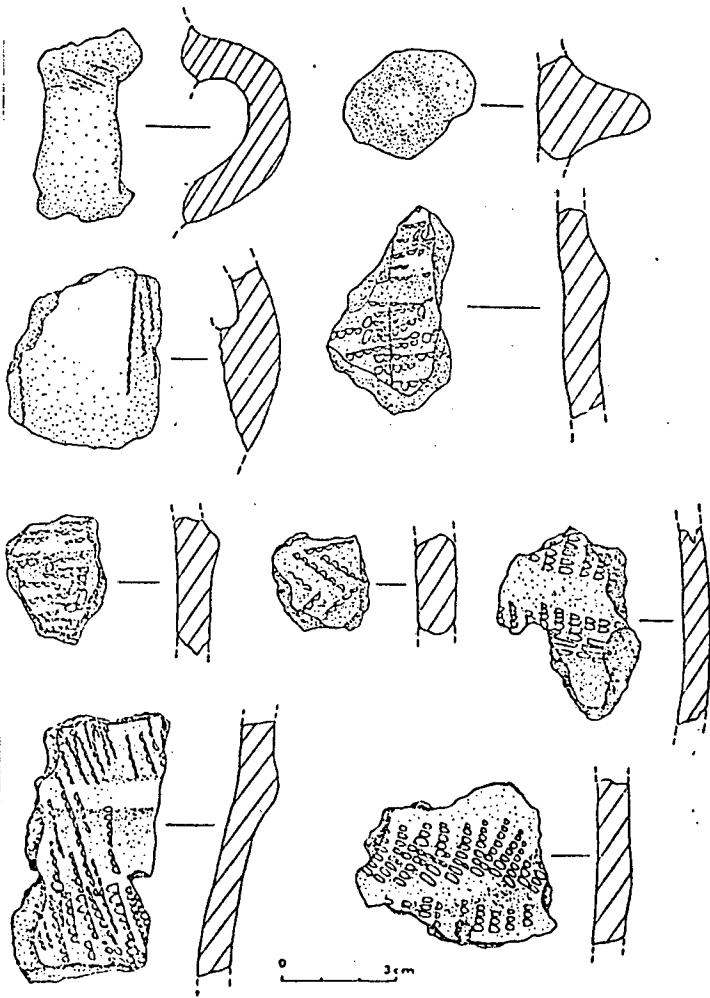
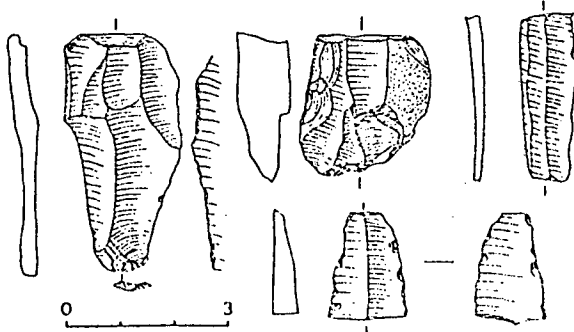
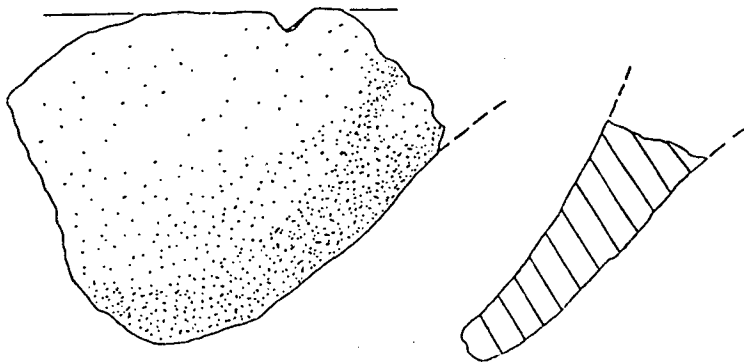


fig. 41, 83-POURRIERES-GROTTE DES AYAUX. Poterie du Néolithique Cardial.



Industrie lithique néolithique.

En bas à gauche, poterie néolithique cardiale

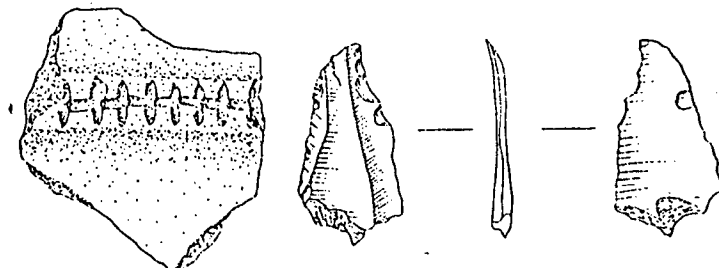


fig. 42, 83-POURRIERES-GROTTE DES AYAUX.

Les quelques tessons récoltés, datant du Néolithique Cardial, ne définissent pas une période précise de cette civilisation méditerranéenne. Le décor au Cardium est largement présent (fig. 41) ; on note aussi un décor au peigne et un décor imprimé en forme de croix sur un cordon (fig. 42 en bas à gauche). Le décor plastique consiste en des cordons horizontaux et verticaux, parfois impressionnés à la coquille de Cardium. Certains détails peuvent indiquer un Néolithique Cardial Récent, comme un récipient de forme évasée (Châteauneuf-lez-Martigues), des empreintes de Cardium réalisées en biais (Font-Brégoua, Châteauneuf-les-Martigues) et surtout un fragment de cuillère comme il a été trouvé à Châteauneuf-lez-Martigues dans les foyers 2 et 3 du Néolithique Cardial Final (fig. 42 en haut).

La faune ne donne aucune indication : il s'agit d'une faune classique du Néolithique ; de même, l'industrie lithique (fig. 42) ne présente aucune pièce intéressante : éclats retouchés, fragments de lames et lamelles, éclats de débitage.

Le site de la grotte des Ayaux enrichit géographiquement l'impact de la civilisation méditerranéenne du Néolithique Ancien mais apporte actuellement peu d'éléments nouveaux concernant cette période. Si le Néolithique Cardial Récent est présent, il ne faut pas négliger la présence des périodes telles que l'Age du Fer vraisemblablement l'Age du Bronze et le Chalcolithique ainsi que de périodes plus anciennes représentées par l'assise stratigraphique découverte en sondage.

--- 000 ---

SAINT-MAXIMIN, Ancienne Cour de Justice, sauvetage urgent

Citerne médiévale

M. François CARRAZE

La poursuite des travaux de restauration et de réhabilitation des anciennes prisons de la "Cour de Justice" de Saint-Maximin ont provoqué des fouilles de sauvetage le long du mur n. de la citerne médiévale incluse dans le bâtiment construit au XVIIe s. Depuis 1981, ce bâtiment communal a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles et d'études.

La citerne, qui compose la moitié s. de l'immeuble, est située au coeur des vestiges de la ville médiévale entre les remparts cités pour la première fois en 1223 et ceux construits en 1300 sur l'ordre de Charles II d'Anjou. La construction est aujourd'hui incomplète et se compose d'une cuve orientée e. o.

emplacement des poutres du XVIIe s.

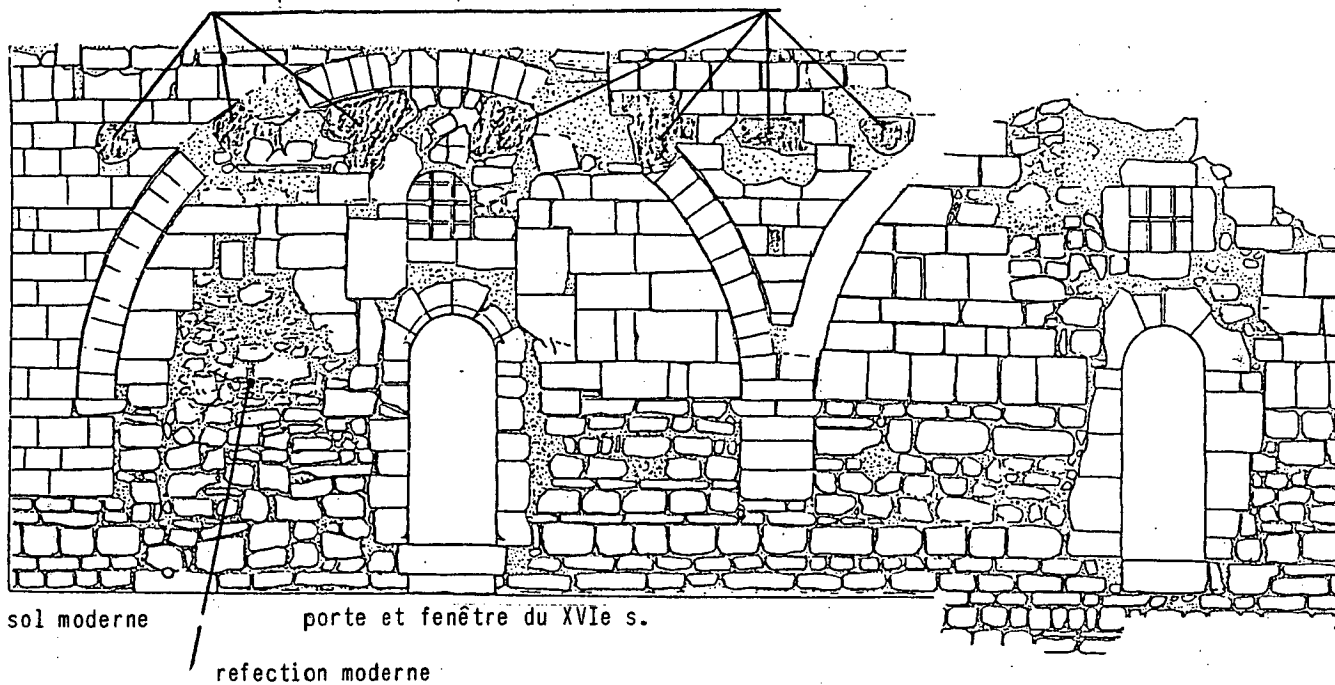


fig. 43, 83-SAINTE-MAXIMIN-ANCIENNE COUR DE JUSTICE. Facade nord de la citerne.

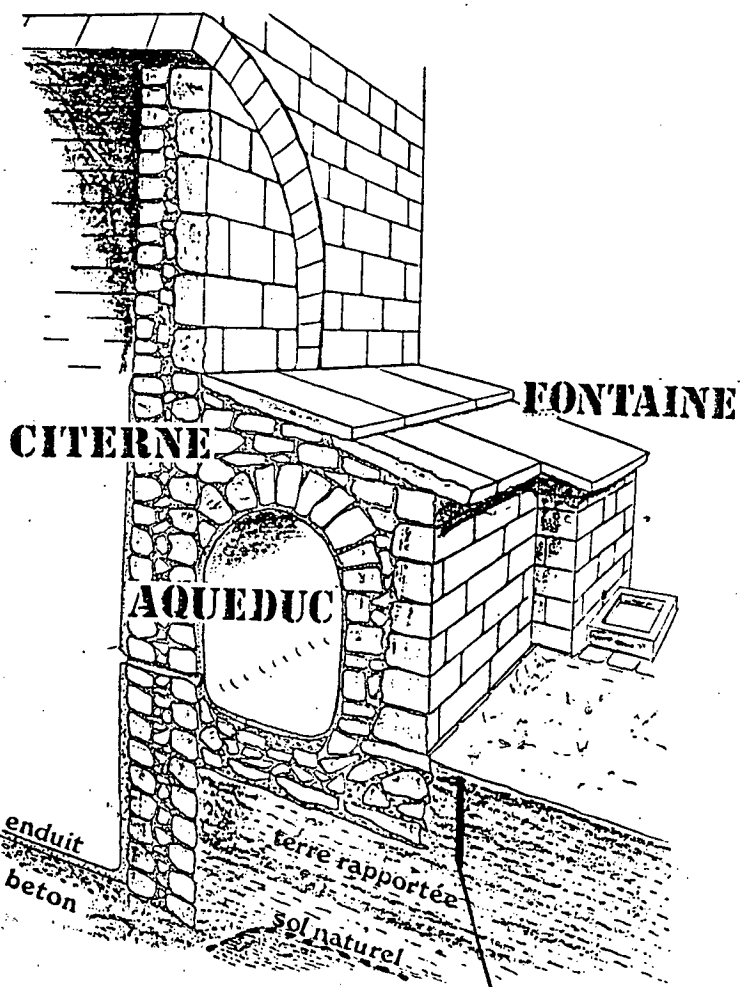


fig. 44, 83-SAINTE-MAXIMIN-ANCIENNE COUR DE JUSTICE. Reconstitution des élévations et du canal de l'aqueduc.

de 10,14 m x 4,15 m à l'intérieur, surmontée d'une élévation de deux étages. La couverture de la cuve est assurée par deux voûtes assisées en plein cintre continues et portant sur un cordon en quart-de-rond saillant ; ces deux voûtes sont accolées et reposent, au milieu de la cuve, sur un arc de décharge en pierres de taille qui prend naissance dans les murs n. et s. de la cuve. Le fond de la cuve est fait d'une couche de béton et, par endroits, il a conservé, comme les élévations, sa couche de mortier d'étanchéité. Dans sa conception, cette citerne est comparable à celle du château de Bargème (Var). Deux orifices d'évacuation de l'eau ont été pratiqués dans le mur n. aux deux extrémités de la cuve ; ils sont situés respectivement à 1,95 et 2,15 m du fond de la cuve, ce qui laisse supposer deux systèmes de distribution de l'eau vers l'extérieur. Les fouilles des années précédentes ont montré que dès la fin du XIV^e s. la citerne n'était plus utilisée comme telle et un texte retrouvé dans les archives municipales indiquerait un désir de démolition après 1420. (fig. 43).

Les recherches conduites contre la façade n. du mur n. de la citerne et sous le sol moderne au n. de cette façade ont précisé l'existence d'un canal comparable à celui encore observable contre l'église de l'abbaye du Thoronet (Var). A Saint-Maximin, les élévations ont disparu mais la façade garde les traces d'arrachement de la construction et sous le sol moderne ont été mis au jour le socle de la construction et l'assise des élévations (fig. 44). Actuellement, la moitié o. du socle du canal a été dégagée jusqu'à la couche de terre battue qui marque le sol de la place publique au n. du canal. Ce socle, épais de 0,45 m, est construit au-dessus de 0,70 m de terre rapportée dans laquelle il n'a été trouvé aucun vestige postérieur au XIII^e s. Cette terre couvre le sol antérieur à la construction au niveau du fond de la cuve ; en surface de ce sol ont été trouvés de rares fragments de poterie grise médiévale ainsi que de la céramique gallo-romaine tardive. Le socle se compose d'un blocage de grosses pierres noyées dans un épais mortier entre deux lits de dalles de pierres. La surface du lit supérieur est encore couverte par endroit de la couche de béton qui formait le fond du canal ; sur la rue, elle se termine par une rangée de dalles bien alignées qui marque l'assise de l'élévation en pierres de taille du canal. Il est intéressant de noter dans la construction l'emploi de blocs de marbres de toutes couleurs, noirs, jaunes, rouges veinés, blancs, qui proviennent de carrières locales et qui seront utilisés au XVII^e s. pour la décoration intérieure de la basilique de Saint-Maximin. La partie e. du canal est encore en cours de fouilles, mais elle présente une disposition différente de celle de la partie o. Ceci est peut-être à mettre en relation avec la différence de niveau des sorties d'eau de la cuve. Si à l'o. le

socle du canal est intact jusqu'à son extrémité, à l'e. par contre il a été largement entaillé par la tranchée de fondation du mur e. de la construction du XVIIe s.

L'étude minutieuse du bâtiment doit se poursuivre à la fois par la définition de son implantation exacte dans la ville médiévale, par l'observation des élévations médiévales et XVIIe ainsi que par le relevé des nombreux graffiti qui couvrent les enduits des divers murs et parfois des sols.

--- OOO ---

THORONET (le), Abbaye, sauvetage urgent

Abbaye → Porterie

M. Michel FIXOT - M. Jean-Pierre PELLETIER

A la lumière des travaux réalisés à l'abbaye de Silvacane, où il a fallu environ trois années pour entrevoir une image un peu cohérente, le lecteur comprendra qu'à la fin de la première campagne à l'abbaye du Thoronet, dans un contexte semblable peu conséquent, on ne puisse encore donner des conclusions d'intérêt général. Comme à Silvacane, le travail correspond à une étude archéologique préliminaire à la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil pour le public. Elle a été effectuée à l'initiative de M. Yarmola, Architecte en Chef des Monuments Historiques, sur la parcelle qui jouxte au s. l'actuelle porterie. La première étape a consisté en l'enlèvement d'une importante couche de remblais, due en dernier lieu à l'abandon dans lequel se trouvait cette partie du site, ainsi qu'à une forte épaisseur de terre rapportée sur les niveaux médiévaux détruits, de manière à établir des jardins d'agrément dont il reste comme témoignage une fontaine voisine, et au centre même de la surface fouillée, un bassin circulaire.

On tentera de donner une reconstitution de l'évolution du site, reconstitution qui commence, comme à Silvacane, à une période contemporaine de la construction des bâtiments monastiques (fig. 45).

Le mur le plus ancien, au n., a été repris par le tracé du mur de clôture moderne, qui conduit vers la porterie proprement dite. On s'est aperçu que la réfection de celle-ci, par l'architecte Formigé, avait été réalisée a fondamentis, effaçant du même coup toute trace de l'élévation authentique seulement connue par la documentation photographique. Le court tronçon de mur retrouvé atteste bien que la porterie, comme à Silvacane, fut implantée dès l'origine dans l'axe de l'abbatiale, et qu'il fallait, comme aujourd'hui, franchir le ravin pour

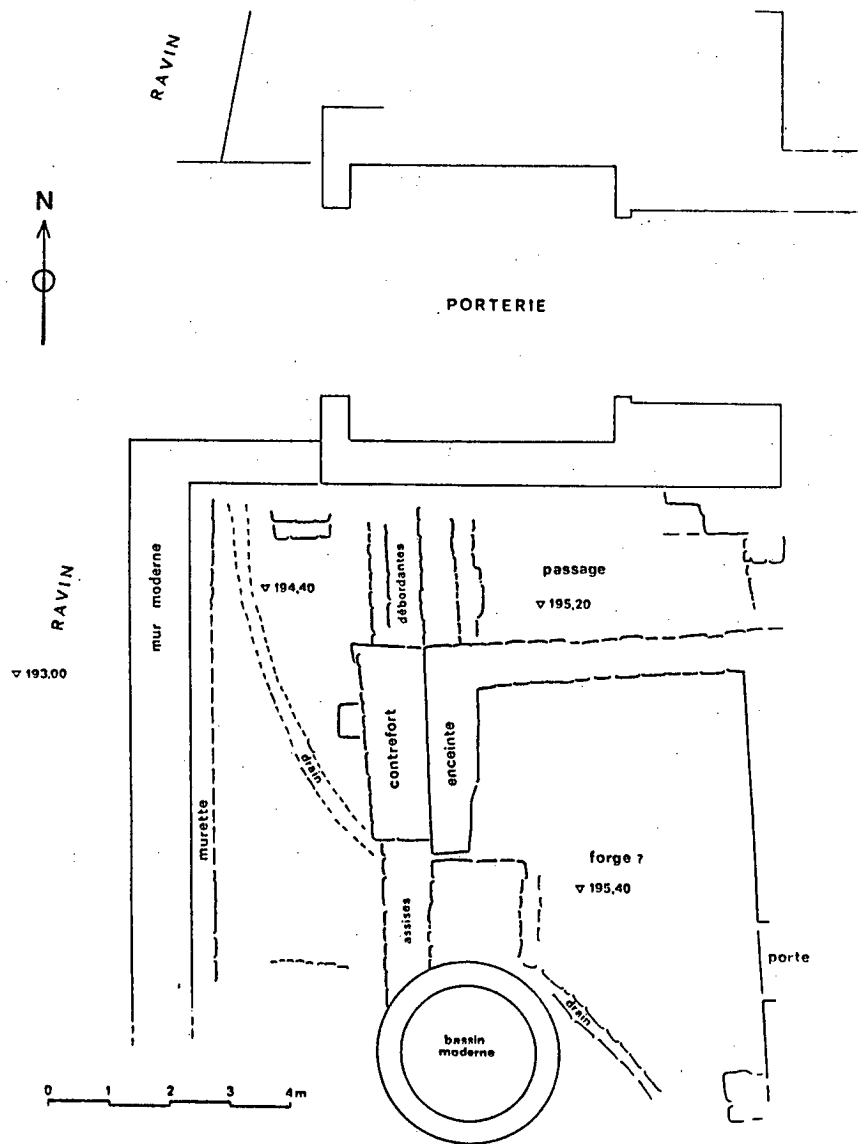


fig. 45, 83-LE THORONET-ABBAYE. Plan du secteur fouillé en 1986.

accéder à la porte charretière. Il ne semble pas qu'il s'agisse là d'un mur d'enclos mais d'une simple murette guidant l'accès entre un pont ancien et la porterie. Le mur d'enceinte médiéval, en effet, semble avoir été en retrait par rapport à sa situation actuelle. Dans l'état présent de l'étude, il semblerait plus convenable de l'identifier avec le mur n.-s. situé dans la partie centrale du sondage, mur dont la fondation est renforcée de deux assises continues très débordantes destinées à protéger l'élévation de la sape et de l'appel du vide dûs à la proximité du ravin. Le mur d'enceinte, bâti en moellons, rejoignait la porterie dont l'extrémité occidentale faisait saillie, sur son alignement, du moins si la reconstruction de Formigé a été réalisée selon le plan authentique.

Non loin de la porterie se trouvait un bâtiment, large de 5 m, dont

on ne connaît pas l'extrémité méridionale. Il avait un sol de terre battue et des supports latéraux destinés comme ailleurs à servir d'appui à des arcs diaphragmes. Une porte étroite était percée dans le mur o. Venant du s.-e., un drain traversait le bâtiment avec une issue prévue dans le mur d'enceinte. La présence de très nombreuses scories, de blocs de métal et de cendres invitent à interpréter cette pièce comme étant une forge. Celle-ci était complétée par une annexe située de l'autre côté de l'enceinte, en contrebas, près du ruisseau ; elle était traversée par le drain dont il a été question plus haut.

Une transformation eut lieu, mais toujours au cours de l'époque d'emploi exclusif de la céramique grise. A l'extrémité septentrionale de la forge fut aménagé un passage piétonnier adjacent à la porte charretière. Son débouché vers l'intérieur était fermé par une porte. Son angle extérieur s. fut renforcé par un très gros contrefort qui témoigne de la crainte que l'on avait de la puissance de l'érosion. L'annexe de la forge, à l'extérieur de l'enceinte, disparut alors. On amena des remblais et jusqu'au XIVe s. l'endroit devint un chemin d'accès entre le ravin et l'enceinte. Cet accès fut fermé dans le courant du XIVe s. et l'ancienne entrée piétonne devint une simple pièce adjacente à la porte charretière.

Ce n'est donc encore qu'une étroite fenêtre qui a été ouverte sur les installations annexes aux bâtiments monastiques. On retiendra surtout l'importance à attacher à la présence de la forge, dans un contexte scientifique actuel très préoccupé par l'histoire technologique ainsi que par la place des cisterciens dans la production du fer au XIIIe s.

--- 000 ---

TOULON, Ville antique, sauvetage programmé
Villa (?) gallo-romaine - I-IIIe s.
 M. Michel PASQUALINI

La suite des travaux effectués à Toulon dans le cadre de la ZAC de Besagne-Dutasta (1) a conduit cette année les archéologues à explorer la zone dite "des Ferrailleurs". Il y a quelques dizaines d'années, des découvertes avaient

(1) M. BORREANI, P. LECACHEUR, M. PASQUALINI : "Travaux du Centre de Documentation Archéologique de Toulon, 9, La ville antique de Toulon", Annales de la S.S.N.A.T.V., 1985, 37, p.17-18.

eu lieu à ce même endroit (1) et nos sondages préliminaires de 1985-1986 y avaient révélé des niveaux en place.

Les dégagements ont permis de mettre au jour 400 m² de structures semblant appartenir à un vaste ensemble de bâtiments. Les parties explorées, cours, pièces d'habitat aux sols de terre, aux murs bâtis à la terre parfois recouverts d'un enduit peint ont un aspect rustique évoquant la pars rustica des villae fouillées à La Roquebrussanne ou à Cavalaire. La fouille de deux puits et de plusieurs fosses-dépotoirs a livré un abondant matériel archéologique dont un certain nombre de poteries complètes ou reconstituables.

Trois états principaux sont à distinguer (fig. 46) :

Etat I : pièces d'habitat (1100, 1300, 1500 (?), 900) ou à destination artisanale (700) donnant sur une grande cour (1200). Les espaces 500 et 600 sont peut-être extérieurs. Chacun d'eux possède un puits (21 et 22). En avant du passage de la cour 1200 vers 500 se trouvait peut-être un auvent soutenu par des piliers reposant sur les supports en pierre 25 et 34.

Etat II : les pièces 100, 200, 300 ouvrent chacune par un seuil dans la cour 500. Un caniveau 17 traverse la pièce 200 et se jette dans une tranchée 42, liée au puits 21.

(1) M. GERARD : "Notes sur la céramique sigillée des collections du Vieux Toulon et P. Valéry au Musée d'Art et d'Archéologie de Toulon". Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région, 1986 (à paraître).

P. VALÉRY : "Notes et réflexions sur Ielo Martius", Annales de la S.S.N.A.I.V., 1948-49, 2, p. 139-140.

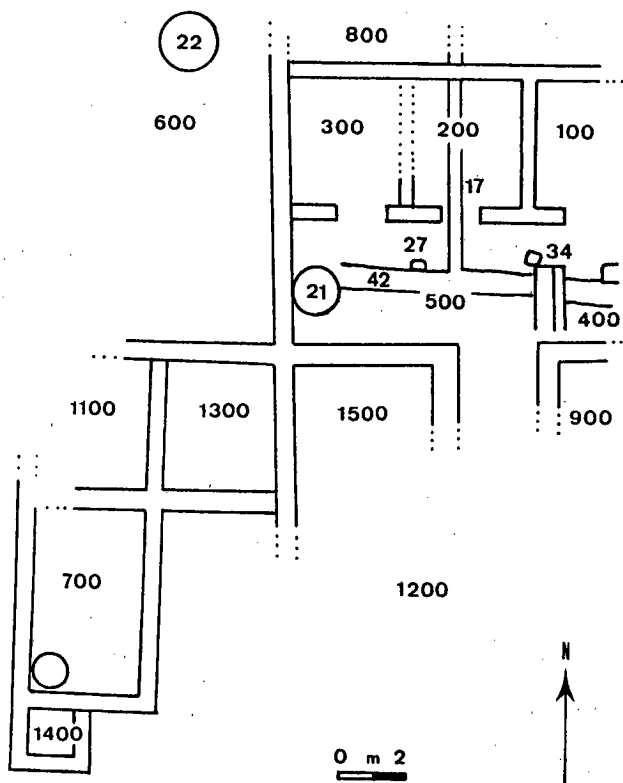


fig. 46, 83-TOULON-VILLE ANTIQUE. Plan schématique des structures (fouilles 1986).

Etat III : la mauvaise conservation des structures ne permet pas de se faire une idée précise sur les bâtiments de cette période. Le fait que l'un des murs rattachables à cet état soit en partie monté avec des matériaux de récupération pourrait attester un abandon et une ruine au moins partielle des structures plus anciennes. Des fosses contenant une grande quantité de scories indiquent un atelier de métallurgiste à proximité.

A l'heure actuelle, la totalité du matériel issu des fouilles n'ayant pu être exploité, on ne peut se faire qu'une idée approximative de la chronologie de chaque état.

Etat I : Ier s. de notre ère.

Etat II : IIe-IIIe s. Claires A et B sont caractéristiques de cet état.

Etat III : fin du IIIe s. Ce sont les Claires C et luisantes qui permettent de dater cet état.

Les vestiges découverts aux "Ferrailleurs" s'apparentent sans doute à une structure suburbaine, peut-être une villa. Les fouilles prévues sur les terrains devant se libérer à proximité devraient permettre de mieux cerner le problème. Par ailleurs, 1987 verra aussi l'ouverture d'un chantier dans la zone de la rue Félix Brun où les sondages préliminaires de 1985-86 avaient révélé une zone portuaire et un habitat urbain.

Equipe de fouille : M. Borréani, M. Ferraro, H. Guinot, E. Imbert, F. Jaget, P. Lecacheur, M. et S. Malinowski, Chr. Misslin, Chr. Fussner, M. Pasqualini, N. Ritzenthaler, P. Saliceti, F. Tabaries.

--- OOO ---

VAL (Ie), Abri gravé des Eissartènes, sondage

Abri gravé post-glaciaire

Mme Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU

L'abri gravé des Eissartènes est un faible surplomb rocheux (sa profondeur ne dépasse pas 2 m), long de 15 m, haut de 3 m, qui s'inscrit dans la même falaise que le Couloir des Eissartènes (à 700 m de celui-ci) et que l'abri peint homonyme (à 200 m). L'abri gravé se situe dans la retombée orientale de la barre. Sa partie o., de couleur orangée, porte des gravures de style schématique linéaire (incisions faites à la pointe fine) sur 2,60 m de long et 0,40 m de haut. La datation de ces gravures est pour l'instant imprécise allant depuis l'Age du Fer jusqu'au Haut Moyen-Age. Le sondage au pied du panneau gravé visait à affiner la datation et mieux comprendre le contexte culturel de

l'art rupestre post-glaciaire.

Nous avons noté cinq niveaux jusqu'à la profondeur de 2,30 m au-dessous du niveau du sol. Les niveaux 3 et 4 ont restitué un mobilier archéologique constitué de tessons de céramique modelée (32 exemplaires concentrés surtout dans le niveau 3 et au fond du niveau 4), de fragments de tegulae (au fond du niveau 3), d'os animaux (niveaux 3 et 4) et humains (niveau 4). Le matériel ostéologique confié pour un premier examen à M. Alain Bontemps comporte une faune où dominant les capridés (bouquetin ?), les bovidés et un individu dont les restes sont éparpillés dans toute la puissance du niveau 4. La découverte de restes humains sous cet abri orné est singulière. Accompagnée d'une céramique modelée apparentée aux niveaux anciens de l'Age du Fer et dans un contexte stratigraphique qui n'est pas sans rappeler le Couloir des Eissartènes (zone A), cette découverte pourrait nous éclairer sur le sens des manifestations artistiques de l'abri B.

--- OOO ---

VAL (le), Couloir des Eissartènes, fouille programmée
Habitat protohistorique
 M. Philippe HAMEAU

A la suite d'une étude des peintures schématiques de l'abri A des Eissartènes attribuables au Chalcolithique, nous avons recherché des habitats pouvant être contemporains de ces peintures et abouti à la découverte du Couloir des Eissartènes inscrit dans la même falaise. Objets d'un sondage en 1982 et 1983, passés en fouille programmée à partir de 1985, les travaux sur ce site implanté au-dessus de la source de la Ribeirotte (affluent de l'Argens) ont été au départ d'un programme de recherches pluridisciplinaires sur le même vallon dit Vallon du Guillet. Trois interventions archéologiques ont été entreprises en 1986 dans cette micro-région :

- la poursuite des travaux sur le Couloir des Eissartènes ;
- un sondage au pied d'un abri (B) orné de gravures schématiques linéaires ;
- un sauvetage sur le dolmen IV des Adrets (voir supra).

L'habitat est essentiellement constitué de deux zones, un plateau couvrant un peu plus d'un hectare, en forte pente, supportant un chaos dolomitique aménagé par l'homme à l'Age du Fer (le matériel le plus ancien pour cette zone B remonte -pour l'instant- au VI^e s. av. J.-C.) et le pied de la falaise qui constitue le dépotoir (zone A) dont nous fouillons la partie où les

sédiments ont été retenus par une écaille rocheuse de 40 m de long.

Les travaux de 1986 ont porté sur la mise en évidence des aménagements autour de la zone occidentale d'accès au plateau, au-dessus de la source Tranchet, et la poursuite de la stratigraphie du dépotoir.

ZONE B

La plus occidentale des trois galeries basses ouvertes en haut du passage qui permet d'accéder au plateau, presque comblée jusqu'à la voûte, a été fouillée dans la partie antérieure (6 m²). Le matériel, non en place, a consisté en céramique indigène essentiellement, quelques fragments de céramique grise monochrome ou claire peinte, une fibule en bronze à pied relevé vertical, des fragments de pisé et de silo aérien (?). Le remplissage semble homogène et pourrait être attribué aux VIe-Ve s. av. J.-C. Au débouché du passage, une surface de 9 m² a restitué un nombre très important de fragments de céramique, de pisé et de placage de foyer pour un remplissage n'excédant pas 0,30 m de puissance. Une scorie, des clous en métal et un polissoir en roche dure accompagnent l'ensemble.

Dans le front de la falaise, à l'endroit où celui-ci est parcouru par une faille perpendiculaire, nous avons mis au jour un mur fait de gros blocs tirés du substratum. Ce mur comble la faille, rétablit l'horizontalité du front de falaise et aménage l'aire de circulation située en arrière. L'ensemble des découvertes faites dans ce secteur du plateau semble dater cet aménagement de l'Age du Fer. Ces premiers travaux sur le plateau permettent d'estimer la fréquentation des passages vers la plaine mais ne peuvent encore cerner l'emplacement de l'habitat au cours des périodes d'occupation du site.

ZONE A

La poursuite des travaux entamés en 1985 sur une surface de 12 m² a porté sur les niveaux 6 à 8 attribuables au Bronze Final. Ces niveaux sont inclus dans un éboulis dont la formation a peut-être commencé à la fin du Bronze Moyen. La céramique, sans caractéristiques notables, se partage entre céramique épaisse à gros dégraissant où l'on reconnaît des jarres hautes à fond rond et cordons pincés, de tradition néolithique, et céramique fine où l'on note des bols à paroi droite, une urne à décor digital sous le bord et quelques carènes. Les moyens de préhension sont essentiellement des languettes. On est frappé de l'importance de la grosse faune dans ces niveaux, en pourcentage presque égal à la céramique, qui contraste avec les rares os animaux des niveaux de l'Age du Fer. Le niveau 7 a restitué seul de nombreux éclats de silex qui semblent at-

tester une réminiscence de la taille d'outils lithiques.

L'ouverture d'une nouvelle surface de 12 m², fouillée sur son niveau 2, a donné un muret transversal au couloir qui rappelle l'aménagement des abris naturels par les bergers. Une partie du mur est faite de gros blocs alignés qui occupent toute la largeur tandis que le reste de l'appareil est constitué de deux parements sans blocage interne. Ce mur est sans doute postérieur à l'époque médiévale.

--- OOO ---

VALETTE-DU-VAR (Ia), Baudouvin-La Bigoye, fouille programmée

Oppidum

M. Pascal ARNAUD

I. LE REMPART

Si le rempart de période 1 n'a pu être retrouvé avec une certitude absolue dans l'élargissement du sondage de 1984 (sond. 1), on en a peut-être des traces dans le sondage 11, où il présenterait la même structure que dans le sondage 1 (0,80 m à la base) (fig. 47). Le sondage 2, en revanche, achevé dans l'hiver 1985-1986, montre que le mur à parements multiples repéré en 1985 et relevé en 1986 sur tout le tracé n.-oriental de l'enceinte, soit 50 % de son développement, est une structure ancienne, de période 1 (fin VIIe-début VIe s. av. J.-C.). Il s'agit d'un mur à double parement de 3 m à la base dont le remplissage n'est pas constitué comme dans le rempart de période 2 de blocs sans ordre, mais de pierres disposées à plat et soigneusement agencées (fig. 48, 49).

Le rempart de période 2 a été relevé sur tout son tracé, sauf un court tronçon du secteur n. où il semble avoir disparu (sond. 11). Il apparaît que :

- pour chaque secteur concerné, les pierres qui composent le mur ont été extraites dans les veines substratiques situées dans un rayon d'une dizaine de mètres ,
- le tracé, loin d'être régulier, est très onduoyant ,
- l'on ne note pas de coup de sabre très visible (sauf dans le sondage 1) ,
- les reprises sont nombreuses (sondages 3, 5) ,
- l'aspect du parement extérieur varie selon les matériaux employés ,
- les changements d'orientation se font par courbures progressives ,
- le rempart est un appui sur à-pic (cotes 280 à l'e., 300 à l'o.) et que cette disposition ménageait un accès sans défense aux pentes méridionales du site où

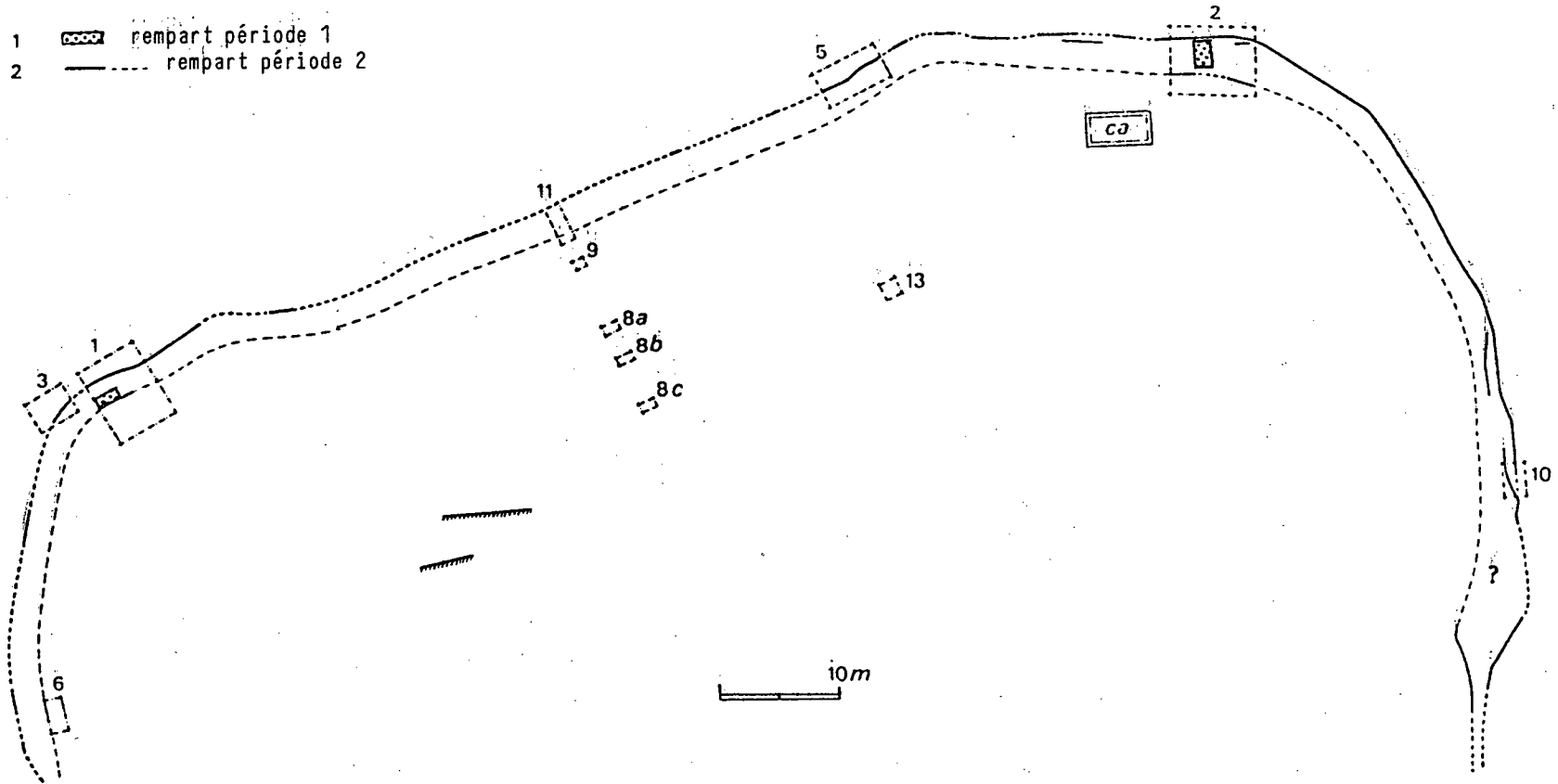


fig. 47, 83-LA VALETTE-BAUDDUVIN LA BIGOYE. Relevé du rempart avec emplacement des sondages.

l'habitat est présent ,

- un élargissement anormal du mur jusqu'à près de 8 m (secteur e, cote 292) suggère l'existence d'une structure particulière (porte ? tour ?).

Le tracé semble le même pour les périodes 1 et 2, à l'exception peut-être de la partie du tronçon qui est située sous la cote 296. L'enceinte primitive, selon toute vraisemblance, n'a enclos que le plateau sommital.

II. STRUCTURES D'HABITAT

Période 1 : le sondage 11 a mis en lumière des clayonnages de période 1, correspondant sans doute à la destruction d'une case. Des fragments analogues, rares, apparaissent dans les couches d'alluvionnement contemporaines du sondage 1.

Période 2 : en l'absence de niveaux en place, les seules structures sont un élément de mur adossé au rempart et constitué de pierres orthostatées (sond. 2).

Les structures d'habitat, avec des clayonnages légers aux environs de 600 et des fondations orthostatées à la fin du VIe s. confirment l'évolution qui se dessine à partir des sites contemporains.

III. MATERIEL ET CHRONOLOGIE

Le matériel de période 1, indigène, reste difficilement datable, mais les formes se rattachant directement au Bronze Final III sont assez nombreuses. Peut-être faut-il élargir la phase dans une fourchette 650-550. On note des soles de foyer et un matériel typologiquement et chronologiquement voisin de la période 1 Mont-Garou. Pas de mobilier métallique.

Le matériel de période 2 reste caractérisé par l'extrême rareté de la modelée fine et l'absence de la grise monochrome. Les vases de réserve de type 2 Mont-Garou sont largement dominants. Les importations ne sortent pas de la fourchette 525-500 précédemment établie. Les amphores étrusques dominent, Marseille est bien représentée ; les amphores puniques, athéniennes et grecques sont plus rares, et leur pourcentage variable sur le site, avec des concentrations surprenantes. Les céramiques fines phocéennes et attiques semblent seules attestées sur le site.

Le matériel des autres périodes n'est présent qu'à l'état erratique sur les zones explorées : on note quelques fragments de vases de réserve, voisins pour la forme du type 3 Mont-Garou, de la campanienne datable de la fin du

Ille environ et de la céramique grise tardive. On trouve ensuite de la céramique du XVe-XVIe à nos jours, le tout restant assez rare.

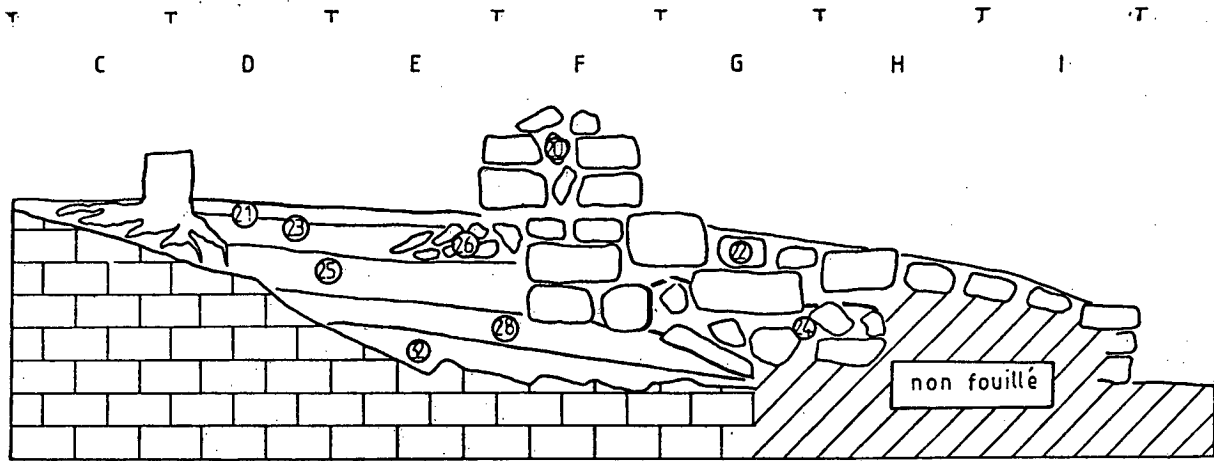


fig. 48, 83-LA VALETTE-BAUDOUVIN LA BIGOYE. Coupe du sondage 1 (carré 1), fouilles 1986.

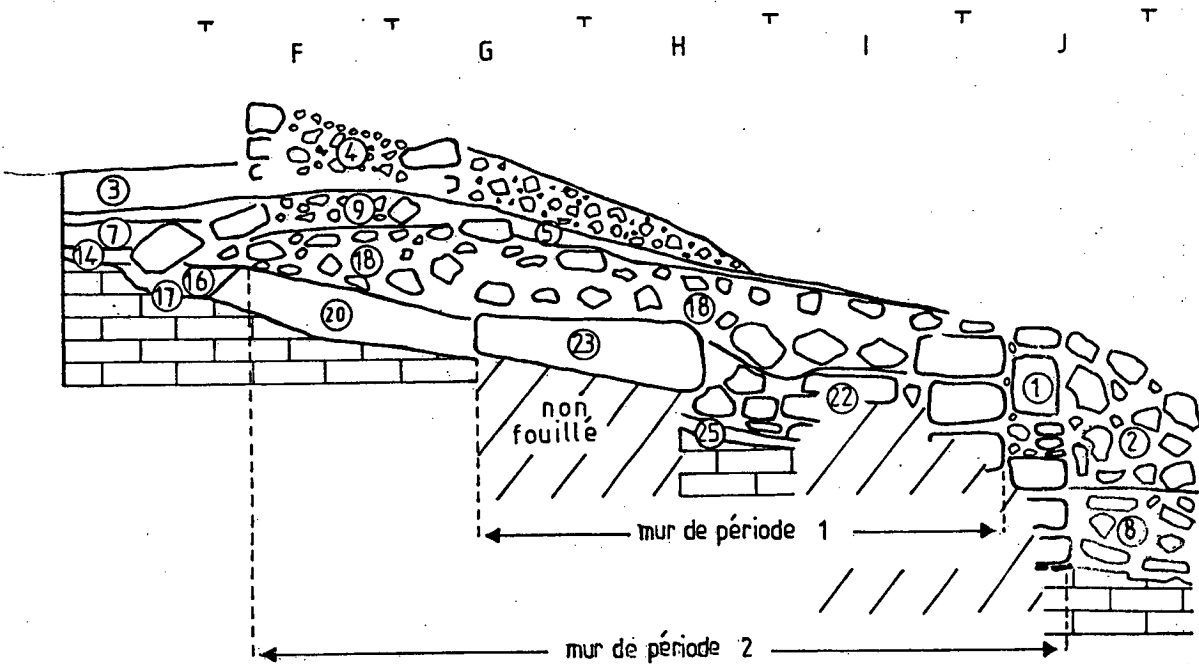
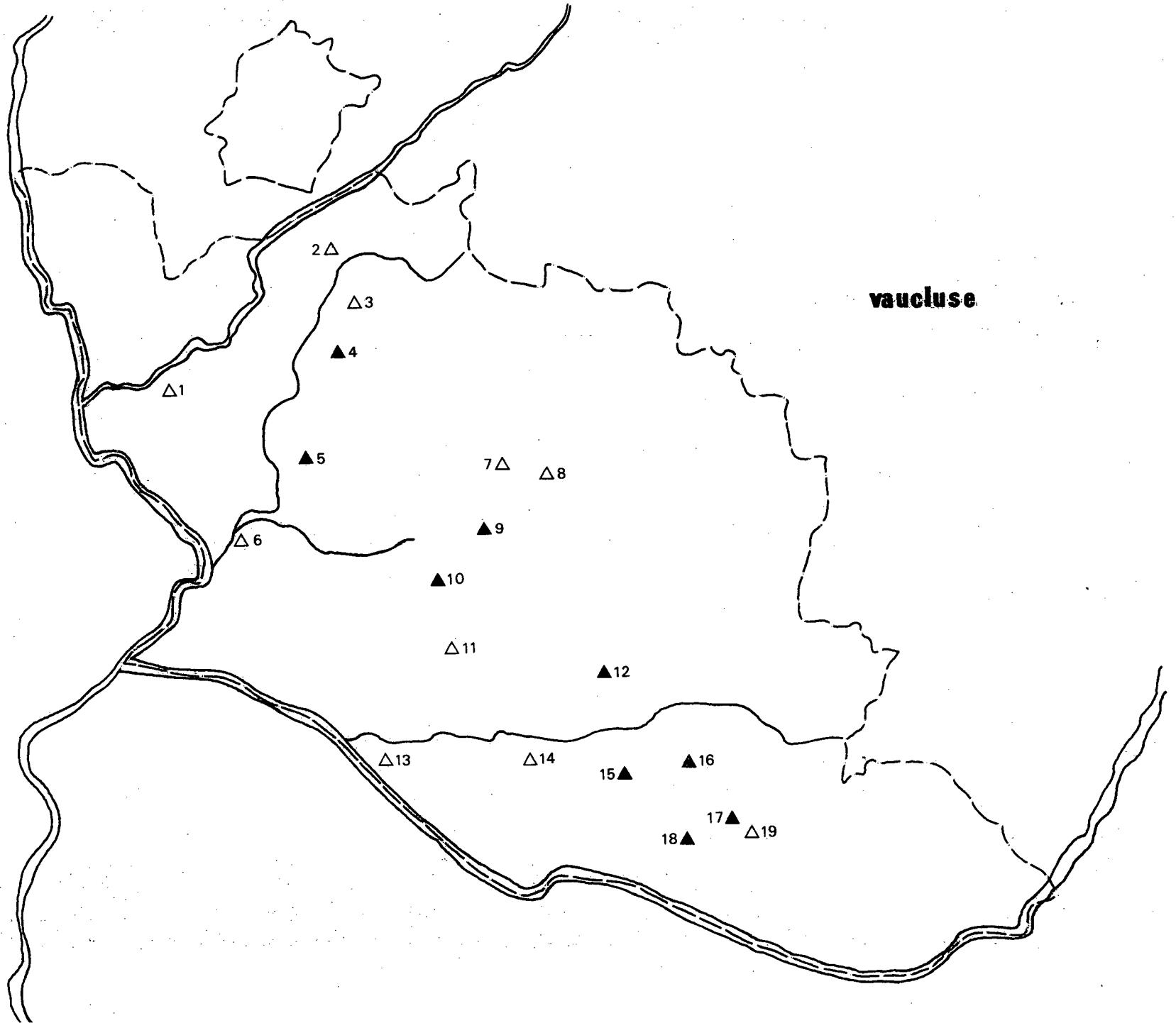


fig. 49, 83-LA VALETTE-BAUDOUVIN LA BIGOYE. Coupe du sondage 2, fouilles 1986.

V A U C L U S E

	COMMUNE	LIEU-DIT				
1	ORANGE	MAS DES THERMES	AH	S.P.	H 22	THOLLARD P
		COURS POURTOULES	AH	S.P.	H 22	BELLET ME
		ARC DE TRIOMPHE	AH	S.U.		BELLET ME
2	ROAIX	PRES DU PUIT	AH	S.U.		MEFFRE JC
3	SEGURET	LES SAUSSES	AH	S.U.		MEFFRE JC
4	GIGONDAS	VIGNES DE SAINT-ANDRE	AP	S.U.		BRETAGNE P
5	SARRIANS	BOILEAU	AP	S.P.	P 28	MAHIEU E
6	SORGUES	MOURRE DE SEVE	AH	F.P.	H 18	BATUT L
7	MORMOIRON	COMBES	AH	S.U.		DURAND G
8	VILLES-SUR-AUZON	SAINT-HONDRAT	AH	S.U.		MARCHESI H
9	MALEMORT-DU-COMTAT	UNANG	AP	F.P.	P 24	PACCARD M
10	LA ROQUE-SUR-PERNES	FRAISCHAMP	AP AP	F.P. S.	P 32	SAUZADE G PACCARD M
11	FONTAINE-DE-VAUCLUSE	PAS DE SAUTET	AH	S.U.		MAILLOUX Y
12	ROUSSILLON	LES MARTINS	AP	S.P.	P 33	D'ANNA A
13	CAVAILLON	RUE COLBERT	AH	S.U.		BELLET ME
14	MENERBES	LES BAS HEYRAUDS	AH	S.U.		CARRU D
15	BONNIEUX	LA COMBETTE	AP	F.P.	P 15	TAVOSO A
16	BUDUX	SALEN	AP	S.P.	P 34	MULLER A
17	VAUGINES	PETIT ROUCAS	AP	S.U.		COUDEL R
18	LOURMARIN	BODARIES	AP	S.U.		MULLER A
19	CUCURON	LE VIELY	AH	F.P.	H 13	LAMBERT L



vaucluse

GIGONDAS, Vignes de Saint-André, sauvetage
Village chalcolithique
 M. Patrick BRETAGNE

Le gisement de plein air des Vignes de Saint-André est situé à environ 2,5 km au n.-o. de Gigondas et à 12 km au s.-o. de Vaison-la-Romaine. La station, en rive gauche de l'Ouvèze, occupe la bordure occidentale d'une terrasse qui prend appui sur les dentelles de Montmirail. D'une superficie approximative de 2,5 hectares, à une altitude moyenne de 150 à 160 m N.G.F., la station est limitée au n. et au s. par deux vallons et entrecoupée de deux talwegs. La terrasse constituée de galets alluviaux d'âge mindélien repose sur des sables et grés jaunes miocènes. Le niveau alluvial est partiellement mêlé en surface de cailloutis d'origine colluviale.

Des prospections systématiques de M. J. Meffre ont permis de découvrir, lors du défonçage des parcelles A1-49 et A1-15, la présence de taches sombres d'aspect cendreuse. La collaboration de M. A. Rey, propriétaire du terrain, a permis au Service Départemental d'Archéologie de Vaucluse d'effectuer au cours du mois de juillet, une rapide campagne de sondages après l'arrêt momentané des travaux. Cette opération a bénéficié au titre des fouilles de sauvetage urgent d'une subvention de la Direction des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous avons pu effectuer le ramassage du matériel de surface, le relevé topographique de quelques cinquante structures ainsi que des sondages sur une dizaine d'entre elles. Leur concentration au n. et au s. s'explique par la présence de grandes surfaces préalablement décapées par les engins mécaniques. Les sondages ont montré l'ampleur des bouleversements sur l'ensemble du site bien que le secteur s. ait révélé la présence d'un certain nombre de structures partiellement protégées par l'apport de remblais de nivellement.

LES STRUCTURES

Repérables en surface par leur remplissage sombre alors que le sol encaissant est d'une couleur brun-orangé, la cinquantaine de structures visibles ne constitue probablement qu'une faible partie du total.

Ces structures en fosses ou en cuvettes furent bouleversées dans le secteur n. mais seulement écrêtées dans le secteur s. Elles sont creusées dans les galets de la terrasse mindélienne et dans les sables. Leur forme est sensiblement circulaire ; les parois sont verticales et l'éventualité d'ouverture étrécie ne peut être confirmée compte tenu de l'arasement ; le fond est plat. Deux types de structures furent repérées : des cuvettes d'une profondeur moyenne d'une vingtaine de centimètres ; des fosses de 0,50 m à 1 m de profondeur minimum. Leur diamètre

extérieur connu oscille entre 1 m et 1,30 m pour la plus grande. Leur remplissage, assez homogène, est constitué de sédiment fin sablo-argileux mêlé de cendres et de charbons. A ce sable, sont mêlés des pierres et des fragments de torchis provenant tous deux de la dislocation de structures externes (fig. 50).

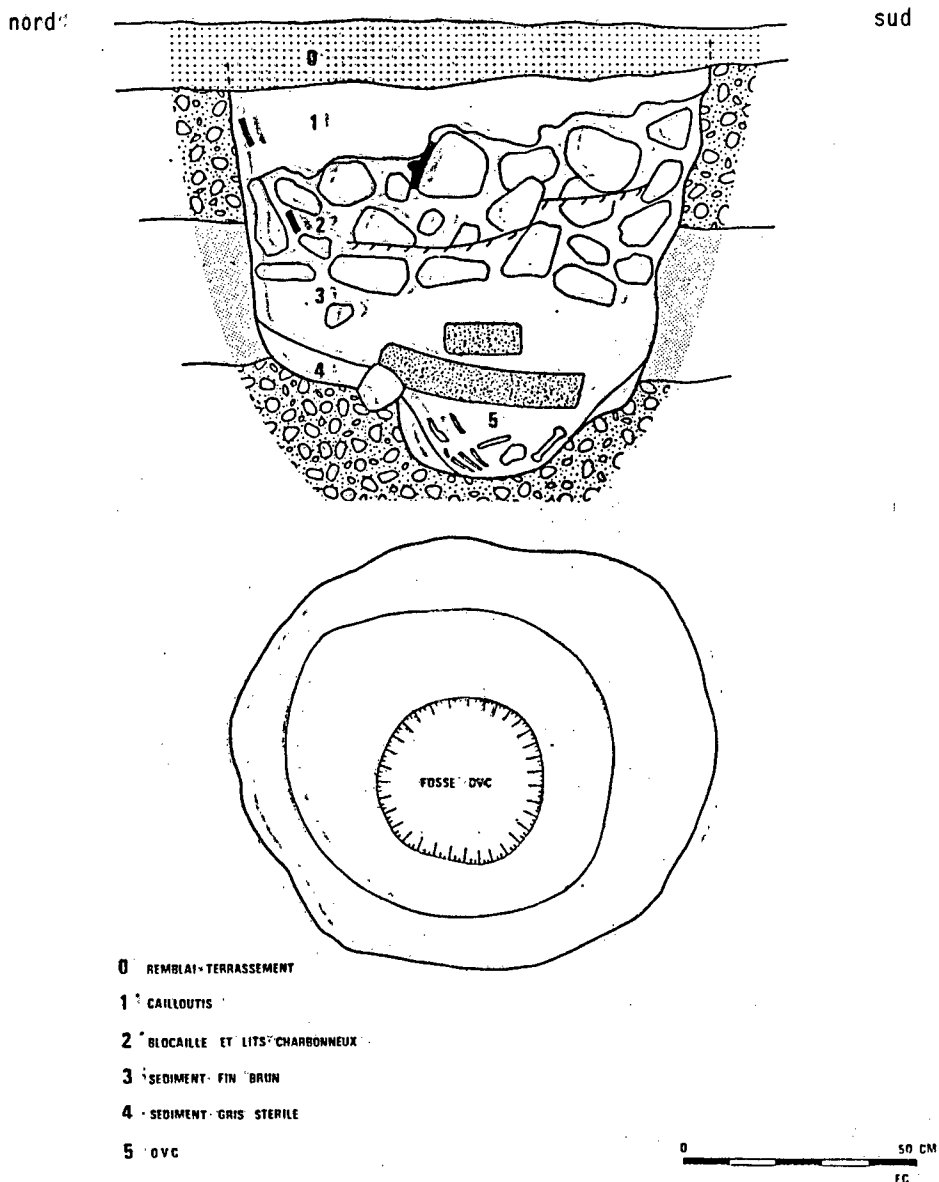


fig. 50; 84-GIGONDAS-VIGNES DE SAINT-ANDRE. Coupe et plan de la fosse GIG 84 VSA ST14.

LE MATERIEL

La céramique

Elle constitue la grande majorité du matériel. La pâte est en général bien cuite et partiellement lissée. Le dégraissant constitué de parcelles fines n'apparaît que fort peu à la surface. Bien que très fragmentées, certaines formes sont reconstituables.

L'ensemble des fosses a fourni trente bords de bols ou gobelets, et vingt-neuf bords de jarres hémisphériques ou subcylindriques. Les moyens de préhension, seuls décors plastiques rencontrés avec deux fragments de pastillage sont relativement abondants. Diverses formes de préhensions sont présentes : oreilles, anse en ruban, anses à ensellement, mamelons. Sur un total de vingt-quatre préhensions, dix portent une perforation horizontale ou verticale. Parmi l'ensemble des structures, la fosse n° 15 se distingue par l'abondance de son matériel céramique. A elle seule, elle regroupe le tiers des formes de bols et gobelets, la moitié de celles de jarres et vases, et plus de la moitié des moyens de préhension. Ce mobilier, quoique partiellement mêlé au niveau supérieur de pierres, repose pour l'essentiel sous forme de grands placards de céramique déposés à plat au fond de la fosse.

La fouille a fourni un autre élément assimilable à de la céramique quoique de nature et d'aspect différents. Il s'agit de grandes plaques de torchis constituées d'argile très bien cuite et très compacte. Leur surface porte de nombreuses empreintes végétales dues probablement à la présence de végétaux dans la pâte ainsi qu'aux vermiculations. Certains fragments présentent un bord comparable à celui d'une poterie. Trop peu d'éléments ayant été conservés, on ne peut pour le moment attester la présence d'une céramique en torchis ou d'un revêtement interne de fosse.

L'outillage lithique

Bien que présent, l'outillage lithique en silex demeure peu abondant. Sur un total de vingt-trois pièces, on peut décompter cinq nuclei dont trois à lamelles en silex blond ainsi qu'un nucleus à éclat enfermant des inclusions de calcédoine ou d'opaline, trois grattoirs frontaux sur éclat lamellaire (structure n° 12), trois racloirs sur éclats, trois armatures de flèche foliacées et losangiques, un perçoir, deux éclats à encoche et un denticulé, cinq éclats de débitage ou de ravinage. Le matériel lithique est essentiellement représenté par des fragments de meules, soit un total de trente-deux fragments ou meules entières réparties entre neuf structures.

L'outillage osseux

Celui-ci est totalement absent bien que la faune soit présente. Le matériel osseux est actuellement en cours d'étude par M. D. Helmer. On peut toutefois signaler la présence dans un surcreusement de la fosse n° 14 des restes d'un jeune O.V.C. de moins de deux mois. Ce squelette presque complet était recouvert de deux meules posées à plat.

Le site des Vignes de Saint-André constitue un ensemble villageois dont on commence à bien connaître certaines caractéristiques du fait de plusieurs

fouilles récentes sur ce type d'habitat. Cette localisation est probablement la conjonction de critères déterminants : position de hauteur assurant la salubrité, mais également zone de contact entre divers territoires économiques (exploitation des ressources aquatiques dans la plaine en contrebas, agriculture et élevage sur la terrasse, chasse et cueillette sur les pentes boisées). Ce schéma théorique ne peut masquer les insuffisances de ce type d'habitat dont seules subsistent les structures en creux : absence des sols d'habitat et des trous de poteaux, problèmes de contemporanéité des fosses et cuvettes, problèmes quant à leur durée d'utilisation, à leurs finalités, à leur éventuel réemploi.

Le mobilier archéologique n'est pas non plus d'un grand secours pour établir une quelconque périodisation parmi cet ensemble de structures. Le matériel céramique, par ses formes simples et sphériques, par l'absence de tout décor, rapproche cette station du faciès couronnien du complexe chalcolithique. Aucun mobilier attestant la présence d'influences languedociennes (carènes, décors plastiques) ne fut découvert.

--- 000 ---

MALLEMORT-DU-COMTAT, Unang, fouille programmée

Structure cardiale

M. Maurice PACCARD

La présente structure, mise au jour en 1983, n'a pu être exploitée rationnellement que cette année avec la mise en place des crédits relatifs à son moulage.

METHODE DE DEMONTAGE

Compte tenu de l'importance visible, tant en surface qu'en profondeur de ladite structure et de l'ignorance de sa technique d'élaboration, nous procédâmes en plusieurs étapes, selon le développement de la recherche, qui occupèrent toute la campagne 1986 :

- Elimination de toutes les pierres mobiles après repérage.
- Moulage au latex (3 couches + 1 de fibre de verre) de la chape de pierres supérieures, bien ancrées, sur 4 m², sous température entre 50 et 60° avec la participation de M. G. Lhomme et de M. B. Sillano.
- Démontage de la chape de pierres entre lesquelles subsistait un dépôt charbonneux dépourvu de tout vestige : au total 16 grosses pierres dont certaines

pesant 25 kg, appartenant au calcaire encaissant et cuites à coeur.

- Cette chape recoupe d'une part une seconde structure A-0.2 à priori antérieure, d'autre part un sol de petits éboulis protégés par une niche naturelle dans la paroi.

- Dissection de la cuvette d'origine par quartiers laissant apparaître deux fonds séparés intentionnellement par un cordon marneux rubéfié fortement.

- Relevé du tout en courbes de niveau.

- Dégagement de deux extraordinaires lits de brandons sous-jacents aux pierres dont certains de la grosseur du bras ; essai infructueux de conservation au latex et enlèvement après repérage et photos.

- Enlèvement du cordon marneux révélant une grande cuvette, originelle, en principe aux parois truffées de débitage et armatures trapézoïdales à troncatures abruptes comme seul outillage élaboré ; ces parois se raccordent au sol 8 en place sur la bordure.

- Au fond de cette cuvette initiale (?), une sole de 80 petites pierres (0,5 à 0,15 m) incluant charbons, tessons et décor à la coquille.

- Après élimination de cette sole, subsiste une grande cuvette ovoïde que nous voudrions mouler également.

INTERPRETATION

Elle se fait, bien entendu, dans l'ordre inverse. En un premier temps, les occupants de 9 (Cardial Moyen) creusent une vaste cuvette atteignant, sans l'outrepasser, l'ensemble 10 mesurant : grand axe = 1,50 m, petit axe = 1 m, profondeur maximale = 0,50 m. Un premier feu, modéré, rubéfie parois et fond suivi d'un dépôt de petites pierres en sole avec utilisation culinaire : os cuits, tessons et débitage intensif dans et autour de la cuvette. En un second temps, la cuvette est partagée en deux demi-cuvettes par un cordon marneux ; puis, combustion partielle de deux séries de gros brandons étouffés par un lit de très grosses pierres recouvrant tout l'ensemble. En un troisième temps, dépôt sur ce lit de pierres, de plusieurs quartiers de boeuf pour un usage problématique. En un quatrième temps, abandon de la structure au profit d'une plus petite implantée devant la niche naturelle fermée par une dalle verticale, les restes osseux de boeuf restant curieusement en place.

PROBLEMATIQUE EN DECOULANT

Apparente simplicité des structures cardiales, toujours complexes, en réalité en raison de plusieurs utilisations à des fins différentes de la même structure.

Fragilité des statistiques quand elles ne s'appliquent pas à un site entièrement fouillé (présent exemple des armatures tranchantes doublant leur effectif dans la couche 8).

Comment obtenait-on, par de simples brandons étouffés, des températures capables de cuire des pierres de 25 kg à coeur ?

Pourquoi cette position anormale (= verticale) de la plupart du débitage sur les parois de la cuvette ?

A quel but se trouve liée la finalité de telles structures polyvalentes ? Est-il admissible d'amener, au fond de la Nesque, un boeuf vivant ou mort pour le consommer quand le camp de base se situe sur le plateau ? Les vestiges osseux témoignent-ils d'une consommation effective ? Existe-t-il un lien entre structure et sépulture ?

Similitude enfin entre plusieurs structures de même type et du même site.

A notre connaissance, la structure O.A.B. est la plus grande observée à ce jour dans le Cardial français ; c'est également la plus complexe. Il serait nécessaire d'en poursuivre l'étude en 1987 afin de mouler la cuvette d'origine ; situer exactement la base de son implantation dans la stratigraphie générale de cette partie du gisement ; vérifier s'il n'en existe pas une autre dans le Mésolithique sous-jacent.

--- OOO ---

MENERBES, Bas-Heyrauds, sauvetage urgent
Atelier de potier et habitat gallo-romain
 M. Dominique CARRU

Au mois de mars 1986, le Service Départemental d'Archéologie de Vaucluse est intervenu sur la commune de Ménerbes au lieu-dit Les Bas-Heyrauds. Une fouille de sauvetage a pu être conduite en concertation avec Gaz de France préalablement à l'implantation du gazoduc Cavailon-Apt. L'exemplarité du déroulement des recherches et la bonne coordination avec les entreprises concernées doivent être soulignées.

Le site reconnu depuis quelques années par MM. Durand, Pellecier et Broise n'avait jamais fait l'objet de fouilles. Situé en bordure du Calavon, sur sa rive gauche et à l'extrémité orientale de la plaine des Arafoux, le gisement s'étend sur 1 500 m² environ. Le dixième de cette surface fut excavé, en limite n. du site, à l'emplacement de la future tranchée (fig. 51).

La fouille a révélé deux séquences d'occupations discontinues :

fig. 51, 84-MEMBERES-BAS HEYRAUDS.
Plan général du site.

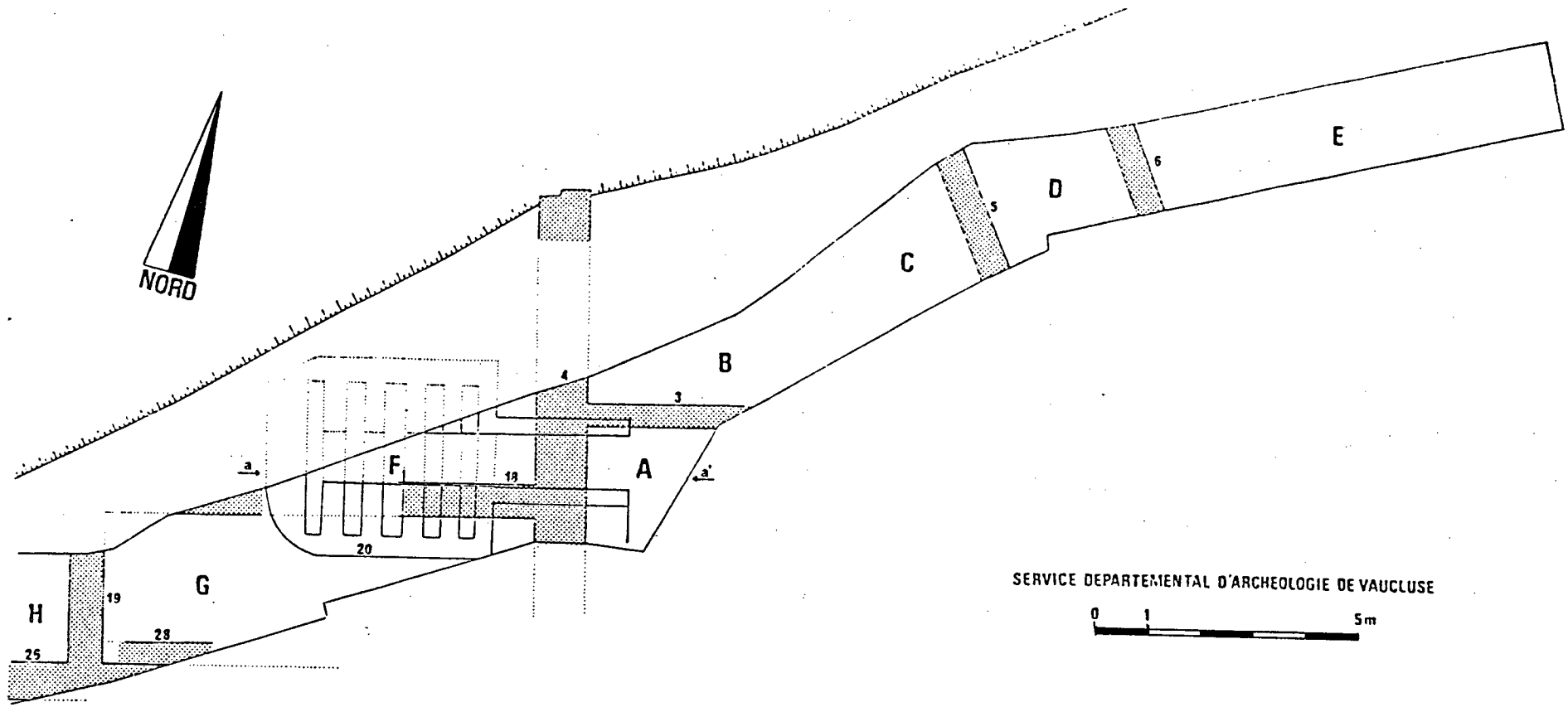


fig. 52, 84-MEMBERES-BAS HEYRAUDS. Coupe
ouest-est de la berme nord, espace
A / F (secteur du four).

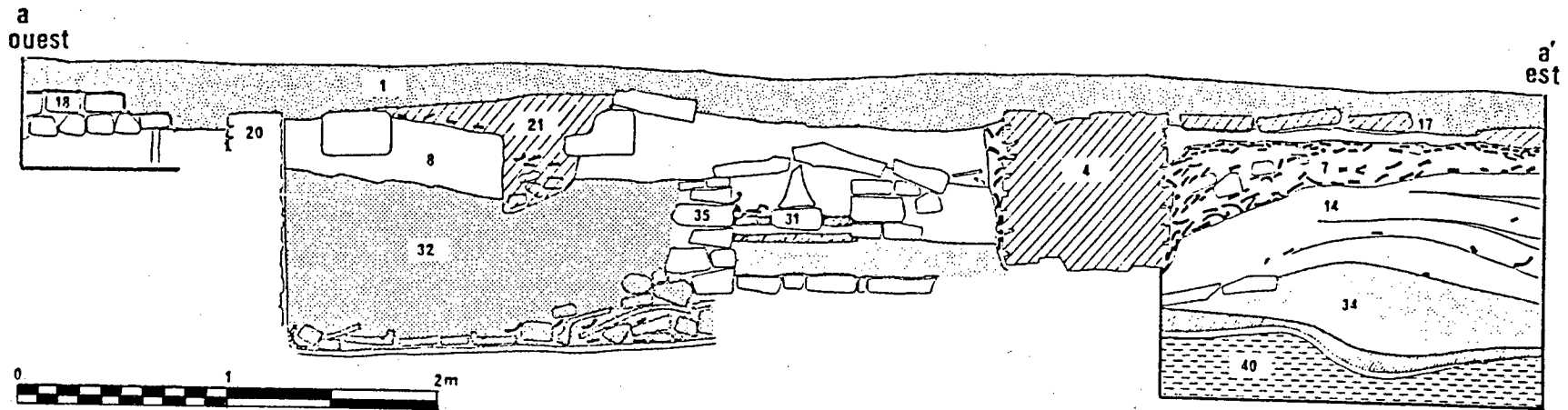
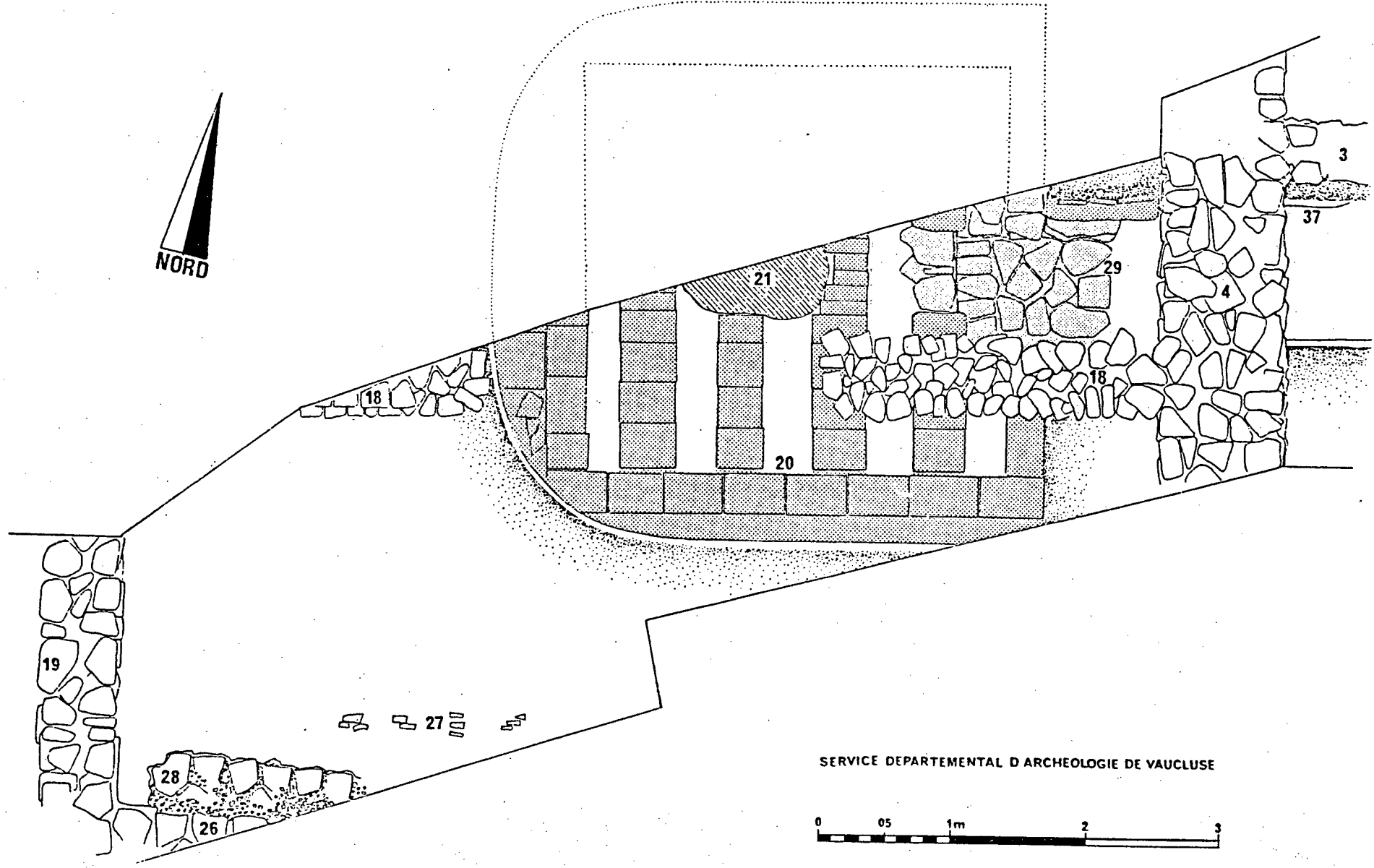


fig. 53, 84-MEMERRES-BAS HEYRAUDS. Plan du four et des ses aménagements annexes.



SERVICE DEPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE DE VAUCLUSE



1°/ une officine de potiers implantée au début de notre ère, évoluant de la production à l'importation de poteries communes. Cette activité céramique est abandonnée dans la première moitié du 1er s.

Les structures de ce premier état comprennent un four et des aménagements annexes. Le four est construit au centre d'un tertre entouré de drains, élevé sur le sol naturel limoneux. Il se compose d'une fosse régulière oblongue intérieurement revêtue d'argile rubéfiée. Cette fosse ceinture des piliers (carneaux) soutenant la sole. L'ensemble forme un rectangle long de 4 m. Cette infrastructure est traversée par un conduit de chauffe voûté, distribuant l'air chauffé dans une chambre extérieure. Le conduit (haut d'1,20 m) et l'alandier sont en briques. La partie supérieure du four (sole et laboratoire) a disparu. (fig. 52 et 53).

Le matériel recueilli dans le niveau d'utilisation du four permet d'en situer la production à la fin du 1er s. av. J.-C. Cette production est typiquement augustéenne : on rencontre surtout des cruches à anse torsadée et large bec verseur, à pâte argileuse, procédant d'une cuisson oxydante soignée. On peut supposer que la production comprenait des formes plus grandes : amphores, jarres et tuiles.

Un aménagement dans le conduit de chauffe (création d'une fosse de stockage d'argile) implique l'abandon du four, mais non de l'atelier dans sa totalité.

2°/A l'extrême fin du 1er s. ap. J.-C., un vaste habitat recouvre et nivelle les structures antérieures. Les remblais de nivellement sont extrêmement riches en céramique (plusieurs milliers de tessons). Il peut s'agir de débris de manutention ou de stockage de poteries importées (atelier des Alpilles), de la fin de l'état 1. L'habitat comporte plusieurs grandes salles aux sols de terre battue. Les murs profondément fondés soutenaient une toiture couverte de dalles de calcaire grossièrement équarries. La fonction agricole de ce grand bâtiment (longueur dégagée 23 m) n'est pas établie.

Une fosse (sépulcrale ?) avec des monnaies (as de Trajan et Claude 1er), débris de verre, crâne de cheval, marque l'abandon définitif du site. Il est alors soumis à de puissants phénomènes d'érosion et de sédimentation fluviales.

Les acquis de cette fouille sont nombreux et importants. Les productions de l'atelier découvert sont bien représentées dans la vallée du Calavon. L'étude comparative et typo-chronologique du matériel semble prometteuse. L'existence en milieu rural d'un centre de production de céramiques largement diffusées paraît liée au passage, à proximité de la voie domitienne. La localisation de la mutatio ad fines en reste néanmoins incertaine : la fouille de Ménerbes n'apporte pas, à ce jour, d'éléments de réponse probants.

ORANGE, Mas des Thermes, sauvetage programmé
Habitat gallo-romain
 M. Patrick THOLLARD

La campagne de 1986 a dégagé partiellement un quartier d'habitation bordant le rempart dans la partie s.-o. de la cité antique. Le souci principal ayant été de reconnaître les limites et les orientations de l'habitat, toute la partie s. du chantier a été dégagée, soit plus de 500 m².

Une maison établie contre le rempart à la fin du IIe s. ap. J.-C.

Les vestiges (reconnus en 1985) d'une maison établie tout contre le rempart ont été largement dégagés cette année. La partie s. de la demeure est constituée d'une cour à portique vraisemblablement en "U" (galerie n. : 2,80 m x 11 m ; galeries e. et o. : 1,90 m x 10,30 m). L'extrémité s. n'a pas été reconnue mais on peut logiquement restituer un mur ou une clôture : il n'y a pas la place matérielle pour une galerie, étant donné la proximité du cours d'eau passant sous le rempart. Sur cette cour s'ouvre, à l'e., la série de pièces reconnues en 1985. Une autre série a été dégagée cette année au n. (fig. 54) : un vestibule (3) de 2,20 m x 3,20 m au sol de terrazzo, donnant au n. sur une pièce communiquant à l'e. avec une grande pièce au sol en terre battue (9) de 8,70 m x 5,30 m. Plus au n., la situation n'est pas claire, les sols ayant disparu. La construction présente partout les mêmes caractéristiques : murs d'argile sur soubassement en moellons liés à l'argile ; sols et décoration murale très rudimentaires.

La limite e. n'a pas été reconnue. Cependant, une différence de niveau semble à peu près certaine : ou une autre aile de la maison ou une rue surplombe en terrasse.

La datation proposée en 1985 pour cet état est confirmée : des monnaies appartenant à un trésor attribuable à la fin du IIe s. ap. J.-C., ont été trouvées dans le remblai constitutif de la cour à portique. Cependant, il y a eu des aménagements : tous les murs portent la trace d'une réfection de leur revêtement s'accompagnant d'un exhaussement des sols des pièces.

La voirie

Des éléments importants de la voirie antique ont été mis au jour cette année. Il s'agit essentiellement d'égouts assurant l'évacuation au s.-o. de la ville. L'émissaire principal (construit en petit appareil surmonté d'une voûte en coffrage) suit d'abord une direction n.-e/s.-o. jusqu'à l'angle n.-e. de la galerie à portique. Il oblique ensuite vers l'e., traverse en diagonale la cour du péristyle et aboutit dans le cours d'eau passant sous le rempart. Son changement d'orientation s'accompagne d'un changement dans la construction : il passe d'une hauteur (mesurée à la clef de voûte)

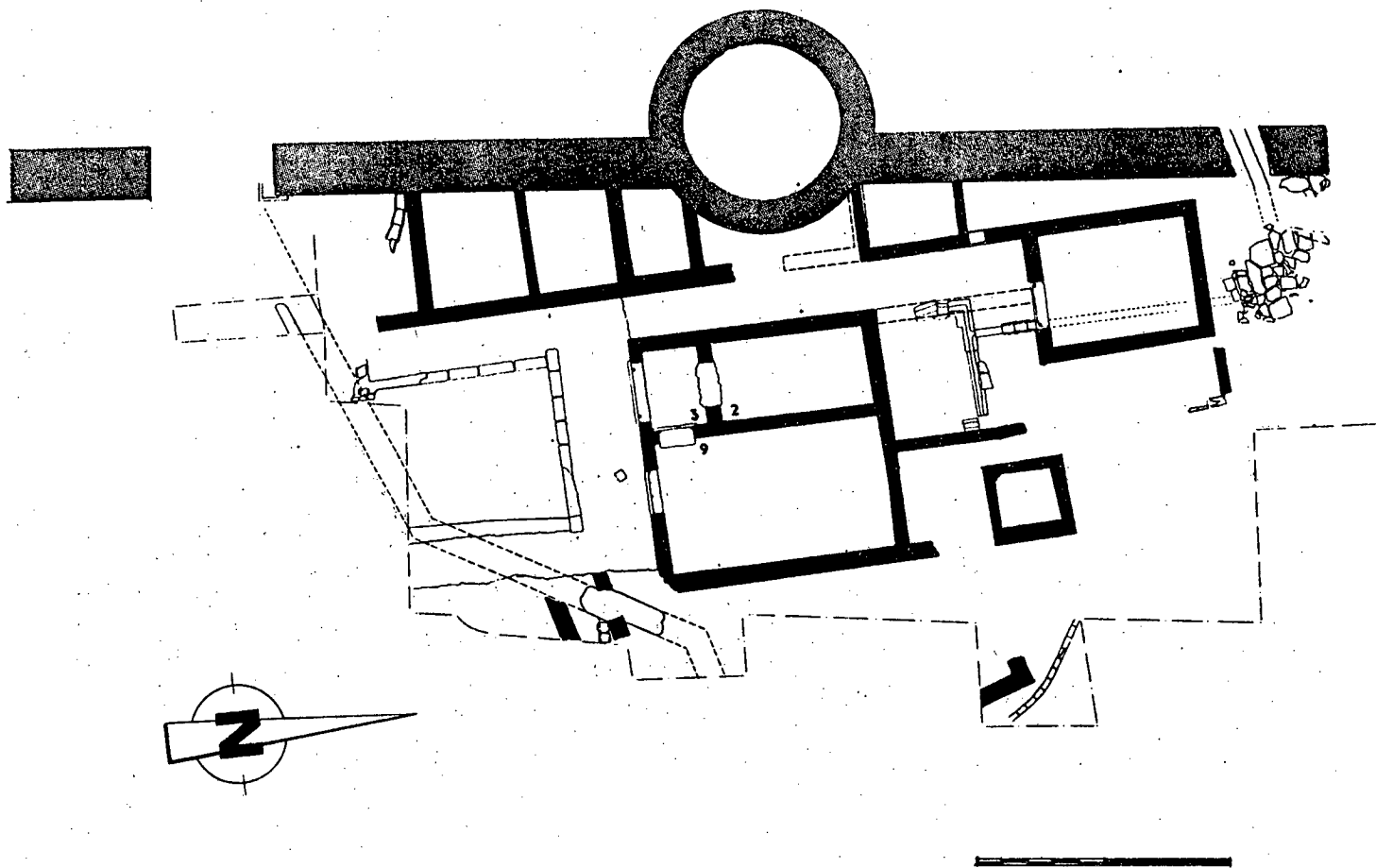


fig. 54, 84-ORANGE-MAS DES THERMES. Plan général de la fouille.

de 1,41 m à 0,84 m (en revanche, la largeur reste constante : 1 m). C'est cette différence dans la hauteur de la voûte qui confirme la présence d'une terrasse à l'e. du péristyle et de la pièce 9. A la rupture de la voûte, l'émissaire principal reçoit un égout secondaire, débouchant à 0,50 m au-dessus du fond, d'orientation franchement e.-o., dont la couverture est constituée de dalles calcaires. Il ne semble pas que la construction remonte au-delà du milieu du 1er s. ap. J.-C. La date d'abandon ne peut pas être appréciée.

Le passage sous le rempart

Le point d'interrogation posé par la fouille de 1985 a été en grande partie levé. C'est un cours d'eau qui passe sous le rempart. Mais un cours d'eau

aménagé. En effet, il reçoit l'émissaire principal s. de la ville. En outre, les berges sont renforcées par des blocs aménageant des sortes de digues. Cependant, il n'y a aucune trace d'une quelconque couverture. Sa largeur est d'environ 3 m ; sa profondeur d'un peu plus d'1 m.

Les états antérieurs

Dans la partie e. du chantier, un sondage a révélé des vestiges d'un état antérieur (aucun élément de datation absolue, mais les niveaux correspondent à ceux mis en évidence en 1985 et appartenant au début du 1er s. ap. J.-C.). Il s'agit de l'angle d'une pièce dont reste la fondation maçonnée des murs : l'élévation et les sols ont disparu. La rareté des vestiges interdit toute interprétation. Il est remarquable, cependant, que les orientations tranchent nettement avec celles repérées jusqu'à présent sur le chantier : on retrouve en effet ici la trace d'un quadrillage à 17° o.

Les orientations

La fouille de 1985 avait soulevé le problème des orientations de l'habitat bordant le rempart ; (en discordance avec et le tracé de l'enceinte et le quadrillage colonial défini par R. Amy). Mais la solution envisagée, une orientation reprenant celle du cadastre "B" rural doit être abandonnée. En effet, les écarts, qui peuvent maintenant être mesurés avec plus de précision, sont de 2°. En fait, on se rapprocherait davantage du cadastre repéré dans la zone s. d'Orange à 2° o. (Pigniol, Guy). D'un autre côté les éléments de voirie et les vestiges d'états antérieurs semblent se rattacher à une orientation différente.

Quoi qu'il en soit, la situation des quartiers éloignés du centre ville semble très complexe et échappe à toute tentative de réduction à un plan colonial qu'il semble désormais tout à fait illusoire de considérer immuable.

--- OOO ---

ORANGE, Cours Pourtoles, sauvetage programmé Constructions gallo-romaines, cardo et decumanus

MM. Michel-Edouard BELLET, Philippe BORGARD, Dominique CARRU

La campagne de fouilles organisée en 1986 sur le Cours Pourtoles à Orange vient, après celle de 1985, avant la réalisation d'un parking souterrain. Elle a été effectuée par le Service Départemental de l'Archéologie de Vaucluse de début mai à fin octobre. 800 m² ont été, et sont fouillés en 1986. Il s'agit de la dernière campagne sur ce site. Le financement en a été assuré à 40 % par l'Etat, 40 % par le département de Vaucluse et 20 % par la ville d'Orange. La construction du parking a commencé le 1er septembre 1986 et une grande partie du terrain a été remise aux aménageurs à l'exception de la zone s. encore en cours de fouilles.

84-ORANGE-COURS POURTOULES. Vue aérienne du site.



En 1985, nous avons mis en évidence quatre grandes périodes d'occupation du site entre les années 15-10 av. J.-C. et l'extrême fin du IIe s. Ces états ont été reconnus également en 1986. La fouille a porté sur un cardo et un decumanus ainsi que sur les constructions le long de ces voies, sur des pièces et sur un jardin dans la partie s.-o. du terrain (fig.).

En intersection avec le cardo (A) découvert et fouillé en 1985, la fouille de 1986 a permis la découverte d'un decumanus (B). Il ne semble pas que nous soyons en présence d'un croisement de voies qui peut pourtant exister dans les premiers états, la suite des travaux l'indiquera.

La fouille des recharges du cardo sur les dalles de couverture d'un grand collecteur a confirmé l'usage de cette voie durant l'ensemble du second siècle. Le dallage de couverture de l'égoût ayant, vraisemblablement à la fin du Ier s. lors de la construction du grand édifice déjà reconnu, été refait. L'existence d'une rue dès l'époque augustéenne paraît pourtant vraisemblable comme l'indique la présence d'un premier collecteur construit en même temps que le second mais abandonné au milieu du Ier s. Toutefois, eu égard aux destructions dont a été victime le site au XVIIe s. lors de la construction d'une enceinte, aucune trace de cette rue n'a été repérée avec certitude.

La fouille, sur quelques mètres du decumanus, a permis d'y reconnaître des recharges du IIe s. sur un caniveau qui se jette dans le grand collecteur du cardo. Comme le cardo à l'e., ce decumanus est au n. bordé d'un trottoir à la couverture soutenue par une colonnade. Sa largeur exacte n'a pu être reconnue, le bord s. se trouvant hors des limites du chantier. Sur ce decumanus s'ouvraient des constructions, peut-être des boutiques (C) mais aussi dans le dernier état, un atelier de tailleur d'os, séparé par des couloirs d'accès à une maison située sous le quart n.-e. du cours (D). Cette maison est détruite par les fossés du XVIIe s. On reconnaît toutefois son accès principal sous la forme d'un péristyle avec bassin.

De nombreuses observations intéressant l'évolution de ce quartier ont été faites : construction de puits, d'un bassin, de latrines, réseau de canalisations, etc. Les quatre états d'occupation y sont particulièrement remarquables. Si l'on exclut des aménagements internes, l'orientation générale des constructions qui bordent le decumanus (20° o.) est différente de celle des constructions de l'îlot à l'o. de la rue (27° o.). Nous sommes ici au point de rencontre de deux orientations du parcellaire.

Enfin, quelques traces discrètes dans une zone très détruite par les aménagements défensifs du XVIIe s. laissent penser à l'existence d'un autre cardo à

l'e. (E). L'extension des îlots primitifs serait de l'ordre de 50 m e.-o. ce qu'on ne manquera pas de rapprocher des 101 m de façade du théâtre antique.

Dans l'îlot o., encore en fouille, les résultats confirment et développent ceux obtenus en 1985. Quatre pièces à l'o. (F) sont bordées d'un premier couloir n.-s. qui rejoint le bassin demi-circulaire au n. Pour le moment, il n'est pas possible de préciser si ce couloir communique ou non avec le déambulatoire qui le cotoie vers l'e. et déjà reconnu au n. du grand bassin rectangulaire.

Ce dernier borde dans l'état IIIB un podium légèrement surélevé au-dessus d'un jardin d'environ 300 m² clos sur trois côtés par une bordure de pierres (G). Un puits et divers agencements dans l'angle s.-o. du jardin appartiennent à un état précédent.

A l'o., l'extension très réduite de la fouille rend la lecture des vestiges parfois délicate, on distingue pourtant, en bordure du cardo, des latrines puis vers l'o. une pièce où se trouve conservé un magnifique pavement mosaïqué polychrome de la fin du IIe s. et enfin vraisemblablement un couloir (H).

Le résultat le plus notable quant à l'histoire de la cité coloniale est cette année la découverte d'un decumanus. Elle confirme la nécessité de reprendre et corriger totalement tout ce qui a pu être écrit sur l'urbanisme antique d'Orange.

Cette année encore, quatre états ont été reconnus, le premier augustéen et le quatrième de l'extrême fin du second siècle restant davantage localisés. L'occupation intense du quartier est d'abord à placer vers Tibère-Claude puis après un abandon où le marécage regagne la zone, ensuite à partir de la fin du Ier s. et durant le IIe s. Cette année encore, il n'a été découvert aucune trace d'occupation caractéristique du IIIe s. ni plus tardive à l'exception de fosses médiévales dans la partie o. du terrain. Ce terrain est abandonné à l'extrême fin du IIe s., peut-être au tout début du IIIe s.

Le site a déjà été partiellement détruit pour la construction du parking, le reste sera remblayé, la réalisation envisagée un temps d'un jardin archéologique s'avérant trop coûteuse. Un prolongement naturel de cette opération sera la fouille vraisemblablement en 1988, quelques dizaines de mètres au n. du cours, de 3 500 m² du centre ancien en préalable à des travaux de rénovation. Elle devrait permettre de progresser encore dans la connaissance de la cité gallo-romaine. En 1987, des sondages avant travaux dans une parcelle au n.-e. de la ville et devant le théâtre antique dans le cadre d'un nouveau plan de stationnement et de circulation devraient laisser le temps nécessaire à la publication des fouilles du cours Pourtoules dont l'échéance raisonnable doit être envisagée vers la fin 1987.

ROAIX, Près du Puits, sauvetage urgent
Incinération gallo-romaine
 M. Joël-Claude MEFFRE

Il s'agit du sauvetage de trois tombes à incinération effectué en mars 1986, à l'occasion d'un labour profond pour plantation en vigne (fig. 55). Le site se trouve à l'o. du village de Roaix (9 km à l'o. de Vaison-la-Romaine), à mi-pente d'un terrain limité au s. par un ruisseau dit "Valat des Procuressees". L'intervention nous a permis de mettre en évidence l'existence de trois tombes à incinération groupées, constituées chacune d'un caisson funéraire de section cubique. Chaque caisson était lui-même posé sur les résidus de crémation provenant du bûcher, rassemblés dans une fosse de section approximativement carrée creusée à même le substrat rocheux (molasse helvétique).

Le caisson 1 a été brisé par la charrue : seul le fond est demeuré in situ, disposé au bord de la fosse à résidus 1. Le caisson 2 a été également brisé et entraîné par le soc. Nous avons pu fouiller la fosse à crémation qui lui correspondait (fosse 2). Seul le caisson 3 a été entièrement préservé du fait de sa position : en effet, il était disposé dans la fosse 3 à 0,30 m au-dessous du niveau des deux premiers caissons.

Les contenus

Le caisson 1 contenait un matériel d'accompagnement habituel (urne en verre Isings 67, unguentarium 82 B1, lampe épigraphique brisée par le soc, miroirs avec boîtier et manettes de préhension). Le caisson 2 contenait un matériel plus original, constitué des restes d'un coffret en bois (plaque de serrure et ses 6 clous décoratifs ; un fermoir et sa charnière ; une poignée en bronze ; 10 autres clous décoratifs ; clous en fer d'assemblage). Ce coffret était posé sur les ossements rassemblés au fond du caisson auxquels étaient associés deux dés à jouer et une amulette. Le caisson 3 contenait enfin une lampe à huile (Walters 82) à rapprocher des productions de Lhoscri ; celle-ci était posée sur les ossements simplement rassemblés au fond du caisson.

Les résidus de crémation

A l'exception de la fosse 3 qui ne contenait que très peu de débris fondus, les fosses 1 et 2 étaient, elles, riches en verreries fondues, clouterie en fer, bronzes (dont 1 clé et son pêne, une pince à épiler), os tournés (épingles à cheveux). Contre le caisson 2 se trouvait un amas de ferrailles contenant, outre 123 clous divers, 7 gonds de porte ou volets, une rondelle en fer, deux outils indéterminés. Il apparaît que ces trois fosses ne semblent pas avoir été le lieu même du bûcher. Elles consti-

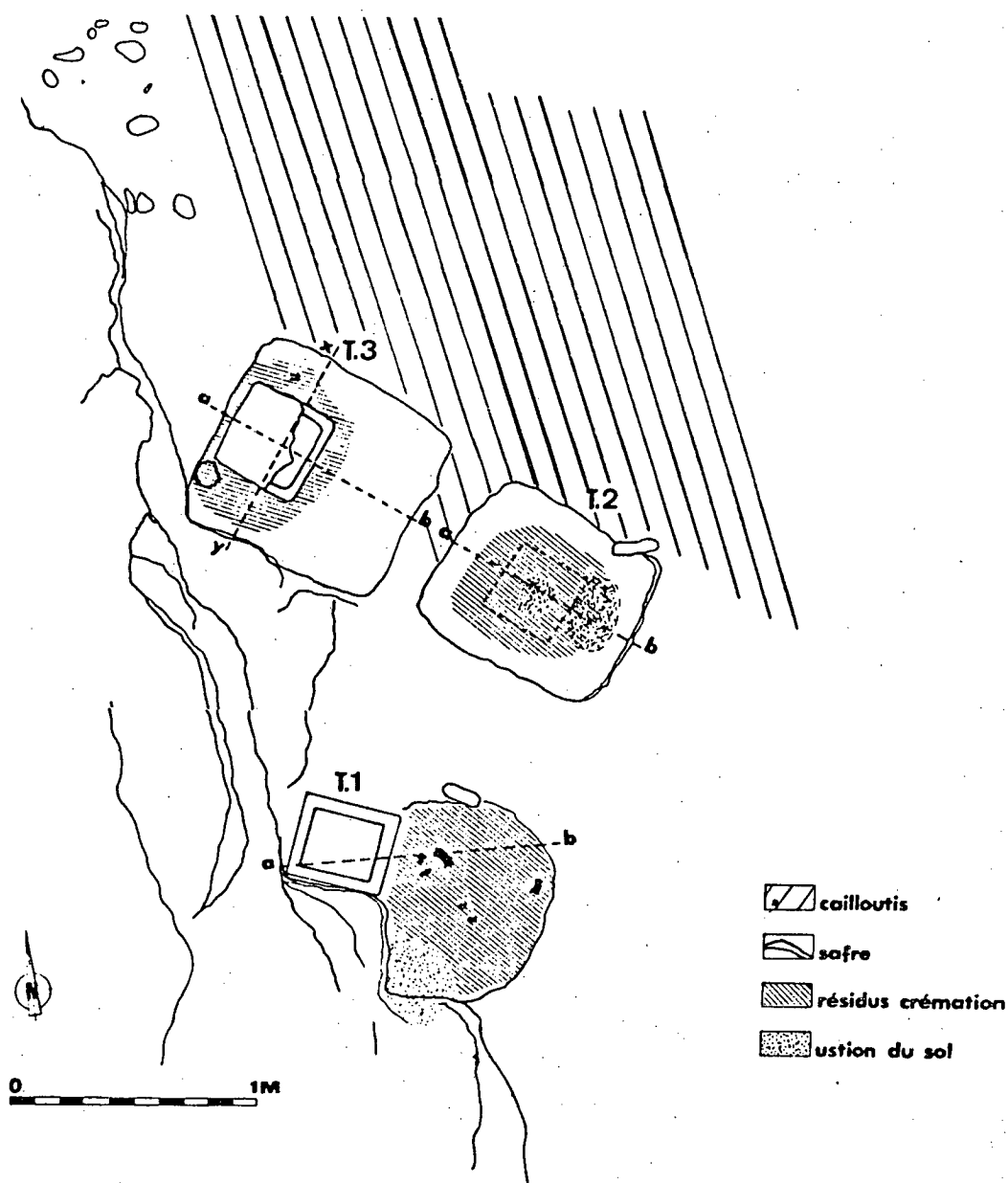


fig. 55, 84-ROAIX-PRES DU PUIITS. Vue zénithale de l'ensemble funéraire.

tuent un réceptacle des résidus rapportés sans doute encore brûlants (combustion des bords des fosses 1 et 2). Peut-être dans la partie n., les tombes 2 et 3 étaient-elles limitées par un muret en galets dont nous avons retrouvé quelques éléments en galets dissociés.

Les fosses funéraires : une tradition ?

Pour la première fois, il nous est donné d'observer l'existence de caissons funéraires disposés dans un réceptacle creusé dans le sol. On peut suggérer que nous avons affaire à la combinaison de deux pratiques : l'une, héritée de la protohistoire, où les dépôts d'incinération sont disposés dans une fosse ou cuvette ; l'autre, utilisant le coffre de pierres, d'importation italique, constitué soit de plusieurs dalles jointes, soit monolithiques, comme c'est le cas dans notre région à partir de l'époque julio-claudienne.

Les offrandes provenant du bûcher

Abondance de la verrerie (coupes et bouteilles en particulier) ; aucune sigillée ; deux céramiques à pâte kaolinitique. Remarquons enfin la présence d'offrandes alimentaires : métapodes et phalanges d'ovicaprinae (tombes 1 et 2). La ferraille peut provenir de charpentes ou menuiseries constitutives du combustible utilisé pour le bûcher.

Datation suggérée

Caisson 3 : fin 1er s. ; caisson 1 : début 11e s. ; caisson 3 : première moitié du 11e s.

Un habitat a été reconnu par nos soins dans une vigne située à l'e. de notre terrain, à quelques dizaines de mètres des sépultures : il est tentant de relier nos trois tombes à cet habitat si proche.

Ce sauvetage a été rendu possible grâce à l'aide précieuse de Patricia Meffre, Jean-Claude Leyraud, Katy Adnet, Jean-Pierre Lebre. Qu'ils en soient ici remerciés.

--- OOO ---

ROQUE-SUR-PERNES (1a), Fraischamp, fouille programmée

Habitat néolithique final

M. Gérard SAUZADE

Cet habitat, découvert vers les années 40, fait l'objet de campagnes annuelles de fouille de la part de G. Sauzade, A. Carry et A. Chambert depuis 1979. Des récoltes de surface avaient jusqu'alors révélé la présence de vestiges d'occupations des Ages du Fer et du Bronze, du Chalcolithique et du Néolithique ancien et final. Dans la zone où les fouilles ont été entreprises ce sont les occupations du Néolithique final qui sont de loin les plus importantes. En effet, bien que l'implantation de l'habitat correspondant à cette période demeure difficile à cerner du fait de la rareté des structures exhumées jusqu'ici, le mobilier découvert, tant lithique et osseux que céra-

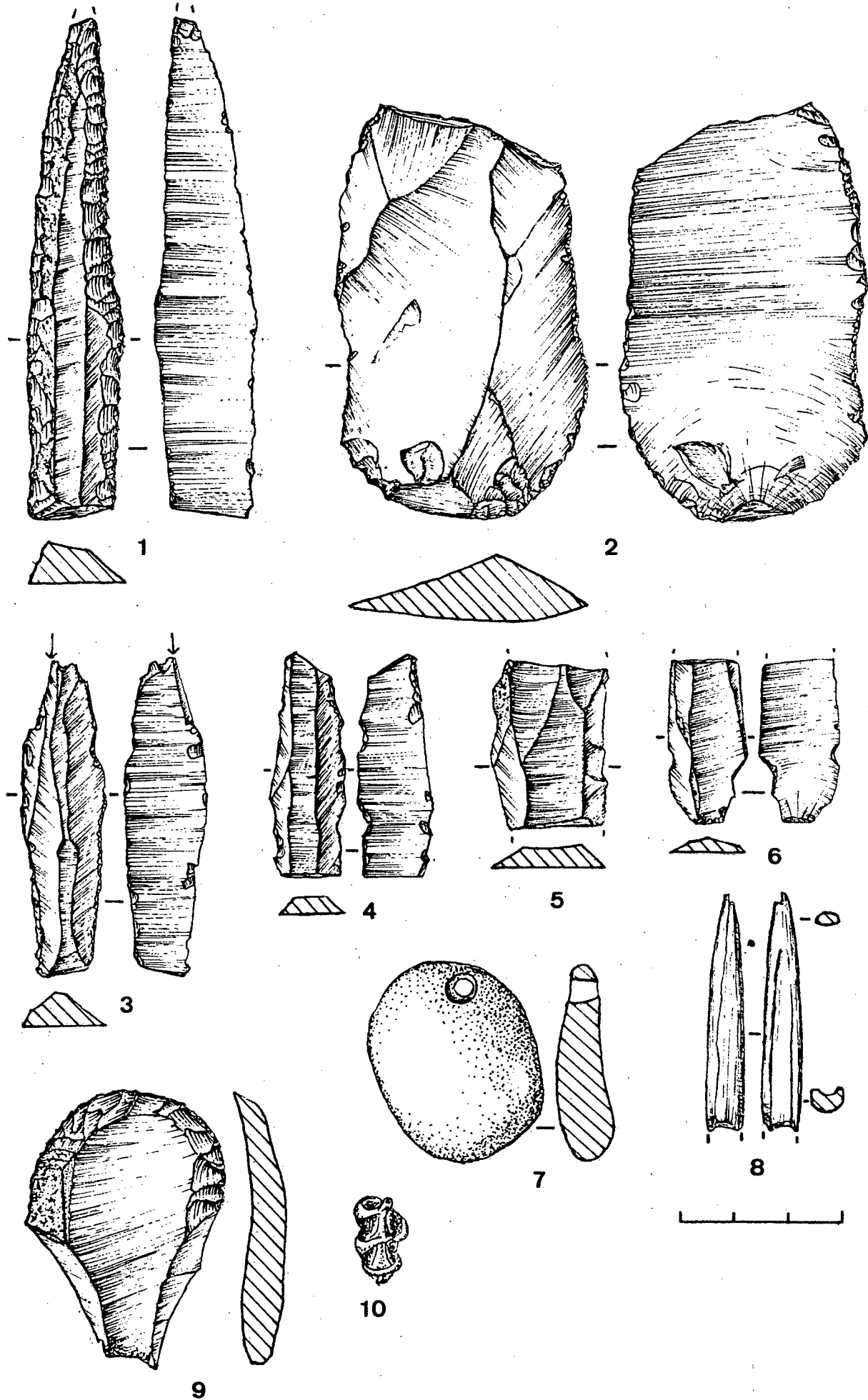


fig. 56, 84-LA ROQUE-SUR-PERNES-FRAISCHAMP. Couche II : industrie lithique (1 à 6, 9), éléments de parure (7, 10), extrémité distale de poinçon (8).

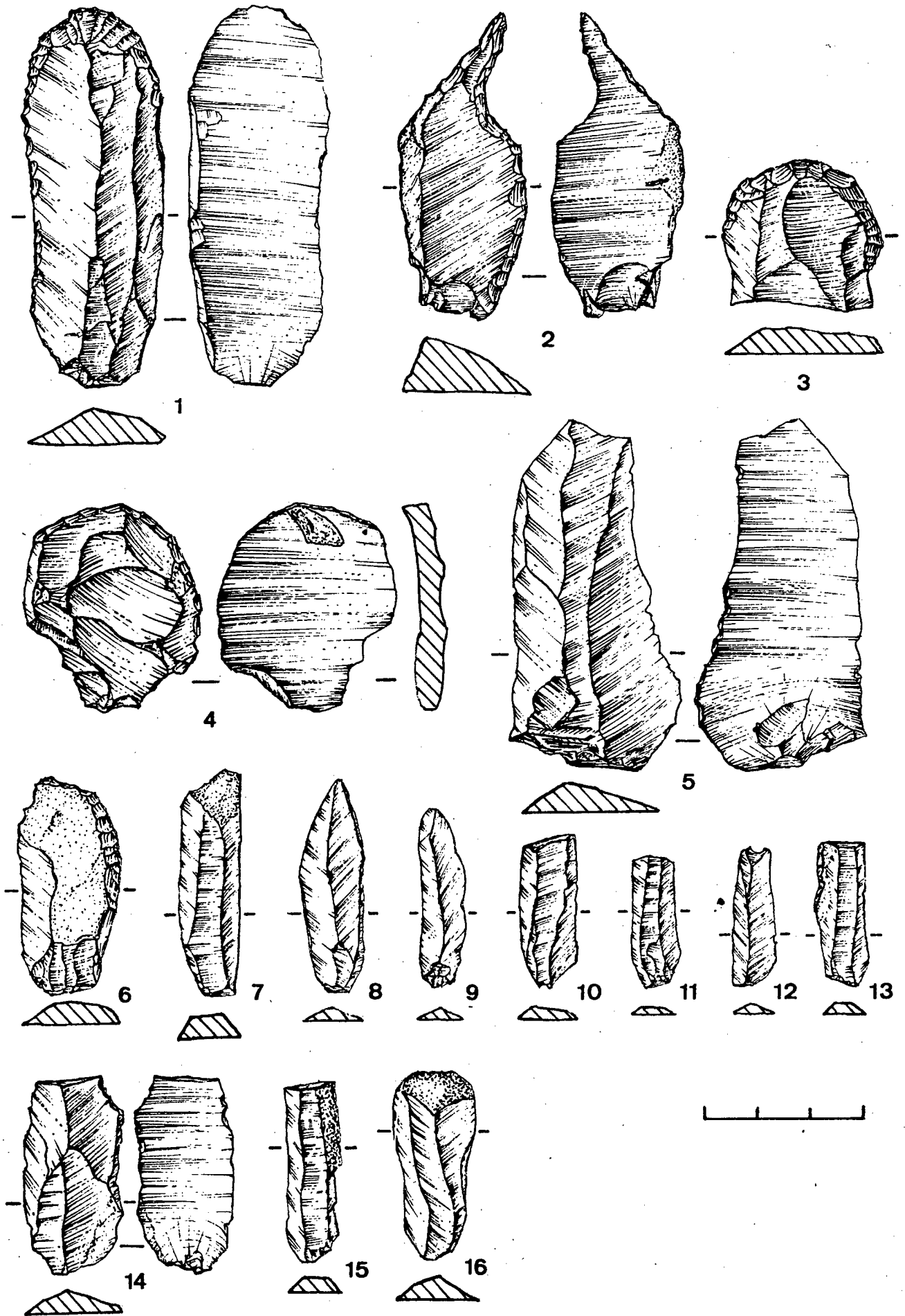


fig. 57, 84-LA ROQUE-SUR-PERNES-FRAISCHAMP. Couche IIa : industrie lithique.

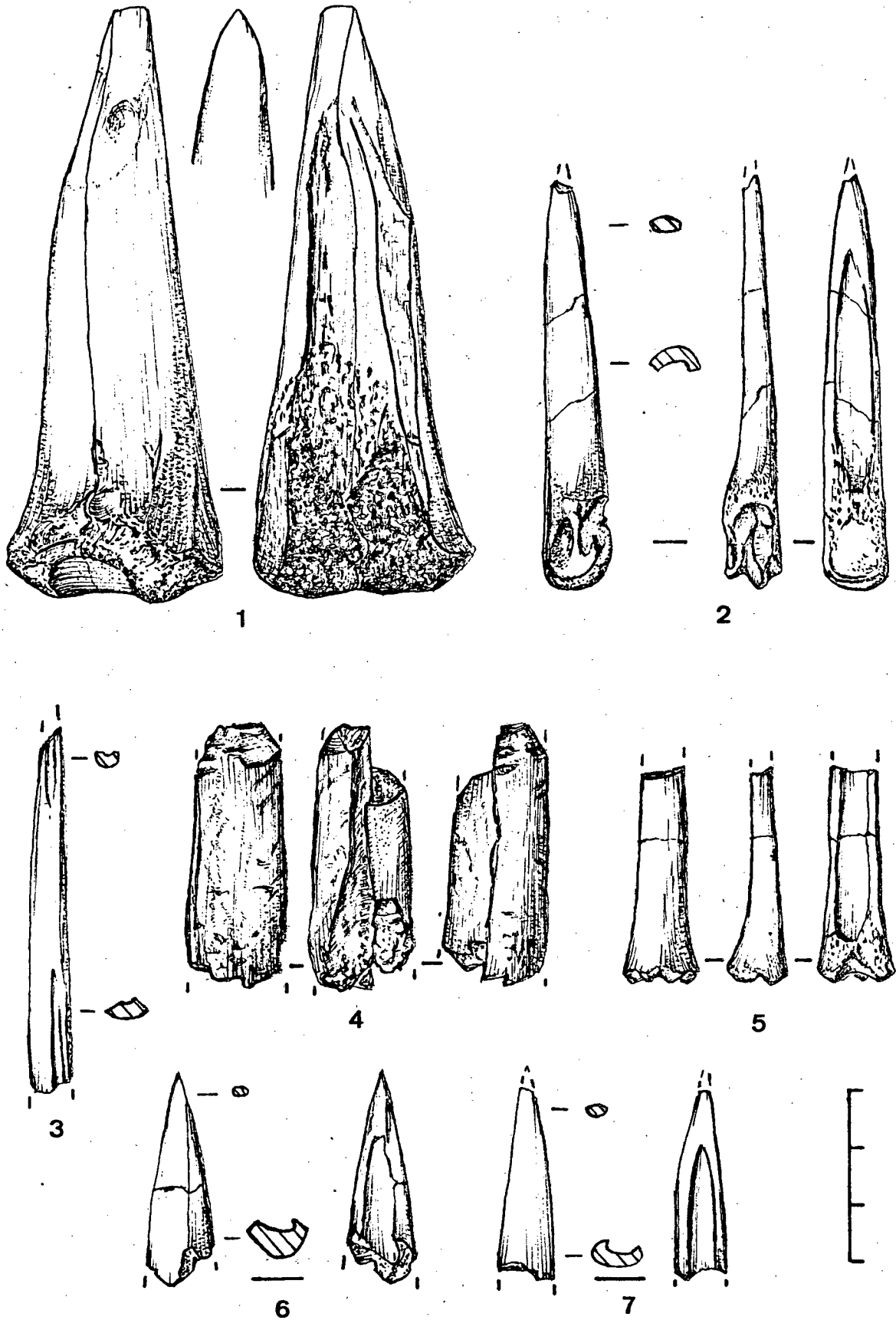


fig. 58, 84-LA ROQUE-SUR-PERNES-FRAISCHAMP. Couche IIa : industrie osseuse.

mique se révèle être particulièrement intéressant à divers titres (fig. 56 , 57 , 58). C'est toutefois la céramique par l'originalité et la diversité de son décor qui est la plus remarquable. Certains thèmes décoratifs présentent d'indéniables affinités avec la culture de Ferrières, d'autres n'ont été identifiés jusqu'à présent que dans le vallon de Fraischamp. Ces occupations ont été datées au C 14 de 2540 ± 120 BC et de 2460 ± 150 BC.

Depuis le début de nos recherches nos efforts ont porté sur un secteur dont la physionomie est bien marquée. Il s'agit d'une zone où le substrat rocheux est à fort pendage et forme une demi-cuvette dont le fond est occupé par un énorme bloc de molasse effondré de la falaise. A la périphérie de cette zone, les couches ne dépassent pas 0,30 m et sont entièrement remaniées par les labours ; à proximité du bloc, elles atteignent 2 m.

La campagne 1986, dernière année de fouille sur ce site, a été consacrée à faire la jonction entre les différents secteurs jouxtant la périphérie de cette zone et à achever la fouille des carrés commencés en 1985. Ainsi, dix nouveaux carrés ont été ouverts dans la partie s.-o. de la fouille afin de faire la jonction entre les sondages II et II-VIII. Cette fouille nous a permis de cerner la périphérie o. de la cuvette.

Dans la couche IIa (Néolithique final), on a noté pour la deuxième fois sur ce site, l'association de vestiges humains (crâne et os coxal) et de débris de faune dont une scapula de boeuf complète. Dans cette couche, de nouveaux fragments de vases présentant des types de décors déjà recensés (sillons cannelés parallèles ou sub-parallèles, chevrons imbriqués, décor "en épi", triangles pointés, etc ..) ont été découverts. A sa base, une assez forte proportion de fines lames et lamelles en silex non retouchées et de grattoirs sur éclat plat a été rencontrée.

Dans la partie e. du sondage VIII, c'est-à-dire dans les carrés ouverts en 1985, la base de la couche II a recélé une forte concentration de restes de faune dont ceux, bien conservés d'un boeuf. L'achèvement de ces carrés a permis également de juger de l'épaisseur très inégale de la couche IIa qui atteint au voisinage du bloc effondré 0,60 m de haut. Cette plus forte accumulation de sédiments dans la zone n. s'explique à la fois par le fort pendage du substrat vers le n. et par la présence du bloc effondré contre lequel les couches se sont appuyées. De nombreux tessons appartenant à un même vase à décors de chevrons imbriqués délimitant des triangles et des losanges réservés ont d'ailleurs été découverts à l'intérieur de cette couche à des hauteurs et dans des carrés différents.

ROUSSILLON, Les Martins, sauvetage programmé
Gisement de plein air néolithique
 M. André D'ANNA

Le gisement de plein air des Martins, situé à environ 2 km à l'o. de Roussillon, a été découvert en 1975 par Mlle B. Manahiloff. En rive gauche de l'Imergue, petit affluent du Coulon, le site, en pente légère vers l'o., occupe une faible éminence (entre 200 et 220 m d'altitude) limitée au s. par des pentes raides, au n. par un thalweg et à l'o. par un petit ravin. Les ramassages de surface et les sondages ont permis d'évaluer la superficie initiale du site à environ 5 hectares dont seulement deux demeurent archéologiquement exploitables.

L'opération de sauvetage entreprise en collaboration entre la Direction des Antiquités, le L.A.P.M.O. (Université de Provence et C.N.R.S.), le Service départemental d'archéologie de Vaucluse et le Musée d'Apt avait pour objectifs : la datation de l'occupation dans le contexte des ensembles culturels de la fin du Néolithique ; la compréhension de la nature et de la signification de l'établissement, qui occupe une zone basse de terres agricoles, par rapport aux autres types de sites connus, en particulier les habitats perchés principalement fouillés ces dernières années ; la mise en évidence des structures d'habitat et des pratiques économiques ; une meilleure connaissance des productions matérielles (lithiques, céramiques et osseuses) de la fin du Néolithique.

La campagne d'un mois et demi a permis d'effectuer un vaste décapage mécanique de 1 878 m², auxquels s'ajoutent 436 m² de tranchées de reconnaissance ; ceci a conduit à la mise au jour de 152 structures et aménagements dont 101 ont été fouillés : il s'agit principalement de fosses-silos, de fosses à combustion, de vidanges de foyers, de cuvettes, de trous de poteaux et de deux traces linéaires interprétées comme des vestiges de palissades. L'ensemble des documents recueillis se rattache à différentes périodes : le Chasséen, le Néolithique final/Chalcolithique, l'Age du Bronze et probablement l'Age du Fer. Huit structures sont attribuées au Chasséen ; quatre d'entre elles contenaient des sépultures ou des vestiges humains. C'est là une découverte exceptionnelle pour la connaissance du Néolithique moyen, période pour laquelle les rites funéraires restent mal connus en Provence. Les sépultures des Martins sont individuelles et il ne semble pas y avoir de position systématique pour le dépôt des corps ; le mobilier associé est peu abondant. En revanche, les autres structures chasséennes ont livré des séries très caractéristiques : vases à épaulement, écuelles carénées, écuelles en calotte de sphère, préhensions en cartouchières ou en bandeau multiforé, industrie lithique lamellaire.

La très grande majorité des fosses-silos et des cuvettes est à rattacher à la fin du Néolithique. L'étude du mobilier, en particulier de la céramique, suggère

une longue occupation. La poterie comporte aussi bien des grands vases (jarres de formes subcylindriques ou à ouverture rétrécie) que des formes de petite taille (bols, gobelets, jattes et ustensiles à puiser) ; les décors sont rares mais l'on notera cependant la présence de cordons horizontaux parfois associés à des cordons en chevrons. La variabilité des remplissages et des documents archéologiques est très importante. Ainsi par exemple une grande fosse contenait les dépouilles de quatre chèvres et d'un suidé accompagné de foetus ; une autre, plus petite, renfermait des pattes de boeuf en connexion ; plusieurs ont livré des blocs de torchis parfois assez volumineux. Enfin dans une fosse a été déposé le corps d'un individu en position assise, le dos probablement appuyé à l'origine contre la paroi. Deux fosses, plus grandes et plus profondes que celles du Néolithique, sont à dater de l'Age du Bronze ; leur remplissage paraît plus complexe. La céramique bien que très fragmentée permet de les attribuer au Bronze final. Enfin, l'Age du Fer est représenté par une structure linéaire.

L'exploitation de l'énorme masse de données acquises devrait permettre de déterminer l'organisation de l'occupation pour chaque période. En l'absence de vestiges des structures en élévation, si ce n'est quelques trous de poteaux isolés, il sera probablement difficile de reconstituer le plan d'ensemble des villages mais les principales tendances de leurs organisations pourront être déterminées. La surface fouillée reste relativement faible par rapport à l'étendue du gisement mais il est indéniable que nous avons là un site particulièrement important et que les résultats obtenus dépassent largement les objectifs de départ.

Equipe de fouille : A. D'Anna, P. Bretagne, N. Coye, I. Ducroc, P. Ibarolla, H. Marchesi, A. Muller, C. Pauly, M. Piskorz, N. Provenzano avec la collaboration de J.-E. Brochier, D. Helmer et E. Mahieu.

--- OOO ---

SARRIANS, Hypogée des Boileau, sauvetage programmé
Hypogée chalcolithique, néolithique final
 M. Eric MAHIEU

La campagne de fouille 1986 à l'hypogée des Boileau a permis de poursuivre le dégagement de la surface sépulcrale reconnue en 1985. La fouille s'est concentrée dans les zones ayant permis, l'an passé, l'enlèvement de connexions, totales ou partielles.

L'utilisation d'aspirateurs a non seulement facilité la fouille, mais l'a également rendue plus précise. Le décapage, poussé au maximum, a permis d'obtenir une vision très détaillée (en volume) de la succession des dépôts et des rangements

intervenues au cours du temps. Bien qu'il soit encore trop tôt pour avoir tout le détail de l'organisation de la sépulture, la complexité de celle-ci ne fait que se confirmer. De nombreux rangements sont observables. Ils sont constitués :

- soit de connexions partielles, regroupées en général près des parois ;
- soit de paquets d'os appartenant au même individu ;
- soit de connexions totales déplacées (au moins un cas).

Les connexions totales sont présentes également, sur toute la surface, dans des positions et des orientations variées dont le détail ne peut être donné ici.

Quoiqu'il en soit, les données recueillies jusqu'à présent font déjà de l'hypogée des Boileau l'une des sépultures les plus intéressantes et certainement la plus importante au point de vue anthropologique (palethnographique et archéologique), découverte et étudiée ces dernières années.

--- 000 ---

SORGUES, Mourre de Sève, fouille programmée

Oppidum

M. Louis BATUT

Comme nous avons découvert un four de potier à sole dans un contexte VI^e av. notre ère, j'avais demandé pour 1986 une autorisation pour terminer son étude : 1985 devait être la dernière année de fouille avant publication, mais devant l'importance de la découverte, les instances supérieures ont bien voulu m'accorder un délai. La problématique était donc de finir la fouille du F 116, d'en profiter pour revenir sur quelques détails dans ou au contact de la cabane 1 de l'îlot II : fosse s., sédimentation au n. du mur 054.

Le four : en reprenant les rapports 1984-1985 nous voyons apparaître une structure arrondie composée de pierres rubéfiées et d'argile cuite, avec une excavation menant peut-être à l'alandier. Il s'agit d'un four adossé au mur o., qui a été doublé pour la construction de la structure de cuisson. Le plus ancien de ces deux murs est adossé au rocher (grès helvétique) qui soutenait l'appentis sous lequel nous avons trouvé plaque-foyer et fosse (1985).

La sole : elle est en partie en place, seul l'angle s.-e. a glissé vers la cabane (toutes les structures vues depuis le début ont ce pendage n.-o./s.-e.). Nous avons trouvé dans ce secteur des tessons crus.

Le Docteur Yan Hadley, directeur du laboratoire de pétrophysique de l'Université de Genève, a fait des prélèvements de la sole et de la paroi. Ses observations nous donneront une datation plus sérieuse, et nous serviront aussi à établir une chrono-

logie de l'habitat. Pour l'instant, nous pensons que l'habitat en dur apparaît vers le VI^e s. av., il a été précédé par des campements. Une occupation antérieure (Bronze Final) est attestée par des poteries se trouvant dans une calade à 0,30 m sous le niveau où le mur n. a été posé et non fondé. Il existe au même niveau une sédimentation par plaques de grès reconstitué.

Nous avons expliqué en 1985 le système érosif ; il est confirmé ici. Nous allons cuire de la poterie avec l'argile récupérée après le gros orage de 1985 et celui de cet été en fin de fouille.

La fosse : au s. de la cabane, nous a livré une énorme quantité de résidus d'atelier de potier (colombins, parois crues, briques crues, etc ..) ; nous en avons effectué de nombreux prélèvements.

Avant étude plus complète, il semble que la chronologie soit la suivante : Bronze Final (poterie lissée à cordons), Age du Fer du VII^e au V^e s., abandon volontaire à ce moment là. Nous avons trouvé cette année encore de nombreux tessons de céramique grise "phocéenne" dont un certain nombre n'était pas cuit. La céramique importée est importante et variée ce qui nous fait penser depuis longtemps que le Mourre de Sève avait pu être un marché important de troc. L'influence grecque est notable pour la poterie mais aussi pour la construction.

PROSPECTIONS

ALPES DE HAUTE-PROVENCE, Canton de Colmars (communes de Thorame-haute, Thorame-basse, Colmars-les-Alpes)
Mme Francine PAILLARD

La "civitas" Eturaminas ne fut longtemps connue que par la liste des évêques présents au concile de Riez en 541 ap. J.-C. Une inscription funéraire (incomplète) réemployée dans un mur de l'ancienne poste, que j'ai pu étudier, me donnait une première confirmation de la romanisation de cette haute vallée du Verdon aux premiers siècles de notre ère. A partir du XIe s., on rencontre à quelques km l'un de l'autre, Thorame-haute et Thorame-basse et plusieurs hameaux.

THORAME-HAUTE

Chapelle du Serret

J'avais signalé à la Direction des Antiquités l'existence sur ce site de vestiges antiques mis au jour lors de l'installation d'un bain de moutons, de 2 à 3 m de profondeur : grande dalle verticale, fragment de corniche de cipolin, bracelet de métal (perdu). L'installation d'un drain, tranchée parallèle au bain, recoupa des tombes, un sol de carreaux. C'est l'équipe de fouille dirigée par M.G.Lemaire qui réalisa le sauvetage. Au printemps 1986, surveillant les labours, j'avais trouvé, sur le champ qui longe au s. l'enclos de la chapelle, une brique (20 x 20 x 3 cm) très semblable à celle du sol dallé de la tranchée. Elle est décorée sur sa face lisse d'une croix aux bras égaux en relief sur un fond circulaire d'1 centimètre de profondeur ; sa pâte est très dure, blanchâtre. Dans une tranchée de la ferme voisine (prof. 1 m) le sommet d'un crâne affleurerait à 0,5 m du sol ; les phalanges d'une main, un fragment d'anse de sigillée claire B voisinaient au même niveau. C'est à l'équipe de sauvetage d'Aix que revint le soin d'effectuer une fouille rapide.

Site du "planon de Villard-Ressier"

Ancien cône de déjection du Riou de Saint-Pierre, il se présente sous la forme d'une terrasse dominant le lit actuel où divague le Verdon. Adossé à l'e. à la montagne de "la femme couchée", il est limité au s. et au n. par deux torrents, à l'o. par l'éboulis très pentu de 10 m au-dessus du Verdon. L'ancien "grand chemin de Digne à Colmars" avec son hérisson de galets de grès domine l'habitat côté montagne. Reste encore une bonne partie du mur de protection contre les crues violentes du Riou de Saint-Pierre. L'habitat de plusieurs hectares comporte une série de murs concentriques, d'épaisseur et de texture très variées. Cela va du mur simple (compartimentage) au rempart de 4 à 5 parements de grès ou de calcaire dur, à remplissage de calcaire local. Leur hauteur actuelle varie de 1 à 4 m. En deux endroits d'un mur

à double parement, celui-ci s'appuie sur une tour pleine qu'il enrobe complètement. L'enceinte la plus centrale "Mire grande", de forme carrée, est aussi la mieux protégée. Une maison moderne s'est encastrée en partie dans un des murs. Le relevé du site est en cours, possible seulement en plein été en raison de l'enneigement tardif. La position du site est stratégique : surveillance en aval sur le "détroit", étranglement de la vallée, passage obligé entre le bassin de Thorame et celui de Colmars, point de péage pour les troupeaux transhumants ? La carraire des troupeaux d'Arles passait dans le lit du Verdon, certains tronçons en sont encore intacts.

THORAME-BASSE

Château-Garnier, le Riou de Séoune

Il s'agit là de prospection commencée en 1982. Elle porte sur le tracé le plus ancien de la voie reliant la haute vallée du Verdon à Digne. A Château-Garnier, elle longeait la chapelle romane de Saint-Thomas en ligne droite ; à travers champs, elle gagnait le profond talweg creusé par le Riou de Séoune. Elle le remontait à flanc d'éboulis sur sa rive gauche, de là gagnait le col de Séoune (1 390 m d'alt.), dominant Lambrouisse, puis le col de la Cine (1 565 m d'alt.); la descente sur Digne est ensuite bien balisée. L'ouverture récente d'une route d'exploitation de bois la réutilise de l'entrée dans la combe de Séoune au premier col, la détruisant en partie. Les travaux de rechargement en caillasse de cette voie au printemps ont dégagé un four comparable à celui que j'ai étudié à Moriez quant au mode de construction de la chambre de cuisson dont les parois sont faites d'un placage d'argile de 5 à 8 cm d'épaisseur contre la tranche du logement du four entaillé dans l'éboulis. Mais c'est un four circulaire dont la façade, côté chemin, est rectiligne. Une croûte de chaux de 10 cm d'épaisseur est restée attachée à la paroi interne verticale de la chambre de cuisson. La facture de ce four est très différente de celle locale des fours à chaux et des fours à gypse. D'où l'hypothèse possible d'un four à céramique réutilisé pour d'autres produits.

Le Villaron

M'avait été signalée l'existence d'une grotte ou plutôt d'un abri en forme de boyau traversant une crête rocheuse avec vue sur deux vallées : refuge et lieu de surveillance des accès possibles d'assaillants ... En fait, il s'agissait d'une exploitation de silex avec aménagement de terrasses devant chaque orifice pour une exploitation à ciel ouvert. S'il y a eu un habitat sur les pentes du Villaron et sur son sommet aplati, il n'en reste rien, l'accès au filon de silex ne peut se faire que par une arête rocheuse, le transport des rognons ne pouvant se faire qu'à dos d'hom-

me. Il n'y a plus de trace de débitage en surface ; le sol intérieur a été aplani par des chasseurs ou des bergers. Un sondage sera à pratiquer.

COLMARS-LES-ALPES

Fort de Savoie, chapelle Saint-Martin

Le fort est installé sur un gros rocher, en bordure du Verdon, qui barre partiellement le "détroit" séparant la combe évasée de Colmars de celle d'Allos. J'ai pu retrouver ce qui restait des fouilles du Dr Lavagnac faites voici une quinzaine d'années dans l'abside de la chapelle Saint-Martin, dont le mur n. et l'abside, encore debout à la fin du XVIIe s. lors des projets de Vauban, s'intégrèrent dans la nouvelle construction. Le trésor de Saint-Martin consistait en quelques menus objets : une phalange de doigt, une bague en or au chaton vide, un reliquaire en tôle de bronze rectangulaire (5 x 1 x 15 cm) à la face supérieure décorée d'incisions en chevrons emboîtés, garnis d'émaux. Il devait recevoir un fragment de tissu. De nombreuses pièces de deux squelettes, d'époques très différentes, dans une caissette ajourée, ne gardaient parmi elles que deux fragments recollés d'une même urne en terre dure sonore, d'argile fine sans dégraissant apparent, sa couleur allant du noir au beige clair. Sa forme : absence de col, à l'épaule à peine marqué, au bord divergent haut de 5 cm, à la lèvre biseautée aiguë, non tournée, la classe dans les vases de tradition Bronze III tardif, à la charnière Bronze/Âge du Fer, entre 800 et 600 av. J.-C. Ce fragment d'urne est insuffisant pour préjuger de l'existence d'un habitat en oppidum sur ce site. Un sondage pourra se faire au moment du nivellement de cette cour au printemps 1987.

Aqueduc entre Colmars et Villard

A mi-distance Colmars-Villard, derrière le chalet récemment construit à droite de la nationale, en entaillant la pente raide de la colline qui domine la route depuis la sortie de Colmars pour loger une partie de cette maison, une pelleteuse a arraché 2 m d'un aqueduc souterrain, entièrement en pierres à joints de ciment clair, à la voûte en plein cintre, sans eau, plus qu'à demi rempli de vase. Un mur de soutènement de galets cimentés l'a fait disparaître avant que j'ai eu le temps d'en dégager la base. Ses dimensions : l = 0,6 m ; h (max.) = 1,2 m. Il sera facile à repérer en aval, où on le devine dans le talus du chemin vicinal menant au centre de Villard.

On peut rapprocher la découverte de l'urne du fort de Savoie de celle, au début du siècle, d'une lentille charbonneuse dans le talus de la route du Col de Champ, à la hauteur de la sente menant à la maison forestière, renfermant des objets

de bronze typiques de cette civilisation. Cette route assurant la liaison des hautes vallées du Verdon et du Var passe au pied du Fort de Savoie.

--- 000 ---

HAUTES-ALPES, Premiers résultats de prospections archéologiques à Aspres-sur-Buëch et Veynes

Mlle Myriam PHILIBERT

La campagne de prospection 1986 sur les communes de Veynes et d'Aspres-sur-Buëch (Hautes-Alpes) s'inscrit dans un programme de recherches systématiques des occupations préhistoriques et historiques de la vallée du Buëch. Sur le plan géologique, les zones intéressantes sont les falaises calcaires dans lesquelles on trouve grottes et abris ; les marnes tertiaires au contact desquelles se sont installés les hommes du Néolithique, de l'époque gallo-romaine ou moderne ; les moyennes terrasses des cours d'eau et les plateaux situés entre deux vallées. Par contre, les montagnes dont la plus haute culmine à plus de 2 000 m, ne connaissent que des installations sporadiques, liées à un point d'eau.

Les plus anciens vestiges archéologiques remontent au Néolithique, où les habitats sont soit en grotte, soit en plein air. A Veynes et à Aspres, il y a plusieurs falaises, en particulier dans la vallée d'Agnielles et dans celle du Petit Buëch, au-dessus de Pont de la Dame (fig. 59). Dans l'une d'entre elles, un étroit boyau a servi de grotte sépulcrale. Les installations de plein air obéissent à des critères multiples : plateaux (Serre-la-Croix, Chevalet), terrasses (la Condamine, les Paroires) et surtout zones marneuses (Grimaudet, La Loubasse, Saint-Apôtre, les Casses, la Grange). On peut citer en outre un lieu de débitage du silex (le Chillaret).

Les témoins de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer sont plus rares et ont été le plus souvent le résultat de découvertes fortuites. Il est probable que l'occupation des grottes a dû se poursuivre parallèlement à des installations de plein air, comme à l'oppidum des Egaux. Des tumulus existaient à Chevalet, mais ils ont disparu. Il y en a peut-être eu d'autres sur la moyenne terrasse du Grand Buëch, là où se situe maintenant Veynes. Sur le plateau des Egarets, il reste un tertre (tumulus ?). D'autres sépultures ont été signalées à Veynes et aux Préaux, si bien que ces dernières sont mieux connues que les habitats.

Pour la période gallo-romaine, les vestiges les plus convaincants se trouvent à Serre-la-Croix : on trouve de la tuile à rebord sur plus d'1,2 km, entre les Egaux, la Blache, les Préaux et la Beaumette. Les autres installations, la Loubasse-Saint-

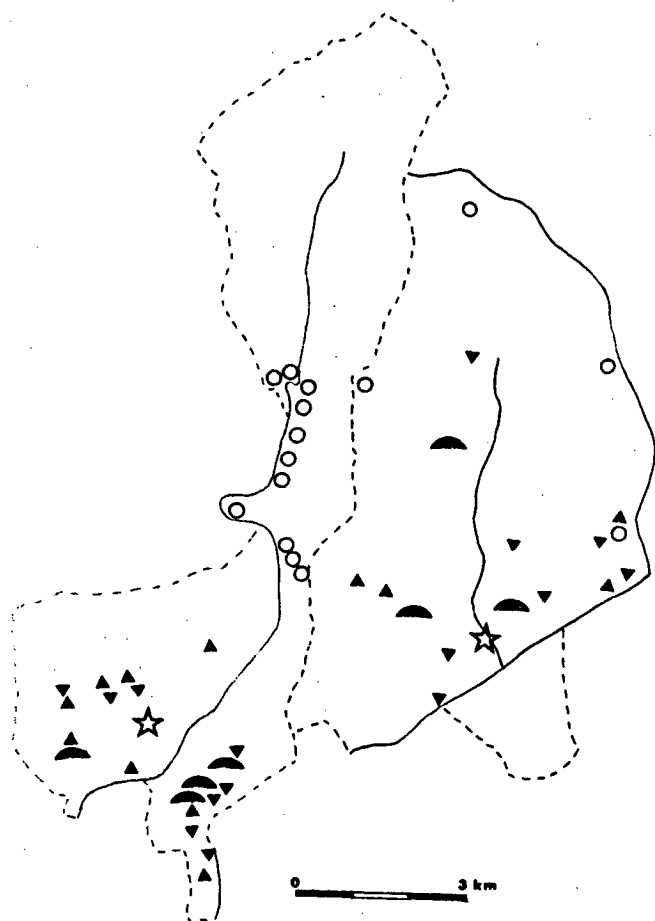


fig. 59, 05-ASPRES-SUR-BUECH/VEYNES.
Prospections archéologiques.

sites préhistoriques, protohistoriques
et gallo-romains.

rond : grottes

triangle, pointe en haut : sites néo-
lithiques

triangle, pointe en bas : sites gallo-
romains

demi-cercle : sites protohistoriques

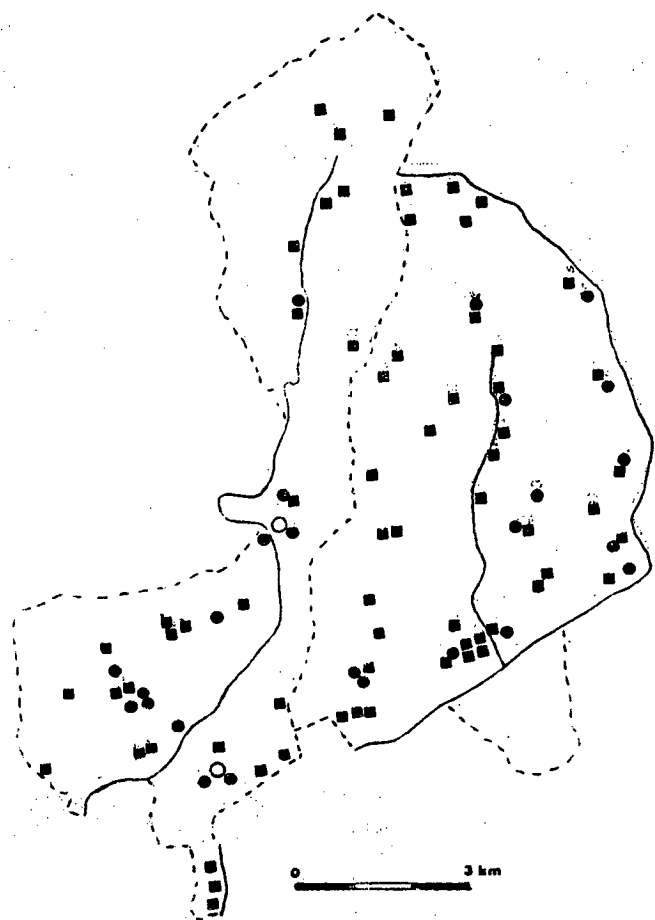


fig. 60, 05-ASPRES-SUR-BUECH/VEYNES.
Prospections archéologiques

sites médiévaux et modernes

rond vide : grottes

rond plein : sites médiévaux

carré : sites modernes

Apôtre-Grimaudet, Châteauvieux, Champ du Bayle, Meyssirat sont moins nettes. Une seule sépulture a été trouvée à la Madeleine, le long de la voie qui traverse Veynes et conduit à Serre-la-Croix.

Comme souvent, les périodes du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age n'ont laissé que peu d'empreintes évidentes. Serre-la-Croix a été abandonné à la suite d'une destruction, au moins pendant un certain temps. Il est possible que les grottes d'Agnielles aient connues alors une nouvelle vague d'occupation. La Beaumette d'Agnielles (grotte fortifiée dominant le Pont de la Dame) est habitée au moins jusqu'au XIIIe s. Seul le cimetière de Saint-Apôtre pourrait être attribué à l'époque mérovingienne.

Au Moyen-Age, les principaux centres de vie actuels commencent à apparaître. Aspres se développe autour de la motte du prieuré de Saint-Géraud. Agnielles et Saint-Michel existent aussi. En outre, on peut citer un moulin aux Moulettes, un hôpital à la Beaumette qui est occupée à nouveau, une maladrerie à la Malatière, sur la commune d'Aspres. Pour Veynes, le prieuré Saint-Sauveur se fixe sur la rive gauche de la Glaisette, alors que la ville de Veynes se crée sur l'autre rive, autour de son église paroissiale. Des mottes féodales sont visibles au col de la Selle et au col de Glaise. Mais il y a d'autres centres de vie, tels Saint-Marcellin, Petit-Vau, Oriol qui témoignent d'un certain dynamisme de la population. Un hôpital existe à la Madeleine. Par contre, on a plus de témoignages écrits qu'archéologiques pour cette période.

L'époque moderne (fig. 60) est celle qui a laissé le plus de vestiges. Elle est plus proche de nous, les habitats sont en pierre, la population est plus nombreuse. On ne peut dresser une liste exhaustive de tous les points qui livrent un mobilier attribuable à la période allant de la Renaissance à nos jours. Les habitats de hauteur, maintenant abandonnés et promis à une rapide disparition sous la végétation ou par l'érosion ont surtout retenu l'attention : l'Hôpital, les Berthauds, le Croustas, la Lauze, etc ..

Dans une région où les montagnes sont dominantes, il est fatal qu'on observe une pérennité de l'habitat sur les plateaux et dans les vallées. Comme exemple on peut donner Serre-la-Croix qui connaît une occupation néolithique, livre des vestiges protohistoriques, est le témoin d'un important centre de vie à l'époque gallo-romaine, connaît un assez bref abandon avant une occupation constante du Moyen-Age à aujourd'hui.

BOUCHES-DU-RHONE, Canton de la Ciotat (communes de Roquefort-la-Bédoule, Cuges-les-Pins)

Mme Francine PAILLARD

La surveillance des sites répertoriés par mes soins sur le canton de la Ciotat, où les risques de disparition sont de plus en plus grands, nous amène à les visiter tous, chaque hiver ; les reboisements en cours sont aussi dangereux que les incendies, les lotissements ... C'est ainsi que l'hiver 1985-1986 a été consacré à la prospection le long de la limite communale Roquefort-Cuges, que suit tantôt sur Cuges, tantôt sur Roquefort-la-Bédoule, la grande voie ancienne de Marseille vers Toulon. Sur Roquefort, cela nous a amenés à profiter d'un débroussaillage du vallon des Nègles pour tenter de retrouver les vestiges éventuels de l'édifice d'où provenait une inscription funéraire disparue.

ROQUEFORT - CUGES

Du col de l'Ange à la Bégude (entrée dans le Var), la route suivait un peu en contrebas (éboulis) la base de la falaise "ondulée" qui court de Cassis au Camp du Castellet, niveau où se situent tous les points d'eau au fond des reculées, donc les gîtes d'étape. Le premier gîte est au col de l'Ange même, l'édifice est parfaitement situé sur le rocher où a été aménagée récemment une tranchée dans laquelle se glisse la route du col au Caunet. Le rocher a été nivelé, délimitant deux pièces à deux niveaux différents. Deux voies à ornières faites de main d'homme en partent, la principale descend au point facilement franchissable du torrent des Nègles ; c'est l'amorce du tronçon col de l'Ange-Aubagne par Roquefort. En sens opposé, elle longeait la ferme du Lion d'Or, sous la route actuelle, et nous la suivons facilement en bordure des fonds meubles en culture, toujours sur le rocher avec ses ornières à fond bien plat aux parois bien verticales, se dédoublant parfois en sens unique. Après la halte au puits du Gros Driou, quartier artisanal aux pressoirs à huile d'olive, elle franchissait la barre rocheuse par un talweg asséché ; la Bégude avec son puits fut aussi une halte. A partir de là, nous sommes dans le bassin géologique du Beausset. La route a à franchir de nombreux talwegs. Elle le fait soit par des ponts ou par le sommet de digues qui, outre leur rôle de ponts, permettait le stockage en amont de l'eau de ruissellement pour les troupeaux de moutons. Ponts et digues doivent leur bon état actuel au fruit important de leurs deux faces, aux parapets et surtout à la qualité du travail de construction qui s'adapte à la nature du matériau : calcaire dur ou grès locaux. Nous ferons porter notre effort cet hiver sur le tracé col de l'Ange-Aubagne par le vallon des Nègles et Roquefort. Signalons au passage un fragment de pierre funéraire sur une des faces lisses duquel l'abbé Bonifay lut B O N ..., au milieu du

XIXe s., trouvé dans ce vallon et perdu. Dans le même quartier, j'ai relevé une inscription gravée à même le banc rocheux, où se lisent L H en belles lettres ou L II ; au-dessus, 1839 en piquetage de mauvaise facture marque le passage cette année là d'un voyageur.

CUGES, Le Gros Driou (Cros du riou, Vadiou ...)

Site protégé ? Une grande résidence a remplacé en quelques mois en 1985 la bastide ruinée, le four à pain gainé de carreaux vernissés a disparu, le bassin limité par des pierres de taille en réemploi démantelé à demi lorsque j'y arrive, alertée par une ligne de poteaux tout récents (téléphone) partant du Caunet. Je peux le jour même avec l'aide de M. Léone (Amis du Vieux La Ciotat) et l'accord du maître d'oeuvre, dégager des pierres de formes diverses, taillées, la plupart marquées par des traces de réemploi, qu'un bulldozer est en train de noyer dans les substructions de terrasses d'agrément. Là se borne notre intervention. Alertés par nos soins, M. G. Bertucchi et l'équipe de fouilleurs de la Direction des Antiquités feront le sauvetage.

ROQUEFORT, Juhans

Nous avons rencontré un aqueduc souterrain en amont du château de Juhans, au voisinage de la source de Saint-André. Une trappe d'accès cassée est tombée à l'intérieur, la terre amenée par les orages en emplit à moitié la partie visible. Néanmoins, nous avons pu en voir la forme : voûte en plein cintre, hauteur estimée à au moins 1 m, le matériau est de pierre locale calcaire. Il reste à explorer.

--- 000 ---

PROGRAMME OUEST-VAROIS

M. Henri RIBOT

Ce programme avait pour objet dès 1981 de regrouper la recherche au sein d'une même équipe, de déterminer des techniques collectives de prospection, de surveiller et de découvrir des sites, d'informer le public et les collectivités locales, d'établir des sondages en vue de reconnaître des stratigraphies comparatives. Les zones d'intervention comprennent 13 communes et 430 km². Le but de ce programme est de réaliser en 1993 la carte archéologique complète de cette région, des origines à nos jours.

Bilan pour 1986

Inventaire des sites (de la Préhistoire au Moyen-Age) :

Commune	Nbre de sites reconnus (total)		Différence
	en 1985	en 1986	
Bandol	10	12	+ 2
Evenos	50	83	+ 33
Ollioules	22	28	+ 6
Sanary	19	22	+ 3
Saint-Mandrier	3	3	-
La Seyne	7	7	-
Six-Fours	26	26	-
Le Beausset	28	28	-
La Cadière	22	22	-
Le Castellet	27	29	+ 2
Riboux	2	8	+ 6
Saint-Cyr	17	19	+ 2
Signes	54	54	-

Sur la commune d'Evenos, dont la carte est pratiquement achevée cette année, nous avons répertorié : 27 sites préhistoriques, 7 sites protohistoriques, 32 sites gallo-romains, 15 sites médiévaux et 2 sites douteux. C'est donc un total de 54 sites qui ont été découverts en 1986 dans l'Ouest-Varois.

Inventaire des sites (préindustriels) :

Commune	Fours				Plâtrière	Borie	Glacière
	à cade	à chaux	à poix	à plâtre			
Evenos	37	1					
Ollioules			1	1			
Six-Fours		1					
Le Beausset	22	12		1	1		
La Cadière	12						
Le Castellet	23	8	1				
Riboux	3		1				
Saint-Cyr				1		1	
Signes	45	12	3				2

Cette liste ne comporte que les 132 fours à cade recensés en 1985 ; en 1986, leur nombre s'élève à 159, soit 27 nouveaux sites découverts au cours de l'année.

Les fonds de cartes (utilisés pour l'étude du terrain) :

1. tous les jeux de cartes I.G.N. topographiques au 1/20 000e et au 1/100 000e ,
2. le cadastre complet de Sanary ,
3. les plans directeurs au 1/10 000e de Signes, Evenos et Ollioules ,
4. la carte pédologique (1/100 000e) ,
5. la carte hydro-géologique (1/50 000e) ,
6. la carte géologique (1/50 000e) ,
7. les cartes marines ,
8. la carte de Cassini ,
9. General Survey of Toulon (1794) ,

auxquels s'ajoutent :

10. un jeu complet de photos aériennes de l'I.G.N. ,
11. pour le Beausset, une série de cartes au 1/25 000e portant sur les unités de paysage, les lithofaciès, la lithostructure, les formations superficielles, la végétation, la morphodynamique actuelle, les pourcentages des pentes, la déprise agricole, l'occupation des sols en 1903 et 1980.

L'information de notre fichier nous permet d'obtenir (et de posséder en réserve) les jeux de cartes suivants :

12. carte générale au 1/50 000e des sites de l'Ouest-Varois ,
13. carte au 1/30 000e des sites par commune (sur calque) ,
14. carte au 1/25 000e des sites par commune (sur calque) ,
15. répertoire des exploitations agricoles antérieures au XXe s. ,
16. carte des sites donnés par période archéologique (toute échelle) ,
17. carte des sites préindustriels (toute échelle) ,
18. carte des grottes et avens (250 références).

Gérard Chouquer (Besançon) nous a transmis une étude portant sur la région toulonnaise. Il a pu mettre en évidence l'existence dans cette zone d'une série de cadastres anciens, l'un d'eux porté sur notre carte informatisé semble coordonner toute une série de sites des Ier et IIe s. de notre ère. L'étude reste à faire au sol.

Toutes les cartes issues de notre fichier informatisé peuvent évidemment être mixées. Dès 1987, nous pourrons sortir sur carte les zones comportant des sites possédant telle ou telle caractéristique (alors que jusqu'à présent, nous ne nous servons que des seules données cartographiques et chronologiques). Pour assurer la prospection à l'échelle du terroir considéré, nous avons mis l'accent sur une commune pilote, Evenos en l'occurrence, tout en ne négligeant pas les autres secteurs. Ainsi, en 1986, Evenos a livré 33 nouveaux sites et les autres communes 21. Plusieurs centaines de journées de terrain ont été nécessaires ; réparties entre plusieurs prospecteurs, elles ont permis de vérifier les données de près de 200 sites et de réviser les fiches de 345 d'entre eux ; près de 100 fiches sont en cours de vérification et ne sont pas comptabilisées à ce jour.

L'équipe de recherche se réunit une fois par semaine afin d'étudier les nouvelles découvertes et préparer les nouvelles prospections. Une fois par mois, une réunion de synthèse permet de faire le point quant à l'évolution des travaux. Pour 1987, nous projetons d'étudier les communes du Beausset, de Bandol, d'Ollioules, de Sanary, de Six-Fours, de la Seyne et de Saint-Mandrier.

--- 000 ---

Compte-rendu de prospection aérienne 1985-1986

M. Louis MONGUILAN

Alpes-de-Haute-Provence

- extension de la villa du Grand Tatet, région de Forcalquier.

Bouches-du-Rhône

- villa du Puy Sainte-Réparate,
- villa au lieu-dit le Perroquet, près du Puy Sainte-Réparate,
- région de Charleval au Château Bonneval : alignement d'arbres, fossiles d'une allée en liaison avec un cadastre et une oliveraie disparus,
- région de Saint-Rémy : oliveraie à Romani,
 - " au Mas neuf,
 - " au Grand Mas,
 - " à l'o. de Saint-Rémy,
- bâtiment au Mas Cabanes près de Saint-Etienne-du-Grès,
- enceinte, exploitation agricole gauloise (?) à la Grande Pugère,
- fanum à Saint-Pancrace, commune de Puylobier,
- villa à Décanis près de Puyricard,
- grande villa à Mikely près de Puyricard avec adduction d'eau et fossés cadastraux.

Var

- région de Saint-Maximin, villa de Verdagne et villa des Bastides Courtoises.

Vaucluse

- cercles de Lourmarin,
- oliveraie près d'Orange,
- bâtiment à la Pommeraie du couvent, région de Bollène.

Hors région (Drôme)

- observation d'éléments de cadastres probablement en liaison avec "le cadastre d'Orange", région de Pierrelatte, de Montélimar, de Cléon-d'Andran.

Intérêt de la surveillance des sites en observation aérienne. Exemple caractéristique de la villa du Grand Tatet et surtout de Marsanne.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS, J. GUYON et A. D'ANNA	p. 3
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	
Opérations	p. 8
Carte du département	p. 9
Digne, quartier du Bourg Sainte-Enfance, R.Zérubia	p. 11
Ganagobie, prieuré, M. Fixot et J.-P. Pelletier	p. 12
Mane, prieuré de Salagon, R. Guild	p. 14
Moustiers-Sainte-Marie, Vincel, M. Amiel et Ph. Borgard	p. 17
Valensole, hypogée du Val de Fer, A. Muller et Cl. Bouville	p. 20
Villeneuve, la Roche Amère, S. Corseaux	p. 21
HAUTES-ALPES	
Opérations	p. 24
Carte du département	p. 25
Freissinières, Dormillouse, A. Muret	p. 27
Montmorin, Col des Tourettes, A. Muret	p. 30
Saint-André-de-Rosans, prieuré, J. Ulysse	p. 34
ALPES-MARITIMES	
Opérations	p. 40
Carte du département	p. 41
Antibes, anse saint-Roch, H. Ciron	p. 43
Breil-sur-Roya, chapelle de la Miséricorde, G. Galliano	p. 44
Tende, Mont-Bégo, A. Echassoux	p. 45
BOUCHES-DU-RHONE	
Opérations	p. 48
Carte du département	p. 49
Aix-en-Provence, Entremont, P. Arcelin, G. Congès et M. Willaume	p. 51
Aix-en-Provence, Espace Forbin, Br. De Luca et N. Nin	p. 54
Aix-en-Provence, Avenue Ph. Solari, Ph. Bernardi et M. Bonifay	p. 58
Aix-en-Provence, Bd de la République, J.-P. Nibodeau, C. Richarté et M. Bonifay	p. 61

Alleins, chapelle Saint-Jean, J.-P. Pillard	p. 64
Arles, hôpital Van Gogh, Cl. Sintès	p. 66
Bouc-Bel-Air, Baou Roux, Ph. Boissinot	p. 67
Bouc-Bel-Air, Baou Roux, J.-L. Charrière	p. 71
Cassis, Hôtel de Ville, M. Moerman	p. 72
Gemenos, Saint-Jean-de-Garguier, J.-B. Féraud	p. 73
Marseille, Baou de Saint-Marcel, G. Rayssiguier et Chr. Guichard	p. 75
Martigues, l'Île, J. Chausserie-Laprée	p. 75
Orgon, Les Calades 2, H. Barge-Mahieu	p. 82
Paradou, Tours de Castillon, H. Tréziny et D. Valadier	83
Pennes-Mirabeau, la Cloche, L. Chabot	p. 84
Rognes, Tournefort, G. Almès	p. 88
La Roque d'Anthéron, Silvacane, M. Fixot et J.-P. Pelletier	p. 90
Roquefort-la-Bédoule, chapelle saint-André-de-Julhans, D. Berthout	p. 93
Septèmes-les-Vallons, les Peyrards, A. Defleur	p. 94
Simiane-Collongue, Col Sainte-Anne, A. Muller	p. 95
Tarascon, Saint-Gabriel, A. Fretay	p. 96
Tarascon, quartier sagnon, A. Fretay	p. 98
Velaux, Sainte-Propice, M. Boixadéra	p. 98
Ventabren, Roquefavour, J.-P. Musso	p. 100

VAR

Opérations	p. 104
Carte du département	p. 105
Les Arcs, le Touar, J. et N. Bérato et L. Imbert	p. 107
Artigues, Grotte de Rigabe, A. Defleur	p. 108
Brignoles, Dolmen IV des Adrets, Ph. Hameau	p. 110
Cavalaire, domaine de Pardigon, J.-P. Brun, G. Congès et al.	p. 111
Fréjus, Porte d'Orée, Ch. Gébara et I. Béraud	p. 116
Hyères, Porquerolles, la Galère, M. Pasqualini	p. 119
Hyères, île du Levant, M. Pasqualini	p. 121
Hyères, Olbia, M. Bats	p. 122
Ollioules, la Courtine, H. Ribot, J.-M. Thévény et Fr. Brien-Poitevin	p. 124
Pourrières, Roquefeuille, D. Foy et L. Vallauri	p. 126
Pourrières, grotte des Ayaux, Y. Giraud	p. 129
Saint-Maximin, Cour de Justice, Fr. Carrazé	p. 131
Le Thoronet, abbaye, M. Fixot et J.-P. Pelletier	p. 134

Toulon, Vieille Ville, M. Pasqualini	p. 136
Le Val, les Eissartènes, A. Acovitsioti-Hameau	p. 138
Le Val, les Eissartènes, le couloir, Ph. Hameau	p. 139
La Valette-du-Var, Baudouvin, P. Arnaud	p. 141
 VAUCLUSE	
Opérations	p. 146
Carte du département	p. 147
Gigondas, Vignes de Saint-André, P. Bretagne	p. 149
Mallemort-du-Comtat, Unang, M. Paccard	p. 152
Menerbes, Bas Heyrauds, D. Carru	p. 154
Orange, Mas des Thermes, P. THollard	p. 158
Orange, Cours Pourtoules, M.-E. Bellet, Ph. Borgard et D. Carru	p. 160
Roaix, Près du puits, J.-C. Meffre	p. 163
Roque-sur-Pernes, Fraischamp, G. Sauzade	p. 165
Roussillon, les Martins, A. D'Anna	p. 170
Sarrians, Hypogée des Boileau, E. Mahieu	p. 171
Sorgues, Mourre de Sève, L. Batut	p. 172
 PROSPECTIONS	
Canton de Colmars (04), Fr. Paillard	p. 177
Aspres-sur-Buech et Veynes (05), M. Philibert	p. 180
Canton de la Ciotat (13), Fr. Paillard	p. 183
Programme Ouest Varois (83), H. Ribot	p. 185
Prospection aérienne, L. Monguilan	p. 188
 TABLE DES MATIERES	 p. 189

PRONTO
OFFSET

91.48.61.84 — 22, Chemin Saint-Jean-du-Désert
13005 MARSEILLE